
**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

**R A P P O R T
de la période biennale 1984-85
II^e PARTIE (1985)
Version française**

MADRID, ESPAGNE

1986

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

Parties Contractantes (au 1^{er} avril 1986)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Brésil, Canada, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, São Tomé et Príncipe, Sénégal, URSS, Uruguay, Vénézuéla.

Président de la Commission

M. C. J. BLONDIN, Etats-Unis
(à partir du 15 novembre 1983)

Premier Vice-Président de la Commission

M. M. MAKIADI, Angola
(à partir du 15 novembre 1983)

Second Vice-Président de la Commission

M. J. G. BOAVIDA, Portugal
(à partir du 15 novembre 1983)

Composition des Sous-Commissions (au 1^{er} avril 1986)

Sous-Commission	Pays membres	Président
1	Angola, Brésil, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal, URSS.	Côte d'Ivoire
2	Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc, Portugal.	Maroc
3	Afrique du Sud, Brésil, Etats-Unis, Japon.	Japon
4	Angola, Canada, Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, Japon, Portugal, URSS.	URSS

Composition du Conseil

Aucune élection n'a eu lieu pour la période biennale 1986-87.

Organes permanents de la Commission

Organe Permanent

Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)

Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Président

P. GARCÍA DOÑORO, Espagne
(à partir du 18 novembre 1985)

M. J. S. BECKETT, Canada
(à partir du 17 novembre 1981)

Secrétariat

Adresse : Príncipe de Vergara, 17, 28001 Madrid (Espagne)

Secrétaire Exécutif : O. RODRÍGUEZ-MARTÍN

Secrétaire Exécutif Adjoint: P. M. MIYAKE

PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Parties Contractantes de la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), et aux Délégués et Conseillers qui représentent ces Gouvernements, et a l'honneur de leur faire parvenir le "*Rapport de la Période Biennale 1984-1985, II^e partie (1985)*", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la deuxième moitié de cette période biennale.

Le volume contient les comptes rendus de la Neuvième Réunion Ordinaire de la Commission, qui a eu lieu en novembre 1985, ainsi que les rapports de toutes les réunions des Comités Permanents et Sous-Commissions. Il contient également un résumé des activités du Secrétariat, et des Rapports Nationaux sur les activités scientifiques menées par les divers pays en ce qui concerne les pêcheries de thonidés.

Ce rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il existe dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, espagnol et français.

C. J. Blondin
Président de la Commission

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I - Rapports du Secrétariat

Rapport Administratif	5
Rapport Financier	10
Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche	26

CHAPITRE II - Comptes Rendus des Réunions

Comptes Rendus de la Neuvième Réunion Ordinaire de la Commission	34
Liste des Participants	46
Liste de documents COM	56
Discours d'ouverture de M. M. Oliver, Secrétaire général des Pêches d'Espagne	57
Déclaration de M. G. Cañellas Fons, Président de la Communauté autonome des Iles Baléares	60
Discours d'ouverture de M. C.J. Blondin, Président de la Commission	61
Rapport des Sous-commissions 1-4	63
– Déclaration du Japon sur le thon rouge	79
– Déclaration du Canada sur le thon rouge	80
– Proposition pour les nouvelles réglementations des captures de thon rouge dans l'Atlantique (1986)	81
Rapport du Comité d'infractions	83
– Situation actuelle des mesures de réglementations	90
Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)	93
– Proposition des Etats-Unis	102
– Budget Commission (1986-1987)	104
– Contributions des pays membres (1986)	105
Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)	106
YFT – Albacore	116
BET – Thon obèse	120
SKJ – Listao	123
ALB – Germon	125
BFT – Thon rouge	128
BIL – Istiophoridés	133
SWO – Espadon	137
SBF – Thon rouge du sud	139
SMT – Petits thonidés	140
MLT – Interactions plurispécifiques (tropicales et tempérées)	143

Tableaux SCRS	152
Figures SCRS	176
Liste de documents SCRS	187
Rapport du Comité de planification de l'Année internationale albacore	192
Rapport du Sous-comité des Statistiques	206
Tableau 1 - Progrès réalisés dans le recueil de données des tâches I et II de 1984	222
Groupe de travail ad hoc sur la politique de publication de l'ICCAT	224
Groupe de travail sur l'achat d'un ordinateur adéquat.	229
Proposition d'études plus poussées sur les micro-éléments des vertèbres de thon rouge	231
Groupe ad hoc sur l'analyse des micro-éléments et leurs relations avec les variations du stock	233

CHAPITRE III - Rapports nationaux

Afrique du Sud	237
Brésil	238
Canada	246
Cap-Vert	248
Corée	253
Côte d'Ivoire	258
Cuba	260
Espagne	263
Etats-Unis	272
France	277
Ghana	280
Japon	283
Sao Tomé et Príncipe	289
Sénégal	290
URSS	294
Taiwan	298

PRINTED IN SPAIN

Depósito Legal: M. 23380-1986

Artes Gráficas GALA, S. L. - Miguel Yuste, 36 - 28037 Madrid

CHAPITRE I

Rapports du Secrétariat

RAPPORT ADMINISTRATIF 1985

COM/85/7 (Révisé)*

1. Pays membres de la Commission

Depuis la dernière réunion (novembre 1984), il ne s'est pas produit de changements dans la liste des membres de la Commission. La Commission regroupe à l'heure actuelle vingt-deux (22) pays membres comme suit dans leur ordre d'entrée: Etats-Unis, Japon, Afrique du Sud, Ghana, Canada, France, Espagne, Brésil, Portugal, Maroc, Corée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cuba, Angola, URSS, Gabon, Bénin, Cap-Vert, Uruguay, São Tomé et Príncipe, Vénézuéla.

En date du 15 octobre 1985, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), dépositaire de la Convention de l'ICCAT, a fait part à la Commission que la France, São Tomé et Príncipe, la Corée, l'Afrique du Sud, l'Uruguay, le Japon et le Sénégal ont ratifié le Protocole à la Convention pour l'accès de la CEE à la Convention, approuvé lors de la Conférence de Plénipotentiaires (Paris, juillet 1984).

2. Réunions organisées par l'ICCAT

2.1 Groupe de travail sur le thon rouge

Le Groupe de travail sur le thon rouge s'est réuni du 18 au 28 septembre 1985 au NMFS du "Southeast Fisheries Center" de Miami, Floride, sur invitation du gouvernement des Etats-Unis. La base de données a été créée et mise à jour sur l'ordinateur du Centre juste avant la réunion. Le Secrétaire exécutif adjoint, l'assistant programmeur et une secrétaire du Secrétariat ont assisté à la réunion. Le gouvernement des Etats-Unis a assumé les dépenses de la salle de conférence, de la reproduction des documents, des services d'ordinateur, des interprètes, d'une machine à traitement de textes et du transport des participants entre le lieu de la réunion et les hôtels.

*Texte révisé du Rapport administratif présenté lors de la réunion de la Commission.

2.2 Réunion des responsables SCRS

Les responsables du SCRS qui étaient présents à la réunion du Groupe de travail sur le thon rouge se sont réunis le 20 septembre 1985. Ils ont traité de l'organisation du SCRS en général et des progrès réalisés par les divers groupes de travail. Les travaux statistiques du Secrétariat ont également fait l'objet de discussions.

3. Réunions auxquelles l'ICCAT a été représentée

3.1 Conférence de Ministres de Pêche

Sur invitation du gouvernement espagnol, le Secrétaire exécutif a assisté à une Conférence de ministres de Pêche qui s'est tenue du 15 au 18 septembre 1985 dans l'île de la Toja, près de Vigo, dans le cadre d'un programme sur la gestion et le développement des pêcheries qui avait été adopté lors de la Conférence mondiale de Pêche de la FAO qui s'est tenue en juillet 1984.

M. Carlos Romero, Ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation a présidé la Conférence. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, ainsi que les délégations de l'Algérie, l'Angola, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, la Chine, la Guinée équatoriale, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grèce, la Guinée Conakry, l'Indonésie, l'Irlande, l'Italie, Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Mexique, le Mozambique, les Pays-Bas, le Portugal, l'Angleterre, l'Uruguay et la Communauté économique européenne étaient également présents. Les deux commissions internationales de pêche dont le siège est à Madrid, ICCAT et ICSEAF, étaient invités en tant qu'observateurs.

La plupart des délégations présentes ont pris la parole. Elles ont exposé quels étaient les projets de développement des pêcheries de leurs pays respectifs et ont exprimé leurs vœux de collaboration bilatérale et multilatérale à cet égard.

Le Secrétaire exécutif a fait un exposé sur les activités de l'ICCAT et a souligné l'importance d'obtenir des statistiques fiables pour permettre de gérer la pêche de façon plus rationnelle. Il a demandé la collaboration aux administrations nationales de pêche pour qu'elles transmettent les données qui leur sont demandées ainsi que les marques récupérées sur les poissons.

3.2 Comité des Pêches de la FAO (COFI)

Le Secrétaire exécutif a assisté à la XVIème séance du Comité des Pêches (COFI) de la FAO, qui s'est tenue à Rome les 22-26 avril 1985.

Il a profité de l'occasion pour aborder des problèmes d'ordre technique et administratif avec plusieurs délégations de pays membres de l'ICCAT.

3.3 Réunion régionale inter-organismes du Groupe de travail de coordination des statistiques des pêches de l'Atlantique (CWP)/Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM)

Le CWP, dont l'ICCAT est un membre actif, a tenu sa réunion régionale inter-organismes à Londres, les 5 et 6 octobre 1985 avant que se tienne la 73ème réunion statutaire du CIEM. La Commission était représentée par le Secrétaire exécutif adjoint. Cette réunion a surtout centré son attention sur les moyens d'éliminer les divergences dans les bases de données des divers organismes participants (voir SCRS/85/13). Le Secrétaire exécutif adjoint a également assisté au début de la réunion du CIEM.

3.4 Commission internationale des Pêches de l'Atlantique sud-est (ICSEAF)

Le Secrétaire exécutif et le Secrétaire exécutif adjoint ont assisté aux réunions scientifiques et de la Commission de l'ICSEAF qui se sont tenues à Torremolinos, Espagne, en décembre 1984.

4. Collaboration avec d'autres organismes

D'étroites relations de travail ont été maintenues comme par le passé avec le Service des Pêches de l'Organisation des Nations Unies (FAO). L'aide mutuelle dans le recueil de statistiques et autres informations s'est poursuivie. Surtout en 1985, on a essayé d'éliminer les divergences qui existaient entre les bases de données des deux organismes sur les statistiques thonières de l'Atlantique. Le Secrétaire exécutif adjoint s'est rendu à la FAO au mois de mai pour étudier les bases avec le personnel de cet organisme (SCRS/85/13).

Des relations de travail ont également été entretenues avec d'autres organismes du Service des Pêches de la FAO, tels que le Comité FAO des Pêches de l'Atlantique centre-est (COPACE), le Conseil général des Pêches de la Méditerranée (CGPM), le Conseil Indo-Pacifique des Pêches (IPFC), la Commission des Pêches de l'Océan Indien (IOFC), ainsi que le programme de recueil sur le terrain de statistiques thonières dans la zone Pacifique ouest/océan Indien.

La Commission a également travaillé en collaboration avec les organismes internationaux suivants:

- Commission Inter-américaine du Thon tropical (IATTC)
- Commission internationale des Pêches de l'Atlantique sud-est (ICSEAF)
- Organisation des Pêches de l'Atlantique nord-ouest (NAFO)
- Conseil international pour l'Exploration de la Mer (CIEM)
- Commission pour la Conservation des Ressources marines vivantes de l'Antarctique (CCAMLR)

5. Coordination de la recherche

La coordination de la recherche effectuée par le Secrétariat en 1985 est récapitulée dans le Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche (COM-SCRS/85/10).

Il convient de mentionner le problème d'ordinateur, étant donné que certains retards se sont produits dans les travaux réalisés par le Secrétariat et surtout en 1985. Le système INFONET avec lequel la Commission a signé un contrat jusqu'à présent, sera mis hors service en Espagne en 1986. Le SCRS a recommandé que les scientifiques aient accès direct à l'ordinateur et la base de données ICCAT. Ceci a amené le Secrétariat à faire des études comparatives sur plusieurs alternatives que la Commission pourra prendre en 1986. L'étude est présentée dans le document COM-SCRS/85/12.

Un autre projet important est la mise à la disposition d'un technicien américain pour mettre en place un schéma d'échantillonnage et former du personnel local pour l'échantillonnage au port de la flottille thonière du Vénézuéla. Lors de la dernière réunion du SCRS les Etats-Unis se sont offerts de mener à bien ce projet durant la période juin-juillet 1985. Les détails de ce projet figurent dans le document COM-SCRS/85/10.

6. Publications

Au 15 octobre 1985, les publications qui ont été publiées en 1985 sont les suivantes:

- a) Textes de base, 2ème révision (anglais, français, espagnol)
- b) Rapport biennal, 1984-1985, 1e partie (anglais, français, espagnol)
- c) Bulletin statistique, vol. 14 (1983) (édition définitive)
- d) Bulletin statistique, Vol. 15 (1984) (édition provisoire)
- e) Recueil de données, Vol. 25 (Données reçues entre octobre 1984 et février 1985)
- f) Recueil de documents scientifiques, Vol. XXII (Rapport de la réunion du Groupe de travail sur le thon rouge, Dartmouth, Canada)
- g) Recueil de documents scientifiques, Vol. XXIII (1-3) (Rapport A et documents de 1984 du SCRS)
- h) Séries statistiques, Vol. 13 (Récapitulation de l'échantillonnage au port de 1984)
- i) Bulletins d'information (deux numéros)

En 1985 pour la première fois nous avons essayé avec succès la publication du Rapport biennal par photocomposition. Les fichiers créés lors des réunions de 1984 par les machines à traitement de texte ont été corrigés, mis en page et codés pour être ensuite passés à la composition sur ordinateur. Cette nouvelle méthode de publication a représenté une économie de temps et a éliminé les erreurs de frappe lorsqu'on retape le texte.

La publication de la Conférence listao a souffert un retard imprévu. Ceci est en partie dû à la lenteur des réponses de certains auteurs (la plupart à cause des retards du courrier), et en partie aux difficultés qui se sont présentées lors de l'élaboration des chapitres de la littérature citée et l'index. La Commission a signé un contrat avec le bureau d'études

canadien Dobrocky Seatech, Ltd. et plus avant avec le Dr. P.E.K. Symons, pour l'élaboration de la publication du listao. Toutes les pages ont été révisées sauf les deux chapitres mentionnés ci-dessus et la mise en page est en train de se faire. Nous espérons donc distribuer la publication début 1986.

7. Secrétariat et administration

7.1 *Personnel*

M. P. Kebe (de nationalité sénégalaise) a été recruté comme analyste de système. Ce poste était resté vacant depuis le milieu de 1984. M. Kebe a été sélectionné parmi quarante candidats et a commencé à travailler avec la Commission à la fin juin 1985.

Le personnel actuel du Secrétariat (au 15 octobre 1985) se compose du Secrétaire exécutif, Secrétaire exécutif adjoint, biostatisticien et analyste de systèmes de la Catégorie professionnelle des Nations Unies; 6 secrétaires multilingues, une assistante programmeur et un employé de bureau de la Catégorie des services généraux des Nations Unies et 4 personnes sous contrat local.

La Commission suit les barèmes des Nations Unies/FAO pour la classification des membres du personnel des services généraux. Une secrétaire multilingue sera donc reclassée en 1986 et passera de G-4 à G-5. Ce changement de classification est en accord avec les recommandations formulées lors de la Réunion du groupe d'experts sur les salaires et émoluments (Madrid, 1981) et n'entraînera pas de répercussions budgétaires.

7.2 *Voyages*

Outre les voyages que le personnel du Secrétariat a réalisés pour assister aux réunions mentionnées aux points 4 et 5 de ce rapport, les uniques voyages officiels effectués par le personnel du Secrétariat ont été celui que le Secrétaire exécutif a réalisé pour organiser la réunion de la Commission de 1985 et celui que le Secrétaire exécutif adjoint a effectué au Vénézuéla en mars-avril 1985. Pour de plus amples détails voir le document COM-SCRS/85/10. Ce voyage a permis de résoudre de nombreuses difficultés posées par les statistiques de pêche et l'échantillonnage de la flottille basée au Vénézuéla. Il a également organisé la visite d'un expert en échantillonnage de l'ICCAT (expert américain) aux ports d'échantillonnage.

RAPPORT FINANCIER 1985

COM/85/8 (révisé)*

BUDGET ORDINAIRE

I. ANNEE FISCALE 1984

1. Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes a examiné les comptes et la situation financière de la Commission au 31 décembre 1984. Conformément aux articles 9-3 et 12-7 du Règlement financier, et suite à la recommandation formulée par le Conseil à sa Deuxième Réunion ordinaire, le Secrétariat a envoyé au mois de mai 1985 copie de ce rapport au gouvernement des pays membres. Un extrait du rapport figure dans le Rapport biennal 1984-85, Ie partie.

2. Situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale 1984

Le *Tableau 1* fait état de la situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale 1984. Le solde était alors de 727.016,82 US\$, dont 175.000 ont été affectés au budget de 1985.

Le Fonds de Roulement disposait d'un montant de 552.016,82 US\$. Les contributions en instance de recouvrement s'élevaient en tout à 296.882,57 US\$.

II. ANNEE FISCALE 1985

1. Budget ordinaire 1985

Le Budget ordinaire *Tableau 2* approuvé par la Commission à sa Huitième Réunion ordinaire (Madrid, novembre 1983) (voir l'Appendice 2 à l'Annexe 9 du rapport de 1983 du STACFAD, Rapport biennal 1982-83, Iie partie) fut révisé en 1984 à la Quatrième Réunion extraordinaire, qui en fixa définitivement le montant à 750.000 US\$. Cependant, du

*Mis à jour à la fin de l'année fiscale en y incorporant les modifications approuvées par la Commission.

fait que 175.000 US\$ en provenance du Fonds de Roulement y ont été ajoutés, la somme nécessaire pour couvrir le budget de 1985 s'élevait en fait, pour les besoins du calcul des contributions, à 575.000 US\$.

2. Examen des comptes du Budget ordinaire

Le *Tableau 3* fait état de la situation du versement des contributions des pays membres à la fin de 1985. Il reste à percevoir les contributions au Budget ordinaire 1985 et/ou arriérés des pays suivants: Angola, Bénin, Brésil, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Maroc, São Tomé et Príncipe, Sénégal et Uruguay. Les montants en instance de versement sont en tout de 315.243,21 US\$.

Le *Tableau 4* présente le budget et les dépenses encourues jusqu'à la fin de l'année fiscale 1985, qui aurait dû se solder avec un montant positif de 144.523,99 US\$ si tous les pays avaient versé leur contribution. Les fonds du budget 1985 sont, au contraire, comme suit:

a) Contributions des pays	444.072,05	US\$
b) Du Fonds de Roulement	<u>175.000,00</u>	619.072,05
Les dépenses s'élevant à:		<u>605.476,01</u>
Le solde positif est de:		13.596,04

Le montant ci-dessus est affecté au Fonds de Roulement.

3. Commentaires généraux au Budget ordinaire

Chapitre 1. SALAIRES

Les répercussions des fluctuations de change nous donnent à ce chapitre un solde positif (52.645,25 US\$) assez important, puisqu'il ne s'est pas produit d'augmentations dans l'échelle des salaires de la catégorie professionnelle (P), qui ont au contraire subi une baisse sensible en dollars.

Chapitre 2. VOYAGES

Le Rapport administratif (COM/85/7) fait état des déplacements effectués par le personnel du Secrétariat.

Il comprend les voyages du Secrétaire exécutif à Palma de Mallorca (organisation de la réunion annuelle), à Rome (réunion du Comité des Pêches de la FAO (COFI), à La Toja (Vigo) à la Conférence des Ministres des Pêches, et à Tarragone (réunion de l'ICSEAF).

Il comprend aussi ceux du Secrétaire exécutif adjoint à Londres (réunion CWP/CIEM) et à Colombo ("Ad Hoc Consultation of Tuna Statistics").

Il comprend également le congé au pays (Japon) du Secrétaire exécutif adjoint et de sa famille.

Chapitre 3. REUNION ANNUELLE

Le budget estimé a été établi en supposant que la réunion aurait lieu à Madrid, mais, à la demande de plusieurs pays, la Commission a décidé de tenir la réunion de cette année à Palma de Mallorca, ce qui a entraîné un solde négatif appréciable de 15.481,23 US\$.

Ci-après la ventilation des frais encourus dans le cadre de ce chapitre:

	US\$
i) Secrétariat (voyages, frais de séjour, heures supplémentaires).....	36.006,89
ii) Interprètes traduction simultanée (salaire, voyages, frais séjour, etc.).....	16.958,81
iii) Personnel supplémentaire (2 traductrices, 1 réceptionniste, 1 opérateur machines photocopie	12.901,66
iv) Hôtel (salles de conférence, bureaux, pause café, divers).....	8.577,88
v) Installation électronique pour interprétariat simultané.....	6.005,73
vi) 3 machines photocopie (Rank-Xérox).....	5.632,08
vii) Transports, transport matériel	4.414,01
viii) Installations et divers.....	<u>2.184,17</u>
Total.....	92.681,23

Chapitre 4. PUBLICATIONS

La préparation des publications mentionnées dans le Rapport administratif (COM/85/7) a été à charge de ce chapitre, qui se clôt avec un solde positif de 6.295,63 US\$.

Chapitre 5. MATERIEL DE BUREAU

Ce chapitre comprend l'acquisition de meubles de bureau, le règlement mensuel du "leasing" des machines à photocopier Rank Xerox, et un calculateur de poche.

Chapitre 6. FRAIS DE BUREAU

Ce chapitre comprend: fournitures de bureau, reproduction de documents, correspondance, téléphone, télégrammes, télex, diffusion des documents et publications, entretien du matériel, honoraires du commissaire aux comptes, crédit et caution, électricité et nettoyage des bureaux.

Ci-après la ventilation des frais encourus sous cette rubrique:

	US\$
i) Matériel de bureau.....	8.797,00
ii) Reproduction de documents.....	4.946,14
iii) Correspondance.....	9.083,80
iv) Téléphone.....	6.373,76
v) Télégrammes et télex.....	4.633,60
vi) Entretien du matériel.....	9.135,26
vii) Commissaire aux comptes.....	1.584,26
viii) Crédit et caution.....	706,35
ix) Electricité.....	2.578,10
x) Nettoyage des bureaux.....	3.009,40
xi) Divers.....	<u>1.134,2</u>
Total.....	51.981,91

Ce chapitre se solde avec un montant positif de 7.518,09 US\$.

Chapitre 7. DIVERS

Ce chapitre comprend les frais mineurs de: réparations (plomberie, menuiserie, etc.), assurance (incendie, vol, responsabilité civile), transports locaux en mission officielle, et en général toute dépense non attribuable à l'un des autres chapitres. Il se clôt avec un solde positif de 3.117,25 US\$.

Chapitre 8. COORDINATION DE LA RECHERCHE

a) Salaires

Ce sous-chapitre comprend: bio-statisticien, analyste de systèmes (depuis le mois de juillet), assistant programmeur, auxiliaire en statistiques et agent de saisie de données. Il comprend également les frais (dont le total est de 18.658,37 US\$) encourus par les observateurs à Ténériffe, Las Palmas, St. Maarten, Le Cap, Cumana et Montévidéo. Il s'achève avec un solde positif appréciable (49.545,02 US\$) du fait, entre autres, de l'absence d'un analyste de systèmes durant six mois.

b) Voyages

Comprend les frais de voyage et de séjour à Madrid pour entrevue des quatre candidats pré-sélectionnés pour le poste d'analyste de systèmes, les voyages du Secrétaire exécutif adjoint au Vénézuéla, à Rome (FAO) et à Palerme en mission officielle sur la coordination des statistiques, ainsi que le déplacement du nouvel analyste de systèmes, P. Kebe, lors de son incorporation au personnel du Secrétariat. Ce chapitre se solde avec un montant positif de 5.802,07 US\$.

c) Matériel de bureau

Comprend l'équipement et le matériel achetés pour le service des statistiques, et des éléments auxiliaires pour le matériel d'informatique de ce même service (DECmate, Modem acoustique, accessoires de l'équipement Digital, etc.). Il s'achève avec un solde négatif de 2.871,84 US\$.

d) Traitement des données

Ce sous-chapitre reste bien inférieur aux prévisions budgétaires, bien que le travail se soit considérablement accru. Il s'achève avec un solde positif de 19.358,30 US\$.

e) Réunions intérimaires

Comprend les frais encourus à l'occasion de la réunion du Groupe de travail sur le Thon rouge à Miami, à laquelle ont assisté le Secrétaire exécutif adjoint, une secrétaire et l'assistant programmeur. Il se solde avec un montant positif de 14.187,57 US\$.

f) Divers

Ce sous-chapitre, qui comprend les récompenses pour retours de marques (tirage au sort), s'achève avec un solde positif de 4.042,65 US\$.

4. Revenus et dépenses du Budget ordinaire

Le *Tableau 5* présente les revenus et dépenses pendant l'année fiscale 1985. Les contributions des pays membres au budget de 1985 s'élevaient à 575.000 US\$. Seuls ont été versés 444.072,05 US\$, ce qui laisse en instance 130.927,95 US\$, lesquels, ajoutés aux arriérés d'années antérieures, portent à 315.243,21 US\$ le montant total des contributions en instance de versement. La situation est donc grave.

5. Composition du Fonds de Roulement (Tableau 6)

Les intérêts bancaires de 1985 (59.195,74 US\$) ont été affectés à ce fonds, ainsi que les contributions au budget d'années antérieures versées (112.567,31 US\$), la contribution du Vénézuéla non incluse dans les prévisions budgétaires (31.436,00 US\$) et le solde positif de 1985 (13.596,04 US\$).

Par ailleurs, les déductions approuvées par la Commission ont été effectuées:

	US\$
i) Achat d'un ordinateur.....	113.929,61
ii) Au budget de 1986.....	175.000,00
iii) Au programme Année albacore.....	175.000,00

La situation du Fonds de roulement disponible à la fin de l'année fiscale 1985 est de 305.140,26 US\$, c'est-à-dire proche de la limite minimum.

6. Achat d'un ordinateur

A sa Neuvième Réunion ordinaire, la Commission a approuvé la proposition du SCRS à l'effet d'acheter un ordinateur pour répondre aux besoins des services de statistique, et décida que le coût en serait à charge du Fonds de roulement. Afin de faciliter les déboursments, il fut décidé que le paiement se ferait en trois échéances annuelles (1986-88).

Après une étude approfondie des différentes offres, le Secrétariat a décidé d'acquérir l'ordinateur Micro-VAX 2 de Digital qu'il juge être le mieux adapté à nos besoins. Par ailleurs, l'offre présentait un intérêt certain si le paiement pouvait se faire au comptant (avant la fin de 1985), étant donné que ceci nous permettait de bénéficier d'une série de réductions extraordinaires, et d'éviter la hausse des prix annoncée pour l'année suivante et le paiement d'intérêts élevés pour vente à crédit.

Nous estimons économiser en tout 60.000 US\$, c'est-à-dire plus de 50 % du prix total. Vu les circonstances, et compte tenu du fait que nous disposions à ce moment dans le fonds de la somme nécessaire, nous avons décidé d'effectuer la totalité du paiement (Tableau 6), c'est-à-dire qu'au lieu de recourir à un financement extérieur, nous estimons plus adéquat que la Commission assure son propre financement.

Cette opération doit donc être interprétée dans le sens que nous avons utilisé de façon anticipée un montant en provenance du Fonds de roulement et qui devra retourner à ce dernier, à charge des budgets 1986-88, conformément à ce qui a été approuvé par la Commission.

Le président de la Commission et le président du STACFAD ont tous deux exprimé leur accord concernant cette décision.

7. Bilan

Le *Tableau 7* présente l'actif et le passif à la fin de l'année fiscale.

	US\$
En caisse et banque.....	655.681,02
Dont sont affectés:	
i) Au budget de 1986	175.000,00
ii) Au programme Année albacore.....	175.000,00
iii) Avance budget 1986.....	<u>540,76</u>
	<u>350.540,76</u>
	305.140,26

Il ne reste donc que 305.140,26 US\$ pour faire face aux frais de personnel du Secrétariat et aux activités de la Commission pendant l'année 1986, jusqu'à ce que soient reçues les premières contributions des pays membres, ainsi que pour pallier aux éventuels retards.

BUDGET SPECIAL LISTAO

A la fin de l'exercice de 1984, les fonds disponibles dans ce budget s'élevaient à 34.972,68 US\$. Les contributions à ce budget en instance de recouvrement s'élevaient par ailleurs à 12.610,70 US\$ (Rapport biennal 1984-85, 1^e partie).

La somme de 4.766,00 US\$ ayant été versée cet année au budget (Gabon et Maroc), la situation actuelle est comme suit:

	US\$
-Fonds disponibles fin 1984.....	34.972,68
-Revenus 1985.....	<u>+ 4.766,00</u>
-Frais édition janv-nov 1985.....	<u>-29.419,06</u>
Solde.....	10.319,62

Ce solde permettra d'assumer les frais de publication du Programme listao. Au cas où il s'avérerait insuffisant, la différence sera extraite du Budget ordinaire, selon décision de la Commission (Rapport biennal 1984-85, 1^e partie).

Il reste par ailleurs 7.844,00 US\$ de contributions à ce budget en instance de versement.

BUDGETS ORDINAIRE ET SPECIAL LISTAO

1. Bilan de la situation à la fin de l'exercice 1985

Le *Tableau 8* fait état du bilan de la situation des deux budgets à la clôture de l'exercice de 1985.

OBSERVATIONS

1. Une fois clôturé l'exercice fiscal de 1985, un chèque nous est parvenu en versement de la contribution du Cap-Vert pour l'année 1984 (10.261 US\$).

2. Afin de simplifier le paiement de leur contribution, plusieurs pays ont l'habitude d'envoyer au Secrétaire exécutif un chèque bancaire au nom de la Commission. Cette formule est acceptable et peut être utilisée librement.

TABLEAU 1

Bilan du Budget ordinaire à la fin de l'exercice de 1984
US\$

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
En caisse et banque	727.016,82	Fonds de roulement	552.016,82
Contributions en instance de recouvrement	296.882,57	Affecté au budget de 1985	175.000,00
		Contributions en instance de recouvrement	296.882,57
TOTAL	1.023.899,39	TOTAL	1.023.899,39

TABLEAU 2

Budget ordinaire 1985
US\$

<i>(750.000)</i>	
CHAPITRE	
1. Salaires	300.000
2. Voyages.	15.000
3. Réunion annuelle	77.200
4. Publications	32.000
5. Matériel de bureau.	10.700
6. Frais de fonctionnement.	59.500
7. Divers	9.600
Sous-total	504.000
8. Coordination de la recherche	
(a) Salaires	160.000
(b) Voyages.	12.900
(c) Matériel	5.400
(d) Traitement des données	38.600
(e) Réunions intérimaires (groupes de travail, etc.)	24.000
(f) Divers	5.100
Sous-total	246.000
9. Faux frais	0
TOTAL	750.000
Du Fonds de roulement	100.000
Des intérêts bancaires.	75.000
Contributions des pays.	575.000

Situation des contributions des pays membres à la fin de l'exercice économique 1985 - Budget ordinaire

US\$

	<i>Solde 1984</i>	<i>Contributions au budget de 1985 approuvées par la Commission</i>	<i>Contributions réglées du budget de 1985</i>	<i>Autres contributions - retards - *</i>	<i>Solde</i>
Angola	--	16.189	--	--	16.189,00
Bénin	20.227,00	3.973	--	--	24.200,00
Brésil	51.960,00	25.024	--	51.960,00	25.024,00
Canada	--	14.783	14.783,00	--	--
Cap-Vert	10.261,00	9.880	--	--	20.141,00
Cuba	4.953,86	18.729	18.729,00	4.953,86 (540,76)	+ 540,76
France	--	69.054	69.054,00	--	--
Gabon	24.994,41	7.943	--	9.885,30	23.052,11
Ghana	75.731,27	23.185	--	--	98.916,27
Côte d'Ivoire	27.556,15	23.496	18.421,05	27.556,15	5.074,95
Japon	--	54.244	54.244,00	--	--
Corée	--	36.550	36.550,00	--	--
Maroc	59.068,00	20.170	--	18.212,00	61.026,00
Portugal	--	23.312	23.312,00	--	--
Sao Tomé et Príncipe . .	--	3.971	--	--	3.971,00
Sénégal	17.790,88	11.333	--	--	29.123,88
Afrique du Sud	--	9.893	9.893,00	--	--
Espagne	--	125.440	125.440,00	--	--
Uruguay	4.340,00	4.185	--	--	8.525,00
Etats-Unis	--	52.386	52.386,00	--	--
URSS	--	21.260	21.260,00	--	--
TOTAL	296.882,57	575.000	444.072,05	112.567,31 (540,76)	315.243,21 (540,76**)

* Retards: passés dans le Fonds de roulement.

** Sera affecté au budget 1986.

TABLEAU 4

**Budget, dépenses et solde du Budget ordinaire
Exercice de 1985**

US\$

<i>Chapitre</i>	<i>I Budget 1985</i>	<i>II Dépenses réelles</i>	<i>III Solde</i>
1. Salaires	300.000	247.354,75	+ 52.645,25
2. Voyages.	15.000	14.872,13	+ 127,87
3. Réunion annuelle	77.200	92.681,23	- 15.481,23
4. Publications	32.000	25.704,37	+ 6.295,63
5. Matériel de bureau.	10.700	10.462,64	+ 237,36
6. Frais de bureau	59.500	51.981,91	+ 7.518,09
7. Divers	9.600	6.482,75	+ 3.117,25
Sous-total (a)	504.000	449.539,78	+ 54.460,22
8. Coordination de la recherche			
(a) Personnel.	160.000	110.454,98	+ 49.545,02
(b) Voyages.	12.900	7.097,93	+ 5.802,07
(c) Matériel de bureau.	5.400	8.271,84	- 2.871,84
(d) Traitement des données	38.600	19.241,70	+ 19.358,30
(e) Réunions intérimaires (sous-comités, groupes de travail, etc.)	24.000	9.812,43	+ 14.187,57
(f) Divers	5.100	1.057,35	+ 4.042,65
Sous-total (b)	246.000	155.936,23	+ 90.063,77
9. Imprévus	0	---	---
TOTAL	750.000	605.476,01	+ 144.523,99
Du Fonds de roulement	100.000		
Des intérêts bancaires 1984.	75.000		
Des contributions de pays membres	575.000		

Revenus et dépenses du Budget ordinaire - Exercice de 1985

US\$

	<i>REVENUS</i>		<i>DEPENSES</i>
Caisse et banque fin année fiscale 1984	727.016,82	Du budget 1985	605.476,01
		Achat d'un ordinateur	113.929,61
		Fonds en caisse et banque	655.681,02
i) Pour le budget 1985	444.072,05		
ii) Autres contributions (retards)	112.567,31*		
iii) Intérêts bancaires	59.195,74*		
iv) Autres revenus	257,96*		
v) Non prévue au budget (Vénézuéla)	31.436,00*		
vi) Avance au budget 1986 (Cuba)	540,76		
	<u>648.069,82</u>		
TOTAL	1.375.086,64		1.375.086,64

* Au Fonds de roulement.

TABLEAU 6

Budget ordinaire - Fonds de roulement - Fin exercice 1985

US\$

- A la fin de l'exercice économique 1984		552.016,82
- Intérêts bancaires 1985	59.195,74	
- Contributions en instance de versement	112.567,31	
- Contributions non prévues au budget	31.436,00	
- Autres revenus	257,96	
- Solde 1985	13.596,04	217.053,05
		<u>769.069,87</u>
Déductions		
a) Achat d'un ordinateur, réglé en décembre 1985		- 113.929,61
		<u>655.140,26</u>
b) Affecté au budget 1986	175.000,00	
c) Affecté au Programme albacore	175.000,00	- 350.000,00
		<u>305.140,26</u>
Disponible dans le Fonds de roulement		305.140,26

TABLEAU 7

Bilan du Budget ordinaire - Fin exercice 1985

US\$

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
Caisse et banque	655.681,02	– Affectée au budget 1986	175.000,00
		– Affectée au Programme albacore	175.000,00
Contributions en instance de versement	315.243,21	– Avance au budget 1986	540,76
		– Fonds de roulement disponible	<u>305.140,26</u>
			655.681,02
		– Contributions en instance de versement	
		i) de 1982 et antérieures	31.165,27
		ii) de 1983	73.325,99
		iii) de 1984	79.824,00
		iv) de 1985	30.927,95
			<u>315.243,21</u>
TOTAL	<u>970.924,23</u>		<u>970.924,23</u>

Budget ordinaire et budget spécial listao - Bilan à la fin de l'exercice de 1985- US\$

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
Disponible:		Patrimoine acquis et caution	335.922,56
BANCO EXTERIOR DE ESPAÑA		Fonds de roulement disponible	305.140,26
Compte dépôt 84-31279-Z		Au budget ordinaire 1986	175.000,00
C/c 82-31279-Q (US\$)	600.399,34	Au Programme albacore	175.000,00
C/c 30-17672-A (Pts.)	52.265,29	Fonds du Programme spécial listao	10.319,62
C/c 30-17329-F (Pts. conv.)	1.849,467	Contributions en instance de recouvrement:	
Caisse (Pts.)	3.206	Budget ordinaire	315.243,21
(à Pts. 153 = US\$ 1)	154.525	Budget spécial listao	7.844,70
	2.007,198	Avance budget 1986	540,76
	<u>13.118,94</u>		
	665.783,57		
Différences taux de change			
	<u>217,07</u>		
	666.000,64		
Exigible:			
Budget ordinaire:			
ANGOLA	16.189,00		
BENIN	24.200,00		
BRESIL	25.024,00		
CAP-VERT	20.141,00		
GABON	23.052,11		
GHANA	98.916,27		
COTE D'IVOIRE	5.074,95		
MAROC	61.026,00		
SAO TOME ET PRINCIPE	3.971,00		
SENEGAL	29.123,88		
URUGUAY	8.525,00		
	315.243,21		
Budget spécial listao:			
BENIN	3.044,70		
GHANA	4.800,00		
	7.844,70		
Immobilisations:			
Avant 1985	207.968,65		
En 1985	127.138,27		
	335.106,92		
Caution:			
Avant 1985	269,20		
En 1985	546,44		
	<u>815,64</u>		
TOTAL ACTIF	1.325.011,11	TOTAL PASSIF	1.325.011,11
Mobilier cédé par le Sous-Secrétariat de la Marine Marchande espagnole	3.365,38	S.-S. de la Marine Marchande espagnole, pour mobilier cédé	3.365,38

Le Secrétaire Exécutif
O. Rodriguez-Martin

Le Commissaire aux Comptes
B. Tahoces Acebo

RAPPORT DU SECRETARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

COM-SCRS/85/10 (Révisé)

I. Collecte de données et échantillonnage

1. Recueil des statistiques de 1984 par l'intermédiaire des administrations nationales

Le tableau 1 (Appendice 4 à l'Annexe 10 des Comptes rendus) fait état des progrès réalisés par les administrations nationales et le Secrétariat. Cette année la situation s'est aggravée. De nombreux pays n'ont même pas transmis leurs prises de données Tâche I à temps qui sont publiées dans le Bulletin statistique provisoire avant la réunion. On a dû envoyer des télégrammes et des télex demandant aux pays de nous transmettre les données incésamment. Ceci a entraîné un énorme retard dans la transmission des tables sur les espèces aux rapporteurs et à la publication du Bulletin statistique provisoire.

2. Progrès réalisés et problèmes qui restent à résoudre

a) Statistiques de prise et effort du Vénézuéla

Les incertitudes des données de prise du Vénézuéla ont été résolues. Suite à notre demande, le gouvernement du Vénézuéla s'est mis à contrôler les livres de bord de 1984 de manière rigoureuse. Aucun bateau, même pas un bateau battant pavillon étranger, ne peut obtenir un permis de navigation tant qu'il ne fournit pas un registre de bord de sa dernière sortie. De plus, les réglementations demandant que 40% des prises soient débarquées dans les ports de l'intérieur, quasiment tous les livres de bord des bateaux basés au Vénézuéla ont été recueillis.

Les registres de bord n'ont malheureusement pas été traités sous le procédé requis par l'ICCAT. Le gouvernement du Vénézuéla a aimablement fourni au Secrétariat tous les registres de bord, sans communiquer le nom des bateaux. Le Secrétariat a examiné et vérifié les données. Nous avons noté que dans certains livres de bord il ne figurait que les jours où des captures avaient lieu. Les jours manquants ont été restitués en partant de plu-

sieurs hypothèses. Les prises mixtes des senneurs ont été ventilées par espèces tropicales en utilisant plusieurs hypothèses.

Les prises et effort (en jours de pêche y compris les jours de recherche) par zone de 1 x 1 et mois ont donc été rassemblées pour 1982 (en partie), 1983 et 1984, pour la flottille nationale et la flottille battant pavillon étranger. Les données sont maintenant renvoyées au Vénézuéla pour qu'elles soient étudiées et transmises de nouveau à l'ICCAT. Des suggestions et des indications pour améliorer la présentation des registres de bord ont été fournies au Vénézuéla pour qu'elles soient prises en considération dans l'avenir.

La récapitulation de ces registres de bord a été utilisée pour estimer les prises de la Tâche I de 1983 et 1984.

b) Données de taille du Vénézuéla

L'échantillonnage biologique de la flottille thonière en essor du Vénézuéla était un projet urgent qui avait été confié au Secrétariat. Le Secrétaire exécutif adjoint s'est rendu au Vénézuéla au début de 1985, a examiné toutes les pêcheries, la situation des débarquements et les programmes de recherche, a étudié avec les autorités du gouvernement du Vénézuéla quels étaient les besoins nécessaires pour mener à bien l'échantillonnage et a accordé avec ce pays que l'ICCAT enverrait un expert en échantillonnage pour aider les scientifiques du Vénézuéla à mettre l'échantillonnage en route.

Lors de la réunion de 1984 du SCRS, les Etats-Unis ont offert de fournir un expert à cet égard, et ont prié le Secrétariat de se mettre donc en relation avec le gouvernement des Etats-Unis. M. Eugene Holzapfel du NMFS, qui a mis en route en 1974 l'échantillonnage au port du Ghana à la demande de l'ICCAT, a donc été engagé de nouveau. Il s'est rendu à Cumana, Vénézuéla, le port de débarquement le plus important, du 10 juin au 15 juillet 1985, aux frais de la Commission. Par contre, durant cette période, son salaire a été versé par les Etats-Unis.

M. Holzapfel s'est vu confier la tâche de mettre en place un schéma d'échantillonnage pour la flottille du Vénézuéla qui débarque des prises de l'Atlantique (y compris les Caraïbes) et de former des scientifiques locaux et des techniciens. Sa mission a dûment été remplie.

Le Secrétariat s'est offert de traiter les données du gouvernement du Vénézuéla jusqu'à ce qu'ils soient équipés pour mener à bien cette tâche. La première partie des données rassemblées a été transmise et est traitée au Secrétariat. Les résultats du traitement seront renvoyés au Vénézuéla pour analyse et transmission à la Commission par la suite.

c) Données des prises du Maroc

Le Secrétariat n'ayant reçu aucune donnée sur les thonidés en provenance du Maroc depuis ces dernières années, le Secrétariat a demandé à M. J.C. Rey de l'"Instituto Español de Oceanografía" de se rendre à Casablanca pour trois jours au mois de juin pour s'entretenir avec des scientifiques et des statisticiens du Maroc sur les problèmes statistiques. Les

frais de voyage ont été payés par la Commission. Sa mission a été une réussite. Il a pu mettre au clair des problèmes statistiques et obtenir de nouvelles données pour 1983 et 1984.

d) Ventilation par zone (voilier en particulier)

Le problème de la ventilation par zone du voilier, signalé en 1984, reste un des principaux problèmes à résoudre. En 1983, le SCRS a recommandé que les prises de voilier qui avaient été déclarées pour l'Atlantique entier jusqu'en 1982 soient déclarées en les séparant entre Atlantique est et ouest. Toutes les prises de ces dernières années néanmoins se réfèrent à l'Atlantique entier. Le Secrétariat a attribué les prises aux flottilles côtières (par ex., du Sénégal et du Brésil, etc.) au côté de l'océan auquel elles correspondaient, mais les prises palangrières n'ont pas pu être séparées. Nous avons demandé aux pays qui possèdent des flottilles des deux côtés de l'océan de nous fournir une ventilation est-ouest des prises d'années antérieures, mais ceci n'a pas été fait.

3. Echantillonnage au port effectué par le Secrétariat

a) Flottille palangrière

L'échantillonnage de routine du Secrétariat a été mené à bien sur des palangriers dans divers ports de transbordement. Le niveau d'échantillonnage qui avait baissé en 1983 a repris en 1984 et a continué à un niveau satisfaisant en 1985. Une nouvelle personne a été engagée à Las Palmas à la fin de 1984. L'étendue du relevé des données des bateaux du Taiwan qui débarquent dans ce port s'est donc accrue. On s'attache dorénavant plus à l'échantillonnage biologique qu'à l'extrait des livres de bord.

b) Flottille cubaine

Tel que l'avait recommandé le SCRS en 1984, et avec autorisation du gouvernement cubain, l'échantillonneur de Las Palmas a été chargé de mener à bien un échantillonnage sur un sennet cubain ainsi que sur des palangriers. Jusqu'à présent ceci n'avait pas pu être réalisé à cause du manque de collaboration de la part des capitaines.

c) Flottille basée au Ghana

En 1984, le SCRS a également suggéré que le Secrétariat collabore avec les scientifiques de la Côte d'Ivoire dans l'échantillonnage au port de la flottille basée au Ghana qui débarque ses prises à Abidjan. Le Secrétariat, avec l'aide de scientifiques du Ghana et de la Côte d'Ivoire ont élaboré un nouveau registre de bord pour cette flottille. Ce livre existe en trois langues (anglais, coréen et japonais), et est conçu à plusieurs fins, entre autres pour les bateaux débarquant une partie de leurs prises à Abidjan et le reste à Tema. Une cen-

taine d'exemplaires ont été tirés par le Secrétariat et ont été distribués par les autorités du Ghana et les scientifiques ivoiriens à tous les bateaux de pêche du Ghana.

Des copies des données quotidiennes relevées sur des livres de bord au cours de chaque expédition correspondant à la fin de 1984 et au début de 1985, ont déjà été transmises au Secrétariat. Il manque encore néanmoins les fiches de débarquement. Dès que le Secrétariat recevra ces fiches, nous pourrons commencer à coder et à les incorporer dans l'ordinateur. Les données semblent très satisfaisantes.

Suite à la recommandation formulée par le SCRS à la réunion de 1984, le Secrétariat s'est offert pour aider à mener à bien l'échantillonnage des poissons à Abidjan une fois débarqués, et le traitement des données une fois rassemblées. Aucun contrat officiel n'a encore été élaboré pour ce projet.

II. Traitement des données par le Secrétariat

1. Services

Un contrat a de nouveau été signé avec INFONET en 1985 pour le traitement des données ICCAT. Le système d'INFONET est périmé et il n'a pas été perfectionné par ENTEL qui le fait fonctionner. Nous avons été informé que ce système sera mis hors service d'ici fin 1986 et que nous devons commencer à transférer nos fichiers dans le nouveau système que l'ICCAT utilisera, mais ceci pas plus tard que la mi-1986.

Le Secrétariat a présenté un document, SCRS/85/12, sur les dispositions prises pour l'avenir en matière de gestion des données et dans lequel il est suggéré plusieurs alternatives que la Commission devra prendre en considération.

2. Personnel

Il y a eu quelques changements dans le personnel du Secrétariat. M. P. Kebe (Sénégal) s'est incorporé en juin 1985 pour remplir le poste de l'Analyste de systèmes qui était resté vacant depuis mi-1984. Le système de sélection est expliqué dans le Rapport administratif (COM/85/7). Le personnel du département des statistiques du Secrétariat se compose à l'heure actuelle d'un analyste de systèmes, d'une assistante programmeur d'ordinateur, d'une secrétaire et d'un opérateur (entrée de données).

3. Traitement des données

La quantité de données à traiter au Secrétariat s'est régulièrement accrue. D'autre part, vu les ressources financières limitées, le Secrétariat a tenté de réduire à un minimum les coûts en réduisant les priorités dans les traitements par lots. Cette économie a toutefois entraîné un important retard et une accumulation de travail. Ceci ajouté au fait que le délai pour remplacer l'Analyste de systèmes a causé des inconvénients pour le travail, on a

pu se rendre compte en 1985 de l'ampleur du problème. Certains travaux de routine ont maintenant près d'un an de retard. C'est une des autres raisons pour laquelle le Secrétariat propose de changer de système de façon impérative et de choisir un nouvel ordinateur pour l'ICCAT.

Les services d'ordinateur pour la réunion du Groupe de travail sur le thon rouge ont été fournis par le NMFS des Etats-Unis. Cette offre a réduit en grande partie les coûts de traitement des données qui sont encourus par le Secrétariat.

Ci-après les traitements de données menés à bien en 1985 par le Secrétariat:

TRAVAUX DE ROUTINE

- a) Mise à jour de toutes les bases de données (Tâche I, Tâche II, etc.).
- b) Entrée des données et traitement des statistiques de l'échantillonnage au port.
- c) Répartition des données de prise Tâche I en zones principales (et éventuellement par espèces) en utilisant les données de prise et effort et de taille de la Tâche II.
- d) Diffusion des tableaux du Bulletin statistique.
- e) Traitement des données de la Tâche II reçues récemment (Recueil de données, Vols. 25 et 26).
- f) Préparation des tableaux de prise par espèces pour les réunions du SCRS et les rapports qui en découlent (1984 et 1985).
- g) Mise à jour des fichiers de marquage et diffusion d'une récapitulation des retours de marque annuels.
- h) Elaboration et distribution de bandes magnétiques, sur demande des pays membres.

TRAITEMENT SPECIAL (Voir points I et III)

- i) Traitement des données thon rouge pour le Groupe de travail sur le thon rouge (une partie de la mise à jour a été effectuée en collaboration avec le NMFS, "South-east Fisheries Center", Miami, sur leur ordinateur).
- j) Traitement des données sur le terrain provenant des flottilles basées au Vénézuéla afin de fournir les données de prise et effort de la Tâche I, Tâche II (1982 à 1985).
- k) Comparaison des prises de thonidés entre la base de données ICCAT et celle de la FAO.

III. Tâches spéciales confiées au Secrétariat

1. Mise à jour et traitement de données pour le Groupe de travail sur le thon rouge

En juin 1985, le Secrétariat a examiné de façon critique la base de données de prise par taille (jusqu'en 1982) qui avait été utilisée à la réunion de 1984 (Dartmouth). Toutes les données ont été mises à jour, reformatées et diffusées aux scientifiques intéressés fin juillet 1985. Le SCRS/85/20 en donne les détails.

A cause du retard dans la transmission des données biologiques de certaines admi-

nistrations nationales, les prises par taille de 1983 n'ont pas pu être complétées pour l'Atlantique ouest et seulement en partie pour l'Atlantique est.

2. Amélioration des statistiques du Vénézuéla

Voir Chapitre I de ce rapport.

3. Echantillonnage au port pour les flottilles de surface

Voir Chapitre I de ce rapport.

4. Comparaison des données thonnières entre les bases de l'ICCAT et de la FAO

Une étude comparative a été effectuée entre les bases de données ICCAT et celles de la FAO. Il s'avère que les divergences entre les deux bases sont très significatives. Le changement d'une de ces bases affectera plusieurs des autres organismes (NAFO, CIEM, etc.). Ce problème a fait l'objet de longs débats lors de la Réunion ad hoc inter-organismes du CWP (Groupe de travail de coordination des statistiques des pêches de l'Atlantique) qui s'est tenue à Londres les 5 et 6 octobre 1985. Cette question est traitée en détails dans le document SCRS/85/14.

5. Proposition pour des Journées d'étude de coordination sur les thonidés

Le Secrétaire exécutif adjoint a suggéré qu'une réunion spéciale ait lieu entre des organismes inter-régionaux et des scientifiques nationaux du monde entier qui travaillent sur la recherche des thonidés pour traiter à l'échelle mondiale les problèmes statistiques qui leur sont communs. Pour de plus amples détails, voir le document SCRS/85/14.

6. Travaux biostatistiques

Le biostatisticien a collaboré avec des chercheurs français et espagnols dans un projet visant à recueillir des statistiques de prise et effort des pêcheries de l'Atlantique tropical est durant la période allant des années cinquante au début des années soixante. Ces données seront incorporées dans la base de données de l'ICCAT une fois examinées par le SCRS.

L'Index du Recueil de documents scientifiques, Volumes I-XXI, 1973-84, a été révisé, complété et tiré comme publication séparée. L'index par auteur, espèce, sujet, zones et numéros de documents de réunion ont été incorporés. Cet index est disponible également sous forme informatisée.

Des études spécialisées sur la base de données de l'ICCAT se poursuivent. Une analyse de l'échantillonnage des prises et effort de la plupart des pêcheries et des pays de

la base Tâche II a été menée à bien (SCRS/85/15). Des estimations ont été faites sur la quantité de données insuffisantes de diverses pêcheries, et de déclarations erronées sur les espèces. Des mesures à prendre pour améliorer ces données ont été suggérées.

Le contenu historique et actuel de plusieurs publications a été étudié par M. J. Wise et il a exposé ses points de vue personnels pour le contrôle du volume dans le document SCRS/85/17.

Un examen permettant de suivre des procédures adéquates pour la stratification et la mensuration de l'échantillonnage des pêcheries de thonidés de l'Atlantique a été mené à bien en suivant le système "Aquatic Sciences and Fisheries Information System" (SCRS/85/18).

IV. Programme futur sur la base de données

1. Réorganisation des bases de données de prise et effort et de taille de la Tâche II

Il est nécessaire que le Secrétariat fasse un "épurement" des bases de données. Les détails étaient donnés dans le dernier rapport du Secrétariat. La base a été reformatée et un programme de vérification des données a été élaboré. Le Secrétariat a décidé de mener à bien cette tâche une fois que la Commission aura pris une décision sur le futur système d'ordinateur de l'ICCAT, étant donné qu'à ce moment là nous serons obligés de reformater l'ensemble de la base de données.

2. Réorganisation des données de marquage dans la base de données

Ce programme, tel qu'il avait été décrit dans le rapport du Secrétariat de 1984, a été retardé en partie à cause des raisons exposées au point IV-1.

V. Publications et dissémination de l'information

<i>Publication</i>	<i>Paru en</i>	<i>Contenu</i>
a) Estimations précoces	mai 1985 Oct. 1985	Estimations prises 1984 Estimations premier semestre 1985
b) Bulletin statistique		
Vol. 14 (définitif)	Fév. 1985	Prises définitives 1983
Vol. 15 (provisoire)	Oct. 1985	Prises provisoires 1984

c) Recueil de données		
Vol. 25	Mars 1985	Données transmises en Oct. 1984 Fév. 1985
Vol. 26	En cours	Données transmises en Mars- Août 1985
d) Recueil de documents scientifiques		
Vol. XXII	Fév. 1985	Rapport de la réunion du Groupe de travail sur le thon rouge
Vol. XXIII (1 & 2)	Mars 1985	Rapport "A" SCRS 1984 et do- cuments présentés à la réunion
e) Séries statistiques		
Vol. 13	Sept. 1985	Récapitulation de l'échantillon- nage de 1984

CHAPITRE II

Comptes Rendus de Réunions

COMPTES RENDUS DE LA NEUVIEME REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

Palma de Majorque, Espagne
13-19 novembre 1985

SOMMAIRE

Comptes rendus des Séances plénières

- Annexe 1 – Ordre du jour
- Annexe 2 – Liste des participants
- Annexe 3 – Liste des documents
- Annexe 4 – Discours d'ouverture de M. M. Oliver Massuti, Secrétaire général des Pêches maritimes d'Espagne
- Annexe 5 – Discours d'ouverture de M. G. Cañellas Fons, Président de la Communauté autonome des îles Baléares
- Annexe 6 – Discours d'ouverture de M. C.J. Blondin, Président de la Commission
- Annexe 7 – Rapports des Sous-Commissions 1-4
- Annexe 8 – Rapport du Comité d'Infractions
- Annexe 9 – Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
- Annexe 10 – Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Première Séance Plénière – Ouverture

13 novembre 1985

Point 1 - OUVERTURE

1.1 La Neuvième Réunion ordinaire de la Commission s'est tenue à Palma de Majorque, Espagne, à l'Hôtel De Mar Sol, sous la présidence de M. C.J. Blondin (Etats-Unis). Mr. Blondin a présenté les autorités des Baléares qui siégeaient à ses côtés à la présidence: M. G. Cañellas Fons, Président de la Communauté autonome; M. J. Simarro Marqués, Conseiller pour l'Agriculture et la Pêche de la Communauté autonome; M. J. Alberti Picornell, Président du Conseil insulaire de Majorque; M. G. Molíns Saenz Diez, Commandant Naval de Majorque; Mme P. García Doñoro, Sous-Directeur général des Pêches maritimes pour les Relations internationales, et M. B. Simonet, Délégué du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation de la Communauté autonome.

1.2 M. Blondin présenta ensuite les responsables de la Commission qui se trouvaient également à ses côtés.

1.3 En l'absence, pour raisons de santé, de M. M. Oliver Massuti, Secrétaire général des Pêches d'Espagne, le Sous-Directeur général des Pêches maritimes pour les Relations internationales prononça en son nom le discours d'ouverture. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs, elle fit remarquer que l'ICCAT est un organisme international à part, qui réunit de nombreux experts dont le travail sans relâche en fait un modèle pour d'autres organismes de pêche. Elle insista sur la nécessité pour les pays membres de remplir leur obligations envers l'ICCAT, et de maintenir une collaboration toujours plus étroite. Le discours du Secrétaire général figure ci-joint en tant qu'Annexe 4.

1.4 Le président de la Communauté autonome des îles Baléares, M. G. Cañellas, souhaita aux participants la bienvenue à l'île de Majorque. Il fit remarquer que l'espadon revêt aux Baléares une importance croissante, et encouragea la Commission à poursuivre ses évaluations du stock de cette espèce. Le discours de M. Cañellas est joint en tant qu'Annexe 5.

1.5 Après une brève interruption, le président annonça officiellement l'ouverture des débats. Il remercia le gouvernement espagnol de son invitation et souhaita la bienvenue à tous les délégués et observateurs. Il signala que la Commission regroupe actuellement vingt-deux pays, et que les observateurs sont également de plus en plus nombreux, ce qui révèle l'intérêt à l'échelle mondiale pour les travaux de l'ICCAT.

1.6 M. Blondin fit remarquer que les efforts du SCRS pour atteindre des objectifs plus précis exigent des moyens plus sophistiqués de recherche pour lui permettre de formuler des avis quantitatifs. Ceci peut parfois imposer des contraintes à l'esprit de collaboration, aussi le président a-t-il prié les participants de conserver une attitude positive et de collaborer à la poursuite des buts communs.

1.7 Il signala également que, bien que les réalisations de l'ICCAT soient déjà nombreuses, il reste nombre de domaines qui requièrent une recherche plus poussée. Il se déclara néanmoins certain de ce que la Commission saura répondre au défi si elle peut compter sur un plus ferme appui de la part de tous les pays membres. Le discours de M. Blondin figure en tant qu'Appendice 6.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, ORGANISATION DE LA REUNION ET CREATION D'ORGANES SUBSIDIAIRES

2.1 Les délégations des pays membres se sont présentées (la liste des participants est jointe en tant qu'Annexe 2).

2.2 La Commission a révisé l'ordre du jour provisoire diffusé 90 jours avant la réunion. Le délégué de la France pria la Commission de considérer sous la rubrique "Autres questions" l'état des procédures d'approbation du protocole amendant la Convention pour lui permettre l'adhésion de la Communauté économique européenne (CEE), ainsi qu'un bref rapport sur la réunion de l'IOFC où le délégué de la France représentait l'ICCAT. L'ordre du jour a été adopté avec ces précisions.

2.3 Il a été décidé que les points 4-14, 23 et 25-27 de l'ordre du jour seraient référés au Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD). Les points 21 et 24 ont été référés au Comité d'Infractions. La liste des documents présentés à la Commission figure à l'Annexe 3.

Point 3 - ADMISSION D'OBSERVATEURS

3.1 Les observateurs (qui représentaient plusieurs pays et organismes) ont tous été admis et accueillis (voir liste des participants en Annexe 2). Le représentant de la Communauté économique européenne (CEE) reprit la demande de la délégation française de ce que soit abordée la question de la ratification du protocole qui permettrait l'accès de la CEE à la Commission.

Point 15 - RAPPORT DE LA QUATRIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

15.1 Le Secrétaire exécutif se référa brièvement à la Quatrième Réunion extraordinaire de la Commission, tenue à Las Palmas, îles Canaries, au mois de novembre 1984. Le rapport de cette réunion figure dans le Rapport biennal 1984-85 1^{er} partie, qui est à la disposition de la Commission.

Deuxième Séance Plénière

14 novembre 1985

Point 17 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

17.1 M. J.S. Beckett (Canada), président du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) présenta le rapport du comité, dont il récapitula les conclusions scientifiques.

17.2 Il signala que les scientifiques avaient beaucoup travaillé en 1985. Un groupe de travail s'est réuni pour évaluer les conditions du stock de thon rouge, et un plan a été dressé pour l'étude des processus dynamiques de réaction des stocks d'albacore à la récente réduction de l'effort dans l'Atlantique tropical oriental.

17.3 Les résultats des délibérations scientifiques qui ont eu lieu pendant les sessions du SCRS, avant la réunion de la Commission, concernant les modifications du mode de pêche, la structure des populations, l'évaluation des stocks et les répercussions des réglementations actuelles ont été récapitulés, et figurent au chapitre 8 du rapport du SCRS, qui reprend également diverses recommandations du comité à la Commission.

17.4 Le président du SCRS fit également part d'autres débats scientifiques sur des sujets tels que la publication du volume sur les résultats du Programme listao, diverses activités de statistique et d'échantillonnage, la collaboration internationale sur l'amélioration des statistiques thonières, l'attention que les scientifiques doivent tout spécialement prêter en 1986 à la recherche sur le thon obèse, la refonte des normes de publication des volumes statistiques et scientifiques, l'organisation future du SCRS, et la possibilité d'accroître la bibliothèque du siège de l'ICCAT.

17.5 Trois projets du SCRS présentés par le président du comité requièrent un financement spécial à charge du budget de la Commission. Il s'agit de:

- (1) L'acquisition d'un nouveau système d'informatique pour le Secrétariat,
- (2) Le programme d'Année albacore, qui est destiné à assurer le suivi de la dynamique de réaction de l'espèce à la réduction de l'effort, et
- (3) L'analyse des micro-éléments de pièces osseuses de thons rouges déjà échantillonnés dans le cadre des études en cours.

Le président nota que l'acquisition d'un nouveau système d'informatique était absolument prioritaire.

17.6 Le président nota également que le comité avait recommandé que les rapports nationaux fassent mention des réglementations nationales portant sur les facteurs économiques et sociaux susceptibles d'avoir un impact sur l'évaluation des stocks du fait de leur influence sur les modes de pêche.

17.7 Enfin, le président du SCRS mentionna qu'il avait été réélu pour un troisième mandat, ce qu'il n'a accepté que pour un an afin de ne pas créer de précédent.

17.8 La Commission félicita le président du SCRS pour la qualité des travaux menés sous sa direction et pour les grands progrès réalisés dans le domaine de la recherche. La Commission a approuvé le rapport du SCRS, ainsi que diverses recommandations qui y sont formulées. Ce rapport est joint en tant qu'Annexe 10.

Troisième Séance Plénière

18 novembre 1985

Point 18 - RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS 1-4

18.1 Le président de chacune des sous-commissions, Dr. L. Koffi (Côte d'Ivoire) pour la Sous-Commission 1, Capt. J.G. Boavida (Portugal) pour la Sous-Commission 2, M. K. Shima (Japon) pour la Sous-Commission 3 et M. Y.A. Vialov (URSS) pour la Sous-Commission 4, en présentèrent le rapport à la Commission en soulignant les recommandations qui y étaient formulées.

18.2 La Commission fit observer que la Sous-Commission 1 ne proposait aucune modification des réglementations actuelles de taille portant sur l'albacore et le thon obèse. La Sous-Commission 2 proposa que les mesures actuelles de gestion du thon rouge prises pour 1985 soient maintenues en 1986 pour les stocks ouest-atlantiques, et que les réglementations concernant l'Atlantique est demeurent inchangées. La Commission nota que la Sous-Commission 4 ne proposait aucune modification de la réglementation actuelle de taille du thon obèse. La Commission souscrit à toutes les recommandations formulées par les sous-commissions concernant les mesures de gestion et la recherche.

18.3 Le président de la Commission pria le délégué de Cuba d'exprimer son opinion au sujet de la teneur de la recommandation relative au thon rouge dans l'Atlantique ouest pour 1986. Le délégué de Cuba fit savoir qu'à l'heure actuelle son pays ne dirige pas d'effort de pêche vers le thon rouge, bien qu'il l'ait capturé comme espèce-cible vers le début des années soixante-dix, ce qu'il a cessé de faire vu les faibles rendements obtenus. Il souligna également la grande importance que son pays accordait à cette espèce, en précisant enfin qu'il n'avait aucune objection à formuler sur les points de la recommandation adoptée pour 1986.

18.4 Le président de la Commission, tout en faisant remarquer que trois pays seulement exploitaient les stocks de thon rouge du sud, à savoir le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et qu'ils avaient adopté quelques mesures de conservation pour cette espèce, suggéra que la Commission envisage d'inviter l'Australie et la Nouvelle-Zélande à assister comme observateurs à ses réunions.

18.5 La Commission a approuvé les rapports avec les diverses recommandations qui y figuraient. Les rapports des sous-commissions sont joints en tant qu'Annexe 7.

Point 19 - RAPPORT DU COMITE D'INFRACTIONS

19.1 M. B. Garcia Moreno (Cuba), président du Comité d'Infractions, présenta à la Commission le rapport du comité. Ce rapport a été adopté, ainsi que toutes les recommandations qui y étaient énoncées, et figure ci-joint en tant qu'Annexe 8.

Quatrième Séance Plénière

19 novembre 1985

La version définitive des rapports des Sous-Commissions 1 à 4, qui avaient été présentés, commentés et approuvés au point 18 de l'ordre du jour, fut mise à la disposition de la Commission qui l'adopta officiellement (Annexe 7).

Point 16 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)

16.1 Le rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) fut présenté par Mme B. Keith Rothschild (Etats-Unis) qui présidait les débats en l'absence du président du comité, M. J.J. Chao (Espagne).

16.2 Le délégué du Japon, faisant remarquer que les fonds disponibles dans le Fonds de roulement vont se trouver ramenés à un niveau qui pourrait entraver les activités de la Commission, exprima de sérieuses inquiétudes au sujet de la situation financière de la Commission. Il demanda avec insistance au Secrétaire exécutif, au président de la Commission et à tous les délégués de prendre toutes les mesures possibles pour que les contributions en instance soient versées.

16.3 Le délégué du Canada exprima également ses inquiétudes quant aux problèmes financiers prévisibles auxquels la Commission devra faire face d'ici deux ans si elle affecte au budget une somme importante en provenance du Fonds de roulement. Il souligna que la seule solution était le règlement des contributions en instance.

16.4 Le président fit part à la Commission de ses efforts (à titre personnel et par la voie diplomatique) pour encourager les pays qui ont des contributions en instance de règlement à les verser, et nota que ses démarches avaient donné quelques résultats positifs. Il conseilla la prudence en ce qui concerne les dépenses et le financement de programmes.

16.5 Le délégué de l'URSS reprit les opinions exprimées par le Japon, le Canada et le président. Le délégué de l'Espagne exprima le souhait que les études de micro-éléments soient prises en considération à la réunion de 1986 en vue d'un éventuel financement.

16.6 La Commission, constatant la teneur de ces commentaires, approuva le rapport du STACFAD en faisant siennes ses recommandations (y compris le budget pour 1986-87). Le rapport approuvé est joint en tant qu'Annexe 9. La Commission tint à remercier le président de son tact pour traiter de ces questions délicates.

16.7 La Commission nota que les points suivants de l'ordre du jour, qui avaient été référés au STACFAD, avaient été étudiés et traités par le comité, et reprit toutes les recommandations les concernant.

Point 4 - Membres des sous-commissions

Point 5 - Rapport administratif

Point 6 - Relations avec d'autres organismes

Point 7 - Publications de la Commission

Point 8 - Révision des statuts du personnel

Point 9 - Rapport du Commissaire aux Comptes - 1984

Point 10 - Situation financière du Budget ordinaire - 1985

Point 11 - Examen du Fonds de roulement

Point 12 - Situation financière du Programme listao

Point 13 - Budget ordinaire pour la période biennale 1986-87

Point 14 - Contributions des pays membres au budget ordinaire 1986-87

Point 23 - Autres activités de recherche et de statistique

Point 25 - Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ou réunion extraordinaire de la Commission

Point 27 - Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission

Point 20 - RAPPORT DES ORGANES SUBSIDIAIRES DESIGNES PAR LA COMMISSION POUR LA DUREE DE LA REUNION

20.1 Aucun organe subsidiaire n'a été créé par la Commission pendant la réunion.

Point 21 - SITUATION DES REGLEMENTATIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION CONCERNANT ALBACORE, THON ROUGE ET THON OBESE

21.1 La Commission constata que ce sujet avait été traité en détail par le Comité d'Infractions (voir Annexe 8).

Point 22 - AUTRES REGLEMENTATIONS EVENTUELLES A CONSIDERER

22.1 Les recommandations portant sur la gestion des thonidés ayant été traitées par les Sous-Commissions 1 à 4 (voir Annexe 7), il n'y eut aucun autre débat sur ce sujet.

Point 24 - INSPECTION AU PORT

24.1 La Commission a noté que ce sujet avait été traité par le Comité d'Infractions (voir Annexe 8).

Point 25 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL OU REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

25.1 Prenant note du fait que le STACFAD avait proposé qu'en 1986 se tienne une réunion extraordinaire de la Commission pour traiter des questions financières et réviser le budget de 1987, la Commission décida de tenir en 1986 sa Cinquième Réunion extraordinaire. Ceci répondra également à la nécessité d'examiner l'état des stocks de thon rouge en vue de considérer d'autres mesures de gestion pour cette espèce.

25.2 Les dates proposées pour la réunion de 1986 sont du 12 au 18 novembre. Cette réunion aura lieu en principe à Madrid, mais le Secrétaire exécutif peut envisager d'autres alternatives, sous réserve toutefois de ce que les coûts n'excèdent pas les prévisions budgétaires établies à cet effet.

Point 26 - THEMES A TRAITER PAR LE CONSEIL A SA PROCHAINE REUNION

26.1 Ce point n'a pas été traité, vu qu'il n'y aura pas de réunion du Conseil en 1986.

Point 27 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

27.1 L'examen de ce point a été remis jusqu'à la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission.

Point 28 - AUTRES QUESTIONS

28.1 La situation de la procédure de ratification du protocole à la Convention ICCAT en vue de permettre l'accès de la Communauté économique européenne (CEE) à la Commission a été abordée dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Le délégué de la France nota que sept pays avaient ratifié le protocole, et constaté que la ratification de quelques pays peut se trouver retardée du fait de complexités administratives. Il a prié les délégations de prendre des mesures pour accélérer le processus dans le cas de leur pays.

28.2 L'observateur de la CEE remercia les délégués de leurs efforts pour ratifier le protocole, et pria les pays qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir lui indiquer l'état des démarches prises actuellement à cet égard. L'Espagne, le Portugal, Cuba et les Etats-Unis firent savoir que les procédures légales sont en cours, que les retards ne sont dus qu'aux processus administratifs, et que les délégués ont pris les mesures nécessaires pour accélérer la ratification.

28.3 Le délégué de la France a prié le Secrétaire exécutif de diffuser de nouveau un rappel aux pays qui n'ont pas encore ratifié le protocole, ce que le Secrétaire exécutif s'engagea à faire, ainsi que par l'intermédiaire du service juridique de la FAO, dépositaire de la Convention ICCAT.

28.4 M. B. Labrousse (France) fit part des résultats de la conférence générale du Comité des Pêches de l'océan Indien (IOFC) tenue en juillet 1985 à Bangkok, Thaïlande, et à laquelle il représentait l'ICCAT. Il y avait exposé le cas modèle de l'ICCAT dans le sein de laquelle les pays côtiers en développement collaborent avec les pays développés dans les domaines de l'halieutique et de la gestion des espèces. Quelques inquiétudes y ont également été exprimées quant au type d'organe de gestion qui convient le mieux à l'océan Indien. La première réunion sur les thonidés aura lieu à Colombo, au Sri Lanka, en novembre-décembre 1985, et M. Labrousse, au nom de l'IOFC, invita tous les membres de l'ICCAT à assister à cette réunion.

Point 29 - ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION

29.1 M. S. Makiadi (Angola), Premier Vice-Président, dirigeait les délibérations sur ce point de l'ordre du jour. Le délégué de la France proposa que M. C.J. Blondin, dont les deux mandats comme président du STACFAD, puis un premier mandat comme président de la Commission, ont permis d'apprécier l'excellente direction, soit réélu pour un autre mandat à la présidence de la Commission. Cette proposition fut reprise par la Côte d'Ivoire et appuyée à l'unanimité par tous les pays présents. M. Blondin est donc réélu président de la Commission pour le prochain mandat.

29.2 M. Makiadi félicita M. Blondin de sa réélection à la présidence pour un deuxième mandat, en lui exprimant sa confiance de ce que son excellente direction et sa contribution à l'ICCAT à l'avenir se poursuivraient comme par le passé.

29.3 M. Blondin, en acceptant son mandat de président, remercia les membres de leur confiance et ajouta qu'il estimait que c'était pour lui un grand honneur d'être réélu en ce moment où la Commission doit faire face à une étape difficile.

Point 30 - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMISSION

30.1 Les Etats-Unis proposèrent que M. S. Makiadi (Angola) soit réélu Premier Vice-Président de la Commission. Cette proposition fut reprise par la Côte d'Ivoire et appuyée par tous les pays présents. M. Makiadi fut donc réélu à l'unanimité. Il remercia les pays membres de leur appui en insistant sur l'importance de la collaboration entre les pays.

30.2 La Côte d'Ivoire proposa que le M. J.G. Boavida (Portugal) soit réélu Second Vice-Président de la Commission. Cette proposition fut reprise par l'Espagne et appuyée par tous les membres présents. M. Boavida exprima sa gratitude pour l'appui des pays membres.

Point 32 - ADOPTION DU RAPPORT

32.1 Les comptes rendus des trois premières séances plénières furent adoptés avec quelques modifications minimales. La Commission décida d'approuver ceux de la quatrième séance plénière par correspondance dès que possible après la réunion.

Point 33 - CLOTURE

33.1 Le Secrétaire exécutif remercia les pays membres, le président de la Commission et les présidents des comités de leur collaboration. Il mentionna les difficultés financières auxquelles la Commission devra peut-être faire face d'ici peu, en se référant à l'abrupte réduction du Fonds de roulement, et sollicita la collaboration des délégués pour le règlement des contributions en instance.

33.2 Le président de la Commission tint à mentionner en termes chaleureux l'appréciable contribution et l'active participation de M. Labrousse au cours de ces dernières années. Il exprima le souhait de ce qu'il puisse continuer à participer à la Commission après sa retraite en 1986, et lui adressa ses meilleurs vœux. M. Labrousse le remercia de ses aimables paroles, et déclara qu'il ferait tout son possible pour collaborer avec l'ICCAT à l'avenir.

33.3 M. Labrousse tint à féliciter le personnel du Secrétariat pour son efficacité pendant les réunions et tout au long de l'année, et remercia les interprètes et toutes les autres personnes qui avaient contribué au succès de la réunion.

33.4 Les débats ont été levés.

ORDRE DU JOUR

Organisation de la réunion

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour, organisation de la réunion et création d'organes subsidiaires
3. Admission d'observateurs

Administration

4. Membres des sous-commissions
5. Rapport administratif
6. Relations avec d'autres organismes
7. Publications de la Commission
8. Révision des statuts du personnel

Finances

9. Rapport du Commissaire aux Comptes - 1984
10. Situation financière du Budget ordinaire - 1985
11. Examen du Fonds de Roulement
12. Situation financière du Programme listao
13. Budget ordinaire pour la période biennale 1986-87
14. Contributions des pays membres au budget ordinaire 1986-87

Rapports présentés à la Commission

15. Rapport de la Quatrième Réunion extraordinaire de la Commission
16. Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
17. Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)
18. Rapports des Sous-Commissions 1-4
19. Rapport du Comité d'Infractions
20. Rapport des organes subsidiaires désignés par la Commission pour la durée de la réunion

Mesures de conservation des stocks

21. Situation des réglementations adoptées par la Commission concernant albacore, thon rouge et thon obèse
22. Autres réglementations éventuelles à considérer
23. Autres activités de recherche et de statistique
24. Inspection au port

Divers

25. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ou réunion extraordinaire de la Commission
26. Thèmes à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion
27. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
28. Autres questions
29. Election du président de la Commission
30. Election des vice-présidents de la Commission
31. Election des membres du Conseil
32. Adoption du rapport

Cloture

33. Clôture

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays membres

ANGOLA

MAKIADI, S. **
Bureau des Echanges Internationaux
Ministério das Pescas
cx. postal 83
Luanda
(Chef de délégation)

JUNIOR, A.H. **
Chefe de Departamento de Pesca
Artesanal
Ministério das Pescas
cx. postal 83
Luanda

PEREIRA GONCALVES, B. **
Chefe de Departamento de Estaleiro e
Portos de Pescas
Ministério das Pescas
cx Postal 83
Luanda

TALANGA, M. **
Technicien Supérieur
Ministério das Pescas
cx Postal 83
Luanda

CANADA

CORMIER, A. **
Director of Resource Allocation
Dept. of Fisheries & Oceans
P.O. Box 5030
Moncton, New Brunswick E1C 9B6
(Chef de délégation)

ALLEN, C.J. **
Pacific Rim Division
International Directorate
Dept. of Fisheries & Oceans
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6

BECKETT, J.S.
Fisheries Research Directorate
Dept. of Fisheries & Oceans
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1P 5R1

BRUCE, A. **
Souris R.R. 2
Prince Edward Island

*A assisté au SCRS mais non à la réunion de la Commission.

**A assisté à la réunion de la Commission mais non au SCRS.

CLAY, D. *

Marine Fisheries Division
Dept. of Fisheries & Oceans
P.O. Box 5030
Moncton, New Brunswick E1C 9B6

JOURNEAUX, H. **

Port Daniel
Comté Bonaventure
Québec, G0C 2N0

MAGUIRE, J.J.

Fisheries' Research Branch
Dept. of Fisheries & Oceans
P.O. Box 15500
Québec, G1K 7Y7

CAP-VERT

SANTA RITA VIEIRA, H.

Direcção de Biologia Marítima
B.P. 30
Praia

CUBA

GARCIA MORENO, B. **

Especialista Recursos Pesqueros
Dirección Relaciones Internacionales
Ministerio de la Industria Pesquera
Ensenada de Potes y Atarés
Luyanó, La Habana
(Chef de délégation)

DELGADO VALDES, A.M. **

Ministerio de la Industria Pesquera
Oficios 452
La Habana

FRANCE

LABROUSSE, B. **

Sous-Directeur des Relations
Internationales
Direction des Pêches Maritimes et des
Cultures Marines
3, place de Fontenoy
75007 - Paris
(Chef de délégation)

ARANAZ, R. **

Syndicat des Marins Pêcheurs
Quai P. Ellissalt
64500 - Ciboure - St. Jean de Luz

CARREND, R. **

25 rue Lesly
Frontignan
Sète

CUEFF, J.C. **

Secrétaire du Comité interprofessionnel
du Thon
11, rue Anatole de la Forge
75017 - Paris

DION, M. **

Secrétaire général
Syndicat national des Armateurs de
Thoniers congélateurs
Criée, Porte Est, bureau n^o 10
B.P. 127
29181 - Concarneau

ELISSALT, A. **

Président du Comité interprofessionnel du
Thon tropical de Pêche fraîche
Promenade Chaliapine
64500 - St. Jean de Luz

FONTENEAU, A. (Dr.)

Centre de Recherches Océanographiques
B.P. 2241
Dakar (Sénégal)

GAERTNER, D.*
ORSTOM
Apd. 939
Porlamar 6301 (Nueva Esparta)
(Vénézuéla)

L'HELGOUALCH, Y. **
Président du Comité du Thon Blanc
Criée, Porte Est, bureau n° 8
29181 - Concarneau

LIORZOU, B.
IFREMER
1, rue Jean Vilar
34200 - Sète

OLASCUAGA, G. **
Coopérative Maritime Hegakoa
rue Jean Poulou
64500 - Ciboure

PARRES, A. (Dr.) **
Délégué général de l'Union des Armateurs
à la Pêche de France
59, rue des Mathurins
75008 - Paris

SOISSON, P. *
Union des Armateurs à la Pêche de France
59, rue des Mathurins
75008 - Paris

GHANA

KWEI, E.A. (Dr.)
Starkist International
P.O. Box 40
Tema

COTE D'IVOIRE

KOFFI, L. (Dr.) **
Directeur des Pêches
B.P. V-19
Abidjan
(Chef de délégation)

AMON KOTHAS, J.B. (Dr.)
Centre de Recherches Océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

BARD, F.X. (Dr.) *
Centre de Recherches Océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

JAPON

SHIMA, K.
Counselor
Fisheries Agency of Japan
Oceanic Fisheries Department
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo
(Chef de délégation)

HARADA, T.
Chief, International Division
Federation of Japan Tuna Fisheries
Co-operative Association
22, 3-2 Kundankita, Chiyoda-ku
Tokyo

KAWAI, H. **
Assistant Director
Fishery Division
Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs
Tokyo

KUME, S.
Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency of Japan
5-7-1 Orido
Shimizu 424, Shizuoka Pref.

NAGAI, T.
Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency of Japan
5-7-1 Orido
Shimizu 424, Shizuoka Pref.

OHASHI, T. **

Fisheries Agency of Japan
 Oceanic Fisheries Department
 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo

SHIMURA, S. **

Executive Director
 Federation of Japan Tuna Fisheries
 Cooperative Association
 2-3-22 Kundankita, Chiyoda-ku
 Tokyo

TAKAGI, Y.

Special Adviser, Planning & Development
 Department
 Overseas Fishery Cooperation Foundation
 Akasaka Twin Tower
 17-22, Akasaka-2
 Minato-ku, Tokyo

YONEMORI, T. (Dr.)

Director
 Pelagic Resources Division
 Far Seas Fisheries Research Lab.
 5-7-1 Orido
 Shimizu 424, Shizuoka Pref.

CAMPEN, S.J. **

Consultant
 Federation of Japan Tuna Fisheries
 Cooperative Association
 2512 Ambergate Place
 McLean, Virginia 22102

COREE

KIM, Y.S. **

Director
 Resources Division
 Ministry of Foreign Affairs
 Seoul
 (Chef de délégation)

HAM, B.L. **

Chairman
 Samsung Ind. Co., Ltd.
 Yeong Dong
 P.O. Box 1300
 Seoul

KIM, M.J. **

Assistant Director
 Fisheries Promotion Bureau
 National Fisheries Administration
 Seoul

LEE, J.U. (Dr.)

National Fisheries
 Research and Development Agency
 2-16 Namhang-Dong
 Yeongdo-Gu
 Pusan 606

PARK, C.G.

Fishery Attaché
 Consulate General of the Republic of
 Korea
 Luis Doreste Silva, 60
 Las Palmas de Gran Canaria (Espagne)

PORTUGAL

LIMA RIBEIRO, A. **

Secretário Regional de Agricultura e
 Pescas
 Governo Regional dos Açores
 Rua Consul Dabney
 9900 - Horta, Faial, Açores
 (Chef de délégation)

BOAVIDA, J.G. **

Counselor
 Direcção Geral das Pescas
 Praça Duque da Terceira, 24
 1200 - Lisboa

CARVALHO, D. *

Laboratório de Investigação das Pescas
 Rua da Mouraria, 31
 9000 - Funchal, Madeira

CARVALHEIRA, L. **

Consultor
Secretaria Regional de Agricultura e Pescas
Governo Regional dos Açores
Rua Capitão Ramires, 22 - 1^o Esq.
1000 - Lisboa

FERREIRA DE GOUVEIA, L. *

Laboratório de Investigação das Pescas
Rua da Mouraria, 31
9000 - Funchal, Madeira

LEAL PEREIRA, E.M. **

Director Regional das Pescas
Rua Consul Dabney
9900 - Horta, Faial, Açores

MONTEIRO, E. **

Sub-Director Geral das Pescas
Direcção Geral das Pescas
Av. 24 de Julho, 80
1200 - Lisboa

ORNELAS, J.A. **

Director Regional das Pescas
C.P. 747
9009 Codex Funchal, Madeira

PEREIRA, J. *

Universidade dos Açores
Departamento de Oceanografia e Pescas
9900 - Horta, Açores

QUARESMA, O.G. **

Consejero Governo Regional Açores
Secretaria Regional de Agricultura e Pescas
Rua Dos Mercadores, 19
9500 - Ponta Delgada
Sao Miguel - Açores

SENEGAL

KANE, D.Y.

Directeur adjoint des Pêches
B.P. 289
Dakar
(Chef de délégation)

CAYRE, P. (Dr.) *

Centre de Recherches Océanographiques
B.P. 2241
Dakar

DIOUF, T. *

Centre de Recherches Océanographiques
B.P. 2241
Dakar

AFRIQUE DU SUD

STANDER, G.H.

Director
Sea Fisheries Institute
Private Bag X2
Rogge Bay 8012
(Chef de délégation)

CREWE-BROWN, L.

South African Embassy
Claudio Coello, 91
28006 - Madrid (Espagne)

ESPAGNE

DOÑORO, P. **

Secretaria General de Pesca Marítima
Subdirectora de Relaciones
Internacionales
Ortega y Gasset, 57
28006 - Madrid
(Chef de délégation)

ALOT, D.E. *

Instituto Español de Oceanografía
Apartado 285
Fuengirola, Málaga

ARIZ TELLERIA, J. *

Instituto Español de Oceanografía
Centro Costero de Canarias
Apartado 1373
Santa Cruz de Tenerife

PARTICIPANTS

CAMIÑAS, J.A. *
 Instituto Español de Oceanografía
 Apartado 285
 Fuengirola, Málaga

CAVESTANY, R. **
 Consejero de Agricultura y Pesca
 Embajada de España
 Washington, D.C. (Etats-Unis)

CONDE DE SARO, R. **
 Director de Asuntos Generales Económicos
 Ministerio de Asuntos Exteriores
 Plaza de la Provincia, 1
 28014 - Madrid

CORT, J.L. *
 Laboratorio Oceanográfico
 Instituto Español de Oceanografía
 Apartado 240
 Santander

DELGADO DE MOLINA ACEVEDO, A. *
 Instituto Español de Oceanografía
 Centro Costero de Canarias
 Apartado 1373
 Santa Cruz de Tenerife

GONZALEZ-GARCES, A.
 Instituto Español de Oceanografía
 Apartado 130
 15080 - La Coruña

IGLESIAS MARTINEZ, S. *
 Instituto Español de Oceanografía
 Orillanar 47
 Vigo

MATEOS MATEOS, J.A. **
 Jefe Sección
 Relaciones Interministeriales
 Ministerio de Economía y Hacienda
 Alcalá, 5
 28014 - Madrid

MEJUTO, J. *
 Instituto Español de Oceanografía
 Apartado 130
 15080 - La Coruña

ORTIZ DE ZARATE VIDAL, V. *
 Instituto Español de Oceanografía
 Apartado 240
 Santander

RAMOS, A. *
 Instituto Español de Oceanografía
 Apartado 285
 Fuengirola, Málaga

SALAS ORTUETA, E. **
 Subdirector General de Ordenación
 Marítimo-Pesquera y Cofradías de
 Pescadores
 Secretaria General de Pesca Marítima
 José Ortega y Gasset, 57
 28006 - Madrid

SANTOS GUERRA, A. *
 Instituto Español de Oceanografía
 Centro Costero de Canarias
 Apartado 1373
 Santa Cruz de Tenerife

ETATS-UNIS

BLONDIN, C.J. **
 Deputy Assistant Administrator(F/M)
 NOAA/NMFS
 Washington, D.C. 20235
 (Chef de délégation)

AU, D. *
 NMFS
 Southwest Fisheries Center
 P.O. Box 271
 La Jolla, California 92038

BARTOO, N. (Dr.) *
 Southwest Fisheries Center
 NMFS
 P.O. Box 271
 La Jolla, California 92038

BOWLAND, J. **

United States Tuna Foundation
2033 M Street N.W.
Suite 625
Washington, D.C. 20036

BROADHEAD, G.C. **

Living Marine Resources Inc.
7169 Construction Court
San Diego, California 92121

BROWN, B.E. (Dr.) **

NMFS
Southeast Fisheries Center
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

CAMPOS, J.L. **

Caribbean Fishery Management Council
Suite 1108 - Banco de Ponce Bldg.
Hato Rey, Puerto Rico 00918

CARLTON, F.E. (Dr.) **

National Coalition for Marine
Conservation
P.O. Box 23298
Savannah, Georgia 31403

CONSER, R. *

Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

FINK, B. **

Van Camp Seafood Division
Ralston Purina
11555 Sorrento Valley Road
San Diego, California 92102

GUIMOND, A.D. **

President Stonavar Trading
P.O. Box 438
Bristol, Rhode Island 02809

JOSEPH, B.E. (Dr.) **

Dir. Marine Resources
South Carolina Wildlife Dept.
South Atlantic Fishery Management
Council
P.O. Box 12559
Charleston, South Carolina

KEFAUVER, B.J. **

Executive Director
Bureau of Oceans and International
Environment and Scientific Affairs
OES/EX - Room 7821
Department of State
Washington, D.C. 20520

KEITH ROTHSCHILD, B. **

Chief, Division International
Organizations & Agreements
Office of International Fisheries
NMFS
Washington, D.C. 20235

McGOWAN, J.S. **

President of Bumble Bee Seafoods (Ret.)
2510 Malarkey Drive
Warrenton, Oregon 97146

MONTGOMERY, M. **

Attorney
2460 Huntington Drive
San Marino, California 91108

PARRACK, M.L. *

Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

RADONSKI, G. **

President, Sport Fishing Institute
1010 Mass. Ave. NW
Washington, D.C. 20001

SAKAGAWA, G.T. (Dr.)

Southwest Fisheries Center
NMFS
P.O. Box 271
La Jolla, California 92038

SCHAEFER, R.H. **
 Northeast Regional Director
 NOAA/NMFS
 14 Elm Street
 Gloucester, Massachusetts 01930-3799

STOKES, J.F. **
 Stokes Enterprises Inc.
 4th St. Plum Island
 Newbury, Massachusetts 01950

STONE, R.B. **
 Recreational Fisheries Officer
 NOAA/NMFS (F/M 11)
 Washington, D.C. 20235

WALLES, J. **
 Office of Fisheries Affairs
 U.S. Department of State
 Washington, D.C. 20520

URSS

VIALOV, Yu. A. (Dr.)
 Atlantniro
 Dmitriy Donskogo, 5
 Kaliningrad
 (Chef de délégation)

GIOLBADAMOV, S.B. (Dr.)
 Deputy Chief of Fisheries Department
 USSR Ministry of Fisheries
 Rozhdestvensky Bulvar, 12
 Moscow - K. 45

VILEGIANINE, A.N.
 Foreign Relations Department
 USSR Ministry of Fisheries
 Rozhdestvensky Bulvar, 12
 Moscow - K.45

FAO

MARCILLE, J.
 Fishery Resource Officer
 FAO
 Via delle Terme di Caracalla
 00100 - Roma (Italie)

Observateurs

GUINEE EQUATORIALE

BAYEME AYINGONO, P. **
 Director General de Aguas y Pescalas
 Ministerio de Aguas, Bosques y
 Repoblación Forestal
 Malabo

PAYS BAS

DE WIT, Th. P.M. (Dr.) **
 Consejero Agrícola
 Embajada de Holanda
 Paseo de la Castellana 180
 28046 - Madrid (Espagne)

MAURITANIE

CHEIKH, M. **
 Chef du Service des Statistiques et de
 l'Economie des Pêches
 C.N.R.O.P.
 B.P. 22
 Nouadhibou

SEYCHELLES

MICHAUD, P. **
 Acting General Manager
 Seychelles Fishing Authority
 Mahé

Ste. Hélène (ROYAUME UNI)

HOOGESTEGER, J.N.
 St. Helena Fisheries Corporation
 Jamestown

Organismes internationaux

IWC

CEE

SAKAGAWA, G.T. (Dr.)

McDERMOTT, G. *

CEE

Direction générale du Développement
200, rue de la Loi
B-1049 Bruxelles (Belgique)

CHEN, T.F.
Chief, Marine Fisheries Division
Dept. of Fisheries
Council of Agriculture
37 Nanhai Road
Taipei (Taiwan)

VAMVAKAS, K. (Dr.)

Administrateur principal
Direction générale de la Pêche
CEE
200, rue de la Loi
B-1049 Bruxelles (Belgique)

CHOU, C.H.
President
F.C.F. Fishery Co. Ltd.
7th Floor, Room A, No 61
Wu Fu 3rd Road
Kaohsiung (Taiwan)

EUROSTAT

CROSS, D. *

EUROSTAT
B.P. 1907
Luxembourg

CHU, M.
Chairman of Ming Tai Co. Ltd.
Executive Director of Taiwan
Deep Sea Association
Shiang Yang Road, 3
Taipei (Taiwan)

IATTC

KEARNEY, R. (Dr.)

IATTC
c/o Scripps Institution of Oceanography
La Jolla, California 92093 (Etats-Unis)

LIU, H.C. (Dr.)
Director
Institute of Oceanography
National Taiwan University
N^o 1, sec. 4 Roosevelt Road
Taipei (Taiwan)

ICSEAF

LAGARDE, R. **

Executive Secretary
ICSEAF
Paseo de La Habana, 65
28036 - Madrid (Espagne)

YEH, S.Y. (Dr.)
Professor
Institute of Oceanography
National Taiwan University
Taipei (Taiwan)

Secrétariat de l'ICCAT

O. Rodriguez-Martin
P.M. Miyake
J.P. Wise
P. Kebe
M.E. Carel
D. DaRodda
M.A. Fernández de Bobadilla
J.L. Gallego
C. García Piña
F. García Rodríguez
G. Messeri
J.A. Moreno
P.M. Seidita
G. Stephens
G. Turpeau

B. Fernández de Bobadilla
D. Magermans
S. Martin
F. Martínez
A. Mateos

Interprètes

M. Casanova
L. Faillace
C. Lord
I. Meunier
T. Oyarzun
C. Tedjini

Annexe 3

Liste des documents de la Commission

- COM/85/ 1 Ordre du jour
2 Observations à l'ordre du jour
3 Programme
4 Ordre du jour du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
5 Ordre du jour des Sous-Commissions 1-4
6 Ordre du jour du Comité d'Infractions
7 Rapport administratif 1985
8 Rapport financier 1985
9 Budget ordinaire estimé 1986-87
10 (SCRS/85/10) Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche
11 (SCRS/85/11) Rapport de la Réunion du Groupe de travail sur le Thon rouge, Miami, Etats-Unis, 18-28 septembre 1985
12 (SCRS/85/12) Etude comparative sur l'acquisition d'un nouveau système d'ordinateur
13 Numéro non utilisé
14 Sous-Commissions
15 Situation actuelle des propositions adoptées par la Commission pour la conservation des stocks d'albacore, de thon rouge et de thon obèse
16 Inspection au port

Annexe 4

**DISCOURS D'OUVERTURE DE M. M. OLIVER MASSUTI
SECRETARE GENERAL DES PECHES MARITIMES D'ESPAGNE**

Honorables délégués, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation d'Espagne, Monsieur Carlos Romero, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux délégués, conseillers, scientifiques, industriels, ainsi qu'à toutes les personnes qui participent en tant qu'observateurs.

J'aimerais aussi saluer les autorités insulaires et celles de Palma qui nous honorent de leur présence à cet acte d'inauguration de la Neuvième Réunion ordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

C'est pour moi un plaisir de leur souhaiter la bienvenue dans cette île dont je suis un admirateur fervent, et dans laquelle je pense que vous serez très bien accueillis, aussi bien par l'ambiance que par l'amabilité de ses habitants.

Mes salutations ont cette année une signification spéciale, étant donné que je vous reçois dans ma terre majorquine, où j'ai passé une grande partie de ma vie, tout d'abord en courant dans les rues de mon village, puis comme étudiant et plus tard, déjà dans le milieu professionnel de la biologie et de la pêche, dans le Laboratoire océanographique de cette ville.

Toutes ces pensées qui me viennent maintenant à l'esprit justifient le plaisir que je ressens en vous souhaitant la bienvenue dans cette île de la Méditerranée, dans laquelle j'espère que vous trouverez la paix et la tranquillité nécessaires pour travailler de façon efficace dans l'esprit de respect mutuel et de bonne entente, et avec les meilleures intentions de collaboration, qui ont toujours caractérisé les délibérations de cette Commission.

C'est la troisième fois que j'ouvre les débats de la Commission et je suis satisfait de vous faire part qu'il est fréquent, dans les divers forums où se débattent les problèmes de la pêche mondiale, d'écouter des phrases élogieuses à son sujet. Il s'agit d'une Commission spéciale, comme le sont aussi les pêcheries qu'elle veut protéger et réglementer: des poissons migrateurs qui parcourent toutes les mers, entrent et sortent des zones économiques

En l'absence, pour raisons de santé, de M. M. Oliver Massuti, Secrétaire général des Pêches d'Espagne, le Sous-Directeur général des Pêches maritimes pour les Relations internationales prononça en son nom le discours d'ouverture.

et dont la réglementation exige une commission efficace et étendue. Il est dit que l'ICCAT travaille très bien, qu'elle dispose d'une excellente équipe d'experts pour étudier la difficile halieutique des ressources thonières, et qu'il s'agit d'une commission très responsable qui a su rassembler de nombreuses connaissances et expériences. J'ai également entendu des commentaires très élogieux sur l'efficacité du Secrétariat de la Commission qui permet l'accès à l'information biologique, statistique et sur la pêche en général, ce qui, en tant que biologiste me satisfait pleinement. Enfin, il semble ne faire pas l'ombre d'un doute que l'ICCAT est devenue une bonne Commission internationale de pêche, qui pourrait même servir de modèle à l'avenir.

Pour cela, nous devons tous nous efforcer de maintenir la Commission à son plus haut niveau de fonctionnement, bien que ceci implique des sacrifices au moment de faire face aux obligations et responsabilités nationales, au niveau financier comme au niveau de la collaboration scientifique et statistique. Je suis conscient de la difficulté de la tâche, mais nous devons nous compromettre à cet égard.

De notre côté, je dois signaler que l'Espagne a toujours fait au mieux pour collaborer, dans les limites de ses possibilités, et dispose à l'heure actuelle d'une équipe d'experts, de l'Institut espagnol d'Océanographie, qui se consacre exclusivement à participer d'une façon active aux programmes de recherche de l'ICCAT et à réaliser les travaux pertinents pour formuler des avis adéquats.

Comme vous le savez tous, l'Espagne a une vocation traditionnelle maritime et de pêche. Elle dispose d'une grande flotte de pêche qui opère dans tous les océans et de pêcheurs excellents et experts dans ce domaine, mais il faut ajouter que l'espagnol est un grand consommateur des produits de la mer. La flottille espagnole capture du poisson pour les marchés nationaux, et nous nous voyons même obligés à réaliser de grandes importations pour satisfaire la demande des consommateurs.

Depuis plusieurs années, l'Espagne fait de grands efforts pour s'adapter à la reconversion de la pêche mondiale, suite aux accords de la Conférence mondiale sur les Droits de la Mer, et elle sera aussi touchée par son entrée dans la Communauté économique européenne.

Il ne fait pas de doute que la flottille espagnole continuera à sillonner les océans, en suivant les routes les plus propices pour continuer à pêcher, pour que ses pêcheurs et leurs familles puissent survivre et que les espagnols puissent continuer à consommer ce poisson que nous apprécions tant.

Pour cela, il est nécessaire que mon pays prenne contact et collabore avec d'autres pays amis, dont certains sont représentés ici, et forment partie de la famille ICCAT.

Suite à la recommandation de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, les administrations de la pêche des pays membres ont promulgué des recommandations visant à protéger certaines espèces, telles que l'albacore, le thon obèse et le thon rouge.

Depuis quelque temps, la Commission prête une attention spéciale à la conservation du thon rouge dans toutes les zones de l'océan Atlantique. Le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques accorde à cette question une importance fondamentale, comme le montre le fait que des réunions spéciales se tiennent pour traiter de l'évaluation et de l'évolution des diverses populations de cette espèce dans les différentes zones de l'Atlantique, telle que la réunion qui s'est récemment déroulée à Miami.

Nous sommes prêts à accepter tout type de recommandation venant de la Commission, car nous faisons confiance aux personnes qui dirigent la recherche halieutique au sein du SCRS, et nous pensons que la réduction de l'effort de pêche dans certaines zones n'entraînera pas de hausse dans d'autres zones.

Permettez-moi à cet égard, en tant qu'homme de la Méditerranée et connaisseur des ressources halieutiques de cette mer, au nom des pêcheurs de nos îles, et au nom aussi de tous les pêcheurs de la Méditerranée, de formuler un souhait pour que le passage de cette Commission à Majorque serve à ce qu'une attention toute spéciale soit prêtée à la conservation des ressources thonières de la mer Méditerranée. Il est nécessaire que la Commission recommande d'urgence des mesures de protection, après avoir entendu les conclusions et les conseils des scientifiques.

Mais je comprends aussi que les études des scientifiques sont lentes, qu'elles demandent beaucoup de temps et d'efforts pour arriver à des conclusions définitives. Je pense donc qu'il faut utiliser les avis scientifiques au fur et à mesure qu'ils sont donnés pour éviter que les recommandations finales et définitives n'arrivent trop tard. Je vais donc me permettre de demander à Messieurs les Délégués ici présents, qu'ils essaient d'éviter le passage en Méditerranée des grands thoniers de leurs flottilles, étant donné que leurs moyens puissants de capture pourraient épuiser rapidement les grands thons qui peuplent les fonds de cette mer et qui, jusqu'à présent, ont garanti la survivance de cette espèce dans la Méditerranée.

C'est-à-dire, je le répète, sans attendre à ce que les recommandations officielles de la Commission soient dictées, que je leur demande, dès maintenant, que des mesures soient prises par les autorités nationales pour que les grands thoniers n'opèrent pas dans cette mer. Sauvons le thon rouge de la Méditerranée.

Je termine en leur souhaitant un agréable séjour à Palma et en leur recommandant de jouir de cette île merveilleuse.

Merci.

**DISCOURS D'OUVERTURE DE M. G. CAÑELLAS FONS
PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE AUTONOME DES ILES
BALEARES**

Monsieur le président, Messieurs les délégués,

Lorsque je fus invité à présider la séance d'ouverture de la Neuvième Réunion ordinaire de la Commission, j'acceptai avec le plus grand plaisir, non seulement parce que souhaiter la bienvenue à nos îles à d'aussi illustres visiteurs est toujours un grand honneur, mais aussi parce que ceci me permettait de prendre contact, bien que brièvement, avec les membres d'un organisme inter-gouvernemental comme l'ICCAT, lieu de rencontre de pays qu'intéresse profondément la conservation des pêcheries, facteur de grande importance du point de vue d'une communauté insulaire, et tout spécialement de celles de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique, y compris ses mers intérieures comme l'est bien entendu notre mer Méditerranée.

Je tiens, par ces quelques brèves mots de bienvenue, à vous transmettre les vœux du gouvernement des Baléares à cette Commission, qui a pour obligation de veiller à ce que, pour le moins en Méditerranée, les populations de thonidés et espèces voisines se maintiennent au niveau maximum de rendement, pour que ses travaux et conclusions soient couronnés de succès.

Les espèces à la conservation desquelles vous travaillez n'ont pas à l'heure actuelle de marché important aux Baléares. Je tiens néanmoins à mentionner que l'une des espèces voisines, nommément l'espadon, commence à attirer fortement l'attention de nos pêcheurs, au point que des bateaux consacrés à sa pêche travaillent déjà sur les côtes de Majorque du fait que d'ici peu cette espèce disposera de débouchés plus ou moins importants.

J'entends, Mesdames et Messieurs, qu'il existe déjà au sein de la Commission un groupe de travail qui s'occupe directement des études sur l'espadon, y qui a l'intention d'effectuer l'évaluation la plus précise possible de l'état des populations de l'espèce. Nous lui adressons tous nos encouragements pour mener à bien sa tâche, et nos vœux de succès pour l'obtention d'utiles résultats.

Monsieur le président, Messieurs les délégués, soyez les bienvenus dans cette communauté autonome méditerranéenne, qui vous ouvre les bras en vous souhaitant que votre séjour parmi nous soit aussi fructueux et agréable que possible.

Soyez assurés que nous serons toujours disposés à vous recevoir de nouveau, à titre officiel de par votre travail comme à titre personnel à l'occasion de vos loisirs.

En formulant ces vœux, je déclare ouverte la Neuvième Réunion ordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

Annexe 6

**DISCOURS D'OUVERTURE DE M. C.J. BLONDIN
PRESIDENT DE LA COMMISSION**

Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Palma de Majorque, où a été convoquée la Neuvième Réunion ordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique. C'est un indice de notre force en tant qu'organisme viable que nous comptons actuellement vingt-deux pays membres, dont la plupart sont aujourd'hui représentés ici. Au nom de la Commission, je souhaite également la bienvenue aux observateurs dont le nombre n'a cessé de croître au fil des ans, et les invite à prendre part à nos délibérations. Je sais que nous attendons de ces sept journées la poursuite des amitiés déjà formées et la création de nouveaux liens.

J'aimerais exprimer, au nom de toutes les délégations, notre profonde gratitude au gouvernement espagnol qui a bien voulu être l'hôte de la présente réunion et faire tout son possible pour qu'elle soit convoquée dans ce cadre si agréable. Je tiens également à remercier le Secrétaire exécutif, le Dr. O. Rodriguez-Martin, le Secrétaire exécutif adjoint, le Dr. P.M. Miyake, et le personnel du Secrétariat pour leur travail de préparation de cette réunion, ainsi que pour leur efficacité pour mener à bien les activités administratives de l'organisation tout au long de l'année.

Je tiens à réitérer que c'est pour moi un grand honneur de présider cette Commission, et que je compte comme toujours sur votre appui et collaboration pour faire face à mes responsabilités.

L'an dernier à Las Palmas, j'avais commenté en détail l'histoire de la Commission et l'excellent travail du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS). J'avais noté l'esprit de collaboration et le dévouement qui animaient les efforts de recherche de ce groupe, dont les réalisations notables sont à la base de la croissance rapide de la Commission en tant qu'organisation internationale viable et hautement respectée.

Les efforts que le SCRS continue à déployer sont illustrés par les moyens et le temps consacrés aux réunions intérimaires. Nos obligations croissantes en vue d'atteindre des objectifs plus précis, qui mettent en jeu des techniques de recherche plus sophistiquées, ont aussi accru l'exigence pour les scientifiques de produire des réponses quantitatives. Il se peut que ce processus ait rendu nos relations plus complexes et ait imposé des contraintes à notre ambiance traditionnelle de collaboration. Nous ne devons pas nous décourager, ni nous écarter de notre chemin. Nous sommes tous compromis vers un but commun, la con-

servation et l'aménagement des ressources. Bien que des hommes et femmes de bonne volonté puissent différer quant au chemin à suivre pour atteindre cet objectif, nous devons lutter pour éviter que ces différences nous écartent de notre but. A cet égard, nous devons, en tant que délégués, faire tout notre possible pour maintenir une ambiance positive de bonne volonté et de collaboration qui permette à nos scientifiques de travailler sans les contraintes d'intérêts nationaux adverses.

Les questions complexes auxquelles les responsables de la gestion des océans doivent actuellement faire face dans le monde entier leur imposent une lourde charge. Néanmoins, ces demandes fournissent également autant d'occasions de trouver et appliquer des solutions efficaces. Il en va de même pour l'ICCAT. Nous avons accompli beaucoup, mais nos réalisations ont ouvert de nouvelles voies et étendu la portée des anciennes. Un exemple en est les lacunes qui subsistent dans notre base de données, en particulier pour les stocks d'istiophoridés et d'espadon. Nous ne disposons pas de résultats définitifs d'évaluations des stocks de ces espèces, et il est peu probable que nous en disposions tant que la recherche actuelle n'aura pas progressé de façon significative. Le SCRS a fait remarquer à la Commission qu'il existe actuellement un "manque de données de base sur la croissance, le taux de mortalité et la structure des stocks qui a gravement entravé nombre des analyses traditionnelles de dynamique des populations". Ces lacunes limitent notre capacité d'évaluer les stocks avec précision. Nous devons sérieusement envisager la création d'un mécanisme plus pratique et efficace permettant de transmettre les données à nos scientifiques. S'il doit fonctionner, ce mécanisme doit être accepté et approuvé par tous les membres, qui doivent être disposés à en garantir l'application. Des données fiables et en nombre suffisant permettront à nos scientifiques d'arriver à des estimations plus précises de l'état des stocks, lesquelles serviront de base à la Commission pour recommander l'adoption de mesures de gestion appropriées.

Bien que nos progrès sur la question thon rouge aient été remarquables, il nous faut poursuivre nos efforts, et je sais que nous attendons tous l'opinion du SCRS sur ce stock.

En conclusion, je tiens à exprimer ma confiance de ce que les défis auxquels la Commission doit faire face feront que les pays membres se compromettent de façon plus concrète à prendre les mesures nécessaires pour étendre nos connaissances sur les ressources en thonidés et espèces voisines de l'Atlantique, de façon à les conserver et les gérer de façon efficace. Je ne retarderai pas plus longtemps le début des travaux qui nous attendent au cours de cette semaine, et, avec le plus grand plaisir, déclare officiellement ouverte la Neuvième Réunion ordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

Annexe 7

RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS 1-4

Palma de Majorque, Espagne, novembre 1985

Rapport de la réunion de la sous-commission 1

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président, M. J.B. Amon Kothias (Côte d'Ivoire).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'agenda a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

M. R.B. Stone (Etats-Unis) a désigné rapporteur.

4. MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il ne s'est produit depuis la réunion de 1984 aucun changement dans la composition de la Sous-Commission 1. L'Angola, le Cap-Vert, la Corée, la Côte d'Ivoire, Cuba, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, le Ghana, le Japon, le Portugal, le Sénégal, et l'URSS étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Le président du SCRS, M. J.S. Beckett (Canada) a récapitulé les conclusions du comité concernant l'albacore et le listao.

5.a) *Albacore*

M. Beckett a indiqué que le SCRS estime qu'il existe deux stocks d'albacore. Les prises de l'Atlantique ont été plus faibles en 1984 du fait de la réduction de l'effort dans la pêcherie à la senne. Les données préliminaires pour 1985 montrent que les prises sont plus élevées, alors que l'effort est demeuré à peu près le même. Même si l'effort reste au même niveau qu'en 1984 et 1985, les prises devraient continuer à augmenter.

La prise globale est en hausse dans l'Atlantique ouest et a atteint environ 40.000 TM en 1984. Une grande partie de cet accroissement est due aux pêcheries de surface (senneurs et canneurs) basées au Vénézuéla, qui se sont développées rapidement depuis 1984.

5.b) *Listao*

Dans l'Atlantique est, la prise globale des senneurs est demeurée aux alentours de 65.000 TM, mais les prises FISM ont baissé de 27.500 à 10.400 TM de 1983 à 1984, ceci étant dû au transfert de l'effort de pêche vers l'océan Indien. Les prises espagnoles ont par contre augmenté de 29.100 à 45.600 TM. Les prises des canneurs étaient plus faibles en 1984, ceci étant surtout dû à la baisse des prises de la flottille ghanéenne.

Quant à l'Atlantique ouest, les prises de surface ont augmenté, de 31.300 en 1983 à 35.500 TM en 1984, ceci étant surtout dû à l'accroissement des prises du Vénézuéla, qui sont passées de 10.000 à 14.800 TM. En 1984, les prises des canneurs au Brésil ont baissé de 11.700 à 7.400 TM, mais les estimations préliminaires de 1985 indiquent de nouveau un accroissement.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) *Albacore*

Le président, M. Amon Kothias, a examiné les réglementations actuelles, et a souligné que la réglementation de taille limite de l'albacore n'est pas efficace pour réduire la mortalité par pêche des albacores juvéniles. Toutefois aucune suggestion n'a été formulée visant à apporter des changements, vu qu'il pourrait se produire un accroissement rapide de l'effort et qu'avec un effort plus élevé la réglementation serait favorable à la production par recrue.

6.b) *Listao*

Le président du SCRS, M. Beckett, a suggéré que des mesures de gestion portant sur le listao n'étaient ni cessaires ni souhaitables. La souscommission a repris cette opinion.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a) *Albacore*

Le président du SCRS a mis au premier plan l'occasion que représente la baisse de l'effort de pêche dans l'Atlantique est pour étudier les populations d'albacore. Ceci serait une occasion unique de tester l'efficacité des modèles d'évaluation des stocks, et de connaître plus à fond la structure de ces derniers et la façon dont les flottilles réagissent à leurs changements de condition. Cette étude devrait comprendre la collecte de données sur les captures et la biologie par zones géographiques plus fines que de coutume, des campagnes de marquage intensives, l'étude éventuelle de micro-éléments de pièces osseuses et l'embarquement d'observateurs sur des bateaux de diverses flottilles. M. Beckett a commenté que l'étude doit commencer dès que possible, afin que la récupération du stock soit documentée. Il a ensuite expliqué que les études proposées ne font pas partie du travail en cours, qu'elles requièrent un appui à l'échelle internationale et doivent être coordonnées.

Le président de la sous-commission sollicita les commentaires des membres; plusieurs d'entre eux exprimèrent leur point de vue sur l'intérêt de cette étude et le coût de sa réalisation. Le délégué du Ghana suggéra que la sous-commission concentre tout d'abord ses efforts sur l'intérêt de la proposition et réfère au STACFAD l'examen des coûts nécessaires et des sources de financement. M. Amon Kothias approuva cette solution et pria la sous-commission de juger de son bien-fondé.

Après que le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la France aient appuyé cette étude, le Portugal exprima certains doutes quant au moment adéquat de réaliser cette étude par rapport à d'autres priorités. Cuba et l'Angola suggérèrent que l'étude soit différée d'une année. Les Etats-Unis prièrent les délégués d'examiner le rapport du Groupe de planification de l'Année internationale albacore. Ils soulignèrent le passage du rapport qui se réfère aux ajustements financiers ou scientifiques éventuels qui pourraient s'avérer nécessaires, et formulèrent la proposition suivante. Les Etats-Unis appuient un programme albacore, soulignent l'importance de ce qu'il soit mené à bien dans l'immédiat, et prient la Sous-Commission 1 d'adopter en principe ce programme, en permettant aux scientifiques de l'ajuster dans la mesure du possible, une fois que le STACFAD se sera prononcé quant aux fonds requis.

La motion a été secondée par le Ghana et par la Côte d'Ivoire, l'Angola, le Cap-Vert, par le Sénégal en principe, et par le Japon, sous réserve de ce que l'effort de pêche soit maintenu à un niveau faible pour assurer toute sa valeur à cette étude. L'Espagne n'a pas accordé son appui à ce projet. Aucune autre commentaire n'ayant été formulé, la sous-commission adopta la proposition des Etats-Unis.

7.b) *Listao*

Aucune proposition n'a été formulée concernant la recherche sur le listao.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La Sous-Commission 1 se réunira aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

L'observateur de Mauritanie déclara que l'institution scientifique qu'il représente ne verrait pas de problèmes majeures quant à la ratification par la Mauritanie du traité d'adhésion à l'ICCAT, s'offrit à collaborer étroitement avec la Commission, et sollicita une information sur les prises des flottilles thonnières qui pêchent dans ses eaux.

10. ELECTION DU PRESIDENT

La Côte d'Ivoire fut proposée par la France, et réélue à l'unanimité.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

Les débats ont été levés.

Rapport de la réunion de la sous-commission 2

1. OUVERTURE

Les débats ont été déclarés ouverts par le président de la Commission, M. C.J. Blondin, en l'absence du Maroc, président de la Sous-Commission 2. Le Portugal a été élu pour diriger les débats, charge qu'a assumée M. J.G. Boavida.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) a été nommé rapporteur.

4. MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il ne s'est produit aucun changement depuis la réunion de 1984 dans la composition de la sous-commission. Le Canada, la Corée, l'Espagne, les États-Unis, la France, le Japon et le Portugal étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

5.a) *Thon rouge*

Le président du SCRS, M. J.S. Beckett, présenta les conclusions du SCRS. Il indiqua que les preuves disponibles appuyaient l'hypothèse antérieure de l'existence de deux stocks distincts dans l'est et l'ouest atlantiques, avec des échanges minimes dont le taux varie d'année en année. Ceci est également étayé par l'analyse par rayons X de micro-éléments dans les pièces osseuses du thon rouge. Cette analyse suggérait aussi la possibilité de l'existence de deux stocks dans l'Atlantique est.

Le Groupe de travail sur le Thon rouge a fait avancer les travaux d'analyse des données et d'évaluation des stocks de cette espèce. Une information détaillée est fournie dans le rapport du groupe dans le Recueil de documents scientifiques, Vol. XXIV.

Les conclusions du groupe, pour ce qui est du stock ouest-atlantique, diffèrent quelque peu de celles de 1984. Ceci est surtout dû aux améliorations apportées à la base de données et aux méthodes adoptées cette année qui permettent aux chercheurs d'employer une combinaison de diverses séries d'indices d'abondance, plutôt que les données de marquage. En 1985, le stock se trouve à environ 33 % de celui de 1970, lequel était déjà bien plus faible qu'au début des années soixante.

La taille du stock montre quelque accroissement numérique, en particulier de petits poissons, depuis l'instauration de la réglementation stricte en 1982. La production excédentaire est estimée à 4.400 TM pour 1986. Néanmoins, la capture de ce volume exigerait une mortalité de pêche élevée, au-delà du taux de mortalité auquel correspond la production maximale équilibrée.

L'évaluation des stocks est-atlantiques a été effectuée pour la première fois, mais s'est avérée un peu moins précise du fait du manque de données de capture, effort et taille sur nombre de pêcheries. Les prises non déclarées de petits poissons ont également entraîné des problèmes. Le stock est néanmoins jugé être en bon état, pouvant donner une production équilibrée d'environ 17.000 à 18.000 TM/an. Le recrutement récent s'est situé à un niveau relativement élevé. Aucune modification du schéma de gestion n'a été recommandée.

Le Japon a exprimé quelques doutes en se référant à quelques travaux scientifiques antérieurs qui comparent la productivité du golfe du Mexique et celle de la Méditerranée, et indiqua qu'il était difficile de croire que le niveau de recrutement dans les stocks ouest-atlantiques n'était que le 1/10ème de celui des stocks est-atlantiques, comme l'indiquent les résultats du groupe thon rouge (voir Appendice 2).

Le président du SCRS a noté que l'étendue relative des zones de frai ne coïncide pas forcément avec la productivité relative. En outre, certaines des études menées par le passé ne comparent que la fécondité du poisson, ou extrapolent un très petit échantillon de larves à l'ensemble de la zone, et ne sont donc pas considérées définitives.

Le Japon fit également remarquer qu'il y avait une grande différence entre le paramètre de mortalité naturelle utilisé en 1985 ($M = 0.10$) et celui qui avait été employé en 1984 ($M = 0.18$), et mit en doute la crédibilité de l'analyse (voir Appendice 2).

Le président du SCRS répondit que cette question avait été traitée de façon approfondie lors des délibérations scientifiques et figurait dans le rapport du groupe de travail, et que les résultats constituaient la meilleure estimation des scientifiques à l'heure actuelle.

5.b) Germon, nord

Le président du SCRS a signalé que les scientifiques avaient jusqu'à maintenant supposé qu'il y avait un stock unique dans le nord. Néanmoins, il existe actuellement la possibilité de ce qu'il y ait un stock distinct en Méditerranée. Etant donné que la prise méditerranéenne, bien que très minime, a montré quelque accroissement, cette possibilité doit être étudiée avec soin.

La prise de germon a baissé depuis 1983 du fait de la réduction de l'effort canneur. Le niveau de recrutement mesuré par la CPUE du poisson d'âge 3 montre un niveau médiocre ces quatre dernières années. La CPUE globale est cependant stable. La prise est actuellement quelque peu inférieure à la PME estimée (60.000 à 70.000 TM). Aucune mesure de gestion n'est proposée.

6. MESURES DE CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) Thon rouge

Le délégué du Canada fit remarquer l'appui que son pays avait accordé aux mesures de conservation des stocks de thon rouge dans l'Atlantique ouest recommandées ces dernières années par la Commission, et insista sur le besoin de travailler au rétablissement du stock, surtout de poissons de plus de 16 ans, pour assurer une plus forte production équilibrée. Il proposa que les mesures actuelles de gestion soient maintenues. Sa déclaration figure ci-joint en tant qu'Appendice 3.

Le délégué du Japon, attirant l'attention de la Commission sur le rapport de 1984 du SCRS, lequel mentionnait qu'une prise accrue serait autorisée au fur et à mesure de la récupération du stock ouest-atlantique, fit remarquer qu'une production excédentaire de 4.400 TM est estimée pour 1986 par le SCRS. Il proposa qu'une prise de 3.850 TM soit autorisée en 1986 pour les besoins du contrôle scientifique. Sa déclaration est jointe en tant qu'Appendice 2.

Le délégué des Etats-Unis fit remarquer que la taille du stock ouest-atlantique se trouve encore à un niveau médiocre, en dépit des réglementations strictes imposées par l'ICCAT. Il est néanmoins encourageant de constater des signes d'un rétablissement du volume du stock. Le délégué des Etats-Unis, faisant observer qu'il faudra encore de nombreux

ses années pour que le stock se remette jusqu'au niveau souhaité, et qu'il faudra également plusieurs années aux scientifiques pour recueillir de nouvelles séries de données dans le cadre de ce schéma de gestion et pour procéder à des évaluations plus précises, appuya entièrement la proposition canadienne. Il proposa également que les mesures actuelles de gestion soient maintenues pendant 3 à 5 ans.

Le délégué de la France fit part de son espérance de ce que les pays intéressés par la gestion du thon rouge ouest-atlantique arrivent à un consensus comme par le passé, puisque le succès de la Commission dans ce domaine dépend de la collaboration entre les pays.

Après un long débat, une interruption a été demandée pour permettre aux délégations de se concerter, aucun consensus n'ayant été obtenu. Après cette interruption, le Canada proposa un amendement à sa proposition initiale, à savoir que soient maintenues en 1986 les mesures de gestion actuelle du thon rouge ouest-atlantique. Cette proposition fut reprise par le Japon et les Etats-Unis.

Le président constata que la proposition canadienne amendée avait été acceptée à l'unanimité. La recommandation de la sous-commission portant sur la gestion du thon rouge ouest-atlantique en 1986 figure ci-joint en tant qu'Appendice 4.

Le délégué de la France a exprimé sa satisfaction de constater que les pays pêcheurs de l'Atlantique ouest étaient arrivés à un consensus sur son schéma de gestion. Il a indiqué que dans la zone ouest les mesures prises devraient être équitables, afin de ne pas encourager les bateaux à se diriger vers la zone est qui intéresse la France. Il a rappelé la quatrième des mesures, c'est-à-dire la nécessité pour les états membres de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter ces transferts. Il a rappelé que depuis 1982 on constatait un report important de l'effort de pêche de l'ouest vers l'est, non seulement dans l'Atlantique, mais en Méditerranée. La pêche française est essentiellement artisanale, et la présence de ces bateaux de pêche industrielle importante provoque le mécontentement grandissant des pêcheurs français. Cette déclaration est le dernier avertissement. Si cette situation devait durer, la France se concerterait avec les Etats voisins intéressés, en vue de demander à l'ICCAT de prendre le même genre de mesures dans la zone est que dans la zone ouest.

En réponse à la déclaration du délégué de la France, le délégué du Japon se référa aux commentaires qu'il avait formulés lors de la réunion de 1984 de la sous-commission (paragraphe 7 du point 6.a de l'ordre du jour). Il mentionna ensuite que, pour respecter les mesures de gestion de l'ICCAT, le gouvernement japonais avait promulgué le 3 mars 1982 une réglementation interdisant l'accroissement de l'effort portant sur le thon rouge dans l'Atlantique est. Les prises japonaises de thon rouge en est atlantique, bien qu'importantes, montrent depuis lors une tendance à la baisse, du fait de la réduction du nombre de bateaux et d'un déplacement de l'effort du thon rouge vers le thon obèse. Le Japon a trouvé plus difficile que prévu de réduire la mortalité du thon rouge, du fait de la forte abondance du stock, et partant d'une CPUE élevée, ces derniers temps.

Le délégué du Japon a ensuite mentionné que le sentiment d'impuissance de son pays devant le problème d'une réduction rapide des prises l'a amené en 1985 à réduire sa flottille palangrière à 35 bateaux dans la Méditerranée, principal lieu de pêche au thon rouge. Il a de grandes espérances de ce que cette mesure, jointe à la fermeture annuelle de la Méditerranée du 21 mai au 30 juin, sera efficace et permettra la poursuite de la tendance à la baisse des prises de l'espèce.

La sous-commission décida que, pour le stock de thon rouge est-atlantique, aucune autre mesure de gestion, à part celles qui sont actuellement en vigueur, n'est nécessaire pour le moment.

6.b) *Germon, nord*

La sous-commission ne dispose d'aucune preuve l'amenant à recommander à l'heure actuelle des mesures de conservation pour ce stock.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

Le président du SCRS a prié la sous-commission de se référer aux recommandations sur la recherche qui figurent dans le rapport du SCRS. Il attira en particulier l'attention de la sous-commission sur la recommandation que l'ICCAT signe un contrat avec l'IATTC pour la poursuite de l'analyse par rayons X des micro-éléments de pièces osseuses déjà prélevées sur des thons rouges.

Cette proposition comprend l'analyse de données déjà rassemblées, pour étudier l'histoire des déplacements transatlantiques des individus et pour examiner de façon plus approfondie l'existence éventuelle d'un second stock dans l'Atlantique est, et requiert un financement d'environ 30.000 US\$ de la part de la Commission.

Le délégué de l'Espagne, faisant observer que l'analyse supplémentaire ne représentait qu'un complément des analyses effectuées antérieurement, appuya cette proposition. La sous-commission décida de reprendre la recommandation du SCRS, et pria la Commission d'en étudier les implications financières.

Le président du SCRS a également été chargé, au cas où de nouvelles informations susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'état du stock devenaient disponibles, de convoquer un groupe de travail intérimaire d'ici la prochaine réunion du SCRS.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion de la sous-commission se tiendra en 1986 aux mêmes lieu et date que celle de la Commission ou du Conseil.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. ELECTION DU PRESIDENT

Le Maroc a été réélu à l'unanimité.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

Les débats ont été levés.

Rapport de la réunion de la sous-commission 3

1. OUVERTURE

Les délibérations ont été ouvertes par le président, M. K. Shima (Japon).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

M. J. Walles (Etats-Unis) a été nommé rapporteur.

4. MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Trois membres de la sous-commission étaient présents: Afrique du Sud, Etats-Unis et Japon. Aucune modification n'a été apportée à la composition de la sous-commission.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

M. J.S. Beckett, président du SCRS, a examiné et résumé les conclusions du comité sur le thon rouge du sud et le germon dans l'Atlantique sud.

5.a) *Thon rouge du sud*

Le président du SCRS a noté que le thon rouge du sud est une espèce commune à tous les océans de l'hémisphère sud et qu'il est surtout exploité dans des zones en-dehors de l'océan Atlantique. M. Beckett a signalé que des inquiétudes ont été exprimées concernant l'état des stocks. Par conséquent, les trois principaux pays pêcheurs (Australie, Nouvelle-Zélande et Japon) ont eu des entretiens tripartites pour envisager une gestion du stock. Suite aux avis donnés par les scientifiques, à savoir qu'il fallait éviter que le stock reproducteur continue à décroître, ces pays ont adopté des réglementations nationales visant à conserver les espèces.

5.b) *Germon - sud*

M. Beckett a souligné que cette espèce est surtout pêchée à la palangre. Les prises, qui avaient atteint un pic de 30.000 TM au début des années soixante-dix, se sont ensuite stabilisées de 10.000 à 23.000 TM ces dix dernières années. Elles ont de nouveau atteint un pic en 1982 et ont brusquement baissé en 1983 et 1984. M. Beckett a ensuite noté qu'une pêcherie de surface s'est développée ces cinq dernières années, se stabilisant à un niveau de 3.000 TM.

Bien que des inquiétudes aient été exprimées concernant le fait que le développement de cette pêcherie de surface serait en rapport avec la baisse des prises palangrières, M. Beckett a noté que la CPUE palangrière est restée constante ces dix dernières années et que, par conséquent, la baisse des prises palangrières semble refléter une réduction de l'effort.

M. Beckett s'est référé au modèle de production utilisé par le SCRS, et qui indique que la production maximale soutenue s'élève à 24.000 TM/an. L'espèce a été capturée à un niveau maximum pendant les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Toutefois, l'effort réduit de ces deux dernières années indique que le stock de thonidés est actuellement exploité en-dessous du niveau de la PME. Il a néanmoins invité à la prudence, étant donné que les données de 1984 sont préliminaires et qu'elles demandent des analyses plus poussées.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) *Thon rouge du sud*

Le SCRS n'ayant formulé aucune recommandation à cet égard, la souscommission n'a pas jugé que des mesures de gestion étaient nécessaires.

6.b) *Germon - sud*

Le SCRS n'ayant formulé aucune recommandation à cet égard, la souscommission n'a pas jugé que des mesures de gestion étaient nécessaires.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a) *Thon rouge du sud*

Aucune nouvelle recherche n'a été recommandée. M. Beckett a néanmoins exprimé son point de vue, à savoir que le SCRS doit être informé des travaux qui sont menés à bien dans le cadre du forum tripartite.

7.b) *Germon - sud*

Le président du SCRS a recommandé que les statistiques d'effort de la pêcherie de surface soient rassemblées. Il a également exprimé l'opinion que le SCRS a besoin de mettre à jour l'analyse officielle de cette espèce, qui date de 1984. Il a suggéré qu'une analyse de cohortes soit entreprise, au lieu du modèle de production habituel.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission a décidé de se réunir aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été traitée.

10. ELECTION DU PRESIDENT

Le Japon a été réélu président de la sous-commission.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

La séance a été levée.

Rapport de la réunion de la sous-commission 4

1. OUVERTURE

Les débats de la Sous-Commission 4 ont été déclarés ouverts par son président, M. Y.A. Vialov (URSS).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans modifications (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

M. J. Walles (Etats-Unis) a été nommé rapporteur.

4. MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Les neuf pays membres de la sous-commission étaient tous présents. Il ne s'est produit aucun changement dans la composition de la sous-commission.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

M. J.S. Beckett, président du SCRS, a résumé les conclusions du comité sur les nombreuses espèces qui intéressent la sous-commission.

5.a) *Thon obèse*

Le président du SCRS a noté que cette espèce, qui est largement répandue dans l'Atlantique, est supposée constituer un seul stock. Les prises des quinze dernières années ont oscillé entre 40.000 et 60.000 TM. Les prises de ces dernières années se sont situées aux alentours de 63.000 TM.

Les deux tiers des prises sont effectuées à la palangre, et le reste par la pêche de surface dans l'Atlantique tropical est. Ces dernières années, la CPUE de la pêche à la palangre est restée stable, et la prise a généralement fluctué avec l'effort. M. Beckett a ensuite signalé que le modèle de production indique une production maximale équilibrée de 70.000 TM. Il semble donc que cette espèce soit exploitée au niveau de la PME avec un effort approprié. Quant à la recherche, M. Beckett a recommandé que l'an prochain le SCRS s'attache tout particulièrement au thon obèse, en poursuivant les analyses sur l'impact du déplacement vers la palangre de profondeur, et que des tentatives soient faites d'identifier les prises actuelles de petit thon obèse.

5.b) Bonite à dos rayé et autres petits thonidés

M. Beckett commença en soulignant l'importance de la bonite à dos rayé et autres petits thonidés dans les pêcheries artisanales et, en tant que prises accessoires, dans les pêcheries industrielles. Les prises de bonite à dos rayé ces dernières années se sont élevées à environ 40.000 TM. Les prises d'autres petits thonidés ont atteint jusqu'à 100.000 TM, bien que les prises non déclarées de ces espèces puissent atteindre près de 80.000 TM. M. Beckett a également souligné l'importance d'améliorer la recherche et les statistiques sur toutes ces espèces.

5.c) Istiophoridés

M. Beckett a noté que l'on possède peu d'information sur ces espèces (makaire bleu, makaire blanc, voilier et "longbill spearfish"). La plupart des captures sont fortuites et sont effectuées par la palangre lors de la pêche d'autres espèces, mais il existe également une pêche sportive qui les vise directement. Les faibles prises de 2.000 à 3.000 TM de chacune des espèces ont entraîné des difficultés au moment de faire des analyses scientifiques détaillées. Les analyses actuelles des makaires bleus et blancs datent de 1982 et de 1983, mais sont jugées être toujours valables. Vu la baisse de la CPUE, M. Beckett a averti que tout accroissement de l'effort provoquerait des inquiétudes sur l'état de ces stocks. L'information sur le voilier est quelque peu meilleure, et on croit qu'il existe deux stocks (un dans l'Atlantique est et un autre à l'ouest). On ne pense pas que le stock ouest soit exploité à son niveau maximal équilibré. Dans l'est, la CPUE a fluctué sans tendance, mais on ne dispose pas de moyens permettant d'évaluer l'état des stocks.

Pour ce qui est de la recherche et des statistiques, M. Beckett a recommandé que les prises soient déclarées par zones plus petites et qu'elles soient séparées par espèces.

5.d) Espadon

M. Beckett a noté que cette espèce était fortement exploitée dans les années soixante, mais que les prises ont baissé en 1971 suite à l'application de réglementations par plusieurs pays dans le but de limiter la teneur en mercure. Les prises se sont rétablies lentement au fil des ans, et se trouvent maintenant à un niveau proche de 22.000 TM. Il a souligné qu'il existe quelques incertitudes quant à la structure des stocks. On trouve ces poissons dans l'ensemble de l'Atlantique, mais les récupérations de marques indiquent qu'ils ne semblent pas se mélanger ou voyager très loin. La taille a diminué dans plusieurs pêcheries, aussi bien dans l'est que dans l'ouest, ce qui pourrait être dû aux déplacements des lieux de pêche. L'analyse effectuée dans le nord-ouest atlantique suggère un accroissement de la mortalité et une chute de la biomasse du stock reproducteur. M. Beckett a écarté la possibilité de ce que la réglementation sur la teneur en mercure puisse avoir entraîné une diminution de la taille du poisson capturé, vu que cette diminution est apparemment antérieure à l'application de ces réglementations. Pour ce qui est de la recherche, M. Beckett a suggéré de prêter une attention spéciale à la relation entre la taille et le lieu géographique.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

Aucune nouvelle mesure n'a été prise en considération. La sous-commission n'a pas apporté de modification à la réglementation actuelle de taille limite du thon obèse qui a déjà été prolongée pour une durée illimitée.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

Les recommandations du président du SCRS sur la recherche sont incluses dans les descriptions sur les espèces au point 5 du présent rapport.

Le représentant des Etats-Unis a exprimé ses inquiétudes sur le manque d'information qui persiste en ce qui concerne l'état des stocks d'istiophoridés. Il a souligné que le SCRS dispose de quelque évidence de ce que les stocks sont en baisse (telle qu'une CPUE décroissante), qu'il ne possède pas de données scientifiques adéquates pour évaluer la situation, et que les recommandations du SCRS ces dernières années n'ont pas permis de résoudre ce problème. A la lumière de ces faits, le représentant des Etats-Unis a recommandé que la sous-commission charge le SCRS de planifier un vaste programme d'évaluation des istiophoridés, y compris les coûts de la recherche de base, et le présente à la Commission pour examen à sa prochaine réunion.

Le représentant de Cuba a déclaré qu'il partageait les inquiétudes exprimées par les Etats-Unis, et a indiqué qu'il pensait qu'il serait bon de faire des études plus poussées sur ces espèces.

Le président du SCRS a convenu que ce domaine devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie, y compris un programme important de marquage qui pourrait s'étendre sur plusieurs années. Il a indiqué que le SCRS élaborera une proposition qui sera présentée à la prochaine réunion de la Commission.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission se réunira aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. ELECTION DU PRESIDENT

L'URSS, qui est actuellement président de la sous-commission, a été réélue.

11. ADOPTION DU RAPPORT

La sous-commission a adopté le rapport.

12. CLOTURE

La séance a été levée.

Appendice 1 à l'Annexe 7

- Ordre du jour: Sous-Commission 1 - Thonidés tropicaux**
Sous-Commission 2 - Thonidés de la zone tempérée - nord
Sous-Commission 3 - Thonidés de la zone tempérée - sud
Sous-Commission 4 - Autres espèces

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du rapporteur
4. Membres de la sous-commission
5. Examen du rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)
6. Mesures pour la conservation des ressources

<u>Sous-Com. 1</u>	<u>Sous-Com. 2</u>	<u>Sous-Com. 3</u>	<u>Sous-Com. 4</u>
(a) Albacore	(a) Thon rouge	(a) Thon rouge du sud	(a) Thon obèse
(b) Listao	(b) Germon	(b) Germon	(b) Bonite à dos rayé
			(c) Istiophoridés
			(d) Autres espèces

7. Recherche nécessaire
8. Date et lieu de la prochaine réunion
9. Autres questions
10. Election du président
11. Adoption du rapport
12. Clôture

*Appendice 2 à l'Annexe 7***Déclaration de la délégation du Japon****(Pièce jointe au rapport de la Sous-Commission 2)**

Généralement parlant, la science halieutique, et en particulier l'analyse des stocks, en est à un stade très primitif si on la compare à d'autres domaines scientifiques, tels que l'espace ou la génétique. Nous devons admettre que les moyens mis à la disposition de nos chercheurs sont très limités. Lorsque nous examinons les débats scientifiques tenus sur le thon rouge depuis l'année 1980, il semble qu'aucun avis scientifique clair ne soit disponible. Ceci devient de plus en plus évident d'année en année.

Les conclusions de l'évaluation faite aux journées d'étude sur le thon rouge de 1985 à Miami indiquent que la population numérique estimée à l'âge 1 (moyenne géométrique) est de 1.240.000 en Atlantique est selon les VPA, alors qu'en Atlantique ouest elle n'est que de 127.000. Si ces deux estimations sont correctes, on nous demande d'admettre que la productivité de l'ouest atlantique avec des zones de frai dans le golfe du Mexique n'est que le 1/10ème de celle du stock est-atlantique qui fraie en Méditerranée. Le simple bon sens nous fait voir que ceci est impossible. Il est également évident que la population numérique à l'âge 1 dans la Méditerranée est sous-estimée, puisque les prises à l'âge 0 n'ont pas été utilisées lors de l'estimation de la population numérique à l'âge 1 par VPA. Ceci étant admis, le stock ouest serait même moins du 1/10ème du stock est, ce qui est encore plus invraisemblable.

Les conclusions du groupe de travail, à savoir que la productivité de l'est atlantique est moins du 1/10ème de celle du stock est, ne concordent pas avec les études biologiques suivantes:

1. Deux chercheurs, Dicenta et Piccinetti (SCRS/79/45) ont comparé la productivité de deux zones de frai distinctes, le golfe du Mexique et la Méditerranée. Selon cette étude, la productivité du golfe du Mexique est nettement supérieure.
2. L'étude larvaire menée par les Etats-Unis signale une forte abondance dans le golfe du Mexique en 1978 et 1983.

Ces études montrent que ce qui est issu cette année du groupe de travail sur le thon rouge ne peut pas être exact.

De même, à cette réunion, les scientifiques conclurent que le thon rouge d'âge 10 et plus serait en 1984 le 1/6ème du niveau de 1970. Si une telle baisse s'est produite, comment est-il possible de la concilier avec les études américaines qui n'indiquent pas de tendance à la baisse de l'abondance larvaire dans le golfe du Mexique?

En 1983, le SCRS avait signalé que la classe d'âge de 1973 avait été recrutée comme un stock reproducteur important. En 1984, le SCRS change d'avis, en disant que ceci n'est plus vrai étant donné que la classe d'âge de 1973 a baissé. Maintenant, en 1985, le SCRS modifie une fois de plus son opinion et indique que la classe annuelle de 1973 n'a jamais été particulièrement forte. Comment se fait-il que le SCRS change d'avis aussi souvent et de façon aussi drastique?

Nous aimerions signaler que la mortalité naturelle utilisée en 1984 était de 0.18 et qu'elle est passée cette année à 0.1. Le coefficient de mortalité naturelle est d'une importance extrême pour estimer l'état des stocks. Le SCRS a convenu que la mortalité naturelle se situait entre 0.1 et .18, mais les analyses de VPA et les valeurs de la production par recrue sont très sensibles à tout changement de la mortalité par pêche. De tels changements de cet important paramètre sont contradictoires.

Nous aimerions attirer l'attention des délégués sur la section thon rouge du Rapport "B" de l'an dernier du SCRS. "Le SCRS note qu'une fois confirmé le fait que le stock réagit au régime actuel de gestion, il serait possible d'acroître graduellement la prise permise, proportionnellement au rythme de rétablissement, plutôt que de maintenir un niveau constant de capture jusqu'à la stabilisation du stock." (Rapport biennal, 1984-1985, Ière Partie).

Le SCRS a mentionné qu'en 1986 il se produirait une production excédentaire de 4.400 TM. Bien que cette production excédentaire soit sous-estimée dans le rapport "B", pour être prudents, nous proposons qu'en 1986 le contrôle scientifique soit accru jusqu'à 3.850 TM, chiffre qui correspond à la production excédentaire de 1985. Ce niveau permettrait une augmentation de la biomasse. Les délégués devraient noter que ces 3.850 TM sont un chiffre sensiblement inférieur aux 5.542 TM qui représentent la moyenne des prises de thon rouge dans l'Atlantique ouest entre 1970 et 1981.

Appendice 3 à l'Annexe 7

Déclaration du Canada sur le thon rouge

(Pièce jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

Depuis plusieurs années, la délégation canadienne appuie avec vigueur les mesures de conservation adoptées par la Commission dans le but de freiner la baisse du stock ouest-atlantique et mettre en route un processus de récupération. Il est important de poursuivre les efforts et de s'assurer de ce que le stock de thon rouge se refasse jusqu'à un niveau lui permettant de supporter un niveau plus élevé de capture.

Un relâchement prématuré des réglementations portant sur la prise atlantique annulerait les résultats obtenus grâce aux efforts de conservation de ces dernières années. Ces mesures ont imposé des sacrifices à l'industrie canadienne, du fait des mesures restrictives de gestion également imposées pour limiter la participation, les saisons, le choix d'armement et le nombre de poissons débarqués par jour par les quelque 700 pêcheurs avec licences dans de nombreux petits ports.

Nous estimons, monsieur le président, que le relâchement de ces mesures de restriction ne respecterait pas l'esprit des réglementations du thon rouge atlantique qui ont reçu l'accord de la Commission, et nous nous sommes résistés à toute modification en dépit de la pression exercée par l'industrie.

Nous avons maintenu nos contrôles sur les pêcheries, jugeant que toute tentative d'accroissement de l'effort dans le but de capturer plus de poissons aurait un impact négatif sur les efforts de conservation de l'ICCAT. Nous tenons également à maintenir les séries de données qui nous sont demandées par l'ICCAT et à ne pas changer les caractéristiques de la pêcherie. Nous espérons encore que l'abondance du thon rouge à niveau local se relèvera, que notre effort de pêche actuel exploitera pleinement les ressources disponibles, et que notre industrie se rendra compte de l'intérêt de ces contrôles.

L'industrie canadienne s'intéresse particulièrement à assurer la récupération du stock. Le thon rouge ne se rend dans nos eaux que vers sa seizième année, et le SCRS a indiqué que le nombre de poissons de ce groupe d'âge est en baisse. Nous devons reconstruire le stock aussi rapidement que possible, de façon non seulement à éviter cette baisse, mais aussi à inverser la tendance. Notre Commission doit s'efforcer à maintenir les populations de poisson à des niveaux permettant une pêche équilibrée. Il est évident que cette tâche n'est pas remplie en ce qui concerne la gestion du thon rouge, et nous ne devons pas nous détourner de ce but absolument fondamental.

Monsieur le président, en se fondant sur les avis du SCRS, la délégation canadienne estime que la façon la plus raisonnable d'aborder cette question à l'heure actuelle serait de maintenir les mesures de gestion actuellement en vigueur, lesquelles donnent déjà une mortalité de pêche élevée.

Appendice 4 à l'Annexe 7

Proposition pour les nouvelles réglementations des captures de thon rouge dans l'Atlantique (1986)

(Pièce jointe au rapport de la Sous-commission 2)

ATTENDU QUE le SCRS a déterminé que le niveau actuel de capture mettra probablement un frein à la baisse du stock de thon rouge de l'Atlantique ouest, et permettra également un accroissement graduel à long terme, proportionnellement au rythme de rétablissement.

La Commission recommande qu'en 1986:

PREMIEREMENT: Que, dans le but de maintenir et améliorer les données nécessaires à l'évaluation de l'abondance du stock de thon rouge dans l'Atlantique ouest,

- (a) les Parties contractantes dont les ressortissants ont pris une part active à la capture de thon rouge dans l'Atlantique ouest prennent des mesures pour limiter à 2.660 TM en 1986 la prise nécessaire pour exercer un contrôle scientifique, et que
- (b) cette capture de 2.660 TM soit prise par ces Parties contractantes dans les mêmes proportions que celles retenues en 1985.

DEUXIEMEMENT: Que l'adoption des mesures ci-dessus concernant l'Atlantique ouest n'entraîne pas de modification des recommandations de l'ICCAT en date de 1975 concernant le poids minimal de 6,4 kg pour l'ensemble de l'Atlantique et la limitation de la mortalité par pêche aux niveaux actuels dans l'Atlantique est; cette dernière mesure est prolongée jusqu'à nouvelle décision de la Commission.

TROISIEMEMENT: Que, tenant compte du bas niveau d'abondance possible du petit thon rouge dans les années récentes, le pourcentage de thon rouge de moins de 120 cm de longueur fourche dans les prises de l'Atlantique ne devra pas excéder 15 % en poids.

QUATRIEMEMENT: Que les Parties contractantes prennent des mesures visant à interdire tout transfert de l'effort de pêche de l'Atlantique ouest vers l'Atlantique est, afin d'éviter un accroissement de la mortalité par pêche sur le thon rouge dans l'Atlantique est. Ces mesures seront signalées en temps opportun à la Commission pour un éventuel examen à sa prochaine réunion.

CINQUIEMEMENT: Que les pêcheries de thon rouge du Brésil et de Cuba en développement dans l'Atlantique ouest soient exemptes des limitations ci-dessus.

SIXIEMEMENT: Qu'il ne se produise pas de pêche visant directement les stocks de thons rouges géniteurs dans l'Atlantique ouest dans les secteurs de ponte tels que le golfe du Mexique.

SEPTIEMEMENT: Que, nonobstant les dispositions de l'article VIII, paragraphe 2, de la Convention, en ce qui concerne les alinéas (a) et (b) de la première recommandation, les Parties contractantes dont les ressortissants ont pris une part active à la pêche du thon rouge dans l'Atlantique ouest prennent les mesures nécessaires pour appliquer ces recommandations dès que possible, en accord avec les dispositions réglementaires de chaque pays.

HUITIEMEMENT: Que si le SCRS n'est pas à même de fournir de nouveaux avis scientifiques sur l'état des stocks de thon rouge dans l'Atlantique ouest, la Commission envisage à sa réunion de 1986 des mesures de gestion appropriées, dont la reconduction des mesures actuelles de gestion jusqu'en 1987.

Annexe 8

RAPPORT DU COMITE D'INFRACTIONS

Palma de Majorque, Espagne, novembre 1985

1. OUVERTURE

Le président, M. B. Garcia Moreno (Cuba), déclara ouverts les débats. Les pays suivants étaient présents: Afrique du Sud, Angola, Canada, CapVert, Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Ghana, Japon, Portugal, Sénégal et URSS.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA REUNION

M. Garcia Moreno passa brièvement en revue l'ordre du jour provisoire, qui fut adopté sans modification (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le président proposa que le Dr. J.P. Wise (Secrétariat) soit nommé rapporteur.

4. EXAMEN DU TRAVAIL REALISE PAR LE COMITE

Le président a attiré l'attention sur le document COM/85/16, en priant le Secrétariat de le commenter. Le Secrétaire exécutif fit remarquer que ce document contenait une brève note sur le travail réalisé par le comité lors de réunions antérieures, et nota que le texte intégral du Schéma d'Inspection au Port peut maintenant être consulté dans la version révisée des Textes de base, ainsi que le modèle de carte d'identité également approuvé. Il mentionna que des problèmes avaient été signalés au sujet du formulaire d'inspection. Le document COM/85/16 contient aussi une liste d'inspecteurs désignés selon ce qui est prévu par le schéma, ainsi que la liste actualisée des correspondants nationaux.

5. REGLEMENTATIONS NATIONALES CONCERNANT LA PROTECTION DES ESPECES

Le président pria le Secrétaire exécutif de commenter également le document COM/85/15, qui contient le texte des recommandations de la Commission concernant la gestion de l'albacore, du thon obèse et du thon rouge, ainsi que des tableaux récapitulant les dernières informations disponibles sur les mesures prises par les pays pour appliquer ces recommandations (ces textes, actualisés au mois de janvier 1985, figurent également dans la version révisée des Textes de base). Le Secrétaire exécutif attira l'attention sur les points importants des tableaux, dans lesquels figure la date d'adoption des réglementations nationales, en priant les délégués de bien vouloir réviser leur exactitude, et de faire part au Secrétariat de toute divergence ou information complémentaire. L'Appendice 3 à l'Annexe 8 contient les tableaux actualisés au 19 novembre 1985.

Le président remercia le Secrétaire exécutif de son exposé des deux documents, et sollicita les commentaires des délégués. Le délégué de Cuba mentionna que la recommandation de la Commission sur le thon obèse restait en vigueur, et que le Secrétariat recevrait une information détaillée. Il attira également l'attention sur le fait que son pays n'effectuait pas actuellement de prise directe de thon rouge. Le délégué des Etats-Unis a indiqué que, comme dans le cas de Cuba, la réglementation de taille limite instaurée en 1981 demeurait en vigueur. L'information pertinente sur la reconduction des réglementations sera transmise au Secrétariat. Le délégué du Cap-Vert mentionna que son pays travaillait encore dans le cadre de la législation d'avant l'indépendance, mais qu'une nouvelle législation était en cours de préparation. Le Cap-Vert transmettra l'information pertinente au Secrétariat.

L'URSS mentionna que les réglementations nationales promulguées en 1978 pour les espèces visées par les recommandations de la Commission étaient toujours en vigueur, mais qu'elles avaient été amendées et ces amendements transmis au Secrétariat. L'Afrique du Sud mentionna que les interdictions portant sur la prise de thon obèse hors taille étaient entrées en vigueur pour une durée illimitée à la fin de 1980, et que l'information détaillée serait transmise au Secrétariat. Le délégué d'Afrique du Sud a également attiré l'attention du comité sur les compétences de ses inspecteurs, et mentionné qu'il transmettrait au Secrétariat l'information pertinente. Le Portugal informa le comité que la prolongation pour une durée illimitée de la réglementation portant sur le thon obèse était en vigueur depuis le 10 août 1984.

6. REGLEMENTATIONS NATIONALES CONCERNANT L'INSPECTION AU PORT

Le président a invité les délégués à fournir toute l'information qu'ils jugeaient nécessaire au comité à ce sujet. Le délégué de Cuba mentionna que la législation pertinente était en cours d'élaboration, et qu'il informerait le Secrétariat une fois la procédure achevée.

7. RAPPORTS SUR L'INSPECTION AU PORT REALISEE EN 1985

L'Afrique du Sud informa le comité que quatorze inspections, portant toutes sauf deux sur des unités sud-africaines, avaient été effectuées en 1985, et que son pays avait l'intention d'accroître son application du schéma d'inspection. Le délégué a également noté qu'il avait remis au Secrétariat des formulaires d'inspection remplis. Le délégué des Etats-

Unis mentionna qu'il entendait que des rapports officiels ne devaient être présentés que dans le cas d'inspections de bateaux étrangers, et qu'aucune n'avait été effectuée par les Etats-Unis en 1984. Par contre, les bateaux nationaux sont régulièrement inspectés pour s'assurer qu'ils respectent les réglementations basées sur les recommandations de l'ICCAT. Cuba convint que l'objectif principal du schéma était d'assurer l'inspection de bateaux étrangers. Un inspecteur cubain a été autorisé par le gouvernement espagnol pour couvrir les bateaux cubains qui transitent leurs prises à Las Palmas, mais n'a pu réaliser beaucoup du fait que l'unique sennear cubain actuellement en activité et qui décharge à Las Palmas a souffert de difficultés techniques.

L'Afrique du Sud indiqua qu'il serait utile de disposer à la réunion du comité d'une récapitulation annuelle des résultats d'inspections nationales.

Le représentant de la CEE sollicita l'autorisation du président pour aborder brièvement le schéma d'inspection de son organisme, qui est antérieur à 1983. Il est de plus en plus important de s'assurer de ce que les pays membres de la CEE respectent les accords et réglementations de pêche.

8. EXAMEN DU FORMULAIRE ACTUEL D'INSPECTION

M. Garcia Moreno pria le président du SCRS de présenter les conclusions de l'examen de ce formulaire par le comité scientifique. Le président mentionna que son comité avait jugé le formulaire actuel valable dans l'ensemble, mais signala des ambiguïtés dans quelques rubriques. Il indiqua qu'il transmettrait au Secrétariat des suggestions pour apporter les modifications appropriées. Le Secrétariat a convenu de modifier le formulaire pour éliminer les ambiguïtés et de diffuser d'ici peu la version révisée. Le délégué des Etats-Unis reprit les observations du président du SCRS, et nota que des inquiétudes de même ordre avaient été signalées au Secrétariat cette année par correspondance.

9. APPLICATION DU SCHEMA D'INSPECTION

(a) Correspondants nationaux

(b) Nomination d'inspecteurs

Le président mentionna qu'il estimait que ces deux points avaient déjà été traités dans le cadre d'autres points de l'ordre du jour, et sollicita les commentaires des participants. Le Portugal fit savoir que la liste de ses inspecteurs avait été remise au rapporteur. La France fournit également le nom et l'adresse de ses correspondants. Ces listes, qui complètent celles du document COM/85/15, figurent en Appendice 2.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Il a été convenu que le comité se réunirait au même lieu et date que la Commission.

11. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été abordée.

12. ELECTION DU PRESIDENT

L'URSS proposa que Cuba soit réélue à cette charge, proposition qui fut reprise par les Etats-Unis, l'Angola, le Japon et le Cap-Vert. M. Garcia Moreno mentionna que Cuba se sentait très honorée de ce vote, mais que des questions administratives ne lui permettaient pas d'accepter cette réélection. L'Angola pria Cuba de réévaluer sa position, du fait des excellents services que ce pays et M. Garcia Moreno avaient prêtés au comité. L'Espagne déclara partager l'opinion de l'Angola, ainsi que la France et les Etats-Unis. M. Garcia Moreno se déclara profondément touché et ajouta que, vu cette marque de confiance, Cuba acceptait de remplir un autre mandat comme président du comité.

13. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

14. CLOTURE

Les débats ont été levés.

Appendice 1 à l'Annexe 8

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Désignation du rapporteur
4. Examen du travail réalisé par le comité
5. Réglementations nationales concernant la protection des espèces
6. Réglementations nationales concernant l'inspection au port
7. Rapports sur l'inspection au port réalisée en 1984
8. Examen du formulaire actuel d'inspection
9. Application du schéma d'inspection
 - (a) Correspondants nationaux
 - (b) Nomination d'inspecteurs
10. Date et lieu de la prochaine réunion du comité
11. Autres questions
12. Election du président
13. Adoption du rapport
14. Clôture

Inspection au port

Portugal - inspecteurs

Continent:

Direcção Geral das Pescas
Av. 24 Julho, 80
1200 - Lisboa

Açores:

João Gil Pereira
Direcção Regional das Pescas
R. Consul Dabney
9900 - Horta

Orlando Goulart Quaresma
Direcção Regional das Pescas
R. Consul Dabney
9900 - Horta

Luis Fernandes
Direcção Regional das Pescas
R. Consul Dabney
9900 - Horta

Manuel F. Garcia Serpa
Direcção Regional das Pescas
R. Consul Dabney
9900 - Horta

Norberto M. Cabral Serpa
Direcção Regional das Pescas
R. Consul Dabney
9900 - Horta

Madère:

Direcção Regional das Pescas
Av. Zarco
9000 - Funchal

Portugal - correspondants

Continent:

Director Serviços Recursos e Cooperação Internacional
Direcção Geral das Pescas
Av. 24 Julho, 80
1200 - Lisboa

Açores:

Eugenio Leal
Director Regional das Pescas
R. Consul Dabney
9900 - Horta

Madère:

J.A.T. de Ornelas
Director Regional das Pescas
Av. Zarco
9000 - Funchal

France - correspondants

M. Latreille
Chef du Bureau de la Réglementation de la Direction des Pêches
Secrétariat d'Etat à la Mer
3, place de Fontenoy
75007 - Paris

**Situation des mesures de réglementation de taille limite adoptées par les pays membres pour l'ALBACORE, le THON OBESE
et le THON ROUGE**

<i>Espèce</i>	<i>ALBACORE</i>	<i>THON OBESE</i>		<i>THON ROUGE</i>
<i>Recommandation de la Commission</i>	<i>Limite 3,2 kg</i>	<i>Limite 3,2 kg</i>	<i>Limite 3,2 kg</i>	<i>Limite 6,4 kg</i>
<i>Zone d'application</i>	<i>Atlantique entier</i>	<i>Atlantique entier</i>	<i>Atlantique entier</i>	<i>Atlantique entier</i>
<i>Entrée en vigueur</i>	<i>1 juillet 1973</i>	<i>7 septembre 1980</i>	<i>17 juillet 1985</i>	<i>10 août 1975</i>
<i>Valide jusqu'au</i>	<i>Durée illimitée</i>	<i>31 décembre 1983*</i>	<i>Durée illimitée</i>	<i>Durée illimitée</i>
ANGOLA	17 juin 1979			pas de pêche
BENIN				
BRESIL	23 fev. 1973	mars 1981		18 août 1977
CANADA	4 sept. 1973	pas de pêche		17 fev. 1973
CAP-VERT				
CUBA	1 juil. 1973	7 sept. 1980		pas de pêche
FRANCE	29 juin 1973	3 mars 1981		8 août 1975
GABON	ni pêche ni déb.	mesures en considération		ni pêche ni déb.
GHANA	19 juin 1976			
COTE D'IVOIRE	2 mars 1970	2 mars 1970		
JAPON	14 juin 1973	7 sept. 1980	7 sept. 1980	16 avril 1975
COREE	21 janv. 1973	15 sept. 1980		17 déc. 1975
MAROC	pas de pêche			
PORTUGAL	26 nov. 1973	17 juil. 1981	10 août 1984	27 nov. 1976
SAO TOME ET PRINCIPE				
SENEGAL	2 juil. 1976	2 juil. 1976		
AFRIQUE DU SUD	mai 1973	5 déc. 1980		27 juin 1975
ESPAGNE	29 mai 1974			3 mars 1975
URUGUAY				
ETATS-UNIS	5 nov. 1975	30 mars 1981		13 août 1975
URSS	28 sept. 1978	28 sep. 1978		28 sept. 1978
VENEZUELA				

* Prolongée jusqu'au 31 décembre 1984.

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

Situation des mesures de réglementation de la mortalité par pêche du THON ROUGE adoptées par les pays membres

Recommandation de la Commission	Limitation aux niveaux récents de la mortalité par pêche				
		Prolongations			
		1ère	2ème	3ème	4ème
Zone d'application	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique est
Entrée en vigueur	10 août 1975	10 août 1976	10 octobre 1978	4 septembre 1980	21 juillet 1982
Valide jusqu'au	10 août 1976	10 août 1978	10 août 1980	10 août 1982	Durée illimitée
ANGOLA			pas de pêche		
BENIN					
BRESIL	10 août 1977	18 août 1977	2 mars 1979	17 nov. 1980*	
CANADA	17 fév. 1976	17 fév. 1976	15 fév. 1979	15 fév. 1979	
CAP-VERT					
CUBA		prises nulles en 1976-78			
FRANCE		27 déc. 1974	27 déc. 1974	27 déc. 1974	
GABON			pas de pêche		
GHANA					
COTE D'IVOIRE					
JAPON	16 avril 1975	16 avril 1975	16 avril 1975	16 avril 1975	3 mars 1982
COREE	17 déc. 1975	17 déc. 1975	14 oct. 1978	15 sept. 1980	
MAÏROC					
PORTUGAL		27 nov. 1976	**	**	**
SAO TOME ET PRINCIPE					
SENEGAL					11 mars 1982
AFRIQUE DU SUD	27 juin 1975	19 oct. 1976	9 fév. 1979	11 janv. 1980	
ESPAGNE	19 fév. 1976	19 fév. 1976	19 fév. 1976	24 janv. 1980	
URUGUAY					
ETATS-UNIS	13 août 1975	18 mai 1976	15 juin 1979	13 juin 1980	
URSS					
VENEZUELA					

* En cours d'adoption.

** Objections présentées et confirmées le 16 novembre 1978, le 19 mars 1980 et le 21 juillet 1982.

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

Situation des mesures de réglementation des prises de THON ROUGE dans l'ATLANTIQUE OUEST adoptées par les pays membres*

<i>Recommandations de la Commission</i>	<i>Prises interdites, sauf pour fins études</i>					
	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>0</i>	<i>15 Février 1982</i>	<i>Janvier 1983</i>	<i>Janvier 1984</i>	<i>Janvier 1985</i>
<i>Valide jusqu'au</i>		<i>14 Février 1983</i>	<i>Janvier 1984</i>	<i>Janvier 1985</i>	<i>Janvier 1985</i>	<i>Janvier 1986</i>
ANGOLA			pas de pêche			
BENIN						
BRESIL			pêcherie en développement, non sujette aux limitations			
CANADA		14 juin 1982	21 juin 1983			
CAP-VERT						
CUBA			pêcherie en développement, non sujette aux limitations			
FRANCE						
GABON			ni pêche ni débarquements			
GHANA						
COTE D'IVOIRE						
JAPON		3 mars 1982	7 mars 1983	7 mars 1983	7 mars 1983	
COREE						
MAROC						
PORTUGAL						
SAO TOME ET PRINCIPE						
SENEGAL						
AFRIQUE DU SUD						
ESPAGNE						
URUGUAY						
ETATS-UNIS		11 juin 1982	17 juin 1983	24 juil. 1984		
URSS				15 fév. 1984	15 fév. 1984	
VENEZUELA						

* Les recommandations de l'ICCAT sont citées en détail dans le Rapport biennal de la Commission à partir du volume 1982-83, 1^e partie.

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

Annexe 9

**RAPPORT DU COMITE PERMANENT
POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION
(STACFAD)**

Palma de Majorque, Espagne, novembre 1985

Point 1 - OUVERTURE

1.1 Les délibérations de 1985 du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) ont été déclarées ouvertes par le président de la Commission, en l'absence du président du comité, M. J.J. Chao (Espagne). Les pays suivants étaient présents: Afrique du Sud, Angola, Canada, CapVert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Portugal, Sénégal et URSS.

1.2 Vu l'absence du président du comité, le Japon proposa que Mme B. Keith Rothschild (Etats-Unis) préside la réunion de 1985 du comité des finances.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Après examen des points référés au comité, ce dernier a adopté l'ordre du jour diffusé avant la réunion (Appendice 1).

Point 3 - ELECTION DU RAPPORTEUR

3.1 Le Secrétariat a assumé la charge de rapporteur.

Point 4 - MEMBRES DES SOUS-COMMISSIONS

4.1 Le Secrétaire exécutif a demandé au comité de se référer au document COM/85/14 qui donne d'amples détails sur la composition des souscommissions. Le comité a noté qu'elle n'avait subi aucune modification depuis l'année dernière.

Point 5 - RAPPORT ADMINISTRATIF

5.1 Le Secrétaire exécutif a fait l'exposé du Rapport administratif (COM/85/7). Il s'est référé à la composition des sous-commissions et aux sept (7) pays qui à cette date ont ratifié le Protocole à la Convention de l'ICCAT destiné à permettre l'accès de la CEE à la Convention. Il a également commenté dans les grandes lignes les activités du Secrétariat et de la Commission.

5.2 Le Secrétaire exécutif s'est tout particulièrement référé aux réunions auxquelles la Commission a été représentée, notamment à la Conférence de Ministres des Pêches qui s'est récemment tenue en Espagne, à la collaboration avec d'autres organismes, à la réunion intérimaire sur le thon rouge qui a eu lieu au mois de septembre, aux publications de l'ICCAT et à la situation de la publication du listao. Il a également présenté au comité M. P. Kebe (Sénégal), nouvel analyste de systèmes de l'ICCAT.

5.3 Quant au rôle du Secrétariat dans la coordination de la recherche, le comité a été référé au document COM-SCRS/85/10. Une mention spéciale a été faite des efforts effectués par le Secrétariat pour améliorer les statistiques de l'Atlantique tropical ouest, efforts qui comprenaient le détachement au Vénézuéla, pour y établir un schéma d'échantillonnage, d'un expert dont les Etats-Unis ont prêté les services. Un scientifique espagnol a été envoyé au Maroc dans le but d'améliorer les statistiques sur les thonidés de la Méditerranée. On a fait l'éloge du travail de ces deux experts.

5.4 En recommandant l'adoption du Rapport administratif, le président, au nom des pays membres, félicita le Secrétariat de son excellent travail.

Point 6 - RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISMES

6.1 Le Secrétaire exécutif a prié le comité de se référer à la section pertinente du Rapport administratif qui passe en revue les relations que la Commission maintient avec divers organismes internationaux. Il a signalé en particulier la collaboration que l'ICCAT a récemment développée avec diverses organisations dans le but d'améliorer les statistiques sur les thonidés. Le comité les a jugées satisfaisantes.

Point 7 - PUBLICATIONS DE LA COMMISSION

7.1 Le comité s'est référé de nouveau au Rapport administratif (COM/85/7) pour étudier en détail les publications de l'ICCAT. Dans le cadre de cette rubrique, le Secrétaire exécutif a informé le comité que la publication du listao serait distribuée début 1986.

7.2 Le Secrétaire exécutif a également présenté la version récemment révisée des "Textes de base de la Commission". Le président, au nom de tous les membres du comité, a félicité le Secrétaire exécutif d'avoir préparé un document aussi utile à ce moment.

Point 8 - REVISION DES STATUTS DU PERSONNEL

8.1 Le Secrétaire exécutif s'est brièvement référé aux "Statuts du Personnel" et a réitéré que la Commission suivait le schéma de la FAO pour les salaires et promotions du personnel de la catégorie des services généraux. Il a proposé que cette procédure se poursuive à l'avenir.

Point 9 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - 1984

9.1 Le Secrétaire exécutif a commenté, dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, que le rapport pour 1984 du Commissaire aux Comptes avait été diffusé par le Secrétariat plus tôt dans l'année. Il a signalé au comité qu'un extrait de ce rapport avait été inclus dans le Rapport financier de 1984 (Rapport biennal 1984-85, 1ère partie).

Point 10 - SITUATION FINANCIERE DU BUDGET ORDINAIRE - 1985

10.1 Le Secrétaire exécutif a présenté le Rapport financier (COM/85/8). Les états financiers révisés, actualisés après la diffusion du Rapport financier, ont été présentés aux membres du comité pour examen, et le Secrétaire exécutif les a commentés en détail. Il insista sur le problème des contributions en instance de versement aux budgets de la Commission ces quelques dernières années.

10.2 Le délégué du Sénégal a informé le comité que, juste avant son départ, un ordre avait été donné pour que le montant en instance de paiement de son pays (29.133,88 US\$) soit versé.

10.3 Le comité a noté que tout solde non utilisé serait déposé dans le Fonds de roulement à la fin de 1985. L'accent a néanmoins été mis sur le solde négatif escompté pour le budget de 1985, dû aux contributions en instance de recouvrement qui devront être couvertes par les fonds actuellement disponibles dans le Fonds de roulement.

Point 11 - EXAMEN DU FONDS DE ROULEMENT

11.1 Le comité a examiné l'état du Fonds de roulement décrit dans le document COM/85/8 et les tableaux actualisés (distribués durant la session). Il a été noté qu'avec les dernières contributions reçues au Secrétariat, les fonds disponibles dans le Fonds de roulement s'élèvent en tout à 693.816,15 US\$.

11.2 Le délégué du Japon voulut préciser la définition du Fonds de roulement, faisant remarquer qu'il s'est accumulé des contributions en instance de versement d'années antérieures. Le Secrétaire exécutif mentionna qu'à cette date les contributions en instance s'élèvent en tout à 380.010,41 US\$, d'où une somme de 1.073.826,56 US\$, dont environ 694.000 US\$ seulement sont disponibles pour utilisation.

11.3 La question a été soulevée de si 15 % du budget global suffisaient pour maintenir le Fonds de roulement à un niveau adéquat. Le Secrétaire exécutif a répondu qu'il fallait disposer d'au moins 200.000 à 250.000 US\$ dans le Fonds de roulement pour faire face aux obligations financières de la Commission. Le délégué du Japon insista sur le besoin de disposer de fonds suffisants, vu la situation internationale peu stable du change.

11.4 Le comité, tout en approuvant l'état actuel du Fonds de roulement, a décidé que l'affectation d'une partie de ce fonds fasse l'objet de délibérations en même temps que le budget pour la prochaine période biennale.

Point 12 - SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME LISTAO

12.1 Le Secrétaire exécutif a demandé au comité de se référer à la section pertinente du Rapport financier (COM/85/8) qui présente la situation du budget listao. Le comité a recommandé que ce budget se close tel que, et que ces fonds soient administrés par le budget ordinaire de la Commission. Il a noté qu'il restait encore 11.750,70 US\$ en instance de paiement.

Point 13 - AUTRES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUE

13.1 Le président du SCRS a passé en revue les activités futures du comité scientifique qui entraînent des répercussions financières. Ces activités comprennent l'acquisition d'un ordinateur pour le Secrétariat, le programme d'Année albacore et la poursuite des analyses sur les pièces osseuses du thon rouge. Il signala que l'achat d'un ordinateur était absolument prioritaire. Il demanda au comité de se référer, pour plus amples détails sur l'aspect recherche de ces activités, au rapport de 1985 du SCRS, ainsi qu'au point 14 du présent rapport.

13.2 Le président du SCRS a noté pour 1986 la possibilité de tenir une réunion interimaire sur le thon rouge et la nécessité de remédier aux lacunes des connaissances sur les istiophoridés.

Point 14 - BUDGET ORDINAIRE POUR LA PERIODE BIENNALE 1986-87

14.1 Le Secrétaire exécutif présenta le budget ordinaire estimé pour la période biennale 1986-87 (COM/85/9), diffusé plus de deux mois avant la réunion de la Commission. Il commenta que ce budget avait été estimé dans un esprit d'austérité budgétaire, mais qu'il était difficile de faire des estimations précises étant donné les conditions actuelles peu stables du change.

14.2 Le délégué de l'Espagne fit remarquer que le budget total estimé pour 1986 (725.000 US\$) avait été réduit par rapport au niveau de 1985 (750.000 US\$), mais qu'une augmentation de 8 % était prévue pour 1987 (785.000 US\$). Il exprima l'opinion de son pays, à savoir que le budget des organismes internationaux ne devait pas être accru, et qu'il ne pouvait pas accepter une augmentation budgétaire globale de 8 % en 1987. Il proposa que le budget ordinaire total pour 1986 et 1987 soit le même qu'en 1985, c'est-à-dire 750.000 US\$. La proposition de l'Espagne fut acceptée par le comité.

14.3 Le financement spécial proposé par le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) fut ensuite abordé. Les Etats-Unis ont avancé une proposition couvrant divers domaines impliquant un financement que le comité avait dû traiter. Tout d'abord, les Etats-Unis proposent que le financement requis par le Secrétariat (COM/85/12) et approuvé par le SCRS pour l'acquisition d'un système d'ordinateur soit adopté par le comité et l'OPTION 2 (paiement en trois échéances annuelles) retenue. Le financement du programme d'Année albacore sera couvert par 175.000 US\$, ce qui permettra au programme de se dérouler, bien qu'à un niveau réduit, qui donnera néanmoins des résultats

intéressants. Il proposa ensuite que le financement des études sur les micro-éléments de pièces osseuses de thon rouge soit examiné de nouveau à la réunion de l'an prochain à la lumière de la situation financière de la Commission.

14.4 Le délégué des Etats-Unis proposa ensuite que le financement de ces programmes spéciaux soit couvert par le Fonds de roulement, tandis que le budget ordinaire de la Commission le serait par les contributions des pays. La proposition des Etats-Unis est jointe en tant qu'Appendice 2.

14.5 Le délégué de la France proposa que, même pour le Budget ordinaire, 175.000 US\$ soient pris sur le Fonds de roulement de façon à réduire les contributions des pays, de même qu'en 1985. Son pays ne peut accepter un accroissement de contribution de plus de 3 à 4 %. Cette proposition a été secondée en principe par l'Espagne, qui s'oppose à toute augmentation de la contribution des pays.

14.6 Le président souligne que, si 175.000 US\$ du budget ordinaire de 1986 sont à charge du Fonds de roulement, ainsi que le propose le délégué de la France, et si le financement spécial est également couvert par lui, le solde qui y sera disponible serait réduit à environ 300.000 US\$ à la fin de 1986. Si 175.000 US\$ de plus sont utilisés pour couvrir une partie du budget de 1987, et si le paiement partiel de l'ordinateur en 1987 est également financé par le fonds, celui-ci se trouverait réduit à environ 100.000 US\$. Le délégué du Japon et celui des Etats-Unis ont exprimé de sérieuses inquiétudes au sujet de cette situation. Ces deux délégations ont également fait remarquer qu'à la lumière de diverses incertitudes concernant les fluctuations de change, les arriérés de contribution, etc., ceci peut compromettre le fonctionnement de la Commission, l'amenant peut-être au bord de l'insolvabilité.

14.7 Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le délégué de la France demanda au président du SCRS d'exposer ses commentaires sur les répercussions que des réductions dans le budget de recherche proposé par le SCRS pourraient avoir sur les programmes de recherche du comité.

14.8 Le président du SCRS a noté que le budget révisé ne permettrait pas de disposer de fonds pour les études sur les pièces osseuses de thon rouge, et que les efforts de recherche se centrerait sur l'albacore. Il a également signalé que le montant restreint alloué (175.000 US\$) permettrait de mener à bien un travail considérable sur cette espèce. Il a néanmoins noté que le marquage, en particulier pour l'Atlantique ouest, devrait être réduit de façon considérable, et que l'accent devrait porter sur le programme d'observation. Il a indiqué qu'un programme adéquat pourrait être mis en place et apporterait des résultats significatifs. Il a néanmoins ajouté que les groupes d'action devaient réévaluer leurs plans de recherche et pourraient arriver à la conclusion que les fonds ne sont pas adéquats.

14.9 Le Secrétaire exécutif a présenté plusieurs formules de financement et a proposé que la somme de 219.000 US\$ de financement spécial, plus 175.000 US\$ pour compenser les contributions des pays membres, pourraient provenir du Fonds de roulement pour l'année fiscale 1986. Le représentant des Etats-Unis a de nouveau exprimé ses inquiétudes concernant cette méthode, qui risquerait de réduire le Fonds de roulement à un niveau dangereusement faible. Le délégué de l'Espagne fit savoir qu'il doutait que ce soit le moment opportun d'effectuer une réduction aussi drastique du Fonds de roulement.

14.10 Le délégué de l'Angola a suggéré la possibilité de remettre à plus tard la question du financement du programme d'Année albacore, et de l'étudier une fois de plus comme l'avaient déjà suggéré l'Angola et Cuba durant la réunion de la Sous-Commission 1. M. Beckett signala toutefois que ceci ne pouvait pas être remis à plus tard, étant donné qu'il s'agissait d'une occasion unique qui ne se présenterait que l'an prochain.

14.11 Le délégué du Sénégal a noté que, bien qu'il incombe au STACFAD de formuler des recommandations sur les fonds destinés à la recherche, le principal problème auquel la Commission doit faire face est la somme importante que représentent les contributions en instance.

14.12 Des débats prolongés ont eu lieu pour décider si le comité recommanderait l'application du Fonds de roulement, non seulement au budget de 1986, mais également à celui de 1987. Le délégué de la Côte d'Ivoire proposa que le budget adopté maintenant ne fasse pas mention du montant en provenance du Fonds de roulement appliqué au budget de 1987. Après une brève interruption et des délibérations entre les délégués, le président a proposé, et le comité a adopté, une proposition de compromis établie sur le modèle de la proposition initiale du Secrétaire exécutif. Cette proposition implique l'application provisoire au budget ordinaire de 1987 de 175.000 US\$ provenant du Fonds de roulement, sous-réserve de ce que ces retraits soient étudiés à nouveau lors de la réunion de 1986 du comité à la lumière de la situation du Fonds de roulement et de la situation financière de la Commission.

14.13 Cette proposition fut secondée par la plupart des pays présents. Le délégué de l'Espagne déclara que, vu les circonstances financières actuelles, et compte tenu du déficit prévisible des contributions à la Commission pour la période biennale 1986-87, il ne semblait pas souhaitable d'adopter cette proposition. Néanmoins, dans un esprit de concorde et de solidarité envers les autres délégations, le délégué de l'Espagne nota qu'il ne s'opposerait pas à l'approbation de la proposition, mais qu'il tenait à ce que sa déclaration figure dans les comptes rendus.

14.14 Le délégué des Etats-Unis exprima des inquiétudes sérieuses au sujet des répercussions financières de cette proposition, et répéta sa déclaration antérieure au sujet de la nécessité d'utiliser le Fonds de roulement avec prudence. Ces inquiétudes ayant été dûment notées, et dans un esprit de collaboration pour permettre aux travaux de progresser, le délégué des Etats-Unis a également accepté la proposition.

14.15 Le budget ainsi approuvé, et qui est transmis à la Commission pour adoption, est joint en tant qu'Appendice 3.

Point 15 - CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES AU BUDGET ORDINAIRE 1986-87

15.1 Les contributions des pays membres ont été calculées, selon la formule décrite à l'article X de la Convention, à partir des derniers chiffres de capture et de mise en conserve pour 1983 ayant reçu l'accord de tous les membres. Du budget total, 575.000 US\$ seront financés par les contributions des pays (Appendice 4 ci-joint). Cette formule a été acceptée par le comité et recommandée à la Commission pour approbation.

Point 16 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL OU REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

16.1 Le président s'est référé à l'article 3, paragraphe 5, du Règlement intérieur et a proposé que la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission se tienne en 1986, au lieu d'une réunion du Conseil. Les dates proposées pour la réunion de 1986 sont les 12-18 novembre.

16.2 Etant donné qu'aucune invitation n'a été reçue de la part d'aucun pays membre, le président a proposé que la réunion extraordinaire de la Commission se tienne, en principe, à Madrid, mais que le Secrétaire exécutif prenne en considération d'autres alternatives si une information est présentée, en consultation avec le président de la Commission, et toujours dans un esprit d'austérité.

Point 17 - SUJETS A TRAITER PAR LE CONSEIL A SA PROCHAINE REUNION

17.1 Vu que le Conseil ne se réunira pas en 1986, ce point de l'ordre du jour n'a pas été traité.

Point 18 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

18.1 Le comité a recommandé que ce point de l'ordre du jour soit traité lors de la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission en 1986.

Point 19 - AUTRES QUESTIONS

19.1 L'observateur de Guinée Equatoriale a informé le comité que son pays est en train d'effectuer les démarches nécessaires pour devenir membre de la Commission.

Point 20 - ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE

20.1 Le président a désigné Mme P. Garcia Doñoro (Espagne) présidente du comité permanent. Cette proposition a été appuyée par l'Angola, Cuba, la France, la Côte d'Ivoire, le Portugal, le Japon et l'URSS.

20.2 Le comité a félicité Mme B. Keith Rothschild pour sa grande compétence en tant que président.

Point 21 - ADOPTION DU RAPPORT

21.1 Le rapport a été adopté.

Point 22 - CLOTURE

22.1 Les débats ont été levés.

Appendice 1 à l'Annexe 9

Ordre du jour du STACFAD

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du rapporteur
4. Membres des sous-commissions
5. Rapport administratif
6. Relations avec d'autres organismes
7. Publications de la Commission
8. Révision des Statuts du Personnel
9. Rapport du Commissaire aux Comptes - 1984
10. Situation financière du Budget ordinaire - 1985
11. Examen du Fonds de roulement
12. Situation financière du Programme listao
13. Autres activités de recherche et de statistique
14. Budget ordinaire pour la période biennale 1986-87
15. Contributions des pays membres au budget ordinaire 1986-87
16. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ou réunion extraordinaire de la Commission
17. Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion
18. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
19. Autres questions
20. Election du président du comité
21. Adoption du rapport
22. Clôture

Proposition des États-Unis

A. Afin d'aborder les questions financières auxquelles doit faire face le STACFAD, il est nécessaire de prendre plusieurs décisions qui sont étroitement liées. La présente proposition se base sur les avis suivants:

1. Adopter les budgets pour 1986-87 tels qu'ils sont proposés par le Secrétariat.
2. Constatant l'intérêt de ce que le Secrétariat dispose de son propre système de traitement de données, et les répercussions financières favorables à long terme d'une telle mesure, accepter la recommandation portant sur l'acquisition d'un nouveau système d'ordinateur. Afin de réduire à un minimum l'impact financier de cet achat, utiliser l'OPTION 2 qui échelonne sur une période de trois ans les déboursements correspondant à cet achat.
3. Afin de profiter de l'opportunité unique du point de vue scientifique qui se présente actuellement en ce qui concerne les stocks d'albacore, le programme de l'Année albacore est une activité dans laquelle il est très souhaitable de s'engager. Néanmoins, vu les contraintes permanentes qu'imposent les ressources, le programme ne peut être mené à bien à l'envergure recommandée par le SCRS, c'est-à-dire 362.500 US\$. Il est donc proposé, conformément à la section 3, Appendice 3, du document SCRS/85/7-révisé, d'allouer pour ce programme une somme initiale de 175.000 US\$.
4. Vu qu'il existe des activités plus prioritaires et des fonds limités, la propositions d'études plus poussées sur les micro-éléments des vertèbres de thon rouge ne peut être acceptée maintenant. Cette proposition devra être examinée de nouveau à la prochaine réunion à la lumière de la situation financière de la Commission. (Autrement, avec l'appui fourni par la Sous-Commission 2 à cette proposition, après examen par les scientifiques responsables, cette proposition pourrait être financée, partiellement ou totalement, mais uniquement dans les limites es 175.000 US\$ mentionnés ci-dessus.)

B. Les dispositions financières nécessaires pour fixer les décisions exposées ci-dessus sont les suivantes:

1. Pour l'année fiscale 1986, utiliser les 175.000 US\$ du Fonds de roulement pour mener à bien le programme d'Année albacore. Ceci aura le même effet que l'OPTION A du Secrétariat sur les contributions des pays pour 1986.
2. De plus, afin d'être à même d'acheter un nouvel ordinateur, utiliser jusqu'à 54.000 US\$ en provenance du Fonds de roulement. (Dans la pratique, on s'attend à ce que le Fonds de roulement ne doive contribuer que 44.000 US\$ ou moins, du fait des économies réalisées en cours d'année par suite de l'élimination du système INFONET. La différence, le cas échéant, demeurera dans le Fonds de roulement.)
3. Pour l'année fiscale 1987, utiliser 100.000 US\$, plus les intérêts accrus de 1986, du Fonds de roulement pour le budget total. Selon le taux d'intérêt réalisé, ceci aura les mêmes répercussions que l'OPTION B sur les contributions de 1987.
4. En outre, pour l'année fiscale 1987, utiliser jusqu'à 17.000 US\$ du Fonds de roulement pour accroître les prévisions budgétaires déjà établies de 38.000 US\$, de façon à maintenir le plan triennal d'achat de l'ordinateur.

C. Bien que les décisions suggérées ci-dessus n'accordent pas toute son ampleur à la recherche scientifique recommandée par le SCRS, elles représentent néanmoins une façon réaliste d'aborder à la fois les besoins en recherche et les contraintes financières. Il faut cependant noter que ces activités réduiront encore plus le Fonds de roulement, ce qui exigera à l'avenir de plus grands efforts pour assurer que les contributions au budget général soient versées en temps voulu. Etant donné que sa flexibilité s'est trouvée sensiblement amoindrie, le Fonds de roulement ne peut plus être considéré comme recours dans le cas d'activités non prévues si la Commission souhaite poursuivre ses travaux sans se trouver menacée.

Budget ordinaire 1986-87

(US\$)

CHAPITRES	1986 (750.000)	1987 (750.000)
1. Salaires	300.000	300.000
2. Voyages	15.000	15.000
3. Réunion annuelle	78.000	78.000
4. Publications	32.000	32.000
5. Matériel de bureau	10.000	10.000
6. Frais de bureau	68.000	68.000
7. Divers	10.000	10.000
Sous-total (1)	513.000	513.000
8. Coordination de la recherche		
(a) Personnel	160.000	160.000
(b) Voyages	13.000	13.000
(c) Matériel de bureau	5.000	5.000
(d) Traitement de données	34.000	34.000
(e) Réunions intérimaires (sous-comités, groupes de travail et/ou stages de formation	20.000	20.000
(f) Divers	5.000	5.000
Sous-total (2)	237.000	237.000
9. Imprévus	0	0
TOTAL (Budget ordinaire)	750.000	750.000
Du Fonds de roulement	175.000	175.000*
Contribution des pays	575.000	575.000
FINANCEMENT SPECIAL		
(1) Achat d'un ordinateur	44.000	21.000
(2) Année albacore	175.000	
Sous-total	219.000	21.000
DU FONDS DE ROULEMENT	219.000	21.000

* Ce montant est fixé provisoirement en supposant que les contributions en instance seront perçues en 1986. La situation doit faire l'objet d'un examen critique à la réunion de 1986 de la Commission, en se référant à la somme disponible dans le Fonds de roulement à ce moment (voir texte).

Contributions des pays membres

<i>Année 1986 – Total Budget US\$ 750.000 – Contributions (K) US\$ 575.000</i>											
<i>Pays</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>F</i>	<i>G</i>	<i>H</i>	<i>I</i>	<i>J</i>	<i>K</i>
	<i>No.</i>	<i>%</i>		<i>..... (TM)</i>		<i>%</i>	<i>\$</i>	<i>\$</i>	<i>\$</i>	<i>\$</i>	<i>\$</i>
Angola	2	5,08	3.212	1.536	4.748	0,81	1.000	2.000	8.746	2.801	14.547
Bénin	0	1,69	75	0	75	0,01	1.000	0	2.915	44	3.960
Brésil	2	5,08	24.043	801	24.844	4,26	1.000	2.000	8.746	14.658	26.403
Canada	2	5,08	1.482	6.147	7.629	1,31	1.000	2.000	8.746	4.501	16.247
Cap-Vert	1	3,39	2.628	0	2.628	0,45	1.000	1.000	5.831	1.550	9.381
Cuba	2	5,08	8.984	1.130	10.114	1,73	1.000	2.000	8.746	5.967	17.713
France	2	5,08	62.420	26.300	88.720	15,22	1.000	2.000	8.746	52.343	64.088
Gabon	1	3,39	0	0	0	0,00	1.000	1.000	5.831	0	7.831
Ghana	1	3,39	45.673	3.053	48.726	8,36	1.000	1.000	5.831	28.747	36.578
Côte d'Ivoire . . .	1	3,39	14.841	4.700	19.541	3,35	1.000	1.000	5.831	11.529	19.359
Japon	4	8,47	33.995	0	33.995	5,83	1.000	4.000	14.576	20.056	39.633
Corée	3	6,78	17.921	0	17.921	3,07	1.000	3.000	11.661	10.573	26.234
Maroc	2	5,08	4.848	500	5.348	0,92	1.000	2.000	8.746	3.155	14.901
Portugal	3	6,78	8.556	2.932	11.488	1,97	1.000	3.000	11.661	6.778	22.439
Sao Tomé et Principe	0	1,69	252	0	252	0,04	1.000	0	2.915	149	4.064
Sénégal	1	3,39	6.740	1.374	8.114	1,39	1.000	1.000	5.831	4.787	12.618
Afrique du Sud . .	1	3,39	2.956	168	3.124	0,54	1.000	1.000	5.831	1.843	9.674
Espagne	3	6,78	142.746	32.000	174.746	29,97	1.000	3.000	11.661	103.097	118.757
Uruguay	0	1,69	3.197	6	3.203	0,55	1.000	0	2.915	1.890	5.805
Etats-Unis	4	8,47	11.879	33.278	45.157	7,74	1.000	4.000	14.576	26.642	46.218
URSS	2	5,08	13.461	322	13.783	2,36	1.000	2.000	8.746	8.132	19.877
Vénézuéla	0	1,69	41.844	17.069	58.913	10,10	1.000	0	2.915	34.758	38.673
Total	37	100,00	451.753	131.316	583.069	100,00	22.000	37.000	172.000	344.000	575.000

- A – Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre
 B – Pourcentage des versements pour la cotisation annuelle de membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G + H)
 C – Captures 1983 (poids vif)
 D – Production de conserves 1983 (poids net des conserves produites)
 E – Total C + D
 F – Distribution en pourcentage de E

- G – Paiement de 1.000\$ pour la cotisation annuelle de membre de la Commission
 H – Paiement de 1.000\$ pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie
 I – $1/3$ de \$ 516.000 = (575.000 – 59.000 (G + H)) réparti en fonction des pourcentages de la colonne B
 J – $2/3$ de \$ 516.000 = (575.000 – 59.000 (G + H)) répartis en fonction des pourcentages de la colonne F
 K – Total G + H + I + J

RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Palma de Majorque, Espagne, 7-12 novembre 1985

Sommaire

Rapport du comité

Tableaux et figures

Appendice 1 – Ordre du jour

Appendice 2 – Liste de documents

Appendice 3 – Comité de planification de l'Année internationale albacore

Appendice 4 – Sous-Comité des Statistiques

Appendice 5 – Groupe de travail ad hoc sur la politique de publication de l'ICCAT

Appendice 6 – Groupe de travail sur l'achat d'un ordinateur adéquat

Appendice 7 – Proposition d'études plus poussées sur les micro-éléments des vertèbres de thon rouge

Appendice 8 – Groupe ad hoc sur l'analyse des micro-éléments et leur relation avec les variations du stock

Appendice 9 – Groupe de travail sur les tâches bio-statistiques

Point 1 - OUVERTURE

Le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) s'est réuni à l'hôtel de Mar Sol, Palma de Mallorca, les 7-12 novembre 1985, sous la présidence de M. J.S. Beckett (Canada). Des groupes de chercheurs s'étaient réunis pendant les trois jours précédents pour aider les rapporteurs à rédiger les sections sur les espèces du rapport du comité.

Le président a déclaré ouverte la seizième session ordinaire du comité, et a souhaité la bienvenue à toutes les délégations scientifiques. Le président a demandé une minute de silence en mémoire de feu le Dr. R.T. Yang, de l'université de Taiwan, décédé en mai 1985 alors qu'il réalisait des activités de recherche. Le Dr. Yang a été longtemps associé à l'ICCAT, et sa contribution aux recherches sur les thonidés demeurera toujours dans le souvenir des scientifiques.

M. Beckett a commenté les résultats obtenus par les scientifiques en 1985 sur la recherche thonière, et s'est déclaré particulièrement satisfait des recherches du Groupe de travail sur le Thon rouge qui s'est réuni au laboratoire NMFS de Miami, Etats-Unis, les 18-28 septembre 1985. La réunion, qui s'est déroulée avec succès, a permis de réaliser un très bon travail.

Le président du SCRS a noté que quelques propositions concernant des programmes spéciaux requièrent des fonds de la part de la Commission, à savoir le programme de l'Année albacore, l'achat de matériel d'informatique pour le siège de l'ICCAT et une étude de micro-éléments dans les pièces osseuses de thonidés.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA REUNION

L'ordre du jour provisoire diffusé avant la réunion a été adopté (Appendice 1). Les scientifiques suivants ont été désignés comme rapporteurs, et ont assuré la coordination de la rédaction des rapports.

Point 8 de l'ordre du jour:

Thonidés tropicaux (général)	A. Fonteneau
YFT-Albacore	F.X. Bard
BET-Thon obèse	S. Kume
SKJ-Listao	D. Au
ALB-Germon	N.W. Bartoo
BFT-Thon rouge	J.J. Maguire
BIL-Istiophoridés	R.J. Conser
SWO-Espadon	D. CLay
SBF-Thon rouge du sud	S. Kume
SMT-Petits thonidés	J.P. Wise
MLT-Interactions plurispécifiques	G.T. Sakagawa
Autres points de l'ordre du jour	P.M. Miyake

Deux groupes de travail ad hoc ont été créés, tous deux à participation ouverte. Le premier, dirigé par le Dr. N.W. Bartoo (Etats-Unis), était chargé d'examiner la proposition du Secrétariat concernant un nouveau système d'ordinateurs. L'autre groupe, sous la houlette du Dr. F.X. Bard (Côte d'Ivoire), devait revoir les normes de présentation et de publication du matériel scientifique de l'ICCAT.

Point 3 - PRESENTATION DES DELEGATIONS

Les pays membres ont présenté leur délégation scientifique (voir liste des participants, Annexe 2).

Point 4 - ADMISSION DES OBSERVATEURS

Les observateurs ont été présentés et invités à prendre part à la session de 1985 du SCRS (voir liste des participants, Annexe 2). Vu le nombre important d'organismes internationaux représentés, le président du SCRS a souligné l'importance de la collaboration entre les organisations.

Point 5 - ADMISSION DES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Le SCRS a été informé que cette année tous les documents avaient été présentés avant la date limite, accompagnés du nombre nécessaire de copies pour être examinés par les rapporteurs et ensuite par tout le groupe. Le SCRS a accepté tous les documents (voir liste des documents, Appendice 2).

Point 6 - EXAMEN DES PECHERIES NATIONALES ET DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

6.1 ANGOLA

Pour les neuf premiers mois de l'année 1985, la prise globale de la flottille thonière s'est élevée à 1.474,6 TM, qui sont réparties comme suit: listao 469,9 TM, bonite à ventre rayé 63,4 TM, bonite à dos rayé 36,3 TM, bonito (auxide) 39,7 TM, albacore 110,3 TM, espadon 179,5 TM, autres espèces 574,2 TM.

Comme nous pouvons le constater, la prise de 1985 est de loin inférieure, comparée à celle des années antérieures. Cette situation est la conséquence de la paralysation constante des thoniers de la flottille angolaise et du mauvais temps qui a régné dans l'ensemble de l'Atlantique.

Il faut rappeler que, de la prise globale de l'année 1985, 660,1 TM ont été transformés en conserves.

Quant à la recherche, des échantillonnages biologiques sur le poids, la taille et l'âge ont été effectués pour les principales espèces de thons.

6.2 BENIN (Résumé non présenté.)

6.3 BRESIL

En 1984, les prises brésiliennes de thonidés se sont élevées à 22.752 TM, une légère baisse par rapport à 1983. Les plus importantes espèces étaient le listao (13.567,8 TM) et l'albacore (2.140,7 TM).

La flottille thonière se composait de 69 bateaux, dont 58 unités brésiliennes (11 palangriers et 47 canneurs) et 11 bateaux étrangers en location (3 palangriers japonais, 6 canneurs japonais et 2 senneurs espagnols). Les senneurs espagnols et les palangriers japonais ont cessé leurs activités en mars et en août respectivement. Le nombre de canneurs brésiliens continue à décroître.

Les données de capture et effort (Tâche II) ont été recueillies pour plus de 70 % des prises. Le travail d'échantillonnage de taille a été amélioré, ce qui a permis de mesurer un plus grand nombre de poissons qu'en 1983. Pour la première fois, de l'échantillonnage de taille a également été mené sur des débarquements d'albacore capturé par des canneurs.

En ce qui concerne les expériences brésiliennes avec objets agrégatifs flottants (OAF) menées depuis 1982 dans les régions du sud et du sud-est, il n'y a pas encore suffisamment de preuves de l'efficacité de ces dispositifs. Les dernières expériences sont encore en cours cette année dans le sud, ce qui mettra le point final au projet dans la zone en question. En 1986, les expériences avec OAF auront lieu au large de la côte nord-est, où un modèle expérimental fait déjà l'objet de tests.

6.4 CANADA

Le Canada a deux pêcheries nationales répondant aux espèces ICCAT: le thon rouge et l'espadon. Les débarquements de thon rouge ont baissé en 1984 à 590 poissons (264,2 TM), soit une brusque baisse de 50 % par rapport à 1983. Les débarquements d'espadon ont également subi une brusque baisse de 50 % en 1984, jusqu'à 499 TM. L'effort portant sur l'espadon a diminué en 1984, du fait que les pêcheurs ont visé d'autres espèces n'ayant aucun rapport avec les thonidés.

Le Canada mène un programme d'échantillonnage en mer avec observateurs pour les bateaux étrangers pêchant dans la zone des 200 milles. L'analyse des données, ainsi que des extraits de livres de bord de la pêcherie nationale côtière de thon rouge, constitue une recherche prioritaire. Des études sur l'âge et la croissance, ainsi qu'un échantillonnage des fréquences de taille, sont menés de façon régulière sur le thon rouge.

6.5 CAP-VERT

En 1984 la flottille active a été de 1.173 barques, 27 canneurs sans congélation et 2 canneurs congélateurs. Les prises ont été de 5.674 TM, dont 2.820 d'albacore, 101 de thon obèse, 1.372 de listao, 1.365 de thazard bâtard et 16 d'auxide plus thonine.

On a un système satisfaisant de prélèvement des données statistiques (prises, effort, échantillonnage biologique et échantillonnage de tailles) au niveau des canneurs; au niveau des barques nous croyons que les estimations enregistrées depuis 1981 ne sont pas sûres. D'après un système d'échantillonnage mis en place en 1985, on estime pouvoir disposer de données plus ou moins fiables à partir de 1986. Nous effectuons actuellement l'échantillonnage de taille des thons capturés par les barques.

6.6 CUBA

La flottille thonière cubaine qui a pêché dans l'Atlantique en 1984 comprenait le même nombre d'unités que les années précédentes. Il n'en a pas été ainsi en 1985, année pendant laquelle fut observée une légère baisse due à la cessation des activités de quelques grands palangriers du fait de leur mauvais état.

La zone de pêche de la flottille cubaine en 1984-85 a été essentiellement l'Atlantique centre-est et les eaux de la zone économique de Cuba. Les captures de 1984 ont atteint un chiffre de 9.610 TM, le gros de l'effort visant l'albacore.

L'échantillonnage biologique de listao, thon rouge, istiophoridés et makaire bleu ("castero") s'est poursuivi dans les ports cubains, et l'information recueillie sur les formulaires 3.4 et 3.5 a été transmise à l'ICCAT. Diverses recherches se sont également développées en ce qui concerne le rapport paramètres abiotiques/abondance de listao et de thon rouge.

6.7 FRANCE

En 1984, les captures françaises s'élèvent à 28.200 TM, dont 5.800 pour l'albacore, 13.200 pour le listao, 2.100 pour le patudo, 2.900 pour le germon et 4.200 pour le thon rouge. Le fait marquant est le départ total depuis mai 1984 de la flottille de senneurs français vers l'océan Indien, qui a provoqué une chute des captures françaises de thonidés tropicaux.

Les recherches menées par l'ORSTOM et l'IFREMER ont porté:

- pour le germon, sur la prospection des zones de concentration du poisson en relation avec les conditions de milieu, tant à l'ouest du 30^{ème} méridien que dans la zone de pêche traditionnelle; l'acquisition des données statistiques de prise et d'effort ainsi que la composition démographique ont été poursuivies;

- pour le thon rouge, sur l'évaluation des captures par secteurs de pêche, et de leur composition démographique en Méditerranée;

- pour les thonidés tropicaux, sur la biologie et la dynamique des populations des différentes espèces, sur l'aménagement des pêcheries de thonidés tropicaux juvéniles, à l'aide essentiellement de modèles de simulation multi-engins et multispécifiques.

6.8 GABON (Résumé non présenté.)

6.9 GHANA

Durant l'année 1984, vingt-sept (27) canneurs et quatre (4) senneurs ont été actifs. Quatre (4) navires à pavillon japonais qui opéraient depuis quelques années au Ghana sont partis au cours du premier trimestre vers d'autres zones. En mars 1984, des contraintes socio-économiques ont obligé à changer le lieu de transbordement, de Téma à Abidjan (Côte d'Ivoire). Ceci laisse Téma avec pratiquement les débarquements des poissons hors taille (marché local). Dans le courant de l'année, 31.266 TM de thonidés tropicaux ont été capturées, dont 23.000 par les canneurs et 8.266 par les senneurs.

La collecte des données de prise nominale (Tâche I) et des données de prise et effort (Tâche II) a été entravée par le déplacement des débarquements vers Abidjan. Cette question a toutefois été résolue avec la collaboration du personnel du CRO d'Abidjan. Des études se poursuivent sur la distribution des fréquences de taille, la maturité et le comporte-

ment trophique de trois espèces de thonidés commerciales, à savoir, albacore, listao et thon obèse. En tout, 3.273 listaos, 2.394 albacores et 305 thons obèses ont été mesurés à Téma pour obtenir la distribution des fréquences de taille pendant l'année.

6.10 COTE D'IVOIRE (Résumé non présenté.)

6.11 JAPON

En 1984, les prises japonaises de thonidés et de poissons porte-épée de l'Atlantique se sont élevées à 42.500 TM. La pêcherie palangrière de l'Atlantique entier a donné 39.000 TM (92 % des prises), dont plus de 60 % de thon obèse. La flottille de surface du golfe de Guinée a capturé 3.400 TM (8 %) de thonidés tropicaux. Cette flottille se compose actuellement de deux senneurs, les canneurs s'étant retirés en 1984. Toutes les flottilles thonières se sont soumises à des mesures à l'échelle nationale pour se conformer aux réglementations ICCAT concernant l'albacore, le thon obèse et le thon rouge.

Depuis 1984, un système rapide de transmission des livres de bord a été mis en pratique de façon satisfaisante, et l'échantillonnage des prises à bord des palangriers s'est poursuivi. Le "Far Seas Fisheries Research Laboratory" (FSFRL) s'est chargé de recueillir et de traiter les données des pêcheries qui sont transmises de façon régulière à l'ICCAT. Les scientifiques du FSFRL ont participé à la réunion du Groupe de travail sur le Thon rouge (Miami, septembre 1985). Les résultats des recherches portant sur la biologie et l'évaluation du stock du thon rouge et du thon obèse ont été présentés au SCRS dans six documents.

6.12 COREE

Une prise globale de 16.000 TM de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique a été enregistrée pour 1984, soit 12 % de moins qu'en 1983. La capture palangrière a été d'environ 15.000 TM, 9 % de moins que l'année précédente. Il ne s'est produit aucun changement dans les caractéristiques et les zones de pêche de cette pêcherie ces dernières années où la palangre a été utilisée. Un canneur coréen basé à Téma a participé aux activités de pêche dans le golfe de Guinée de janvier à août 1984. La capture totale de ce bateau représente 970 TM, 43 % de moins qu'en 1983.

La "National Fisheries Research and Development Agency" a rassemblé, pour les thonidés et espèces voisines, les données de 1984 de la flottille commerciale sur la capture et l'effort, ainsi que sur les fréquences de taille. Les données Tâche I et Tâche II des palangriers et des canneurs, ainsi que les données de fréquence de taille des principales espèces, ont été transmises à l'ICCAT. Cet organisme a fait un effort intensif pour améliorer le taux de couverture et l'exactitude des données Tâche II, pour répondre aux recommandations sur les statistiques formulées à la dernière réunion du SCRS.

6.13 MAROC (Résumé non présenté.)

6.14 PORTUGAL

Les prises portugaises de thonidés et espèces voisines en 1984 se sont élevées à 9.479 TM, dont 4.215 de thon obèse, 3.842 de listao, 792 de germon, 503 d'albacore et 127 d'autres espèces. Les prises observées en 1984 représentent la plus forte capture enregistrée durant les années les plus récentes. Les estimations préliminaires des captures effectuées durant les trois premiers trimestres de 1985 indiquent, pour les Açores et Madère, une prise globale de 8.800 TM, similaire à celle de 1984. Par rapport à l'année précédente, on observe en 1985 une augmentation d'environ 60 % dans les prises de patudo et une diminution du même ordre de grandeur dans celles de listao.

En ce qui concerne la recherche, les activités d'échantillonnage et de recueil de statistiques se sont poursuivies comme par le passé. Les fréquences de taille relevées à Madère de 1979 à 1984 ont été transmises au Secrétariat. Des campagnes de marquage effectuées aux Açores et à Madère ont permis de marquer 60 listaos. Aux Açores, une pêche expérimentale de palangre a été mise en oeuvre depuis 1984, et les expériences avec les dispositifs de concentration de thonidés se sont poursuivies avec la mise à l'eau de 3 nouveaux radeaux en 1985.

6.15 SAO TOME ET PRINCIPE (Résumé non présenté.)

6.16 SENEGAL

La flottille thonière basée au Sénégal (21 canneurs et 4 senneurs en activité) a débarqué 13.100 TM de thons tropicaux (albacore, listao et thon obèse) en 1984. Les débarquements de ces trois espèces sont en augmentation sensible (+ 35 %) comparés à ceux de 1983. L'activité totale du port de Dakar en 1984, illustrée par 38.000 TM de thons transbordés ou débarqués, dépasse largement ce qui avait été observé en 1983 (26.000 TM), la diminution des débarquements ou transbordements de la flottille thonière franco-ivoiro-marocaine ayant été plus que compensée par les apports d'autres flottilles (espagnole, mexicaine). Les débarquements de petits thonidés en 1984 (6.200 TM) sont en légère diminution (- 13 %) par rapport à ceux de 1983. La faible capturabilité du voilier observée dans les différentes pêcheries artisanale et sportive explique la modicité des captures de cette espèce en 1984 (154 TM). Par ailleurs des palangriers espagnols ont capturé environ 550 TM d'espadon dans les eaux sénégalaises en 1984.

Mis à part l'effort de recherche déployé par le Sénégal sur les thons tropicaux et illustré par les nombreuses publications présentées au SCRS, une opération originale de marquage de petits thonidés (1.132 individus marqués) à partir de pirogues a été initiée. Les recaptures déjà observées (environ 2 %) illustrent l'efficacité de cette technique peu onéreuse.

6.17 AFRIQUE DU SUD (Résumé non présenté.)

6.18 ESPAGNE

Les captures de thonidés et espèces voisines ont atteint 148.423 TM en 1984, ce qui représente une légère hausse (4 %) par rapport à 1983. La pêche à la senne dans l'Atlantique tropical est augmentée de quelque 10.500 TM (12 %) par rapport à 1983, bien que 14 grands senneurs aient abandonné cette zone pour aller pêcher dans l'océan Indien. Les captures des grands senneurs ont également augmenté dans l'Atlantique tropical ouest, puisque ces unités, qui n'avaient effectué aucune capture durant la période 1980-82, ont pris 6.586 TM en 1984. Les pêcheries des Canaries ont également augmenté, après la baisse subie en 1982 et 1983. Toutefois, dans l'Atlantique nord-est les prises ont fortement baissé (14.600 TM), d'environ 35 % par rapport à 1983. Cette baisse est due au rendement médiocre du germon, qui représente la moitié de celui de l'année précédente. En Méditerranée les captures ont augmenté de 43 % (2.600 TM) par rapport à 1983.

Les espèces capturées sont, par ordre d'importance: le listao (50.087 TM), l'albacore (46.061 TM), le germon (17.323 TM), le thon obèse (10.566 TM), l'espadon (7.560 TM) et le thon rouge (7.547 TM); les captures des autres espèces ont atteint 9.279 TM.

Les activités de recherche menées dans la zone tropicale se basaient sur l'analyse détaillée des activités de la flottille espagnole, en étudiant la durée des calées, l'effort de pêche, la composition par espèce des lancers, le comportement des bancs de poissons, etc. Aux Canaries, deux campagnes de marquage ont été effectuées en 1984-85; un programme d'études biologiques sur les espèces de la zone a été entrepris, traitant principalement de la croissance du thon obèse. Dans l'Atlantique nord-est, on a réalisé quatre campagnes de marquage durant ces deux dernières années, et l'on a continué à travailler sur les problèmes d'évaluation de l'état des populations des trois espèces principales de la zone: germon, thon rouge et espadon. En Méditerranée, le travail s'est centré sur l'amélioration des statistiques de la Tâche II de l'ICCAT; une campagne de marquage de thon rouge d'âge 0 a été effectuée, et l'on a étudié la biologie des dénommés "petits thonidés".

En général, dans toutes les zones, on a prétendu augmenter la couverture de la Tâche II de l'ICCAT, atteignant des niveaux de 85-90 % dans la plupart des pêcheries. En ce qui concerne les échantillonnages de taille, ceux-ci ont été intensifiés de façon notable en 1984, touchant plus de 150.000 individus d'espèces différentes.

6.19 ETATS-UNIS

Les pêcheurs américains ont débarqué en 1984 plus de 13.000 TM de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique, entièrement capturées dans l'Atlantique ouest, y compris le golfe du Mexique et la mer des Antilles. La pêcherie américaine comprend toute une variété d'engins; des débarquements significatifs sont effectués par les petits et grands senneurs, la palangre côtière, la canne avec moulinet, la ligne à main, les ligneurs, le harpon, les madragues, les filets maillants et le chalut.

Les prises de thonidés tropicaux (albacore, listao, thon obèse) se sont élevées en tout à 2.477 TM, capturées par de grands senneurs dans la mer des Antilles et par les petits senneurs, les palangriers, la ligne à main et les ligneurs le long de la côte est des Etats-Unis et dans le golfe du Mexique. Les prises de thon rouge, qui sont soumises à un quota strict,

ont atteint 1.338 TM, capturées par les petits senneurs, la canne avec moulinet, la palangre, la ligne à main et le harpon le long de la côte est des Etats-Unis et dans le golfe du Mexique. Les prises d'autres espèces, dont germon, espadon, istiophoridés, bonite à dos rayé, thazard et maquereau espagnol, thonine et espèces non classées se sont élevées en tout à 9.316 TM.

En 1984, les scientifiques américains ont effectué des recherches sur le thon rouge et l'albacore, ainsi que sur les istiophoridés et l'espadon. Les domaines de recherche allaient des études biologique sur l'âge et la croissance, la distribution larvaire et les conditions physiologiques d'une mort naturelle imminente à l'élaboration et à l'analyse de l'information sur la pêche et le marquage en vue d'évaluer l'état des stocks. Les résultats de nombre de ces études ont été transmis au SCRS.

6.20 URUGUAY (Résumé non présenté.)

6.21 URSS

En 1984, les captures de l'URSS ont atteint 12.604 TM: 2.168 d'albacore, 1.233 de thon obèse, 1.000 de listao, 613 de thonine, 5.903 d'auxide et de "bullet tuna", 174 d'espadon, 1.290 de bonite à dos rayé et 223 de maquereau espagnol. Par rapport à l'année 1983, les captures de listao, thonine et bonite à dos rayé ont décru, tandis que celles d'albacore, thon obèse, "bullet tuna" et auxide ont augmenté.

Les recherches scientifiques ont porté sur les particularités de la formation de concentrations commerciales de thon obèse et des migrations de listao, l'alimentation des albacores juvéniles et la structure démographique de la thonine et de l'auxide. Trois croisières de recherche ont été effectuées. Six observateurs étaient à bord de bateaux de pêche. On a relevé les mensurations de 10.178 thonidés, effectué 2.465 analyses biologiques, et prélevé 2.266 échantillons pour la détermination de l'âge. Plus de 200 stations hydrologiques ont été occupées dans les zones de pêche de l'Atlantique central.

6.22 VENEZUELA (Résumé non présenté.)

6.23 CHINE (TAIWAN)

Le nombre total de palangriers taiwanais dans l'Atlantique est passé de 99 bateaux en 1983 à 116 à la fin de 1984 (c'est-à-dire une augmentation d'à peu près 17 %). Les débarquements totaux des palangriers taiwanais se sont également accrus, de 23.653 TM en 1983 à 24.964 en 1984. Le germon était toujours l'espèce-cible en 1984, et constituait 91,4 % (22.817 TM) des débarquements totaux (24.964 TM). Parmi les débarquements de germon, 14.923 TM provenaient de l'Atlantique nord et 7.889 de l'Atlantique sud.

Des mensurations de taille ont été effectuées en 1984 sur les dix principales espèces dans les prises palangrières. Environ 265.000 individus ont été mesurés, dont 249.587 germions, 5.074 albacores et 7.155 thons obèses. L'effort palangrier standardisé global portant sur le germon a été actualisé jusqu'à 1984, ce qui a permis d'analyser l'intensité de pêche et la CPUE de la pêcherie palangrière de germon. L'évaluation du stock de germon sud-atlantique a également été actualisée jusqu'à 1984.

6.24 CEE

A la demande du président du SCRS, le représentant de la CEE a déclaré qu'il n'avait pas à présenter un rapport concret ou même d'informations sur les statistiques des thonidés. Il a observé que, à l'heure actuelle, et pour ce qui concerne la CEE, les pays membres de l'ICCAT qui font déjà partie de la CEE ou ceux qui en feront partie à partir de l'année prochaine, ont déjà présenté leurs rapports individuellement.

Il a souligné que la CEE présentera un rapport, en coordination avec tous ces pays, à partir du moment où elle sera membre à part entière de l'ICCAT. Il a finalement ajouté que la CEE suit avec un grand intérêt les activités de l'ICCAT et qu'elle espère que la ratification du protocole amendant la convention, pour permettre son adhésion, sera faite par la totalité des pays dans les meilleurs délais.

6.25 STE. HELENE (ROYAUME UNI)

La capture de thonidés en 1984, effectuée par 6 bateaux artisanaux aux environs de l'île, comprenait 112 TM d'albacore, thon obèse et germon, 23 de thazard bâtard et 84 de listao. Historiquement, les trois espèces de grands thonidés représentaient respectivement 74 %, 18 % et 8 % environ de la capture thonière globale; la plupart des années, 60 à 90 % des trois espèces sont pris durant la période janvier-juin, ainsi que 95 % du listao, lequel est extrêmement variable d'une année à l'autre.

Une prospection de pêche au large, à l'intérieur de la zone économique exclusive des 200 milles se déroule actuellement, et une amélioration de la pêcherie côtière artisanale, avec de nouveaux bateaux et engins, est en cours.

Point 7 - RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE THON ROUGE

Le Dr. J.J. Maguire (Canada), président du Groupe de travail sur le Thon rouge, a présenté les résultats obtenus à la réunion du groupe, tenue au laboratoire du "Southeast Fisheries Center" du NMFS, à Miami, Etats-Unis, les 18-28 septembre 1985 (COM-SCRS/85/11).

Le groupe a examiné l'état actuel des recherches, rédigé le rapport SCRS "A" et procédé à une évaluation de l'état du stock de thon rouge en est et ouest atlantiques. Des tables de prise à un âge donné couvrant les années 1970 à 1984 pour l'Atlantique ouest et 1970 à 1982 pour l'Atlantique est ont fait l'objet d'un accord de la part du groupe. Un programme algorithmique informatisé amélioré a été utilisé pour ajuster les estimations VPA de la taille du stock à de multiples séries d'indices d'abondance.

Le taux instantané de mortalité naturelle employé pour l'Atlantique ouest ($M = 0.10$) diffère de celui qui avait été présenté dans le rapport de 1984 du SCRS. Les raisons de ce changement sont indiquées à la section 6.1.c du rapport du groupe (COM-SCRS/85/11). Plusieurs séries de recrutement partiel spécifique de l'âge ont été proposées et testées. La sélection finale des séries de CPUE et les résultats de l'analyse de VPA sont décrits dans

le rapport pour l'Atlantique est et ouest. Des estimations de la production excédentaire (jusqu'à 1986) ont été faites pour l'ouest atlantique; les résultats sont décrits au point 8 du présent rapport.

Le SCRS a exprimé sa satisfaction aux responsables et aux membres du groupe pour leur excellent travail, et en particulier pour avoir cette année analysé le stock est-atlantique. Le personnel du laboratoire de Miami a également été remercié de l'aide prêtée au groupe.

Il a néanmoins été indiqué que, vu le manque d'une absolue fiabilité de la base, en particulier pour le stock est-atlantique, il faut soupeser avec soin la confiance à accorder aux résultats des évaluations des stocks. Ceci est également vrai pour les évaluations du stock ouest-atlantique, bien qu'une base sur ce stock ait fait l'objet d'un accord. Les résultats de l'analyse de 1984 ont été quelque peu modifiés en 1985, comme l'indique le rapport.

Point 8 - EXAMEN DE L'ETAT DES STOCKS, ET BREF EXPOSE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUR CE SUJET

YFT - ALBACORE

YFT-1 Description des pêcheries

La pêche de l'albacore se pratique soit par des engins dits de surface (senne et canne) soit à la palangre. Les engins de surface ont prédominé ces dernières années.

Les chiffres des captures par catégories d'engins pour la période 1970-84 et les estimations préliminaires pour 1985 sont en tableau 1 et à la figure 1. On constate que les captures totales de l'Atlantique ont cru constamment jusqu'à un maximum de 163.500 TM en 1983, puis ont décliné nettement en 1984, et semblent être de nouveau en hausse en 1985. La brusque baisse de 1984 correspond à la chute des prises de surface, les prises palangrières demeurant stables à un niveau relativement faibles. Il est intéressant de noter que des données originales d'une pêcherie de gros albacores à la ligne à main du Cap-Vert sont devenues disponibles pour la période 1981-84, bien que cette pêcherie ait produit des captures de l'ordre de 2.000 TM/an depuis fort longtemps.

La principale zone de pêche a été l'Atlantique est. L'effort de surface y a brusquement diminué en 1984 par suite du départ de nombreux senneurs dans l'océan Indien. Il est demeuré médiocre en 1985, alors que celui des canneurs et palangriers s'est maintenu (tableau 2). Les indices d'effort de pêche nominal (capacité de transport) ou effectif de surface, portés en figure 2, montrent bien l'ampleur de cette chute qui devrait retentir sur les mortalités par pêche. On s'attend en conséquence à de profonds changements de l'état des stocks, particulièrement en est atlantique. Certains de ces changements, comme de meilleurs rendements pour les senneurs restant en Atlantique est, semblent avoir eu lieu dès maintenant, en particulier en 1985.

En ouest atlantique, les pêcheries de surface se sont développées très rapidement ces dernières années, atteignant 40.000 TM/an. En particulier, la pêcherie de senneurs basée au Vénézuéla s'est accrue depuis 1981 et atteint des chiffres de capture d'albacore considérables d'environ 20.000 TM/an.

YFT-2 Etat des stocks

Comme précédemment, aucun élément nouveau ne permet de sortir de l'alternative classique sur la structure des stocks d'albacore: soit deux stocks est et ouest séparés aux environs du méridien 30°W, soit un seul stock atlantique. L'hypothèse de deux stocks séparés est toutefois plus vraisemblable. Il convient de noter en outre que, de par la prépondérance des captures en Atlantique est jusqu'à 1983, et en l'absence d'analyse des informations récentes provenant de l'ouest atlantique, la plupart des analyses et conclusions présentées ici concernent le stock est.

YFT-2.1 Stock Atlantique est

(a) Jusqu'en 1983, les tendances de l'abondance du stock de l'Atlantique est ont été suivies de près, avec un indice provenant uniquement des données de prise et effort de la flottille FISM. Toutefois, depuis 1981, cette flottille a subi un changement graduel en concentrant l'exploitation sur le listao, plutôt que sur l'albacore. En même temps, la flottille espagnole a continué à se concentrer plus sur l'albacore que sur le listao. Pour l'évaluation de cette année, une nouvelle procédure qui combine les données des deux flottilles a donc été élaborée pour obtenir la CPUE standardisée. Ce nouvel indice montre une baisse moins rapide que les indices antérieurs pour la période 1981-83, en se basant uniquement sur les données FISM. Corrélativement, l'effort effectif qui en est déduit a moins augmenté lors de ces mêmes années que ce que l'on estimait précédemment.

En 1984 toutefois il est également possible que la flottille espagnole ait pris le listao comme espèce cible, ce qui affecterait la représentativité de l'indice d'abondance pour cette année particulière.

Enfin, il semble qu'en 1985, les deux flottilles FISM (8 senneurs) et espagnole (41 senneurs) soient revenues à l'albacore comme espèce cible.

Le nouvel indice d'abondance ainsi décrit a été porté sur la figure 3 conjointement à un indice de biomasse déduit de l'analyse des cohortes. On constate un bon accord de ces deux indices, montrant un déclin régulier et modéré de l'abondance moyenne de ce stock de 1969 à 1983. Pour la raison exposée ci-dessus, l'abondance réelle de 1984 est probablement sous-estimée.

(b) L'examen du modèle de production indique que les importants efforts de pêche appliqués de 1976 à 1982 n'ont permis d'accroître que marginalement les captures, et les précédentes analyses indiquaient bien que le niveau d'exploitation du stock se situait aux environs de celui engendrant la PME. Toutefois, depuis 1983, la tendance à la baisse des efforts de pêche montre que le stock évolue vers un état d'exploitation bien moins intensif (figure 4).

L'incertitude évoquée ci-dessus sur la signification des CPUE pour 1984, implique que l'on ne peut pas situer exactement l'effort de pêche de cette année. On note toutefois que, quelle que soit la valeur retenue dans la fourchette d'estimations présentée, l'effort de pêche est bien en-dessous des niveaux de 1981-83.

L'ajustement de courbes pour les valeurs classiques de $k = 3$ et $m = 1$ ou 2 donne une estimation de la PME allant de 113.000 à 118.000 TM pour un effort optimal de 45.000 à 48.000 jours de recherche. L'évolution actuelle des efforts de pêche se traduit par une situation de non-équilibre qui explique en particulier la situation de la fourchette 1984 bien en-dessous des courbes ajustées. Mais le niveau estimé des prises 1985, très supérieur à celui de 1984, permet de considérer que le stock évolue rapidement vers un retour à l'équilibre dans une situation d'effort de pêche proche ou inférieur à l'effort optimal.

(c) Pour ce qui est du modèle analytique, une étude complète a été réalisée lors du Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles en 1984. Cette étude, s'appuyant sur certaines hypothèses, parvient à une solution pour l'analyse des cohortes d'albacore. Grâce à ceci, les mortalités par pêche pour chaque année de 1972 à 1983 ont pu être calculées, ainsi que l'état du rendement par recrue correspondant.

Selon cette analyse, à l'apogée des efforts de pêche, soit donc en 1981-82, les mortalités par pêche étaient élevées, et l'état de la production par recrue correspondant est représenté par la figure 5. On constate qu'il y avait donc des gains substantiels à attendre d'une élévation de l'âge à la première capture.

Ceci n'est plus le cas en 1985, car les schémas de pêche et l'effort sont en train d'évoluer profondément. On peut cependant indiquer grossièrement sur cette même figure 5 l'évolution moyenne de l'effort de pêche appliqué au stock de 1981 à 1984. On voit qu'il n'y a alors plus guère de bénéfice à espérer en matière de production par recrue d'une telle élévation de l'âge à la première capture.

(d) Pour ce qui est du recrutement, trois indices déjà présentés dans le rapport de l'année précédente, indiquent une fluctuation sans tendance du recrutement sur la période 1968-80. Il n'y a pas d'indice disponible pour 1981-84. Cependant la baisse enregistrée de l'effort de pêche devrait entraîner une diminution de la mortalité par pêche, et donc une augmentation de la biomasse féconde. Tous ces faits font qu'il ne semble pas y avoir d'inquiétude particulière sur un effondrement du recrutement, actuellement.

(e) Enfin les modèles employés prévoient comme conséquence de la baisse de l'effort de pêche, une remontée rapide des captures et des rendements. Le niveau élevé estimé pour les captures de 1985 indique que le stock semble donc réagir conformément à ces prévisions.

YFT-2.2 Stock Atlantique ouest

Comme par le passé, il est difficile de tirer des conclusions sur l'état d'un stock ouest, du fait du manque de données à des fins d'analyse, mais l'accroissement rapide des captures qu'on y enregistre est la preuve de la disponibilité du stock dans cette zone. Toutefois des jeux de données de capture et d'effort viennent d'être transmis. On peut donc espérer dans un proche avenir une première évaluation de stock.

YFT-2.3 Stock Atlantique entier

Il n'y a pas de nouvelle analyse disponible depuis l'année dernière, et il faut se contenter des conclusions émises lors du rapport 1983 du SCRS. Mais elles sont difficiles à interpréter, car les CPUE utilisées provenaient essentiellement de la zone de pêche en Atlantique est, et ceci peut biaiser l'analyse si la CPUE dans l'est ne représente pas celle du stock total.

YFT-3 Effets des réglementations actuelles

Les jeunes albacores de moins de 3,2 kg sont pris en grand nombre dans l'Atlantique tropical est, fréquemment en bancs mixtes avec des listaos et petits thons obèses. En 1978, l'ICCAT a adopté une réglementation visant à réduire les prises de jeunes albacores, et ceci afin d'augmenter la production par recrue du stock. Cette réglementation n'a eu que des effets mineurs sur les pêcheries, comme cela a déjà été précisé dans des rapports précédents du SCRS, et en général elle a été inefficace pour réduire la mortalité de ces jeunes albacores. Un nombre important d'albacores juvéniles continue à être débarqué.

YFT-4 Recommandations

YFT-4.a Statistiques

- i) La couverture des statistiques actuelle est satisfaisante en Atlantique est. Il faut noter, toutefois, que si l'on veut observer très précisément la récupération en cours du stock d'albacore, il faudrait consentir un effort particulier pour la collecte de statistiques plus détaillées.
- ii) En ouest atlantique, le niveau des statistiques s'est amélioré très récemment. Des données de prises et effort sur les pêcheries de surface sont maintenant disponibles. Elles restent à être analysées. Par ailleurs on ne dispose pas des données biologiques nécessaires à des analyses plus poussées. Il serait urgent de pouvoir en disposer.

YFT-4.b Recherche

- i) La situation actuelle du stock d'albacore, en particulier la hausse d'abondance du stock en réponse à la baisse de l'effort des senneurs, demande à être analysée de très près. Un programme de recherches menées spécialement durant 1986 sur l'albacore est donc proposé au SCRS par le groupe créé à cet effet en 1984 (Appendice 3). Ce programme a pour objectif de couvrir l'ensemble de l'Atlantique. On peut noter que le programme de recherche proposé permettrait probablement de répondre à une recommandation déjà évoquée l'an passé qui concernait la structure exacte des stocks d'albacore en Atlantique.
- ii) Le comité rappelle par ailleurs que des recherches sur la mortalité naturelle de l'albacore sont souhaitables.

- iii) En matière d'analyse de l'état des stocks par l'usage de modèles, le comité réitère sa recommandation concernant des analyses de l'état d'un éventuel stock ouest. Ceci est urgent.
- iv) Enfin, dans le même souci, en ce qui concerne le stock est-atlantique, d'autres prévisions de l'évolution des prises par engins en réponse à la baisse de l'effort des senneurs devront être effectuées en fonction des captures par âge observées en 1984 et 1985, ainsi que de la tendance actuelle de l'effort de pêche des senneurs.

YFT-4.c Gestion

L'effort de pêche exercé sur le stock est a été trop élevé de 1981 à 1983. Une autorégulation a eu lieu en 1984 avec le départ d'une bonne partie des senneurs. Ceci a amené l'effort de pêche pour les deux dernières années 1984-85 à des valeurs proches de l'optimum sous le schéma actuel d'exploitation des pêcheries.

Si comme il le semble, le stock récupère rapidement, cet effort de pêche risque de revenir à des valeurs plus élevées avec le retour de senneurs.

Par ailleurs, le comité réitère son assertion comme quoi les bases scientifiques sur lesquelles a été établie la recommandation actuelle de mesures de gestion sont toujours valables. Dans la situation d'exploitation intensive qui a culminé en 1982-83, l'application efficace d'une telle réglementation aurait apporté des gains significatifs de rendement par recrue.

La baisse de l'effort évoquée ci-dessus rend moindre, voir nulle le bénéfice de la réglementation. Toutefois l'extrême mobilité de la flottille de senneurs peut permettre une remontée très brutale de cet effort, ramenant ainsi le stock dans la situation où la réglementation aurait des effets positifs si elle est correctement appliquée.

BET - THON OBESE

BET-1 Description des pêcheries

L'ample distribution géographique du thon obèse dans l'Atlantique comprend les eaux tempérées et tropicales des 40°N aux 40°S. Cette espèce est surtout exploitée par la palangre, qui travaille toute l'année dans presque toute son aire de répartition. Des canneurs locaux capturent du thon obèse de façon saisonnière au large des Açores, de Madère et des Canaries et devant Dakar. Des canneurs et senneurs tropicaux prennent accidentellement du petit thon obèse mélangé avec des listaos et albacores.

Le tableau 3 donne la prise de l'espèce par engin et pays. Ces quelques dernières années, la prise annuelle s'est graduellement accrue, puis s'est stabilisée à un niveau élevé de plus de 60.000 TM, atteignant en 1982 un pic de 72.900 TM (figure 6). La palangre a été jusqu'en 1984 responsable de la plus grande partie des prises. La baisse des prises des senneurs en 1984 était surtout due au déplacement vers l'océan Indien d'une partie de la flottille de senneurs tropicaux.

BET-2 Etat des stocks

Le comité a évalué l'état de la population de thon obèse de l'Atlantique en se fondant sur l'hypothèse d'un stock unique pour tout l'océan, ainsi qu'il l'avait fait à la dernière réunion du SCRS, et en se basant sur le fait que les juvéniles se concentrent uniquement dans l'Atlantique tropical est.

La tendance de la CPUE palangrière, en tant qu'indice de l'abondance relative du stock adulte, a été examinée. Les études indiquent que la CPUE s'est plus ou moins stabilisée ces dernières années à environ 60 % du niveau de l'exploitation initiale (figure 7).

L'analyse du modèle de production a donné les mêmes conclusions qu'à la dernière réunion du SCRS: l'état récent du thon obèse atlantique s'est situé à un niveau proche ou équivalent de celui de la PME, mais sans jamais le dépasser. Les estimations de la PME allaient de 66.500 pour $m = 2$ à 145.900 TM pour $m = 0$ (76.100 TM pour $m = 1$), selon la forme du paramètre (m) du modèle retenu (figure 8). La PME la plus élevée avec $m = 0$ et un effort infini constitue la limite supérieure théorique, et il est peu probable qu'elle soit atteinte. Les prises de la période 1980-84 ont été de 62.700-72.900 TM, le chiffre le plus élevé de cette gamme dépassant légèrement l'estimation la plus faible de la PME.

L'analyse de production par recrue du SCRS 1984 indiquait que, dans l'état actuel de la pêcherie, une augmentation infime de production par recrue pourrait être obtenue en relevant la taille à la première capture, avec un accroissement de la mortalité par pêche, et qu'une réduction de cette dernière en ce qui concerne les petits poissons serait favorable aux pêcheries qui exploitent les grands poissons.

BET-3 Effets des réglementations actuelles

La réglementation de taille limite de 3,2 kg, avec marge de tolérance de 15 %, est en vigueur depuis 1980. Les objectifs visés sont: (1) réduire l'intensité de pêche portant sur les juvéniles de façon à accroître la production par recrue, et (2) éviter les déclarations erronées comme thon obèse de prises de petits albacores pour lesquels la même réglementation est en vigueur depuis 1973.

L'échantillonnage des transits est-atlantiques d'albacore et de listao débarqués à Puerto-Rico continue à montrer que ces débarquements comprennent un nombre important de petits thons obèses qui ne sont pas identifiés séparément. En outre, l'échantillonnage effectué dans les ports africains sur les prises des pêcheries de surface de l'Atlantique est montré que le pourcentage de thons obèses inférieurs à la taille limite débarqués continue à dépasser la marge de tolérance de 15 % que la réglementation prévoit, car ces petits thons obèses sont pêchés en bancs mixtes avec des listaos et albacores. Ceci implique que la réglementation n'a pas fonctionné de façon satisfaisante, et n'a pas su réduire la pêche des jeunes poissons. Il semble peu probable que l'augmentation escomptée de la production par recrue ait pu être atteinte, mais l'accroissement n'aura en tous cas pas été important.

BET-4 Recommandations

BET-4.a Statistiques

- i) Que se poursuive l'échantillonnage de taille des prises de l'Atlantique ouest et est transbordées à Puerto Rico, lorsque ceci s'avère nécessaire pour compléter l'échantillonnage dans les ports africains; l'échantillonnage à Puerto Rico devrait s'aligner dans la mesure du possible sur l'échantillonnage des ports de transbordement pour étudier l'importance des biais dûs au tri par tailles des prises destinées à différents marchés;
- ii) Que, vu le développement de la palangre de profondeur ces dernières années en ce qui concerne le thon obèse, ces données d'effort soient toutes ajustées pour tenir compte du changement inhérent d'efficacité des engins, afin d'obtenir une mesure commune de l'effort effectif;
- iii) Que se poursuive l'échantillonnage systématique des fréquences d'âge dans les prises mixtes de thonidés tropicaux juvéniles de la pêcherie de surface de l'Atlantique est; on devrait entreprendre un échantillonnage de taille dans l'Atlantique ouest.

BET-4.b Recherche

- i) Que les incertitudes concernant la structure du stock soient considérées de nouveau en se basant sur toutes les informations biologiques disponibles, telles que maturité, examen de la distribution par taille, époques et secteurs, et données actualisées de marquage-récupération;
- ii) Qu'un indice d'abondance qui comprenne l'information obtenue sur les pêcheries de surface de thon obèse soit élaboré;
- iii) Que des analyses soient menées à bien sur la structure démographique du stock, telles que l'analyse des cohortes et celle du rendement par recrue;
- iv) Qu'en 1986 le SCRS prête une attention spéciale au thon obèse. Des informations devront être fournies sur la disponibilité de données actuellement non utilisées, telles que les données biométriques et de fécondité, etc.; on devra prêter une attention spéciale aux données de la Tâche 2 ICCAT (prise et effort, ainsi que taille) des flottilles de surface et de palangre.

BET-4.c Gestion

Le SCRS ne dispose pas d'éléments d'information l'amenant à modifier les avis formulés en 1984.

SKJ - LISTAO

SKJ-1 Description des pêcheries

Le listao est exploité presque exclusivement par les engins de surface dans l'est et l'ouest atlantiques. Ces dernières années les prises ouestatlantiques se sont rapidement accrues au fur et à mesure du développement des pêcheries du Vénézuéla et du Brésil. Ce secteur a fourni environ 27 % des 132.800 TM de listao atlantique pêchées en 1984 (figure 9, tableau 4).

En Atlantique est, la prise globale à la sonne s'est maintenue à environ 65.000 TM, mais les prises FISM ont baissé de 27.500 à 10.400 TM entre 1983 et 1984 du fait du déplacement de l'effort vers l'océan Indien. Les prises espagnoles sont par contre passées de 29.100 à 45.600 TM. Les prises des canneurs ont baissé de 34.700 TM en 1983 à 27.800 en 1984, avec une remarquable baisse de 20.500 à 17.000 TM dans le cas de la flottille ghanéenne (voir tableau 4).

Dans l'Atlantique ouest, les prises de surface ont augmenté de 31.300 TM en 1983 à 35.500 en 1984, surtout du fait des prises vénézuéliennes qui sont passées de 10.000 à 14.800 TM (tableau 4). Les prises de canneurs en provenance du Brésil ont décliné de 11.700 TM en 1983 à 7.400 en 1984, mais les estimations préliminaires signalent une nouvelle hausse en 1985.

L'effort de pêche est-atlantique, tel qu'il est grossièrement illustré par la capacité de transport, a décliné très lentement ces dernières années chez les canneurs, et l'effort sennour FISM a brusquement baissé de 16,8 à 3,0 milliers de TM (chiffre provisoire) de capacité de transport entre 1983 et 1985, ceci étant dû au fait que les senneurs FISM ont travaillé dans l'océan Indien (tableau 2).

On ne dispose pas d'estimations de même ordre pour l'Atlantique ouest, mais des estimations de la capacité de transport sont fournies dans le tableau 5 pour les pêcheries brésilienne et vénézuélienne.

SKJ-2 Etat des stocks

Il est plus facile d'appréhender le cas du listao de l'Atlantique est, qui représente près de 75 % des prises atlantiques. Une grande partie de ces connaissances se base sur l'information acquise dans le cadre du Programme listao et sur les analyses s'y rapportant. Les différentes séries de CPUE (brutes, standardisées, ajustées à la densité des bancs, etc.) montrent une forte variabilité sans tendance nette. Certaines séries en contredisent d'autres, selon la façon dont la CPUE a été calculée et les flottilles concernées (FISM, FISM + Espagne, catégorie de bateau). Il n'y a donc aucune raison sérieuse de croire que la population de listao est déjà en baisse par suite de l'exploitation. Les prises de listao illustrent toujours le rapport accroissement de l'effort/augmentation des prises (figure 10). Il n'existe pas pour l'Atlantique ouest de série similaire de CPUE basée sur un échantillonnage intensif. Dans cette zone les pêcheries ne font que commencer à se développer (figure 9).

Il existe quelque preuve (SCRS/85/66) que ces dernières années les senneurs FISM ont de plus en plus visé le listao, et non plus seulement l'albacore comme auparavant. Ce phénomène peut être dû à une série de facteurs, y compris conditions de milieu y aspects économiques. Quelles qu'en soient les raisons, ce changement signifie qu'un effort nominal donné porté sur le listao peut maintenant donner un niveau accru d'effort effectif. Cette situation doit être suivie de près, car elle peut permettre d'observer d'importants changements des stocks de listao, d'albacore, ou des deux espèces, par suite de l'exploitation.

L'état des stocks de l'Atlantique ouest est bien plus incertaine de par le manque d'indicateurs de l'abondance. Au fur et à mesure du développement des pêcheries de listao dans ce secteur, il devient de plus en plus important d'assurer des mesures adéquates concernant prises et effort.

SKJ-3 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation n'a été promulguée ou recommandée pour le listao. Selon les évaluations du Groupe de travail sur les Tropicaux juvéniles, il semblerait que les réglementations actuelles de l'albacore et du thon obèse n'affectent pas les captures de listao.

SKJ-4 Recommandations

SKJ-4.a Statistiques

- i) Poursuite et amélioration du recueil des statistiques de capture et effort, en particulier pour l'Atlantique ouest;
- ii) Poursuite et animation de l'échantillonnage biologique des prises ouest-atlantiques et antillaises; poursuite de l'échantillonnage à Puerto-Rico;
- iii) Comparaison des données d'échantillonnage recueillies au port et de celles relevées par les observateurs, en vue de détecter les biais dans l'échantillonnage;
- iv) Vérification du degré de précision des tableaux actuels de capacité de transport des canneurs et senneurs dans l'est et l'ouest atlantiques.

SKJ-4.b Recherche

- i) Recherches supplémentaires sur la maturité, la fécondité et la ponte pour les secteurs qui n'ont pas encore bien fait l'objet d'études, tels que les Antilles et l'Atlantique ouest;
- ii) Poursuite des recherches sur le rapport entre les facteurs de milieu et les prises, l'abondance, la disponibilité et le recrutement;
- iii) Réalisation d'expériences supplémentaires de marquage, lesquelles sont nécessaires pour définir la structure du stock; les évaluations du travail de marquage effectué antérieurement et des conclusions qui en découlent doivent être prises en considération pour l'élaboration de nouvelles études;
- iv) Elaboration d'études sur les interactions, du point de vue comportement, des bancs de listao et des flottilles qui les exploitent;
- v) Comparaison du rapport entre la prise et la capacité de transport de la flottille, et la prise et l'effort; l'effort pourrait être estimé en employant diverses combinaisons de différents indexes de CPUE.

SKJ-4.c Gestion

Conformément aux résultats obtenus par le Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles, des mesures de gestion ne sont ni nécessaires ni souhaitables pour le listao de l'Atlantique. Comme par le passé, le comité note que le listao est sous-exploité et que ses captures sont susceptibles d'être accrues. Une intensification de l'effort de pêche est le seul moyen d'accroître la production par recrue de cette espèce.

*ALB- GERMON**ALB-1 Description des pêcheries*

On suppose que le germon de l'océan Atlantique se compose d'au moins deux stocks séparés d'un commun accord à 5° de latitude nord. Il est possible qu'il existe un stock d'albacore dans la mer Méditerranée. Les prises historiques par pays et engins se trouvent au tableau 6.

Le germon de l'Atlantique nord est capturé par les pêcheries de surface, ligneurs et canneurs, ainsi que par la palangre. Les pêcheries de surface prennent surtout des jeunes poissons (1-5 ans), alors que les adultes (5+ ans) sont surtout capturés par les palangriers. En 1984, la prise globale du stock de l'Atlantique nord s'est élevée à 38.800 TM, soit une baisse par rapport aux 50.900 TM de 1983. En 1984, les prises de surface s'élevaient à 19.900 TM, soit une baisse par rapport aux 34.300 TM de 1983, ceci étant surtout dû à la baisse de l'effort des canneurs. Les prises palangrières de 1984 se sont élevées à 18.900 TM, soit une hausse par rapport aux 16.600 TM de 1983. Depuis 1981, l'effort des canneurs espagnols a considérablement augmenté dans l'ouest de la Méditerranée, donnant en 1984 des prises de germon dépassant 1.300 TM.

Le germon de l'Atlantique sud est surtout capturé à la palangre. En 1984, la prise globale s'est élevée à 12.100 TM, soit une légère baisse par rapport aux 14.300 TM de 1983, et une baisse considérable par rapport aux 29.000 TM de 1982. Les prises de surface sont restées relativement constantes au cours des trois dernières années et n'étaient que de 3.200 TM en 1984. Le reste des prises, soit 8.900 TM, était capturé à la palangre. Toutefois, avec l'accroissement des prises palangrières, l'importance de la surface dans la prise globale a augmenté.

*ALB-2 État des stocks**ALB-2.1 Stock nord*

Considérée par engin, la prise en poids par unité d'effort peut être utilisée en tant qu'indice de l'abondance. L'élément juvénile du stock, indexé par les pêcheries de surface (ligneurs et canneurs) (figure 11), montre une tendance constante, bien qu'avec des variations, de 1957 jusqu'au début des années soixante-dix. Depuis lors, la CPUE de surface a montré une tendance générale à la hausse, mais avec une variation accrue.

Durant la même période (années soixante-dix à l'heure actuelle), l'effort global et la prise totale des ligneurs ont régulièrement baissé à peu près au même rythme (figure 11). Ces conditions, ajoutées à une tendance croissante de la CPUE en poids, suggèrent que le poids moyen du poisson dans la prise s'est accru. Les prises, l'effort et la CPUE en poids des canneurs (figure 11) montrent une tendance plus constante durant la même période, ce qui suggère que le poids moyen du poisson dans la prise est resté plus ou moins le même. L'accroissement général du poids moyen du poisson peut s'expliquer par des changements de sélectivité vers de plus gros poissons ou par un moindre recrutement numérique de plus petits poissons.

La CPUE palangrière (figure 11) est jugée être un indice éventuel de l'abondance du stock adulte. En se basant sur la prise en poids par 1.000 hameçons, l'abondance du stock adulte semble avoir baissé au début des années soixante-dix et être depuis lors demeurée à peu près constante.

La CPUE des cohortes de poissons d'âge 3 capturés par les pêcheries de surface combinées semble être un indice du recrutement dans la pêcherie. De 1954 jusqu'à présent, une tendance à la baisse est observée (figure 12), avec une variabilité croissante depuis 1969 environ. Les cohortes les plus récentes qui aient été indexées, celles de 1978 à 1981, montrent un recrutement inférieur de 50 % à la moyenne des années cinquante et soixante. Cependant, le niveau extrêmement médiocre du recrutement peut être en partie dû à des problèmes d'accès aux zones de pêche ou à des changements de capturabilité. Ce faible indice de recrutement pourrait être en partie responsable de l'accroissement du poids moyen du poisson dans la prise décrit ci-dessus.

Aucune nouvelle analyse de modèle de production n'a été effectuée, et les analyses de l'an dernier ont été utilisées; néanmoins les résultats approximatifs escomptés sont tout à fait semblables à ceux de l'an dernier qui se fondaient sur des données qualitatives (figure 13). L'effort a été standardisé à la CPUE des canneurs, et le degré d'ajustement obtenu dans le modèle est médiocre. Les valeurs de la PME allaient de 100.000 à 120.000 TM dans le cas $m = 0$ (non escompté du point de vue biologique) à 70.400 pour $m = 1$ et 59.800 pour $m = 2$. Dans tous les cas, l'effort nécessaire pour donner la PME est supérieur à l'effort actuel.

Les données utilisées pour l'analyse du modèle de production couvraient 1967 à 1982, époque de plein essor de la pêcherie. Les données manquent pour les premières années, où l'on suppose que l'abondance était plus forte et la CPUE plus élevée. L'incorporation de ces données des premières années n'est pas possible du fait de problèmes de standardisation de l'effort, mais pourrait avoir des répercussions sur l'ajustement du modèle. La PME serait probablement similaire, mais la localisation du nuage de points des années récentes pourrait changer par rapport au sommet de la courbe.

Le stock nord semble exploité en-dessous de la PME, bien qu'il soit malaisé d'évaluer dans quelle mesure du fait d'incertitudes quant à la standardisation de l'effort des premières années. L'abondance du stock adulte semble relativement constante depuis 1970. Celle des juvéniles est moins certaine. La CPUE en poids indique que l'abondance est en hausse. Toutefois, le poids moyen croissant par poisson capturé et la baisse du recrutement à l'âge 3 indiquent que l'abondance des juvéniles décroît quelque peu.

ALB-2.2 Stock sud

La CPUE de la palangre dans l'Atlantique sud peut servir d'indice de l'abondance du stock adulte. La figure 14 montre la CPUE pour 1967-83, à laquelle ont été ajoutées les données pour 1984 estimées à partir de données qualitatives. Depuis le milieu des années soixante-dix, la CPUE est demeurée relativement stable. Aucun indice de CPUE n'est disponible pour le stock juvénile, bien que ces dernières années les pêcheries de surface aient commencé à prendre des quantités croissantes de germons juvéniles.

Aucun nouveau modèle de production n'a été établi en 1985, du fait du manque de données pour 1984. Néanmoins, vu la prise réduite de 1984 et les informations sur l'effort qualitatif, on ne s'attend pas à ce que les résultats signalés antérieurement (figure 15) changent de façon substantielle. On estime la PME à environ 24.000 TM pour toutes les valeurs de m , à des niveaux d'effort bien supérieurs au niveau actuel. Noter que cette estimation concerne la pêcherie telle qu'elle est constituée actuellement, c'est-à-dire la palangre, et que le fait d'ajouter un effort exploitant d'autres classes d'âge modifiera probablement les estimations de la PME.

Aucun indice fiable du recrutement dans le stock sud n'a été élaboré. L'absence d'une pêche intense visant directement les juvéniles, ainsi que la ponction relativement réduite du stock adulte, rendent improbable le risque d'une réduction du recrutement par suite de la pêche.

Le stock de germon sud-atlantique semble exploité en-dessous du niveau que peut supporter le stock adulte. Le stock juvénile n'est que légèrement exploité. La baisse des captures ces dernières années semble liée à la redistribution de l'effort hors de l'Atlantique sud.

ALB-3 Effets des réglementations actuelles

Il n'existe actuellement aucune mesure de gestion concernant le germon atlantique.

ALB-4 Recommandations*ALB-4.a Statistiques*

- i) Obtention des statistiques de base de pays pêchant en Méditerranée qui ne sont pas actuellement déclarées à l'ICCAT;
- ii) Recueil et analyse des données d'effort des pêcheries de surface de l'Atlantique sud.

ALB-4.b Recherche

Les recommandations suivantes demandent une attention immédiate:

- i) Obtention du sex ratio des prises par classes d'âge de la palangre;
- ii) Etude du rapport entre le recrutement et le potentiel reproducteur du stock nord; mise à jour des études de production par recruc;

- iii) Réalisation d'analyses des cohortes pour les stocks nord et sud;
- iv) Réalisation d'une analyse du modèle de production pour les stocks nord et sud; examen de la standardisation de l'effort, en incorporant une série de données aussi étendue que possible;
- v) Elaboration d'un indice du recrutement pour le stock sud;
- vi) Etude de la relation entre le germon de l'Atlantique et celui de la Méditerranée afin de déterminer s'il s'agit de stocks distincts; on pourrait utiliser la croissance, le recrutement et la morphométrie;
- vii) Définir la relation entre les conditions océanographiques (variables) et l'abondance, la disponibilité et le recrutement du germon.

ALB-4.c Gestion

L'état du stock nord semble bon, bien qu'il soit variable et puisse être en baisse. Vu la nature changeante des pêcheries et la période relativement étendue qui s'est écoulée depuis la dernière évaluation détaillée, la pêcherie doit être suivie de près. Le comité n'a pas modifié son évaluation de l'an dernier, et n'a donc pas formulé de nouvelles recommandations concernant la gestion.

Le stock sud semble avoir été proche de la PME récemment, selon le modèle utilisé. Cependant, vu la réduction des prises et sans doute de l'effort, la pêcherie est actuellement exploitée bien en-dessous de la PME. Le comité n'a aucune recommandation spéciale à formuler pour le stock sud.

BFT - THON ROUGE

BFT-1 Description des pêcheries

Des pêcheries de thon rouge existent dans l'Atlantique nord (est et ouest) et en Méditerranée. Plusieurs pêcheries distinctes sont définies selon leur situation, saison, engin, taille du poisson pêché et pays intéressés.

Le tableau 7 donne les captures Tâche I en poids pour l'Atlantique est et ouest et la Méditerranée. La prise estimée de 1984 était de 22.200 TM: 12.500 pour la Méditerranée, 7.400 pour l'Atlantique est et 2.300 pour l'Atlantique ouest. En Atlantique ouest, des réglementations ont limité les prises de 1982 à 1.660 TM et celles de 1983 et 1984 à 2.660 TM. En Atlantique est, les prises palangrières ont été relativement stables (600 à 1.000 TM) en 1978-81, ont augmenté à 2.600 TM en 1982-83, puis ont ensuite baissé à 1.500 TM en 1984. Les prises des madragues ont diminué de 2.200 TM en 1969 à 20 TM en 1974, puis sont demeurées relativement stables entre 400 et 900 TM de 1975 à 1981. Les prises des madragues sont revenues en 1982-84 au niveau de 1969 (2.300, 2.000 et 2.300 TM respectivement). En Méditerranée, les prises des senneurs ont atteint un maximum en 1976 (9.900 TM) et 1982 (8.600 TM), puis ont baissé à 7.300 TM en 1983-84. Comme dans l'Atlanti-

que est, les prises palangrières de grands poissons ont été stables entre 1978 et 1981 (200 TM), puis ont augmenté jusqu'à 1.500 TM en 1982 et sont retombées à 1.000 TM en 1983 et 1984. Les prises de petit thon rouge par les canneurs en Méditerranée se sont graduellement accrues jusqu'à atteindre 1.600 TM en 1984. Le tableau 8 donne la prise numérique pour 1960-84. Les figures 16 (prise en poids) et 17 (prise numérique) fournissent également ces données.

BFT-2 Etat des stocks

Le pourcentage de poissons pris d'un côté de l'Atlantique qui sont nés sur l'autre bord a été estimé à moins de 10 %. Les données de marquage indiquent en outre que ces échanges varient avec le temps. On connaît l'existence de deux zones de frai, dont la saison de ponte diffère: golfe du Mexique (printemps) et Méditerranée (été). Une étude récente de micro-éléments dans les pièces osseuses a permis d'identifier deux groupes différents de jeunes poissons dans l'est. Cette hypothèse exige des études plus poussées, car elle pourrait avoir des répercussions sur la gestion.

L'état des stocks du thon rouge de l'Atlantique est et ouest a été évalué lors de la réunion du Groupe de travail sur le Thon rouge qui s'est tenue à Miami, Floride, du 17 au 28 septembre 1985. Le détail des techniques utilisées, des hypothèses formulées et des résultats figure dans le document SCRS/85/11 (Rec. Doc. Scient. vol. XXIV). Seuls les résultats ayant une portée sur la gestion de ces stocks sont présentés ici.

Les évaluations ont été effectuées avec les meilleures données disponibles et représentent l'accord unanime des membres du groupe quant aux paramètres et données utilisés. Pour l'Atlantique ouest, le taux instantané de mortalité naturelle employé ($M = 0.10$) diffère de celui sur lequel se fondaient les résultats présentés dans le rapport de 1984 du SCRS. Les raisons de ce changement sont décrites à la section 6.1.c du document SCRS/85/11. Les estimations de la taille du stock ouest-atlantique montrent des tendances qui diffèrent de celles qui avaient été indiquées dans le rapport de 1984 du Groupe de travail sur le Thon rouge. Ceci est surtout dû au fait que le groupe n'avait pas utilisé de données de marquage pour estimer l'importance des classes annuelles. De plus amples détails sont fournis dans le document SCRS/85/11.

Dans l'Atlantique ouest (figure 18), les estimations des poissons des âges 1 à 5 ont été réduites au quart entre 1970 et 1980. On s'attend à ce qu'en 1986 elles aient augmenté à la moitié du niveau de 1970. Celles des âges 6 à 9 ont fluctué au début des années soixante-dix et ont été réduites au cinquième entre 1970 et 1982. Pour 1986, on s'attend à ce qu'elles atteignent le niveau de 1970. Les estimations des âges 10 et plus ont diminué jusqu'à peu près un cinquième entre 1970 et 1984, et on s'attend à ce qu'elles baissent encore plus en 1986 jusqu'à moins d'un sixième ($1/6$) du niveau de 1970. Celles des âges 16 et plus ont augmenté de 1970 à 1974, ont baissé plus de six fois jusqu'en 1984, et on s'attend à ce que cette baisse se poursuive jusqu'en 1986.

Dans l'Atlantique est (figure 19), les estimations ont augmenté de façon considérable en 1982 (selon la VPA et la CPUE) et en 1983 (selon la CPUE). Les estimations des poissons d'âge 1 à 4 ont augmenté de 1970 à 1975, ont ensuite baissé au niveau de 1970 en 1979, puis ont augmenté en 1982 jusqu'au niveau le plus élevé observé dans la série.

Celles des poissons d'âge 5 à 9 ont légèrement diminué de 1970 à 1973, ont régulièrement augmenté jusqu'en 1976, et sont restées au niveau de 1976 jusqu'en 1980 pour ensuite baisser jusqu'en 1982. Celles des âges 10 et plus ont augmenté de 1970 à 1974, ont diminué pendant les trois années suivantes, et se sont accrues depuis lors jusqu'à atteindre en 1982 le chiffre le plus élevé de la série.

Les données utilisées pour l'analyse de l'Atlantique est souffrent de la sous-déclaration des captures de juvéniles, de la non-déclaration des prises de la part de plusieurs pêcheries importantes, et du manque d'échantillonnage biologique pour ces dernières. Les résultats s'amélioreraient probablement beaucoup si ces problèmes étaient résolus.

BFT-3 Effets des réglementations actuelles

La réglementation ICCAT limitant la mortalité par pêche du stock de l'Atlantique entier est entrée en vigueur au mois d'août 1975. Si cette réglementation est interprétée comme une limitation des prises, on peut examiner ses effets en étudiant les tendances de ces dernières. Les prises de l'Atlantique entier ont baissé de 28.300 TM en 1976 à 19.200 en 1979, et ont été en moyenne de 22.500 TM en 1982-84. Dans l'Atlantique ouest, les prises sont restées aux alentours de 6.000 TM de 1976 à 1981. On parlera plus avant d'une autre réglementation mise en application après 1981 dans l'Atlantique ouest. En Atlantique est, les prises ont baissé de 10.000 TM en 1975 à 5.200 TM en 1976, sont passées à 7.000 TM en 1977, ont baissé de façon régulière jusqu'à 3.300 TM en 1981 et ont de nouveau augmenté jusqu'à environ 7.000 TM au cours des trois années suivantes. En Méditerranée, les prises ont augmenté de 11.100 TM en 1975 à 17.100 TM en 1976, ont baissé à 7.300 TM en 1979, ont ensuite augmenté pour passer à 14.500 TM en 1982 et sont restées stables aux alentours de 12.500 TM en 1983-84.

Une réglementation interdisant la prise et le débarquement (exception faite d'une marge de tolérance de 15 % du nombre pour prises accidentelles) de thon rouge de moins de 6,4 kg est entrée en vigueur pour l'ensemble du stock atlantique au mois d'août 1975. Suite à la réglementation, le pourcentage (tableau 8) d'individus de moins de 6,4 kg a été faible dans l'Atlantique ouest de 1976 à 1981 (1,5 à 7,7 %), s'est accru en 1982 et 1983 (22,6 et 17,8 %) du fait d'une prise globale plus faible. Ce pourcentage a baissé à 4,4 % en 1984. Le pourcentage de poissons hors taille reste important dans l'Atlantique est (24 à 51,6 %).

Une réglementation a limité à 1.160 et 2.660 TM/an respectivement les prises de 1982 et 1983-84 dans l'Atlantique ouest, et interdit la pêche visant directement le stock reproducteur dans le golfe du Mexique. Cette réglementation a été appliquée, comme le montre la forte diminution des prises enregistrée en 1982-84 (tableau 7 et figure 16).

Cette réglementation coïncide avec un accroissement au sextuple des prises palangrières japonaises de l'Atlantique est et de la Méditerranée (tableau 7) de 1981 à 1982. On note toutefois que les prises du Japon en Atlantique est et en Méditerranée ont baissé depuis 1982.

Une réglementation limitant dans l'Atlantique ouest la prise de thon rouge de moins de 120 cm à 15 % du poids au plus est entrée en vigueur en novembre 1983. Le tableau 9 indique que le pourcentage (en poids) de thon rouge de moins de 120 cm a régulièrement baissé depuis 1970. Ces prises représentent moins de 10 % des prises déclarées depuis 1979.

BFT-4 Recommandations

Le comité recommande:

BFT-4.a Statistiques

- i) Que tous les pays remettent des estimations de la prise numérique à une taille donnée par mois et engin, et ceci au plus tard le 1^{er} juillet de l'année suivant celle de la pêche;
- ii) Que le Secrétariat ICCAT mette en route un programme d'échantillonnage pour les pêcheries méditerranéennes pour obtenir des estimations de la capture et des échantillons de fréquences de taille (Italie, Yougoslavie, Tunisie, Turquie, etc.), ainsi que des statistiques de capture et des échantillons biologiques sur les pêcheries en développement comme celle de la Grèce;
- iii) Que le Canada et les Etats-Unis transmettent au Secrétariat ICCAT d'ici le 1^{er} mars de l'année suivant celle de la pêche les données rassemblées par leurs échantillonneurs à bord de palangriers;
- iv) Que la prise numérique soit déclarée à une taille donnée, plutôt qu'à un poids donné, surtout dans le cas du Canada;
- v) Que les pays transmettent leurs prises de petits poissons (essentiellement des âges 0 et 1) en Atlantique est et en Méditerranée, ainsi que leurs prises de grands poissons en Méditerranée; la France et l'Espagne remplissent déjà cette tâche;
- vi) Que le Secrétariat s'assure de ce que les bases utilisées pour les évaluations du thon rouge soient actualisées chaque année d'ici le 1^{er} août.

BFT-4.b Recherche

- i) Que le fichier de marquage-recapture préparé par les Etats-Unis soit transmis au Secrétariat;
- ii) Que des études de simulation soient effectuées pour définir le degré de performance statistique des méthodes de calibrage de VPA par les moindres carrés; ces études comprendront: (1) recherche du degré d'inter-dépendance des paramètres estimés, (2) élaboration de processus permettant d'estimer le taux en fonction de l'âge de perte due à des causes autres que les prises enregistrées;
- iii) Qu'un petit groupe ICCAT ad hoc soit créé pour élaborer un programme de validation de la technique des rayons X en tant que méthode permettant d'identifier les stocks de thon rouge et d'estimer le volume annuel d'échange de poisson d'est en ouest atlantiques; le groupe (1) recommandera une formule de révision de la théorie, des méthodes et des résultats de l'étude une fois terminée, et (2) élaborera une expérience de marquage et recapture de thon rouge juvénile pour prélever, en vue de l'analyse de micro-éléments, les vertèbres d'un nombre limité de migrants transatlantiques;

- iv) Que l'hypothèse de l'existence de deux groupes de jeunes poissons en est atlantique soit étudiée de façon plus approfondie;
- v) Qu'une tentative soit faite d'élaborer un indice de l'abondance à partir des prises et de l'effort des senneurs français en Méditerranée;
- vi) Que des programmes d'échantillonnage de pièces osseuses soient institués en vue de la détermination de l'âge, que la détermination de l'âge à partir de ces éléments soient validée quant à la nature annuelle du dépôt sur les anneaux, et qu'une analyse soit faite du degré de précision de ces lectures;
- vii) Que soient établies par correspondance entre les parties concernées les possibilités de réalisation d'une croisière internationale purement scientifique à la palangre à bord d'un navire de recherche dans le golfe du Mexique pour suivre l'état du stock reproducteur.

Autres recommandations:

Que le programme d'ordinateur requis pour appliquer la technique décrite dans le document SCRS/85/35 soit mis à disposition, sur demande, par son auteur.

BFT-4.c Gestion

En se fondant sur les estimations du taux d'échange entre l'est et l'ouest atlantiques, et pour des raisons pratiques, la gestion des deux stocks est effectuée séparément.

Stock Atlantique ouest

Dans les limites de la base de données et selon les hypothèses adoptées par le SCRS, la production excédentaire du stock de thon rouge ouest-atlantique s'est élevée en 1984 à 3.250 TM (prises déclarées 2.292 TM), et celles de 1985 et 1986 seront respectivement de 3.850 et 4.400 TM. L'estimation de 1986 implique qu'une prise de 4.400 TM ne permettra ni une baisse ni une hausse de la biomasse entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} janvier 1987. Le SCRS a néanmoins observé que ceci implique une forte mortalité par pêche. Une prise de 2.660 TM en 1986, c'est-à-dire au même niveau que le programme de suivi scientifique de 1985, entraînerait une mortalité par pêche ($F = .29$) au-delà du F_{\max} ($F = 0.21$). Ceci n'empêcherait pas une baisse continue du nombre de poissons dans la population reproductrice (âges 10+) en 1986, du fait que l'accroissement de la biomasse serait limité aux âges 9 et moins. L'augmentation de la biomasse globale serait d'environ 10 % supérieure au niveau de 1985, lequel est estimé à environ 33 % du niveau de 1970.

Stock de l'Atlantique est

Le SCRS ne recommande aucune modification des mesures de gestion actuelles.

BIL - ISTIOPHORIDES

BIL-1 Description des pêcheries

Les istiophoridés sont répartis dans les eaux tropicales et tempérées de l'Atlantique. Le makaire bleu, le makaire blanc, le voilier et le "longbill spearfish" sont pris par un grand nombre de pêcheries qui les visent directement ou les pêchent accidentellement sur toute leur aire de distribution. Le makaire noir est également présent dans l'Atlantique, mais il se fait rare et négligeable dans les débarquements.

Les principales pêches d'istiophoridés sont accessoires aux prises de thonidés des pêcheries palangrières de plusieurs pays. Les pêcheries sportives des Etats-Unis et du Sénégal, visant directement ces espèces, effectuent des prises d'importance secondaire. On constate également un essor des pêcheries industrielles et artisanales de voilier, en particulier au Ghana et au Sénégal, de même que des prises accessoires à la pêche à la senne de thonidés tropicaux.

Le plus important, ces dernières années, du point de vue des débarquements est le voilier/"spearfish", suivi du makaire bleu et du makaire blanc. Le voilier et le "spearfish" sont souvent traités comme un groupe, les statistiques palangrières de ces espèces se trouvant mêlées. Les statistiques de capture du makaire bleu et du makaire blanc par pays sont données aux tableaux 10 et 11, respectivement. Les statistiques de voilier/"spearfish" sont récapitulées dans le tableau 12.

BIL-2 Etat des stocks

Bien que des efforts considérables aient été consacrés à l'examen et à la compilation de la base de données, en vue des Journées d'études ICCAT sur les Poissons porte-épée de 1981 et par la suite, les travaux d'évaluation des stocks d'istiophoridés sont encore entravés par des lacunes dans les données de base et dans les paramètres biologiques qui sont nécessaires pour l'analyse définitive du stock. En grande partie à cause de ces problèmes, aucune nouvelle analyse sur l'état des stocks d'istiophoridés n'a été présentée au SCRS depuis 1983. Par conséquent, il n'existe qu'une récapitulation de l'état des stocks (basée sur les analyses présentées ces dernières années).

BIL-2.1 Makaire bleu

De 1975 à 1979, les débarquements de makaire bleu dans l'ensemble de l'Atlantique (tableau 10) montrent une baisse continue. Ils ont ensuite augmenté à partir de 1982, ceci étant surtout dû à l'accroissement des prises japonaises. Les débarquements de 1983 montrent une importante baisse (jusqu'à 1.600 TM), principalement due à la réduction des prises japonaises. Les estimations préliminaires des captures de 1984 montrent une hausse d'environ 2.000 TM. Etant donné qu'une partie importante des débarquements ne sont pas déclarés par région géographique (tableau 10), il est impossible de traiter des tendances récentes des débarquements de l'Atlantique nord ou sud.

Les indices japonais de CPUE pour la période 1962-80 ont été présentés lors de la réunion de 1982 du SCRS. La CPUE a légèrement augmenté en 1977-80, mais seulement jusqu'à un niveau très inférieur à la moyenne des années 1965-75. Les résultats du modèle de production (SCRS 1982) indiquent qu'il peut s'être produit quelque surexploitation du début au milieu des années soixante-dix, mais l'effort des toutes dernières années (1978-80) semble avoir été inférieur au niveau associé à la production maximale équilibrée.

Le comité est encore incertain quant à l'état exact des stocks de makaire bleu, mais étant donné les niveaux relativement faibles de CPUE décrits ci-dessus (jusqu'en 1980) et les résultats du modèle de production, des inquiétudes sont exprimées concernant tout accroissement de l'effort portant sur le stock.

BIL-2.2 Makaire blanc

Les débarquements de l'Atlantique entier (tableau 11) montrent une tendance générale décroissante, avec des fluctuations, pendant la période 1974-82 (1.750 à 1.100 TM). Les débarquements ont augmenté en 1983 (1.700 TM) et ont légèrement baissé en 1984 (estimation préliminaire). Les indices japonais de CPUE ont baissé de façon substantielle durant la période 1962-80 (SCRS 1982). Le comité est encore incertain quant à l'état précis du makaire blanc, mais vu la tendance à la baisse et le niveau faible de CPUE (jusqu'en 1980) présentés durant les années antérieures, des inquiétudes sont exprimées concernant tout accroissement de l'effort portant sur le stock.

BIL-2.3 Voilier

Les débarquements de l'ensemble de l'Atlantique (tableau 12) se sont généralement accrus durant la période 1974-84, avec quelques fluctuations d'une année à l'autre. Les débarquements de 1983 (3.600 TM) et les débarquements préliminaires de 1984 (3.200 TM) reflètent une augmentation prononcée par rapport au niveau de la période 1980-82 (environ 2.100 TM), du fait des importantes captures de voilier par la pêcherie ghanéenne (2.200 TM).

BIL-2.3.a Stock Atlantique ouest

Les études présentées ces dernières années indiquent que le taux par hameçon de la palangre japonaise a fluctué dans l'Atlantique ouest, sans tendance apparente (SCRS 1982). La composition de taille des échantillons provenant de la pêcherie sportive américaine indique que la taille moyenne a baissé depuis les années cinquante, mais que la composition de taille semble être assez stable depuis environ dix ans (SCRS 1983). La composition de taille de la pêcherie palangrière japonaise, disponible uniquement pour 1971-76, est également stable (SCRS 1983). L'analyse de la production par recrue montre que les niveaux récents de mortalité par pêche sont d'environ 40% inférieurs à $F_{0,1}$ (SCRS 1983).

Si l'on considère l'ensemble de ces données, le voilier semble n'être exploité que d'une façon modérée. Toutefois, les estimations des taux de mortalité par pêche et de mortalité naturelle sont presque les mêmes, une situation que l'on suppose souvent se présenter au point de la production maximale soutenue.

Le comité a averti que des analyses plus poussées (par analyse de VPA ou de modèle de production), en même temps que des analyses de la production par recrue, devaient être faites avant d'effectuer une évaluation définitive de l'état des stocks.

BIL-2.3.b Stock Atlantique est

La CPUE japonaise de voilier/"spearfish" (SCRS 1982) a baissé du milieu des années soixante au début des années soixante-dix, pour ensuite osciller sans tendance. La CPUE sénégalaise de voilier a également oscillé entre 1970 et 1980 sans tendance apparente (SCRS 1980). Il n'existe actuellement aucun autre moyen d'évaluer le stock de l'Atlantique est, et le comité reste incertain quant à l'état des stocks.

BIL-3 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation ICCAT n'est actuellement en vigueur pour les istiophoridés.

BIL-4 Recommandations

BIL-4.a Statistiques

- i) Les statistiques de capture et effort de tous les pays doivent être transmises par 5°/mois. Les prises de chacune des espèces d'istiophoridés doivent être transmises séparément. Bien que le comité reconnaisse les progrès réalisés dans ce domaine, des améliorations supplémentaires s'avèrent nécessaires. Les données mensuelles de fréquence de taille doivent également, dans la mesure du possible, être transmises par sexe pour chaque espèce. Le comité a également pris note du besoin de progrès dans ce domaine.
- ii) Plusieurs pays palangriers ont fait savoir que certaines de leurs opérations employaient les engins de palangre d'une façon inédite, c'est-à-dire palangre de profondeur pour le thon obèse (Japon et Corée). Ces différences d'utilisation des engins de palangre peuvent affecter le degré de capturabilité des istiophoridés (et autres espèces). Il est demandé aux pays employant des engins de palangres non traditionnels, et à ceux qui ont des observateurs à bord de palangriers, d'analyser le degré de capturabilité des palangres de profondeur et celles d'eau peu profonde, en employant leurs données respectives. Si ces capturabilités se trouvent être significativement différentes, il pourrait s'avérer nécessaire de stratifier les données de prise et effort (selon la profondeur de pêche) dans le but de standardiser l'effort.
- iii) Les statistiques de capture de voilier et "spearfish", en particulier, doivent à l'avenir être transmises séparément par tous les pays, afin de rendre plus aisé le travail d'évaluation des stocks concernant les deux espèces. Les statistiques sur le voilier (séparées des statistiques du "spearfish") doivent être transmises pour Atlantique est/ouest. Les statistiques historiques devraient aussi être segmentées de cette façon. Il faudrait ajuster les zones "billfish" ICCAT à cette structure hypothétique est/ouest.

- iv) Le comité a noté que la plupart des données de la pêcherie brésilienne présentées dans plusieurs documents n'avaient pas été transmises à l'ICCAT. Ces données (c'est-à-dire principalement les échantillons d'effort et de taille) sont très importantes pour les travaux futurs et doivent être déclarées.
- v) Suite aux recommandations formulées par le comité l'an dernier, on a instauré un recueil exhaustif de données sur la pêcherie de voilier au large du Sénégal. Une meilleure collecte de données au Ghana est encore nécessaire, et devrait être poursuivie du fait du développement de la pêche commerciale de cette espèce sur des concentrations apparemment liées à la reproduction.

BIL-4.b Recherche

Le manque de données de base sur la croissance, le taux de mortalité et la structure du stock entrave sérieusement un grand nombre d'analyses conventionnelles de dynamique des populations. Afin de remédier à ces lacunes et fournir une meilleure base aux analyses futures, le comité recommande ce qui suit:

- i) Poursuivre les études sur l'âge et la croissance des makaires et du voilier et transmettre les résultats préliminaires;
- ii) Insister sur le recueil et l'analyse de données sur la pêche, tant commerciale que sportive, afin de définir des indices de l'abondance qui tiennent compte des modifications du degré d'efficacité de l'effort de pêche;
- iii) Poursuivre le travail d'évaluation du stock de voilier; une amélioration des données de base et une meilleure estimation des paramètres de population devraient permettre de réaliser plus de progrès dans ce domaine.

BIL-4.c Gestion

Aucune recommandation n'est formulée à l'heure actuelle, si ce n'est que l'on insiste sur le besoin de suivre de très près les pêcheries d'istiophoridés, en particulier en ce qui concerne la CPUE et les prises de makaire blanc et de makaire bleu, qui ont montré une forte tendance à la baisse, bien qu'avec des fluctuations.

Si les futures analyses montrent que le taux de capture a continué sa tendance à la baisse avec un niveau d'effort égal ou supérieur au niveau actuel, quelque réglementation peut s'avérer nécessaire à l'avenir.

SWO -ESPADON

SWO-1 Description des pêcheries

L'espadon est réparti dans toutes les zones tropicales et tempérées de l'Atlantique et de la Méditerranée. Le principal engin employé pour sa capture est la palangre, qui le pêche directement et en tant que prise accessoire. Les engins d'importance secondaire comprennent le harpon et la canne avec moulinet.

Le tableau 13 indique les débarquements d'espadon des principaux pays pêcheurs. La prise atlantique de 1984 a atteint 17,3 milliers de TM, ce qui est légèrement supérieur à celle de 1983.

En Méditerranée, la prise déclarée pour 1983 a été 4,5 milliers de TM (tableau 13), ce qui représente une légère baisse par rapport à la plus forte prise de l'histoire de la pêche, celle de 1983, bien que les chiffres de débarquement n'aient pas encore été tous rassemblés, notamment pour l'Algérie.

SWO-2 Etat des stocks

Aucune nouvelle information n'a été présentée qui permette de retenir une hypothèse déterminée quant à la structure du stock d'espadon.

Ce dernier a traditionnellement été traité comme un stock unique pour tout l'Atlantique et la Méditerranée. Cependant, le taux de capture élevé observé au départ dans les nouvelles zones de pêche semble impliquer l'absence de mélange, et les programmes limités, antérieurs et actuels, de marquage n'ont pas montré de déplacement dans les principaux secteurs de concentration. Bien que le nombre de recaptures soit limité et que le rejet de marques et les non-déclarations contribuent à l'absence apparente de déplacements signalés, ces résultats suggèrent qu'il serait souhaitable de traiter de l'hypothèse de stocks multiples.

La CPUE des pêcheries espagnoles atlantiques et méditerranéennes a été relativement constante depuis 1973; il s'est néanmoins produit une baisse significative de la taille moyenne dans les débarquements qui, à poids égal, comprennent donc maintenant 40 % de plus de poissons. Les données limitées disponibles indiquent que la taille moyenne du poisson dans ces deux pêcheries espagnoles est proche de ou inférieure à la taille estimée à 50 % de maturité pour les femelles.

Une première tentative d'évaluation analytique de l'espèce a été effectuée par VPA pour l'Atlantique nord-ouest en se basant sur l'hypothèse de plusieurs stocks. Ces résultats (sujets aux incertitudes inhérentes aux estimations VPA des années récentes et autres hypothèses) signalent qu'une augmentation significative de la mortalité par pêche s'est produite depuis 1978. Ceci a entraîné une baisse de 40 % de la biomasse reproductrice (hypothétiquement âges 6+). Le nombre de juvéniles (âge 0-2) s'est cependant accru.

SWO-3 Effets des réglementations actuelles

Il n'existe actuellement aucune réglementation ICCAT en vigueur pour cette espèce.

SWO-4 Recommandations

SWO-4.a Statistiques

Les recommandations présentées dans le rapport de 1983 du SCRS ont porté des fruits, puisque l'information sur les captures, l'effort et l'échantillonnage s'est améliorée pour quelques pays. Néanmoins, d'importantes statistiques Tâche I et Tâche II manquent encore pour certains secteurs de la Méditerranée et de l'Atlantique ouest, et des difficultés se présentent au moment d'identifier les débarquements en provenance de l'est et de l'ouest atlantiques. Il est donc recommandé:

- i) Que le Secrétariat étudie la possibilité de sous-diviser la zone "billfish" 94 en secteurs est et ouest à la longitude appropriée (peut-être 35°W);
- ii) Que les statistiques de capture et effort soient présentées par 5°/mois; si ceci n'est pas faisable, elles seront présentées par zone d'échantillonnage "billfish" ICCAT, comme il est suggéré ci-dessus;
- iii) Que tout modèle d'évaluation des stocks considère les sexes séparément par zone de pêche, du fait des variations du sex-ratio et du taux différentiel de croissance par sexe; les fréquences de taille par sexe et zone de pêche devront donc être rassemblées;
- iv) Que tous les pays qui capturent cette espèce (prise directe ou accessoire) mènent l'échantillonnage à un niveau adéquat;
- v) Que, vu les doubles déclarations reconnues des prises d'espadon de la part du Canada et des Etats-Unis entre 1978 et 1984, des tentatives soient faites d'estimer la répartition exacte des prises enregistrées de façon erronée; les données de capture de ces dernières années doivent être vérifiées, et toute modification signalée au Secrétariat.

SWO-4.b Recherche

La tentative d'évaluation présentée pour l'espadon signale de nombreux domaines où devrait porter la recherche. Les données biologiques de base pour toutes les zones sur la maturité, la composition par sexe, la croissance et le taux de mortalité, ainsi que sur la structure du stock, sont encore absentes ou limitées; il est donc recommandé:

- i) Que des recherches, sur le terrain comme en laboratoire, soient entreprises immédiatement pour définir la taille et l'âge de première maturité en est et ouest atlantiques;
- ii) Que les études en laboratoire sur la croissance et l'âge de l'espadon se poursuivent, ainsi que les études sur le terrain sur la composition par taille et par sexe de la population;
- iii) Que les données de taille disponibles soient étudiées sur une base zone géographique/époque pour rechercher un éventuel rapport taille moyenne/zone;
- iv) Que des études soient menées pour évaluer la structure du stock (marquage, biométrie, lieux de ponte, parasites, etc.); des programmes de marquage sont requis pour l'est atlantique et la Méditerranée, ainsi que pour l'ouest atlantique; ils doivent couvrir une grande étendue géographique, ce qui rend nécessaire d'envisager l'utilisation de bateaux commerciaux;

iv) Que les statistiques de prise et effort soient étudiées pour élaborer des indices de l'abondance qui soient utiles pour calibrer les VPA;

v) Du fait que l'espadon est largement répandu dans tout l'Atlantique et est capturé par les pêcheries de nombreux pays, le comité recommande que des études en collaboration soient entreprises par des scientifiques des pays pêcheurs d'espadon; les domaines de recherche dont il est question ci-dessus, et dont on pense qu'ils sont les plus fructueux du point de vue de cette recherche en collaboration, sont l'âge et la croissance, la maturité sexuelle, l'élaboration d'indices de CPUE et la détermination de la structure du stock; ce travail doit être poursuivi par contrats établis directement entre laboratoires, en tentant de standardiser les méthodes de recherche.

SWO-4.c Gestion

Aucune recommandation n'a été formulée concernant la gestion. Cependant, vu que la biomasse du stock reproducteur (hypothétiquement âges 6+) ouest-atlantique semble être en baisse et que la taille moyenne du poisson décroît dans les débarquements de plusieurs pêcheries dans l'est et l'ouest atlantiques, il est suggéré que les pêcheries en question soient suivies de très près.

THON ROUGE DU SUD

SBF-1 Description des pêcheries

Le thon rouge du sud est une espèce qui se trouve uniquement dans les océans de l'hémisphère sud. La seule zone de frai connue se situe à une latitude moyenne dans l'est de l'océan Indien. Les jeunes thons rouges du sud sont répartis dans les eaux côtières du sud de l'Australie, et effectuent au fur et à mesure de leur croissance une migration circumpolaire dans les océans Pacifique, Indien et Atlantique.

Le stock est exploité depuis plus de 30 ans par les pêcheurs australiens et japonais. Les prises palangrières japonaises ont récemment baissé, alors que les prises australiennes de surface de petits spécimens se sont accrues rapidement. La Nouvelle-Zélande s'est montrée très intéressée par la pêche de thon rouge du sud à la ligne à main dans ses eaux côtières. En 1984, les prises du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande se sont élevées respectivement à 23.000, 15.800 et un peu moins de 100 TM. Dans l'Atlantique, le thon rouge du sud est capturé par la palangre, surtout au large de l'extrémité sud du continent africain. La prise a largement fluctué entre 500 et 6.200 TM depuis la dernière décennie (tableau 4). Les faibles prises de 1982-84 sont dues au déplacement de l'effort palangrier entre océans.

SBF-2 Etat des stocks

Lors des derniers entretiens tripartites entre le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ont eu lieu en 1985 à Wellington, Nouvelle-Zélande, des biologistes de ces trois pays ont évalué de nouveau l'état du stock en se basant sur les données mises à jour de prises et effort et de taille. Les analyses de cohorte et de production par recrue, ainsi que la projection du stock, ont de nouveau confirmé les conclusions des dernières réunions. Le rapport de la réunion scientifique a une fois de plus mis l'accent sur l'importance du maintien de la biomasse reproductrice au niveau actuel (environ 220.000 TM), que l'on considère nécessaire pour maintenir un recrutement satisfaisant.

SBF-3 Effets des réglementations actuelles

Depuis 1971, les pêcheurs palangriers japonais ont volontairement restreint la pêche dans les zones où les poissons juvéniles sont abondants, de façon à accroître l'âge à la première capture, afin d'obtenir un rendement par recrue plus élevé. Au mois d'octobre 1984, l'Australie a instauré un programme de gestion limitant ses prises annuelles à 14.500 TM et fermant la pêche dans la zone au large des côtes occidentales de l'Australie. Ce programme de gestion se poursuivra pendant la saison de pêche 1985-86. En octobre 1985, le Japon a limité son quota national à 23.150 TM pour 1986. Ces mesures sont prises dans le but d'éviter la poursuite de la baisse de la biomasse reproductrice.*

SBF-4 Recommandations

Le comité n'a pas formulé de recommandation portant sur la gestion du thon rouge du sud dans l'océan Atlantique.

SMT - PETITS THONIDES

SMT-1 Description des pêcheries

Les petits thonidés forment un groupe complexe comprenant plus d'une douzaine d'espèces largement réparties dans divers habitats écologiques. Certains ont une distribution extrêmement côtière, tandis que d'autres sont océaniques. Les pêcheries sont tout aussi variées que les espèces. Il existe des pêcheries dans de nombreux secteurs de l'Atlantique et de la Méditerranée. Une partie substantielle des prises est effectuée par la pêche ar-

*Il a été signalé dans le courant des sessions que la Nouvelle-Zélande avait adopté des réglementations de capture pour sa pêche.

tisane, principalement dans les pays en développement. Les petits thonidés sont également capturés par les pêcheries industrielles, en tant qu'espèces visées ou comme prises accessoires. Un grand nombre de prises accessoires sont rejetées à la mer vu leur valeur commerciale relativement médiocre. Dans certaines zones, ils sont une cible importante des pêcheries sportives et de plaisance.

Les débarquements déclarés de petits thonidés, dans lesquels prédominent la bonite à dos rayé, le thazard et le maquereau espagnol, la thonine et l'auxide, capturés presque exclusivement par la surface, tendent à augmenter avec le temps. Ces dernières années ils ont été de l'ordre de 100.000-120.000 TM/an, environ le quart de la prise atlantique globale de thonidés et espèces voisines. Une partie de cet accroissement est évidemment due à une amélioration des déclarations; il est probable que la poursuite de cette amélioration des déclarations donne une prise nominale encore plus importante.

De nouvelles descriptions des pêcheries espagnoles en Méditerranée et près du détroit de Gibraltar, lesquelles prennent environ 3.000 TM/an de bonite à dos rayé, de thonine et d'auxide, sont maintenant disponibles. Les débarquements en Côte d'Ivoire de prises accessoires de petits thonidés par les senneurs commerciaux pourraient atteindre jusqu'à 4.000 TM/an. Les débarquements commerciaux au Sénégal sont probablement légèrement inférieurs, mais la pêche artisanale de thonine dépasse actuellement 4.000 TM/an.

Le tableau 15 donne les meilleures données disponibles à l'heure actuelle sur les petits thonidés. Les données de 1984 sont évidemment très incomplètes.

SMT-2 Etat des stocks

Il n'est pas possible à partir des données disponibles de formuler de conclusions sur l'état des stocks, bien qu'il semble probable que certains stocks soient sous-exploités.

SMT-3 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation ICCAT n'est actuellement en vigueur pour les petits thonidés. Il est possible que les réglementations de taille limite portant actuellement sur l'albacore et le thon obèse puissent avoir des répercussions sur les prises de petits thonidés, puisque plusieurs de ces espèces se trouvent avec l'albacore et le thon obèse dans des bancs mixtes.

SMT-4 Recommandations

SMT-4.a Statistiques

Les données sur les petits thonidés dans la base ICCAT sont encore loin d'être satisfaisantes. L'importance de plusieurs espèces de petits thonidés en tant que source de nourriture dans les pays en développement fait qu'une couverture adéquate revête une importance particulière. Ainsi qu'il est mentionné ci-dessus à la description des pêcheries, il est presque certain que les statistiques de capture et de débarquement ne sont pas complètes.

tes. Il n'existe ni données d'effort ni échantillonnage de tailles dans la prise de la plupart des espèces, et certaines données recueillies ne parviennent pas jusqu'à la base ICCAT. Le comité constate néanmoins avec plaisir que nombre de pays, entre autres le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Espagne, accroissent leurs efforts pour recueillir et transmettre les données de capture, de prise et effort, et de taille. Le Secrétariat a pu déterminer que les importantes prises mexicaines de thazard bâtard déclarées pendant plusieurs années se composaient en fait surtout de *Scamberomorus*.

Le comité recommande:

- i) Que les pays membres s'efforcent de transmettre leurs prises de petits thonidés;
- ii) Que les pays membres s'engagent à recueillir des données sur l'effort et la taille et à les envoyer à la base ICCAT; une attention spéciale devra être prêtée à ces activités dans les pays où ces espèces sont importantes;
- iii) Que le Secrétariat fasse tout son possible pour obtenir les données nécessaires des pays non membres;
- iv) Qu'une importance adéquate soit accordée au recueil de données sur les pêcheries artisanales et les rejets des pêcheries industrielles exploitant principalement d'autres espèces;
- v) Que la composition par espèces soit indiquée dans la mesure du possible, au lieu de rassembler toutes les espèces sous le nom de "petits thonidés";
- vi) Que le "tableau sur les espèces" (tableau 15) élaboré par le Secrétariat pour les petits thonidés soit amplifié pour y indiquer les prises des principaux pays.

SMT-4.b Recherche

Le comité recommande:

- i) Que se poursuive le recueil d'informations sur les zones, époques, etc. de ponte, surtout dans les secteurs où se trouvent d'importantes pêcheries de petits thonidés;
- ii) Que se poursuivent les études visant à distinguer les différents stocks;
- iii) Que soit effectuée l'étude des paramètres biologiques, surtout dans les cas pour lesquels il n'existe pas d'information à l'heure actuelle, par exemple pour le thazard bâtard;
- iv) Que se poursuivent les études sur la répartition géographique de l'espèce et les rapports écologiques, par des moyens tels que l'examen des contenus stomacaux des prédateurs;
- v) Que soit entreprise, ou poursuivie dans le cas où elle a déjà été mise en route, l'étude du volume de mélange de petits thonidés (qui font l'objet de fréquents rejets) dans les prises des senneurs qui pêchent dans les zones tropicales;
- vi) Que le développement des nouvelles pêcheries soit suivi de très près.

SMT-4.c Gestion

Le comité n'a pas à l'heure actuelle de recommandation à formuler concernant la gestion des petits thonidés.

MLT - INTERACTIONS PLURISPECIFIQUES

La plupart des pêcheries de thonidés et poissons porte-épée de l'océan Atlantique sont plurispécifiques, mais leur exploitation vise des espèces différentes. En modifiant leurs méthodes de pêche, les pêcheries peuvent changer d'espèce-cible, mais en général sans éliminer les prises accidentelles d'espèces non visées.

Le comité accorde toujours la priorité aux tentatives visant à mieux appréhender le fonctionnement de chaque pêcherie et à définir des méthodes plus sélectives quant aux espèces. En rassemblant des statistiques détaillées sur la pêche et une information de nature biologique sur les espèces en jeu, ainsi que des observations sur les caractéristiques de la pêcherie, le comité a poursuivi en 1985 la création d'une base de données scientifiques permettant de rechercher les interactions biologiques des thonidés et poissons porte-épée et d'élaborer des stratégies permettant une pêche optimale pour tirer le plus grand parti de la production fournie par la ressource.

Le comité a examiné deux documents (SCRS/85/21 et 82) qui recueillent une information sur la composition plurispécifique de la prise des pêcheries, et trois autres travaux (SCRS/85/61, 66 et 80) qui décrivent diverses stratégies employées par les bateaux. Le document SCRS/85/21 fait remarquer l'importante prise accessoire de thon obèse, espadon et germon par les palangriers japonais qui pêchent le thon rouge aux alentours de Madère et au large du Portugal. Le SCRS/85/82 observe que les senneurs pêchant l'albacore aux Açores rencontrent des bancs mélangés contenant jusqu'à cinq espèces parmi les plus importantes.

Le document SCRS/85/66 décrit comment l'effort des senneurs FISM s'est déplacé de l'albacore vers le listao. Ce déplacement s'est produit récemment, et serait lié à des modifications de la stratégie de pêche de la flottille. Il implique que le coefficient de capturabilité des deux espèces prises par la flottille s'est récemment modifié.

Les documents SCRS/85/61 et 38 décrivent respectivement la pêche palangrière espagnole à l'espadon dans l'Atlantique est et la Méditerranée. Ces pêcheries visent l'espadon et prennent un volume significatif de thon rouge et de requins en Méditerranée, mais ne capturent de quantités significatives que d'espadon et de requins en Atlantique est. Le document SCRS/85/61 signale qu'une partie de la flottille se déplace en été vers la pêche à la traîne de germon.

Le comité a également passé en revue les prises de diverses pêcheries, et élaboré le tableau 16 qui catalogue les pêcheries selon les principales espèces-cibles et espèces non visées.

Point 9 EXAMEN DE LA PREPARATION DE LA PUBLICATION DU PROGRAMME LISTAO

Le comité a observé que la publication du rapport sur le Programme listao a souffert un nouveau retard pour diverses raisons techniques. La mise en page est pratiquement entièrement achevée, ainsi que la table des matières et la bibliographie. La parution est prévue pour début 1986, et le comité espère qu'elle ne souffrira pas d'autres retards.

Les normes de l'ICCAT concernant la diffusion de la publication du Programme listao ont été abordées. Vu la nécessité d'assurer une distribution aussi ample que possible sans encourir des frais exagérés, la décision suivante a été prise:

- a) Un prix marginal sera fixé et imprimé sur la couverture;
- b) Les pays membres recevront chacun 10 exemplaires gratuits maximum;
- c) Les participants à la Conférence listao recevront gracieusement chacun un exemplaire;
- d) La librarie des laboratoires travaillant sur les thonidés recevra également un exemplaire gratuit;
- e) Seuls les auteurs principaux recevront 25 tirés à part de leurs travaux.

Le Secrétariat a été prié de demander au correspondant de chaque pays de se prononcer de façon officielle sur le nombre d'exemplaires gratuits (10 maximum) qu'il souhaite recevoir, et s'il préfère qu'ils soient expédiés en bloc à un destinataire précis ou individuellement à plusieurs destinataires. Les pays peuvent également faire savoir s'ils désirent des copies supplémentaires au prix fixé. Ceci permettra au Secrétariat d'estimer le nombre d'exemplaires à imprimer.

Point 10 - RAPPORT DU COMITE DE PLANIFICATION DE L'ANNEE INTERNATIONALE ALBACORE

Le Dr. A. Fonteneau (France) a présenté les résultats du groupe. Il avait été prié à la réunion de 1984 du SCRS de créer et diriger un groupe chargé de l'élaboration d'un programme d'étude de la récupération du stock d'albacore suite à la réduction de l'effort ces deux dernières années dans l'Atlantique tropical est. Il a commenté qu'un groupe réunissant des experts en divers domaines avait été créé, et qu'un plan général avait été élaboré par correspondance.

Le groupe s'est réuni deux jours avant les sessions du SCRS pour mettre le plan au point. Les activités prévues comprennent une attention accrue au recueil de données de capture et d'effort et de taille, l'embarquement d'observateurs sur des bateaux de pêche, le marquage d'albacore, l'analyse de pièces osseuses et l'identification des zones de frai. Les projets "Observateurs" et "Marquage" revêtent une importance particulière. Ces deux programmes concernent l'est et l'ouest atlantiques. Il est proposé que le marquage soit mené d'une façon opportuniste par des observateurs scientifiques, ainsi que par deux bateaux en location, l'un de chaque côté de l'océan.

Le Dr. Fonteneau a attiré tout spécialement l'attention du comité sur l'urgence d'une prise de décision concernant le programme, du fait des brusques modifications de l'état du stock auxquelles on s'attend par suite de la réduction de l'effort, et du fait que les déplacements de la flottille sont imprévisibles.

Le comité a traité du volume de travail qui pourrait être réalisé en l'absence d'un financement de l'ICCAT, et quels sont les apports qui peuvent être escomptés de la part des pays en personnel, bateaux, temps de traitement, etc. Les activités de marquage, définies comme l'élément primordial du travail, ne peuvent pas être menées à bien sans financement de la part de l'ICCAT. Il a également été signalé qu'un programme à aussi grande échelle couvrant un secteur étendu ne peut être réalisé qu'en collaboration et coordination à l'échelle internationale par l'intermédiaire d'un organisme comme l'ICCAT.

Le groupe se réunit de nouveau après ces délibérations et incorpora quelques modifications au rapport. Le rapport corrigé est joint en Appendice 3.

Point 11 - RAPPORT DU SOUS-COMITE DES STATISTIQUES ET EXAMEN DES STATISTIQUES THONIERES ATLANTIQUES ET DU SYSTEME DE GESTION DES DONNEES

Le rapport du sous-comité des statistiques a été présenté par son président, le Dr. N.W. Bartoo (Etats-Unis). Le comité a examiné ce rapport et les recommandations qui y étaient formulées.

Un groupe de travail, créé lors d'une session antérieure du comité pour étudier la nécessité d'acquérir un ordinateur, a fait part de ses résultats. Le groupe considère cette nécessité sous deux angles différents: le Secrétariat ne poursuivrait que la gestion des données et devrait aussi assurer un support informatique aux groupes de travail et au SCRS. La différence entre le matériel requis pour les deux scénarios est très mince.

Le groupe est dans l'ensemble d'accord avec l'information reprise au document COM-SCRS/85/12. Il souligne l'importance pour le Secrétariat de disposer de son propre système pour pouvoir travailler en direct afin d'éviter les délais actuels.

Le groupe a présenté une comparaison de trois modèles d'ordinateurs, mais il a été recommandé que le Secrétariat prenne la décision finale après avoir effectué des tests comparatifs de ces modèles et avoir examiné, en consultation avec le président du SCRS et celui du sous-comité, divers autres points, y compris les conditions financières.

Le rapport du groupe a été adopté et figure ci-joint en tant qu'Appendice 6.

Dans son rapport, le sous-comité confiait diverses tâches statistiques au Secrétariat, tout en ne formulant pas de recommandation globale. Un groupe de travail a été créé pour évaluer le volume de travail bio-statistique et la nature des travaux à réaliser. Les conclusions du groupe ont été exposées par son président, M. J.J. Maguire. Son rapport a été adopté par le SCRS et figure en tant qu'Appendice 9.

Point 12 - NORMES DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ET PUBLICATION

Le groupe formé au début de la réunion et dirigé par le Dr. F.X. Bard a transmis le rapport de son étude sur les normes de publication de l'ICCAT. Les conclusions du groupe ont été étudiées avec attention par le comité. En général, le groupe a trouvé quelques solutions pour les trois tâches qui lui avaient été assignées, c'est-à-dire réduire le nombre des documents de travail, augmenter la qualité des travaux et éliminer les répétitions de documents.

a) Recueil de Documents scientifiques ("livre rouge")

Le comité constate que les documents scientifiques transmis au SCRS ne sont que des documents de travail aux résultats souvent provisoires. Il a été proposé, ce que le comité a accepté, d'inclure dans le volume une note à cet effet. Il a également été convenu que les auteurs pourraient libeller leurs travaux comme "ne peut être cité sans en référer à l'auteur", mais que cette restriction ne s'appliquerait pas aux travaux collectifs.

Le comité accepte également la suggestion de cesser d'inclure le rapport "A" dans les séries. Il a été décidé que la version définitive de ce rapport serait distribuée aux participants de la réunion lorsque le rapport "B" est diffusé pour approbation finale.

En ce qui concerne la revalorisation de la qualité du "livre rouge", un guide pour les auteurs (non seulement pour la mécanographie) devrait être élaboré. Une ébauche de ce guide devrait être préparée par le Secrétariat d'ici la prochaine réunion du SCRS afin de pouvoir en référer à la Commission.

Les rapports des groupes de travail peuvent être publiés comme par le passé, c'est-à-dire avec le texte en trois langues, les tableaux et figures, puis, dans la langue d'origine, les travaux scientifiques utilisés pour les délibérations. La révision finale pourrait être effectuée en collaboration par les rapporteurs, le président du groupe et le Secrétariat.

b) Recueil de Données

Le comité accepte que les Séries statistiques soient incluses dans le Recueil de Données. Des délibérations prolongées ont eu lieu pour déterminer si le Recueil de Données devait inclure une sorte de récapitulation sur support papier des données récemment acquises, ou si des catalogues de données suffiraient. Vu que les usagers voudront d'abord vérifier les données sur support papier avant de savoir s'ils veulent demander les copies magnétiques, que le support papier est amplement utilisé par ceux qui ne disposent pas d'ordinateur et par les scientifiques des pays non membres, et que les usagers de bandes ont également besoin de vérifier les données sur support papier, le Secrétariat est prié d'étudier un format permettant de publier les données résumées (par exemple, prise et effort par l⁰/an) et d'en présenter des modèles à la prochaine réunion.

c) Publication de qualité supérieure

Le groupe n'a pas pu arriver à un accord en ce qui concerne une nouvelle série, d'une présentation particulièrement soignée, qui réunirait certains travaux pour examen par des scientifiques de même niveau. Le comité a admis que ceci soulèverait de nombreux problèmes pratiques.

d) Diffusion des documents

Aucun changement à la politique actuelle n'a été proposé en ce qui concerne la distribution du Bulletin statistique et du Recueil de Données. Néanmoins, en ce qui concerne le Recueil de Documents scientifiques, une réduction de la liste d'envoi a été proposée, surtout du fait de la nature provisoire des travaux qui y figurent. Une façon de décourager les demandes excessives d'exemplaires serait de percevoir un prix minime pour les volumes. Ceci pourrait par contre entraîner plus de problèmes pour le Secrétariat qui devrait assumer la comptabilité correspondante. A cet égard, on pourrait envisager pour ce volume, et d'autres publications de la Commission, un système d'abonnement.

Les critères suivants ont finalement été proposés et acceptés à titre d'essai pour la diffusion du Recueil de Documents scientifiques:

- Les chercheurs qui travaillent directement avec l'ICCAT sur la recherche thonière recevront tous un exemplaire;
- La librairie des laboratoires concernés par la recherche thonière recevra un exemplaire;
- Les délégués auprès de la Commission (autres que ceux du SCRS) qui le désirent recevront un exemplaire;
- Des exemplaires seront disponibles sur demande au Secrétariat;
- La liste d'envoi sera révisée chaque année selon le critère ci-dessus.

Le comité recommande que le Secrétariat révise sa liste d'envoi selon les critères ci-dessus et fasse part au comité à sa prochaine réunion de la réduction de la liste d'envoi et des exemplaires supplémentaires demandés en cours d'année.

e) Séminaire sur la Dynamique des Populations de Thonidés (La Coruña, 1976)

Seul un nombre limité d'exemplaires avait été tiré temporairement à l'époque, étant entendu que les instructeurs en présenteraient une version corrigée. Cette nouvelle version n'étant jamais devenue une réalité, les exemplaires disponibles sont maintenant épuisés. On a proposé une réimpression du volume. Le comité a prié le Secrétariat de faire tout son possible pour obtenir la version révisée, ou du moins effectuer un nouveau tirage du texte préliminaire.

Après de longs débats, le rapport du groupe a été révisé et adopté (Appendice 5).

Point 13 - PROGRAMMES DE RECHERCHE DU SCRS ET METHODES DE TRAVAIL

Trois projets qui demandent un financement de la part de la Commission ont été proposés durant le SCRS. Il s'agit de l'acquisition d'un nouveau matériel informatique pour le Secrétariat, du programme d'Année albacore et de la poursuite des analyses sur les micro-éléments dans les pièces osseuses de thon rouge.

a) Acquisition d'un nouveau matériel informatique

Cette question a été traitée de façon approfondie dans le cadre du point 11 de l'ordre du jour.

b) Programme d'Année albacore

Le point 10 de l'ordre du jour traite en détail de cette question.

c) Etude des micro-éléments des pièces osseuses

Il a été proposé que l'ICCAT signe un contrat avec l'IATTC pour poursuivre les études du cycle vital en utilisant des données déjà rassemblées, mais pas encore analysées, lors de l'utilisation de techniques par rayons X pour analyser les micro-éléments dans les pièces osseuses de thons rouges. La proposition est jointe en tant qu'Appendice 7. Après quelques délibérations sur ce sujet, un groupe, présidé par le Dr. B. Brown (Etats-Unis) a été créé pour étudier la façon de valider la technique et pour juger de l'intérêt de cette proposition.

Le groupe a ensuite informé le comité que l'IATTC avait mis en route un processus de vérification de la technique. Un plan visant à vérifier les résultats en prélevant des pièces osseuses sur des poissons correspondant aux programmes de marquage, nouveaux ou déjà en cours, a été proposé. La mise au point de l'analyse des échantillons et données disponibles, comme il a été proposé, a également été jugée appropriée. Le rapport du groupe est joint en tant qu'Appendice 8.

Le comité juge le nouveau plan de marquage très intéressant. Il a été jugé que sa réalisation en 1986 exigera un financement de la part de la Commission. Si ce plan est mené en 1987, il y a de bonnes possibilités de ce que des ressources soient mises à disposition par les pays.

En ce qui concerne la mise au point de l'analyse des données et échantillons disponibles à travers un contrat avec l'IATTC, les analyses pourraient être menées sur deux plans, l'un abordant la question de traversées océaniques multiples de la part d'individus, et l'autre cherchant à déterminer l'existence éventuelle de deux groupes de juvéniles en Méditerranée. Le comité a reconnu qu'il n'y aurait sans doute pas de réduction importante des coûts d'analyse si l'on ne travaillait que sur l'un de ces plans.

d) Priorités

Le comité a examiné la priorité relative des trois projets, en convenant que l'acquisition d'un ordinateur pour remplacer le système Infonet était de la plus grande importance pour le travail futur du SCRS, et pour le traitement des données au Secrétariat. Les deux autres projets ont été jugés mériter un appui en tant que programmes qui fourniront une information nettement intéressante permettant au SCRS de mieux appréhender les stocks concernés.

Les délibérations ont insisté sur le besoin de mener le Programme albacore dès que possible de façon à tirer le plus grand parti des résultats, en particulier en vue des incertitudes quant à la date à laquelle un grand nombre de senneurs seraient susceptibles de reprendre la pêche dans l'Atlantique est plutôt que dans l'océan Indien. Il a été décidé que le président du SCRS créerait un noyau de responsables pour coordonner la réalisation du programme une fois celui-ci approuvé par la Commission.

e) Organisation future du SCRS

En révisant les recommandations formulées concernant l'évaluation des stocks de thon obèse, le comité a estimé qu'il conviendrait de consacrer l'an prochain une demi-journée ou même une journée entière à un examen approfondi de la recherche sur cette espèce. Cette session pourrait être combinée avec la réunion de rapporteurs sur le thon obèse, et comprendre un examen critique de toutes les données disponibles sur l'espèce et des études la concernant dans d'autres océans, ainsi que des études d'évaluation. M. S. Kume (Japon) a été chargé de diriger cette activité.

La réorganisation de la réunion du SCRS, y compris la possibilité qu'il se réunisse séparément de la Commission, fait l'objet de délibérations depuis plusieurs années. Le comité a décidé de poursuivre l'étude en créant de nouveau un Groupe de travail sur l'Organisation du SCRS. Ce groupe a été prié, non seulement d'étudier et recommander une formule de réunion, mais aussi de considérer la question des symposiums, y compris les thèmes à traiter.

Point 14 - COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

Le comité a étudié la section pertinente du document SCRS/85/7. Le Sous-Comité des Statistiques a fait part de la collaboration de l'ICCAT avec d'autres organismes, par exemple la comparaison des données entre l'ICCAT, la FAO et d'autres membres du CWP, la proposition d'une réunion CWP sur les données thonières et la réunion prévue sur ce sujet à Colombo. Le comité a exprimé sa satisfaction pour la collaboration internationale maintenue par l'ICCAT.

Il a été signalé que la Conférence mondiale sur les Thonidés qui avait été proposée en était encore au stade de la planification. Le Secrétariat a été chargé de maintenir le contact avec les autres organismes sur les thonidés, et tout membre du SCRS appelé à participer à quelque activité dans le cadre de cette planification a été prié de tenir périodiquement le Secrétariat au courant de la marche des travaux.

Point 15 - RECOMMANDATIONS

Le SCRS tient à attirer l'attention sur les trois importants programmes qui demandent un financement spécial de la Commission. Les recommandations qui concernent ces programmes sont récapitulées au point 13.d.

Les recommandations du SCRS sur les statistiques, la recherche et la gestion des espèces de thonidés se trouvent au point 4 des sections sur les espèces et dans le rapport du Sous-Comité des Statistiques (Appendice 4).

Une mention spéciale a été faite à ce point de l'ordre du jour pour ce qui est des rapports nationaux. Le comité a constaté que les schémas de pêche et la distribution de l'effort entre les espèces, les engins et les zones sont assez conditionnés à des facteurs non biologiques tels que le prix du poisson sur le marché, les facteurs économiques des opérations de pêche ou les mesures de réglementation prises à niveau international ou national. Etant donné que l'analyse des stocks est en grande partie basée sur les données de prise et d'effort, il est également très important de reconnaître ces éléments non biologiques. Le comité recommande que les rapports nationaux qui sont transmis tous les ans incluent un chapitre sur toute réglementation nationale et/ou changement de la situation économique susceptible d'avoir un impact sur les schémas de pêche et, partant, sur les travaux menés sur la gestion des stocks.

Le représentant de la FAO a informé le comité que son organisme possède un département qui recueille une grande quantité de données de type économique, à savoir prix du poisson sur le marché, etc., et qu'un résumé de l'information sur les thonidés pourrait être fourni à l'ICCAT. Le comité a recommandé au Secrétariat de se mettre en contact avec ce service de la FAO pour obtenir une récapitulation annuelle des tendances du prix du thon et de ses produits.

Point 16 - AUTRES QUESTIONS

Le comité a constaté que la bibliothèque de l'ICCAT sur les thonidés est actuellement assez pauvre, notamment pour les années antérieures à la fondation de l'ICCAT. Il est recommandé que le Secrétariat accroisse sa collection, en particulier en ce qui concerne la recherche sur les thonidés de l'Atlantique. Ceci pourrait exiger des locaux supplémentaires et un bibliothécaire professionnel à mi-temps. Quelques participants ont exprimé le souhait que soit réunie une plus ample collection qui comprendrait des travaux à diffusion réduite, tels que thèses et notes de travail. Cette amplification aurait des répercussions bien plus graves du point de vue locaux et personnel, mais ceci pourrait être minimisé par l'emploi intensif de microfiches et systèmes d'ordinateur. D'autre part, il existe de nombreuses bibliothèques et centres d'information qui offrent de tels services. Il existe néanmoins de nombreuses thèses et documents de travail qui n'ont jamais été inclus dans des inventaires de ce genre.

Vu que le Secrétariat dispose d'un personnel plutôt restreint et de ressources financières limitées pour les nombreuses tâches qui lui sont déjà confiées, le comité a décidé de ne pas monter pour le moment de nouvelle bibliothèque de grande envergure. Le Secrétariat a toutefois été prié de se mettre en contact avec les scientifiques, bibliothèques et universités des divers pays pour déterminer le degré de disponibilité des inventaires sur les documents existant sur les thonidés dans ces centres. Le représentant de la FAO a informé le comité que le service d'information de son organisme peut fournir des inventaires des travaux publiés sur la recherche thonière.

Point 17 - ELECTION DU PRESIDENT

Le Dr. E.A. Kwei (Ghana) a été prié de présider la séance d'élection d'un nouveau président du SCRS. Après avoir commenté la façon remarquable dont le président actuel, M. J.S. Beckett (Canada), avait exercé ses fonctions, et souligné l'importance des travaux du SCRS dans le cadre de la Commission, il a demandé que des candidatures soient avancées pour élire un nouveau président. L'Afrique du Sud a proposé que M. Beckett soit réélu, étant donné qu'il a démontré être un excellent président, et pour assurer une certaine continuité des travaux scientifiques.

M. Beckett a accepté cette nomination à la condition de n'être président du SCRS que pour une année de plus, afin de ne pas faire entorse à la tradition selon laquelle le président du SCRS ne peut occuper ce poste pendant plus de deux mandats. Le comité a accepté son point de vue. Toutes les autres délégations présentes ont secondé cette nomination, et M. Beckett a été élu à l'unanimité président du SCRS pour une année de plus.

Point 18 - ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté avec quelques modifications.

Point 19 - CLOTURE

Les débats ont été levés.

Tableau 1. Prise nominale annuelle (en milliers de TM) d'albacore de l'Atlantique (au 1^{er} avril 1986).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
TOTAL	93.4	94.6	106.7	124.6	123.0	128.7	130.8	125.3	125.6	151.8	164.0	164.3	117.4	
Atlantique est.	78.0	79.7	92.2	108.1	109.2	115.3	115.7	111.7	112.4	134.8	134.3	118.6	75.1	84.4
—Surface	60.0	59.2	72.8	92.6	96.5	99.7	104.5	105.0	99.9	126.9	124.4	112.5	66.4	76.7
Canne	13.1	14.7	19.7	9.6	12.8	10.9	9.0	13.7	7.6	9.8	13.2	11.3	12.0	8.2
Angola6	.6	.8	.1	1.0	1.9	2.0	.8	.5	.7	1.4	.7	.2	.2
FIS	7.4	5.5	6.3	2.9	3.7	3.4	2.8	2.2	2.1	2.9	3.0	2.7	3.4	3.1
Ghana0	.1	.3	.7	.8	.6	.3	1.2	1.7	2.5	5.6	5.0	3.9*	3.0
Japon	3.5	6.5	7.1	1.1	4.9	2.6	1.4	1.0	.5	1.7	1.2	1.0	.1	
Corée-Panama4	.8	2.8	3.5	2.0	2.1	1.7	4.1	1.4	1.0	.7	.2	.1	
Espagne7	.8	2.0	1.0	.2	.3	.2	.1	.1	.1	.4	.7	2.5	1.0
Autres5	.4	.4	.4	.1	.1	.5	4.4	1.2	.7	.8	1.1	1.8	.2
Senne	46.9	44.5	53.1	83.0	83.6	88.3	94.6	89.9	91.8	111.7	107.9	97.1	52.0	68.5
FISMP	23.8	26.2	32.2	44.8	47.9	46.5	52.5	46.4	50.3	54.0	45.0	39.8	5.3	10.0
Japon	2.5	1.2	.8	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.8	1.2	1.5	1.5
Espagne	8.6	13.3	14.0	23.7	33.2	35.3	33.4	39.9	38.7	51.3	53.8	46.4	39.5	51.0
Etats-Unis	12.0	3.0	5.6	14.0	1.7	6.4	8.1	2.9	1.6	1.5	.6	0.	0.	0.
Autres1	.8	.4	.4	.8	.2	.6	.7	1.2	5.0	7.7	9.7	5.7	6.0
Autres engins0	.0	.0	.0	.0	.4	.9	1.4	.6	5.3**	3.2**	4.1**	2.4**	
Cap-Vert	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	4.6	2.7	3.6	2.0	
Autres0	.0	.0	.0	.0	.4	.9	1.4	.6	.7	.5	.5	.4	
—Palangre	18.0	19.2	16.9	13.6	12.8	15.6	11.3	6.8	12.5	7.9	9.9	6.1	8.7	7.7
Chine (Taiwan)	3.5	1.5	1.0	1.3	.6	.2	.2	.2	.1	.4	.2	.4	.1	
Cuba	3.2	4.5	3.0	1.7	1.8	2.9	1.9	2.6	4.9	2.5	2.1	1.6	1.2	
Japon	2.3	1.3	.7	1.7	.3	.1	.3	.3	1.7	1.2	2.8	.9	2.9	
Corée-Panama	7.8	11.9	12.2	8.8	8.5	10.7	8.4	3.1	5.6	3.5	4.7	3.1	3.9	
Autres	1.1	.0	0.	0.	1.6	1.8	.5	.6	.2	.3	.1	.2	.6	

Atlantique ouest	15.3	14.9	14.5	16.5	13.8	13.4	15.1	13.6	13.1	17.0	29.7	45.7	42.4
–Surface	3.4	2.3	1.6	2.0	.7	1.4	4.7	3.6	5.6	4.8	15.1	29.4	28.1
Vénézuéla	0.	0.	.1	.1	0.	0.	0.	1.8	4.4	3.5	13.9	25.3	21.3
Autres.	3.4	2.3	1.5	1.9	.7	1.4	4.7	1.8	1.2	1.3	1.1	4.1	6.8
–Palangre	11.6	12.4	12.6	14.2	12.6	11.4	9.5	9.0	6.6	11.3	9.8	6.7	8.0
Chine (Taiwan).	1.2	1.2	1.3	1.1	1.1	.1	.2	.8	.5	.4	.4	.1	.5
Cuba.4	0.	.4	.6	1.2	.9	.7	.2	.7	2.0	1.5	.8	2.5
Japon	4.2	2.5	2.8	2.4	3.1	1.4	1.6	1.7	1.1	3.0	3.3	1.2	1.0
Corée-Panama.	3.3	6.5	6.5	8.9	5.9	7.1	5.0	4.4	2.7	3.6	2.9	2.0	1.2
Autres.	2.6	2.2	1.5	1.2	1.4	1.8	2.1	1.9	1.5	2.4	1.8	2.6	2.7
–Engins non classés.3	.3	.3	.4	.5	.6	.8	1.0	.9	.9	4.8	9.6	6.3
Régions non classées1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
–Surface	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
–Palangre1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
–Engins non classés.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.

*Chiffre modifié en soustrayant les prises estimées de thon obèse.

**Le total "Autres engins" comprend les débarquements de la pêche capverdienne à la ligne à main depuis 1981 seulement.

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 2. Capacité de transport estimée (1.000 TM) des pêcheries de surface d'albacore et de listao de l'Atlantique est.

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985*
-BB															
FISM	2.8	2.7	2.1	2.0	1.8	1.5	1.3	1.3	1.4	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.1
Basés Téma	1.6	3.2	4.0	8.7	9.2	7.3	11.0	12.8	11.6	9.7	8.7	8.1	8.0	7.2	7.2
Espagne (Canaries).4	.6	1.0	1.9	1.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	0.6
Angola3					.5	.5	.5	.4	.5	.4	.4	.4	0.4
Cap Vert2	.2	1.0	1.0	1.0	1.0
Portugal.5	.5	.5	.4	.6	.3	.3	.3	.6	.6	.5	.3	.3	.3	.3
TOTAL BB	5.3	7.3	7.6	13.0	13.2	9.7	13.7	15.5	14.7	12.8	11.8	11.7	11.5	10.7	10.6
-PS															
FISM	7.2	9.2	12.4	14.5	17.2	17.5	14.6	17.6	16.5	17.2	16.8	16.3	16.8	4.8	3.0
Espagne	3.6	5.6	7.5	9.1	14.0	17.2	20.4	24.3	25.2	27.9	27.6	31.5	36.8	34.0	25.4
Etats-Unis	3.8	11.9	2.9	5.5	10.4	1.7	4.2	10.5	3.2	2.2	1.6	1.3	0.	0.	0.0
Japon	2.0	1.9	1.9	.6	.2							.4	.4	.4	0.6
URSS1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.2	1.0	3.0	3.9	4.9	4.9	4.9	4.9
Autres**2	.9	.2	.2	.4	.2	.2	.2	.7	2.9	4.9	10.8	10.2	6.4	2.0
TOTAL PS.	16.9	29.6	25.	30.	42.3	36.7	39.5	52.8	46.6	53.2	54.8	65.2	69.1	50.5	35.7
TOTAL BB & PS.	22.2	36.9	32.6	43.	45.5	46.4	53.2	68.3	61.3	66.	66.6	78.9	80.6	61.2	46.3

*Provisoire.

**Ghana, Mexique, Congo, Gran Cayman, Portugal, Vénézuéla.

Source: SCRS/83/27 (1984 et 1985)

Tableau 3. Prise nominale annuelle (en milliers de TM) de thon obèse de l'Atlantique (au 1^{er} avril 1986).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
TOTAL	46.4	56.4	63.6	60.7	44.6	54.1	51.7	45.1	62.7	67.1	73.0	62.2	64.6
Surface	13.9	18.5	24.5	19.9	17.2	25.0	23.4	17.9	21.4	25.7	21.2	28.7	22.9
--Canne	9.3	13.6	17.9	14.6	9.9	12.8	14.6	9.5	12.1	9.7	6.9	9.7	11.0
FIS.	1.1	1.2	1.0	1.3	1.4	2.6	3.6	2.0	2.4	2.2	1.8	2.1	2.1
Ghana	0.	.0	.1	.1	.1	.2	.1	.2	.3	.5	.4	.3	1.1
Japon9	1.7	1.9	.1	.9	1.0	.6	.2	.4	1.0	.6	.0	.0
Corée-Panama1	.2	.7	.4	.4	.8	.7	.8	1.3	.6	.4	0.	.0
Portugal	4.0	5.9	10.9	6.8	2.9	4.5	5.4	3.3	3.5	2.6	1.8	3.8	3.8
Espagne	3.1	4.4	3.2	5.7	4.2	3.6	3.9	3.0	4.0	2.4	1.5	2.5	2.8
Autres1	.1	.1	.1	.1	.0	.5	.1	.2	.3	.3	1.1	1.1
--Senne	4.7	4.9	6.6	5.3	6.9	11.5	8.6	8.0	8.7	15.2	14.0	18.8	11.8
FISMP.	2.8	3.2	4.2	3.5	5.1	6.4	5.3	5.3	3.7	6.0	5.4	6.4	2.6
Japon7	.3	.2	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.0
Espagne9	1.3	1.3	1.6	1.7	4.8	3.0	2.4	4.4	7.6	7.5	9.8	7.7
Etats-Unis2	.1	.9	.1	.0	.3	.2	.2	.2	.1	.3	0.	.0
Autres	0.	0.	0.	0.	.1	0.	.1	.0	.4	1.5	.7	2.5	1.4
--Autres engins	0.	0.	0.	0.	.4	.7	.2	.5	.6	.8	.3	.2	.2
Palangre	32.5	37.9	39.1	40.8	27.4	29.1	28.3	27.2	41.4	41.4	51.8	33.5	41.7
Chine (Taiwan)	5.0	3.8	3.1	4.0	3.3	3.0	2.6	2.2	2.3	1.7	1.9	1.4	.8
Cuba	2.0	2.6	2.4	1.9	1.3	1.8	2.3	2.3	1.4	.7	.5	.4	.4
Japon	18.1	20.0	20.9	17.4	7.3	9.1	9.3	12.0	20.5	21.0	32.9	15.1	24.3
Corée-Panama	5.8	8.5	9.2	12.1	8.7	8.8	11.2	7.8	13.5	14.1	13.5	12.1	10.9
U.R.S.S.	1.6	3.0	3.4	3.7	4.9	4.1	2.1	2.0	2.6	1.7	.6	.4	1.2
Autres	0.	.1	.2	1.7	1.9	2.4	.8	.9	1.1	2.2	2.3	4.0	4.0
Engins non classés	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.0	.0	.1

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 4. Prise nominale annuelle (en milliers de TM) de listao de l'Atlantique (au 1^{er} avril 1986).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
TOTAL	75.9	78.3	117.2	60.5	74.7	110.0	106.1	88.3	108.8	129.0	155.6	139.2	135.6
— Surface - Atlantique Est	74.3	75.1	113.2	56.4	70.9	106.6	98.9	81.7	96.0	106.0	119.9	102.1	95.3
Senne	48.7	49.8	74.2	35.4	32.5	55.9	56.7	35.6	54.0	64.6	72.3	65.1	64.4
FISM	13.6	7.9	22.6	10.5	14.9	28.4	22.5	15.6	22.0	25.3	27.6	27.5	9.8
Ghana	0.	.2	0.	.2	.1	0.	0.	0.	.3	2.7	3.9	2.8	5.1
Japon	3.4	1.5	.9	.1	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.4	1.4	1.4
Portugal	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.2	.1	.2	.1	.8	.1	.1
Espagne	19.5	17.8	30.6	16.9	15.6	21.5	24.5	17.4	24.2	31.3	34.7	29.1	45.6
Etats-Unis	12.2	21.2	20.0	7.4	1.8	5.9	6.8	2.1	2.6	2.8	.1	0.	0.
Autres1	1.2	.1	.3	.2	.1	2.7	.4	4.6	2.4	3.9	4.1	2.4
Canne	25.3	25.1	38.9	16.4	28.7	42.5	41.1	44.6	38.1	38.9	44.5	34.7	29.5
Angola	1.5	1.3	3.4	.6	1.5	3.8	3.2	3.6	3.5	2.3	2.2	.3	.0
Cap-Vert	1.5	1.4	1.3	1.2	.8	.7	1.3	1.0	2.1	1.6	1.6	1.2	1.0
FIS	3.7	3.2	4.4	1.8	2.1	2.7	3.3	3.3	3.1	2.6	4.4	2.6	3.8
Ghana	0.	.1	.7	1.3	2.1	3.5	2.6	4.0	4.7	4.9	14.3	20.5	17.8
Japon	10.1	13.0	18.7	3.7	15.0	16.8	14.6	14.7	12.3	12.9	8.5	4.6	.4
Corée-Panama7	1.1	3.1	6.3	4.4	7.6	11.1	13.8	8.5	7.7	5.4	3.2	.8
Portugal	3.7	2.2	1.9	.6	2.1	4.4	4.4	3.0	1.7	2.7	4.8	1.0	3.8
Espagne	4.1	2.6	5.4	.8	.6	.7	.6	1.3	2.2	4.2	3.4	1.3	1.9
Autres0	.1	.1	.3	.0	2.2	0.	0.	.0	.1	.0	.0	.0
Autres engins3	.2	.1	4.6	9.7	8.2	1.0	1.5	3.9	2.5	3.1	2.3	1.3

Senne	1.2	.4	.1	.4	.7	.6	3.5	1.5	3.1	4.7	9.7	11.1	18.7
Brésil	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.2	.3	.4
Etats-Unis1	0.	0.	.2	.5	.3	1.6	.7	1.0	2.6	.0	.6	.8
Vénézuéla	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.9	1.9	9.5	10.0	14.8
Autres	1.0	.4	.1	.2	.2	.3	1.8	.8	.2	.2	0.	.2	2.6
Canne	0.	1.9	3.0	2.8	2.8	2.4	2.8	4.4	9.4	18.0	22.4	20.1	16.8
Brésil	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	1.8	6.1	13.9	18.2	15.6	13.1
Cuba	0.	1.5	1.8	2.3	2.8	2.4	1.8	2.0	2.3	1.1	1.1	1.7	1.2
Vénézuéla	0.	0.	.0	.1	0.	0.	0.	0.	0.	3.0	3.1	2.7	2.4
Autres	0.	.4	1.1	.4	0.	0.	1.0	.5	1.0	0.	0.	0.	0.
Autres engins2	.5	.3	.2	.2	.2	.3	.3	.3	.1	.1	.1	.1
— Surface - Régions non clas. .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
LL - Trawl - Total Atl.	.2	.1	.2	.2	.0	.1	.1	.0	.0	.1	.0	.6	.0
Engins non classés1	.4	.5	.5	.2	.1	.5	.4	.1	.2	3.5	5.1	4.7

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 5. Capacité de transport estimée des senneurs et canneurs brésiliens et vénézuéliens (TM)

	<i>Type</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>
1. Brésil	BB	140	1200	2000	3400	2000	1900
Basés Brésil (pavillon étranger)	BB			250	300	550	500
	PS				600	1200	1200
2. Vénézuéla	BB	1000	1000	1200	1500	1500	1500
	PS		1000	1000	8800	10000	11500
Basés Vénézuéla (pavillon étranger)	PS					7200	7200

Tableau 6. Prise nominale annuelle (en milliers de TM) de germon de l'Atlantique (au 1^{er} avril 1986).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
TOTAL	83.4	75.7	72.5	59.4	77.2	75.1	72.2	73.3	61.2	59.2	72.4	66.5	54.9
Atlantique nord	49.4	47.0	52.3	41.4	57.3	52.9	48.5	50.3	38.2	34.1	42.1	50.9	39.5
– Surface	34.7	28.8	37.6	28.7	34.3	32.0	34.3	38.1	28.7	24.3	28.9	34.3	19.9
– Canne	8.2	10.1	16.7	19.2	20.4	15.6	11.7	15.9	16.2	13.4	15.9	21.1	8.3
France5	1.1	.6	.7	1.1	.6	.4	.2	.4	.4	.2	.2	.0
Espagne	7.3	8.2	14.9	17.6	18.7	14.9	11.3	15.6	15.7	12.6	15.3	19.0	7.4
Autres4	.9	1.2	.9	.6	.1	.1	.1	.1	.4	.4	2.0	.9
– Ligne traînante	26.5	18.7	21.0	9.5	13.9	16.5	22.6	22.1	12.6	10.8	12.8	12.8	11.0
France	8.7	5.8	7.9	5.0	5.7	6.2	8.4	7.8	3.1	2.5	2.7	2.2	2.8
Espagne	17.8	12.9	13.1	4.5	8.2	10.3	14.1	14.2	9.5	8.3	10.1	10.6	8.2
Autres	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
– Autres engins	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.0	.1	.2	.4	.6
– Palangre	14.7	18.1	14.6	12.7	23.0	20.9	14.2	12.2	9.4	9.8	13.2	16.6	19.5
Chine (Taiwan)	4.4	9.5	9.5	8.1	14.8	13.7	9.3	7.0	7.1	6.6	10.5	14.3	14.9
Japon	1.3	1.5	2.1	1.3	1.3	.8	.5	1.2	1.0	1.7	.8	1.2	.6
Corée-Panama	8.2	7.2	3.0	3.1	6.6	6.1	3.8	3.4	1.0	1.1	1.8	.8	3.5
Autres8	0.	0.	.2	.2	.2	.5	.6	.3	.4	.1	.3	.5

Tableau 6. (suite)

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Atlantique sud	33.3	28.2	19.7	17.5	19.2	21.4	23.0	22.5	22.5	23.6	29.0	14.3	13.1
– Surface1	.1	.1	.2	.1	.4	.3	.7	1.9	3.3	3.7	2.5	3.2
– Palangre	33.2	28.1	19.6	17.4	19.2	21.0	22.8	21.8	20.6	20.3	25.3	11.8	9.9
Chine (Taiwan)	25.0	22.2	16.7	13.4	14.6	16.1	20.5	20.3	18.7	18.2	22.8	9.5	7.9
Japon	2.1	.3	.1	.3	.1	.1	.1	.1	.3	.6	.6	.2	.2
Corée-Panama	5.8	5.6	2.6	3.5	4.1	4.1	1.7	1.0	.9	.8	.8	.6	.3
Autres3	.1	.2	.2	.3	.6	.5	.4	.7	.8	1.1	1.6	1.5
Méditerranée7	.5	.5	.5	.6	.6	.6	.5	.5	1.5	1.3	1.2	2.2
France - PS	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1
Espagne - BB	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.9	.5	.5	1.3
Autres - SURF-LL7	.5	.5	.5	.6	.6	.6	.5	.5	.6	.7	.7	.7
Régions non classées	0.	.0	0.	.0	.1	.2	.1	.0	.0	.0	.0	0.	.0
– Surface	0.	.0	0.	.0	0.	.0	.1	.0	.0	.0	.0	0.	.0
– Palangre	0.	0.	0.	0.	.1	.2	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.
– Engins non classés0	0.	.0	0.	0.	0.	.0	0.	.0	0.	.0	.1	.2

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 7. Prise nominale annuelle (en milliers de TM) de thon rouge de l'Atlantique (au 1^{er} avril 1986).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
TOTAL	15.3	14.6	23.7	26.2	28.2	25.5	20.4	18.5	18.9	19.1	24.6	25.0	25.0
Atlantique ouest	3.9	4.0	5.5	5.1	5.9	6.7	5.8	6.4	5.9	5.9	1.5	2.7	2.4
Petits poissons	1.7	1.5	3.3	2.2	1.4	1.4	1.2	1.1	.8	.9	.2	.4	.4
--Senne	1.6	1.5	.9	2.1	1.4	1.4	1.2	1.0	.8	.9	.2	.4	.4
Canada3	.6	.1	.3	.3	.3	.2	0.	0.	.1	0.	0.	0.
Etats-Unis	1.3	.8	.8	1.8	1.1	1.1	.9	1.0	.8	.8	.2	.4	.4
--Canne et moulinet1	.0	2.4	.1	.0	.1	.1	.1	0.	0.	0.	0.	0.
Etats-Unis1	.0	2.4	.1	.0	.1	.1	.1	0.	0.	0.	0.	0.
Grands poissons	2.2	2.3	2.1	2.8	4.4	5.3	4.5	5.1	5.0	4.8	1.2	2.2	1.9
--Senne4	.2	.1	.3	.2	.2	.1	.4	0.	0.	0.	0.	0.
Etats-Unis4	.2	.1	.3	.2	.2	.1	.4	0.	0.	0.	0.	0.
--Canne et moulinet	1.0	.5	.6	.2	.6	.6	.4	.4	.5	.5	.3	.5	.4
Canada2	.2	.4	.2	.3	.3	.2	.2	.3	.3	0.	.1	.0
Etats-Unis8	.2	.1	0.	.2	.3	.2	.2	.3	.2	.3	.4	.4
--Palangre3	1.1	.9	1.5	3.1	3.8	3.2	3.7	4.0	3.9	.3	.8	.8
Japon3	1.1	.9	1.5	2.9	3.7	3.1	3.6	3.9	3.8	.3	.7	.7
Autres0	.0	.0	.0	.2	.1	.1	.1	.0	.1	.1	.1	.1
--Autres engins5	.5	.5	.8	.6	.8	.8	.7	.5	.4	.5	.9	.7
Canada0	.1	.3	.1	.2	.4	.2	.0	.1	.0	.3	.4	.3
Etats-Unis5	.4	.3	.7	.4	.4	.6	.6	.5	.4	.2	.5	.4
Engins non classés0	.1	.2	.1	.1	.0	.1	.1	.1	.2	.1	.1	.1

Tableau 7. (suite)

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Atlantique est	5.5	4.7	6.1	10.0	5.2	7.0	5.8	4.8	4.1	3.3	6.7	8.0	7.4
Petits poissons	3.4	2.7	2.2	4.3	1.3	2.3	2.3	1.6	1.6	1.1	1.5	2.9	3.1
--Canne	2.9	2.2	1.6	1.7	.9	1.6	2.3	1.4	1.5	1.0	.9	2.7	2.9
France7	.5	.5	.7	.3	.6	.7	.3	.3	.2	.2	.4	.6
Espagne	2.1	1.7	1.1	1.0	.7	1.0	1.6	1.1	1.2	.9	.7	2.3	2.4
--Senne4	.0	.5	.5	.6	2.6	.3	.7	.0	.2	.2	.1	.6
Maroc5	.5	.6	2.6	.3	.7	.0	.2	.2	.1	.6	.3	.2
Engins non classés1	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0
Grands poissons	2.0	1.9	3.9	5.6	3.9	4.7	3.5	3.2	2.4	2.2	5.2	5.1	4.3
--Senne4	.4	.9	1.0	.5	.8	.2	.1	.3	.2	.1	.0	.2
Norvège4	.4	.9	1.0	.5	.8	.2	.1	.3	.2	.1	.0	.2
--Canne9	.9	.7	1.3	.9	1.3	1.6	.8	.4	.5	.1	.4	.0
Portugal	0.	0.	.2	.3	.0	.0	.1	.0	.0	.0	.0	.1	.0
Espagne9	.9	.5	1.0	.8	1.3	1.5	.8	.4	.5	.0	.3	.0
--Madrague4	.5	.0	.4	.5	.6	.5	.6	.7	.9	2.3	2.0	2.3
Maroc1	.0	.0	0.	0.	.2	0.	0.	.0	.1	.4	.1	0.
Espagne3	.5	.0	.4	.5	.3	.5	.6	.7	.8	1.9	1.9	2.3
--Palangre3	.1	2.2	2.9	2.0	1.8	.7	.7	1.0	.6	2.7	2.6	1.5
Espagne	0.	0.	0.	.0	0.	0.	0.	.1	0.	.0	.1	.0	.0
Japon2	.0	2.2	2.9	2.0	1.6	.6	.6	.9	.5	2.6	2.6	1.5
Autres0	.0	.0	.0	.1	.2	.2	.0	.1	.1	.0	.0	.0
--Autres engins	0.	.0	0.	0.	0.	.3	.5	1.0	.0	.1	.0	.1	.2

Petits poissons	3.2	3.2	5.1	4.0	10.0	5.6	5.4	3.3	4.1	5.9	8.7	7.4	7.2
--Senne	3.1	3.1	5.0	3.9	9.9	5.4	5.2	3.1	4.0	5.7	8.6	6.8	5.3
France.	1.1	1.4	1.8	1.6	3.8	3.2	1.6	1.5	1.7	2.3	4.8	3.6	3.6
Italie.	1.8	1.5	2.9	2.1	5.5	1.3	2.6	.8	1.8	3.0	3.3	2.0	.9
Maroc0	0.	.0	.0	.0	.0	0.	.0	0.	.0	0.	0.	0.
Yougoslavie2	.2	.3	.2	.6	.9	1.0	.8	.6	.4	.5	1.2	.8
--Autres engins1	.1	.1	.1	.1	.2	.2	.1	.0	.2	.2	.5	2.0
Italie.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	0.	.1	.1	0.	0.
Espagne.	0.	0.	0.	.0	0.	.1	.1	.0	.0	.1	.1	.5	2.0
Grands poissons	2.6	2.8	7.0	7.1	7.1	6.2	3.5	4.1	4.9	4.0	7.7	7.0	7.9
--Senne	1.0	1.2	3.1	4.2	4.1	4.2	2.1	2.9	3.4	1.7	2.2	2.6	2.3
Italie.	1.0	1.2	3.1	4.2	4.1	4.2	2.1	2.9	3.4	1.7	2.2	2.6	2.3
--Madrague	1.3	1.0	1.4	1.5	1.5	1.2	1.0	.7	.7	.6	.6	.7	1.3
Italie.8	.4	.7	.7	.7	.7	.2	.2	.2	.2	.2	.3	.3
Libye3	.4	.5	.6	.8	.3	.7	.4	.4	.3	.3	.3	.3
Maroc0	.0	.0	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne.1	.1	.0	.0	.0	.0	.0	0.	0.	.0	.1	.0	.6
Tunisie1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1
--Palangre.2	.5	2.4	1.4	1.2	.6	.2	.2	.2	.3	1.5	.9	1.1
Espagne.1	.3	.2	.1	.3	.1	.1	.1	.1	.2	.5	.2	.1
Japon1	.2	2.2	1.3	1.0	.5	.1	.1	.1	.1	1.0	.7	1.0
Autres.	0.	0.	0.	.0	0.	.0	0.	0.	0.	0.	0.	.0	0.
--Autres engins1	.1	.1	.1	.3	.3	.2	.3	.6	1.4	3.3	2.8	3.2

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 8. Prise numérique estimée (milliers de poissons) du thon rouge, par taille

Année	ATLANTIQUE EST			ATLANTIQUE OUEST				
	TOTAL	< 6.4 kg	^{o/o} < 6.4 kg	TOTAL	< 6.4 kg	^{o/o} < 6.4 kg	< 120 cm	^{o/o} < 120 cm
1960	953	645	67.7	15	0	3.3	2	12.6
1961	1212	861	71.0	23	1	5.6	6	24.0
1962	963	683	70.9	177	7	4.2	66	37.0
1963	1993	1801	90.4	294	34	11.6	138	46.7
1964	870	613	70.5	236	21	8.8	98	41.5
1965	473	268	56.7	294	66	22.6	200	67.9
1966	1331	990	74.4	302	173	57.3	263	87.1
1967	1571	1279	81.4	178	16	9.0	150	84.5
1968	1066	870	81.6	74	5	6.9	60	81.6
1969	525	247	47.1	83	9	11.1	70	84.3
1970	352	176	50.0	327	68	20.9	301	92.0
1971	407	201	49.5	313	78	24.9	286	91.2
1972	462	148	32.1	192	47	24.7	178	92.7
1973	439	237	53.9	127	6	4.6	110	86.3
1974	644	321	49.8	123	57	46.1	100	81.0
1975	1288	836	64.9	225	44	19.7	205	91.2
1976	776	186	24.0	118	5	4.5	99	83.4
1977	922	475	51.6	87	1	1.5	45	51.2
1978	754	323	42.9	69	5	7.7	39	56.3
1979	362	127	35.2	66	3	4.0	31	47.3
1980	494	165	33.4	66	3	4.6	34	52.0
1981	655	171	26.1	67	5	7.1	35	52.7
1982	1240	461	37.2	16	4	22.6	9	57.3
1983				22	4	17.8	10	45.1
1984				21	1	4.4	10	49.4

Tableau 9. Prise estimée de thon rouge (TM) de l'Atlantique ouest, par taille.
(Estimations effectuées à partir de données de prise à une taille donnée)

<i>Année</i>	<i>Total est. wt.</i>	<i>Est. wt. <120 cm</i>	<i>% wt. <120 cm</i>
1970	6337	3430	54.1
1971	6804	3331	49.0
1972	4427	1869	42.2
1973	4039	1365	33.8
1974	5691	863	15.2
1975	5591	1867	33.4
1976	6359	1614	25.4
1977	6359	791	12.4
1978	6079	670	11.0
1979	5918	540	9.1
1980	6683	593	8.9
1981	6764	605	8.9
1982	1636	106	6.5
1983	2785	121	4.3

Tableau 10. Prises nominales annuelles (en milliers de TM) du makaire bleu (au 1er avril 1986)

<i>Pays</i>	<i>Engin</i>	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Total Atlantique nord		1731	1924	1243	1171	848	775	934	1081	1487	954	1086
Bénin	GILL	0	0	0	0	0	0	0	5	7	0	8
Bénin	HS	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1
Chine (Taiwan)	LLFB	183	105	169	64	81	51	160	98	100	106	74
Cuba	LL	516	594	250	220	97	156	162	178	318	273	214
Grenade	UNCL	0	0	0	**	**	**	++	**	29	2	3
Japon	LLHB	267	551	260	118	54	68	193	332	637	192	351
Corée	LLFB	385	304	174	307	185	67	45	70	18	25	137
Panama	LLFB	62	44	47	87	42	6	0	0	0	0	0
Portugal	BB	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1
España	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Etats-Unis	SPOR	234	241	265	295	295	295	295	295	295	187	187*
URSS	LLMB	1	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Vénézuéla	LL	83	82	78	79	93	132	79	102	81	167	107
Total Atlantique sud		1101	1106	948	915	524	499	551	430	832	496	945
Brésil	LLHB	16	12	22	0	12	12	12	0	1	1	11
Brésil	SURF	0	0	11	52	2	13	7	20	20	3	1
Brésil	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Brésil-Japon	LLFB	0	0	0	136	29	4	8	5	15	15	20
Brésil-Corée	LLFB	0	0	12	35	0	0	0	0	0	0	0

Cuba	LL	170	195	159	100	113	180	187	108	118	123	159
Côte d'Ivoire	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**
Japon	LLHB	17	57	4	17	15	66	115	136	495	248	482
Corée	LLFB	449	354	392	356	140	78	92	56	33	67	221
Panama	LLFB	72	51	107	103	32	7	0	0	0	0	0
Afrique du Sud	LLHB	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
URSS	LLMB	8	15	1	9	4	0	0	1	0	0	0
Total régions non classées		0	0	0	0	0	0	0	213	281	145	50
France	PS	0	0	0	0	0	0	0	150	180	100	50
Espagne	PS	0	0	0	0	0	0	0	63	101	45	0
Total Atlantique entier		2832	3030	2191	2086	1372	1274	1485	1724	2600	1595	2081

*Estimations effectuées par le rapporteur sur la base des estimations des prises de 1983.

**Prise éventuelle d'une quantité non précise.

++Prise inférieure à 0.5 TM.

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 11. Prises nominales annuelles (en milliers de TM) du makaire blanc (au 1er avril 1986)

<i>Pays</i>	<i>Engin</i>	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Total Atlantique nord		1211	1084	1047	499	426	479	505	778	652	1377	703
Chine (Taiwan)	LLFB	248	84	142	44	79	62	105	174	130	203	52
Cuba	LL	256	294	68	67	43	68	70	189	205	728	241
Japon	LLHB	381	404	540	80	27	42	99	118	84	27	52
Corée	LLFB	90	71	64	71	33	16	12	48	12	28	18
Panama	LLFB	14	10	17	20	8	1	0	0	0	0	0
Espagne	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
Etats-Unis	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	39
Etats-Unis	TROL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Etats-Unis	SPOR	108	107	109	109	109	109	109	109	109	141	141*
Etats-Unis	HAND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
URSS	LLMB	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vénézuéla	LL	114	113	107	108	127	181	110	140	112	230	148
Total Atlantique sud		536	488	765	478	511	533	450	352	439	295	396
Argentine	LL	++	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0
Brésil	LLHB	36	31	31	12	20	17	32	31	23	41	52
Brésil	SURF	0	0	25	3	2	4	3	++	++	++	++
Brésil	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	++
Brésil-Japon	LLFB	0	0	0	91	143	111	26	5	59	25	8
Brésil-Corée	LLFB	0	0	10	23	0	0	0	0	0	0	0
Chine (Taiwan)	LLFB	279	255	377	119	197	155	145	136	220	87	66
Cuba	LL	48	55	38	57	127	205	212	116	45	112	153
Japon	LLHB	9	14	3	26	14	15	7	25	27	17	24
Corée	LLFB	139	109	220	111	5	24	25	37	60	13	39
Panama	LLFB	22	16	59	31	1	2	0	0	0	0	0
Uruguay	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	54
URSS	LLMB	3	6	0	3	2	0	0	1	0	0	0
Total Atlantique entier		1747	1572	1812	977	937	1012	955	1130	1091	1672	1099

*Estimations effectuées par le rapporteur sur la base des estimations des prises de 1983.

**Prise éventuelle d'une quantité non précise.

++ Prise inférieure à 0.5 TM.

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 12. Prises nominales annuelles (en milliers de TM) de voilier/"spearfish" (au 1er avril 1986)

<i>Pays</i>	<i>Engin</i>	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Total Atlantique est		124	165	193	816	1729	2351	1517	1052	876	2824	2393
Bénin	GILL	0	0	0	0	0	0	0	34	45	0	50
Bénin	HS	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	3
Cap-Vert	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Cuba	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	158	200	115
Ghana	SURF	0	0	0	0	0	0	1191	449	16	2161	2067
Ghana	BBF	8	22	11	0	0	0	0	0	0	0	0
Ghana	GILL	0	0	0	638	1574	2246	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**
Corée	BBF	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	PS	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0	0
Sénégal	TROL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93
Sénégal	SURF	74	75	91	72	71	28	264	442	540	412	20
Sénégal	SPOR	33	61	76	93	79	77	62	88	69	49	41
Sénégal	TRAW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Espagne	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	4
URSS	LLMB	9	7	1	13	5	0	0	37	0	0	0
Total Atlantique ouest		435	426	529	646	652	642	624	564	769	597	777
Brésil	LLHB	82	88	114	96	98	42	81	46	61	42	86
Brésil	SURF	0	0	62	119	90	84	87	55	53	8	4
Brésil	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37
Brésil-Japon	LLFB	0	0	0	0	41	26	12	++	7	7	1
Brésil-Corée	LLFB	0	0	10	41	0	0	0	0	0	0	0
Cuba	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	181	28	169

Tableau 12 (suite)

<i>Pays</i>	<i>Engin</i>	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Rep. Dominicaine	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	22	22	22*
Grenade	UNCL	0	0	0	**	**	40	30	34	30	16	25
Antilles hollandaises	UNCL	28	28	28	28	51	51	51	51	51	51	51*
Etats-Unis	SPOR	248	254	261	308	308	308	308	308	308	308	308*
Vénézuéla	LL	77	56	54	54	64	91	55	70	56	115	74
Total régions non classées		775	603	784	409	231	293	325	458	361	184	225
Chine (Taiwan)	LLFB	248	66	270	64	52	37	49	86	140	108	51
Cuba	LL	229	262	185	156	120	191	198	213	0	0	0
Japon	LLHB	137	150	137	47	20	39	55	94	173	69	97
Corée	LLFB	139	109	151	111	32	24	23	65	48	7	77
Panama	LLFB	22	16	41	31	7	2	0	0	0	0	0
Total Atlantique entier		1334	1194	1506	1871	2612	3286	2466	2074	2006	3605	3395

*Estimations effectuées par le rapporteur sur la base des estimations des prises de 1983.

**Prise éventuelle d'une quantité non précise.

++ Prise inférieure à 0.5 TM.

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 13. Prise nominale annuelle (en milliers de TM) d'espadon de l'Atlantique (au 1^{er} avril 1986).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
TOTAL	12.6	13.2	13.4	13.6	13.0	13.4	18.6	18.3	20.9	17.0	21.8	22.8	25.9
Atlantique	7.1	8.8	8.8	9.7	8.8	8.5	13.1	13.2	15.5	11.3	16.5	16.9	19.9
Brésil1	.1	.3	.3	.4	.4	.3	.4	1.5	.6	1.0	.8	.5
Canada	0.	0.	0.	.0	.0	.1	2.3	3.0	1.9	.6	.6	1.1	.5
Chine (Taiwan)7	1.1	.8	.9	.9	.7	.6	1.3	.6	.5	.6	.4	.3
Cuba1	.5	1.1	.5	.6	.7	.6	.4	.6	.4	.7	1.2	1.4
Japon	1.8	1.0	1.4	1.5	.8	.8	.9	1.0	2.1	2.2	3.7	1.9	3.8
Corée4	1.0	.7	.5	1.1	1.2	1.3	.6	.7	.4	.7	.5	.4
Panama0	.4	.1	.1	.3	.1	.2	.1	0.	0.	0.	0.	0.
Espagne	3.2	3.8	2.9	3.7	2.8	3.3	3.6	2.6	3.8	4.0	4.6	7.1	6.3
Etats-Unis2	.4	1.1	1.7	1.4	.9	3.0	3.4	3.6	2.1	3.7	2.1	3.8
Uruguay	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	.1	.7	1.5	2.5
URSS2	.2	.1	.3	.2	.1	.2	.1	.2	.0	.1	.0	.2
Autres2	.2	.1	.1	.2	.2	.1	.4	.5	.2	.3	.3	.3
Méditerranée	5.5	4.4	4.6	3.9	4.2	4.9	5.5	5.1	5.4	5.7	5.3	5.9	6.1
Algérie	0.	.1	.2	.5	.4	.4	.3	.5	.7	.8	.9	.9	1.0
Italie	3.7	2.8	3.3	3.0	3.3	3.3	4.0	3.5	3.7	3.4	2.6	2.7	2.9
Malte2	.2	.2	.2	.2	.2	.1	.1	.2	.2	.2	.1	.1
Maroc2	.2	.2	.1	.2	.1	.2	0.	0.	0.	0.	.0	.0
Espagne	1.3	1.1	.7	.1	.1	.7	.7	.8	.8	1.1	.9	1.3	1.2
Autres1	.1	.0	.0	.1	.2	.1	.2	.1	.2	.7	.8	.8

NOTE: Le présent document ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 14. Prises de thon rouge du sud de l'Atlantique et du monde entier, par engin, zone et pays (en milliers de TM) (au 1er avril 1986)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Atlantique entier	2,664	637	745	3,168	4,680	6,203	2,823	2,569	1,138	514	1,639
<i>Par engin</i>											
Palangre.	2,662	637	745	3,168	4,680	6,203	2,810	2,563	1,138	514	1,639
Canneurs	1	0	0	0	0	0	13	6	0	0	0
Pêche sportive.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Par pays</i>											
Chine-Taiwan	104	1	53	0	29	11	22	57	3	9	3
Japon	2,558	636	692	3,168	4,651	6,192	2,788	2,506	1,135	505	1,636
Afrique du Sud	2	0	0	0	0	0	13	6	++	0	0
Mondial (tous océans)											
Palangre.	33,924	24,118	33,714	29,595	22,974	27,715	33,364	28,056	20,809	24,735	22,974
Surface	13,206	8,050	7,535	13,906	11,784	10,955	13,647	16,647	21,501	17,807	15,920
Total.	47,130	32,168	41,249	43,501	34,758	38,670	47,011	44,703	42,310	42,542	38,894

++ Prise inférieure à 0.5 TM.

Source pour la rubrique "mondial": Rapport de la Quatrième réunion scientifique tripartite sur le thon rouge du sud (Wellington, juillet 1985) et Bulletin statistique ICCAT 1984 (Provisoire).

NOTE: Le présent tableau ayant été actualisé après la rédaction du rapport du SCRS, certaines divergences peuvent être observées entre les chiffres qui y figurent et ceux qui sont cités dans le texte.

Tableau 15. Prises nominales annuelles (en milliers de TM) de petits thonidés de l'Atlantique (au 1er avril 1986)

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Thon à nageoires noires (<i>T. atlanticus</i>)													
Total.	1.9	.9	1.1	.8	1.0	1.2	1.3	1.1	1.1	1.8	1.8	1.6	1.7
Méditerranée . . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique	1.9	.9	1.1	.8	1.0	1.2	1.3	1.1	1.1	1.8	1.8	1.6	1.7
Thonine (<i>E. alletteratus</i>)													
Total.	2.9	2.4	5.1	4.2	3.9	6.2	16.6	13.1	17.7	13.4	12.8	23.0	16.2
Méditerranée7	.8	.9	1.0	1.5	1.5	1.5	1.3	1.0	.2	1.0	.1	.2
Atlantique	2.2	1.5	4.2	3.1	2.4	4.7	15.1	11.8	16.7	13.2	11.9	22.8	15.9
Bonite à dos rayé (<i>S. sarda</i>)													
Total.	25.0	12.3	21.4	15.6	16.0	20.7	17.1	20.0	31.4	42.9	44.2	42.6	20.9
Méditerranée . . .	16.2	6.3	7.7	6.0	6.5	8.7	9.2	13.5	18.9	32.8	31.2	35.6	14.7
Atlantique	8.8	6.1	13.7	9.6	9.5	12.0	7.9	6.5	12.5	10.0	13.0	7.0	6.2
Auxide (<i>A. thazard</i>)													
Total.	13.4	10.1	13.9	10.2	9.4	19.2	7.2	11.3	14.7	9.4	12.9	13.6	17.5
Méditerranée . . .	3.3	3.5	4.3	2.4	2.9	2.6	3.0	3.2	3.5	2.9	3.3	3.7	4.0
Atlantique	10.2	6.6	9.6	7.9	6.5	16.6	4.2	8.1	11.2	6.5	9.5	9.9	13.6
Thazard (<i>S. cavalla</i>)													
Total.	7.4	9.7	13.6	9.0	8.3	7.7	6.4	7.4	7.4	8.5	10.7	8.5	6.4
Méditerranée . . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique	7.4	9.7	13.6	9.0	8.3	7.7	6.4	7.4	7.4	8.5	10.7	8.5	6.4
Maquereau espagnol (<i>S. maculatus</i>)													
Total.	16.8	20.0	21.0	18.1	14.6	15.4	15.0	14.6	18.1	15.0	16.4	14.2	13.1
Méditerranée . . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique	16.8	20.0	21.0	18.1	14.6	15.4	15.0	14.6	18.1	15.0	16.4	14.2	13.1

Tableau 15 (suite)

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Thazard (<i>S. regalis</i>)													
Total1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1
Méditerranée . . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.1
Thazard (<i>S. tritor</i>)													
Total	2.1	1.6	4.7	1.1	1.9	2.6	6.7	4.2	4.9	2.6	5.0	5.2	4.3
Méditerranée . . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique	2.1	1.6	4.7	1.1	1.9	2.6	6.7	4.2	4.9	2.6	5.0	5.2	4.3
Thazards (<i>Scomberomorus spp.</i>)													
Total	1.0	1.2	1.0	1.3	1.0	1.0	1.0	.9	.8	1.0	1.1	1.0	1.5
Méditerranée . . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique	1.0	1.2	1.0	1.3	1.0	1.0	1.0	.9	.8	1.0	1.1	1.0	1.5
Thazard bâtard (<i>A. solandri</i>)													
Total3	.2	.3	.2	.3	.3	.4	.5	.5	2.8	2.0	2.1	1.9
Méditerranée . . .	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
Atlantique3	.2	.3	.2	.3	.3	.4	.5	.5	2.8	2.0	2.1	1.9
Autres													
Total	16.5	8.1	8.4	13.2	10.9	12.8	9.8	8.8	16.2	14.4	12.3	10.0	11.5
Méditerranée5	.5	.4	.8	.5	.6	.6	.3	2.0	1.5	1.6	1.3	1.4
Atlantique	15.9	7.6	7.9	12.4	10.4	12.2	9.2	8.5	14.3	12.9	10.7	8.7	10.1
TOTAL	87.3	66.6	90.6	73.9	67.3	87.3	81.6	81.8	112.9	112.0	119.2	121.8	95.2
Méditerranée . . .	20.7	11.0	13.4	10.2	11.5	13.4	14.3	18.3	25.4	37.4	37.1	40.8	20.3
Atlantique	66.6	55.6	77.2	63.7	55.8	73.9	67.3	63.6	87.5	74.5	82.2	81.0	74.9

Tableau 16. Interactions par espèces de certaines pêcheries de l'Atlantique

<i>Espèces visées</i>	<i>Importantes espèces secondaires</i>	<i>Lieu</i>	<i>Saison</i>	<i>Engin/Pays</i>	<i>Modes de pêche spéciaux</i>
Atlantique est					
YFT	BET, BFT, ALB, SKJ	Azores	Jun.-Aug.	PS/Portugal	
BET	SKJ, ALB	Azores	May-Oct.	BB/Portugal	
SKJ	YFT, BET	Gulf of Guinea	Jan.-Dec.	BB/Ghana	
SKJ	YFT, BET	Gulf of Guinea	Jan.-Dec.	PS/FISM	
YFT	SKJ, BET	Gulf of Guinea	Jan.-Dec.	PS/Spain	
BET	BFT, SWO	Madeira	Mar.-Jun.	LL/Japan	
BFT	BET, SWO	Portugal	Mar.-Jun.	LL/Japan	
YFT	BET, SKJ	Senegal	May-Nov.	BB/FISM	
Atlantique Ouest					
SWO	BFT	Gulf of Mexico, U.S.A.	Feb.-May	LL/U.S.A.	Lancer nuit
YFT	WHM, BUM ¹	Gulf of Mexico, U.S.A.	Jan.-Aug.	LL/U.S.A.	
BET	YFT, WHM ¹	NW, U.S.A.	Aug.-Nov.	LL/U.S.A.	
BET	BFT, ALB	NW, Canada, U.S.A.	Oct.-Feb.	LL/Japan	
Atlantique tropical					
BET	YFT, BIL	20°N-10°S	Jan.-Dec.	LL/Japan, Korea	Lancer de profondeur
YFT	BET, BIL	20°N-10°S	Jan.-Dec.	LL/Korea	
ALB	YFT, BET, BIL	20°N-10°S	Jan.-Dec.	LL/Taiwan	
Méditerranée					
SWO	BFT ¹	Spain	Jan.-Dec.	LL/Spain	Lancer nuit

¹ Importantes prises de requins effectuées par les pêcheries palangrières mais qui ne figurent pas, étant donné que les stocks de requins ne sont pas suivis par l'ICCAT.

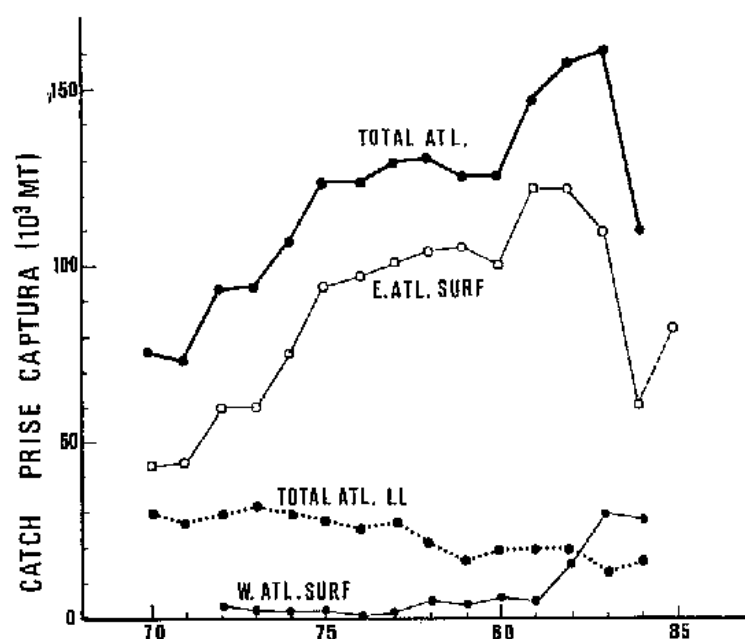


Fig. 1 Prises d'albacore Atl. entier, surface Atl. est et ouest et palangre Atl. entier (1985 estimé).

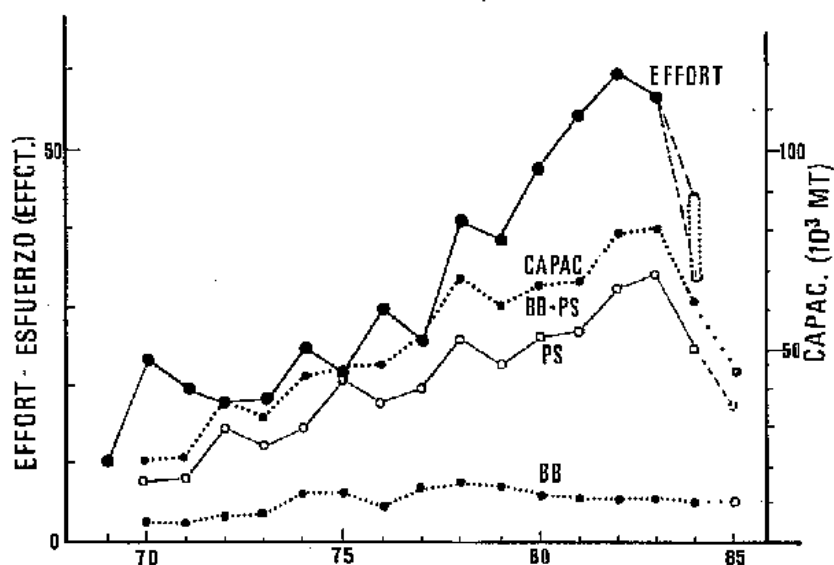


Fig. 2 Comparaison de la capacité de transport (1000 TM) des pêcheries de surface et de l'effort de pêche effectif (1000 jours mer), albacore, Atl. est (effort effectif et capacité de transport 1985 estimés). (Source: SCRS/85/75).

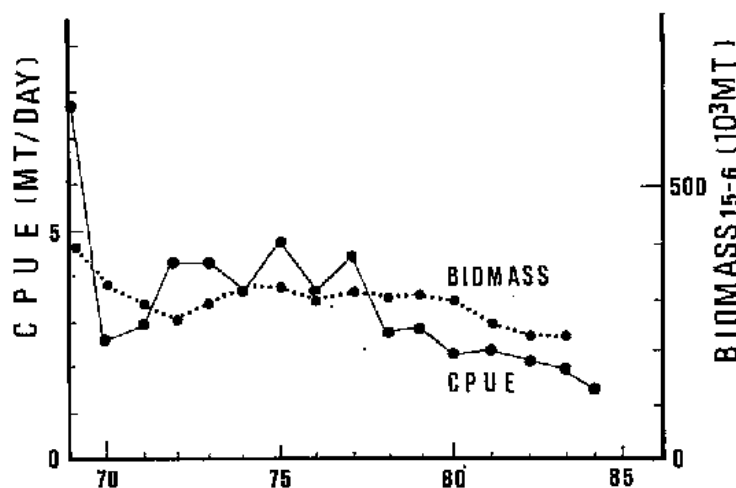


Fig. 3 Développement de deux indices d'abondance: CPUE (TM/jour) et biomasse estimée poissons âge 1,5 à 6 (en TM), albacore, Atl. est. (Source: JTT/84/12-rév. et SCRS/85/75).

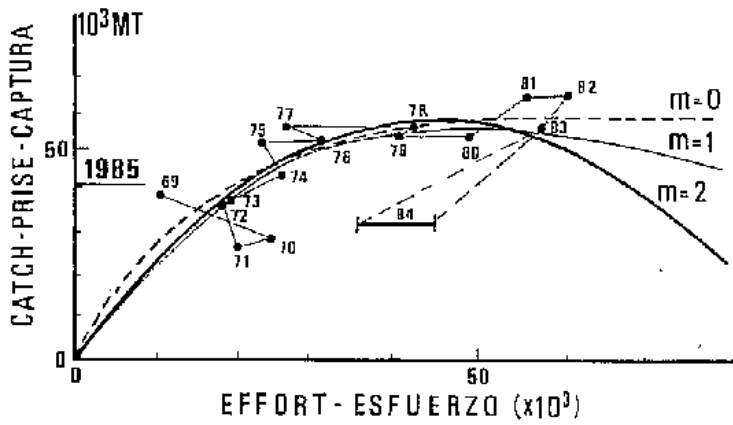


Fig. 4 Modèle de production, albacore, Atl. est. Le niveau estimé des prises de 1985 est indiqué sur l'axe y. La gamme des valeurs éventuelles de l'effort 1984 est indiquée par un trait horizontal.

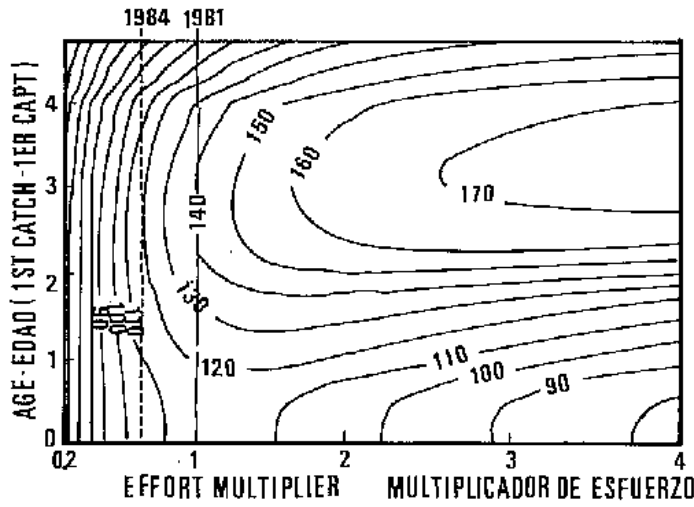


Fig. 5 Isoplèthes de production calculés par le modèle de Ricker: production estimée, albacore, Atl. est, selon mortalité 1981. Indication grossière effort 1984 fournie pour comparaison. (Source: JTT/84/12-rév.).

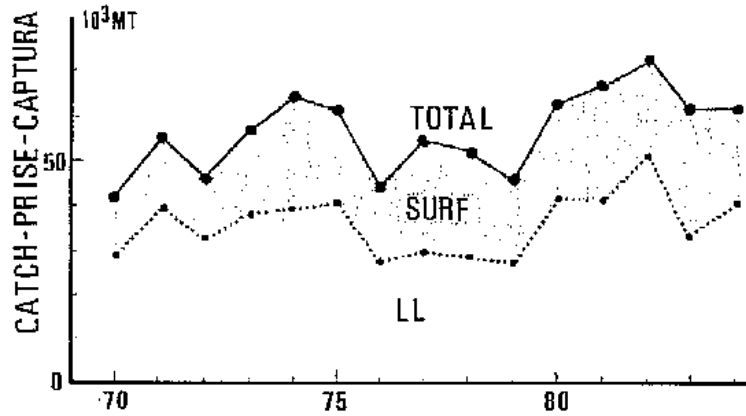


Fig. 6 Tendances des prises de thon obèse de l'Atlantique, par pêcherie de surface et palangrière, 1970-84.

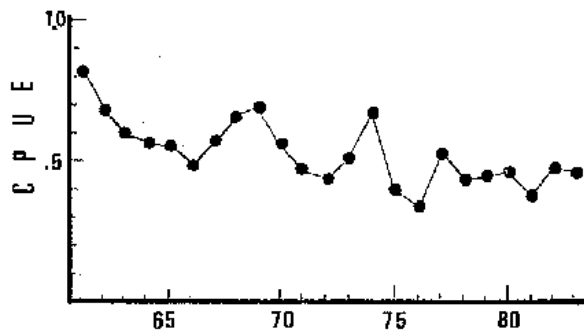


Fig. 7 Changements annuels de la CPUE (nombre poissons/100 hameçons) palangre japonaise, Atl. entier, 1961-83. L'effort de la palangre de profondeur 1980-83 est ajusté en termes d'effort effectif.

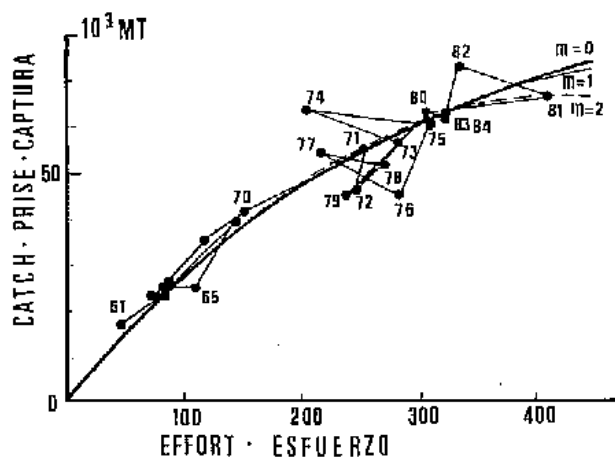


Fig. 8 Courbes de production obtenues à partir de l'analyse du modèle de production, thon obèse, Atl. entier, 1961-84.

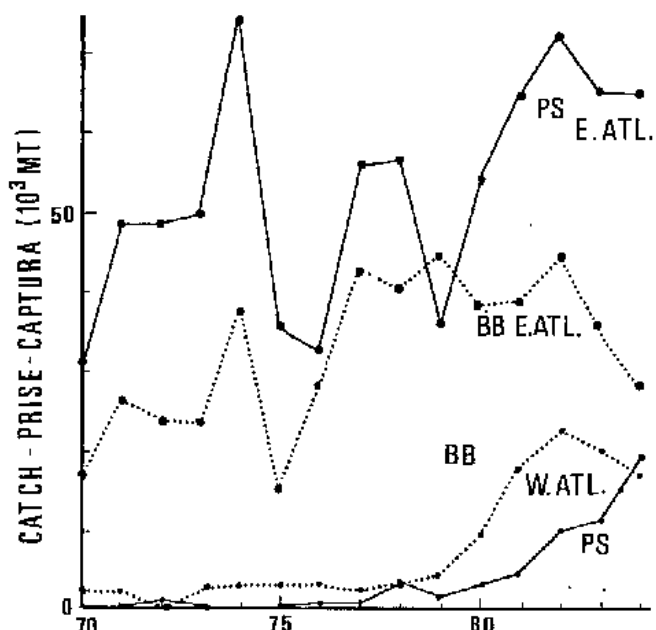


Fig. 9 Prise annuelle de listao de l'Atlantique, senneurs (PS) et canneurs (BB).

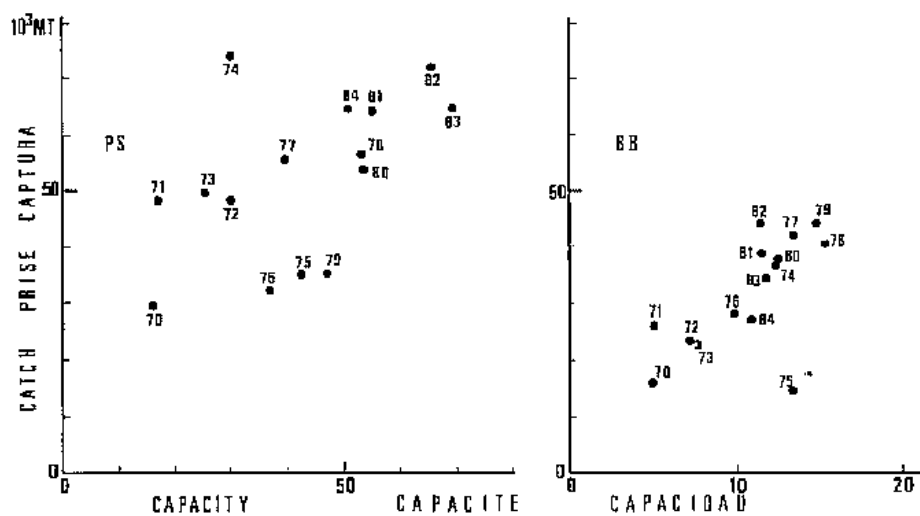


Fig. 10 Relation entre les prises de listao et l'effort de pêche (capacité de transport) dans l'Atl. est. (*de nombreux canneurs ont réduit leur pêche en 1975).

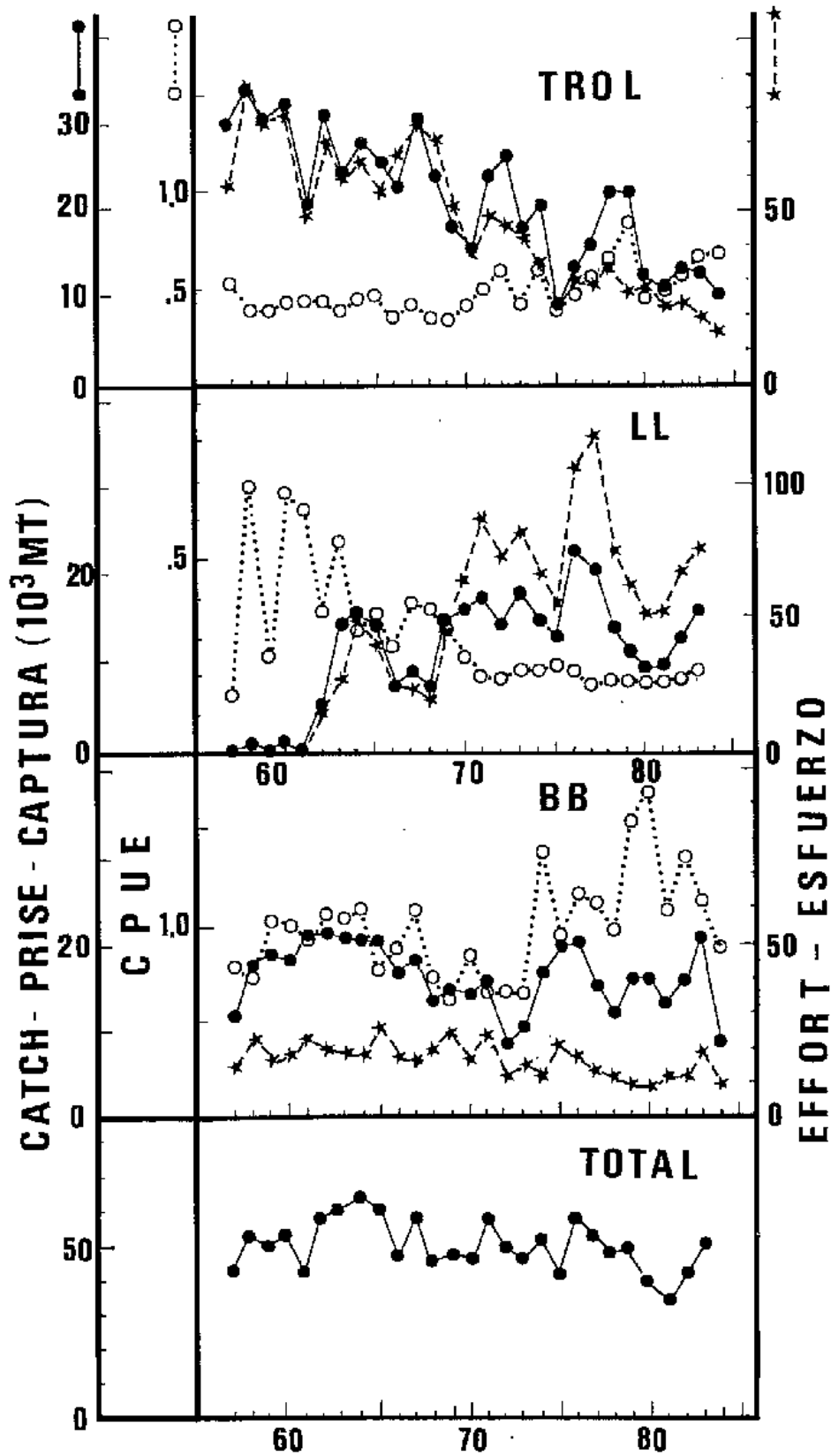


Fig. 11 Prise (en 1000 TM), effort (en jours de pêche ou 1000 hameçons) et CPUE du germon, Atl. nord-est, par engin.

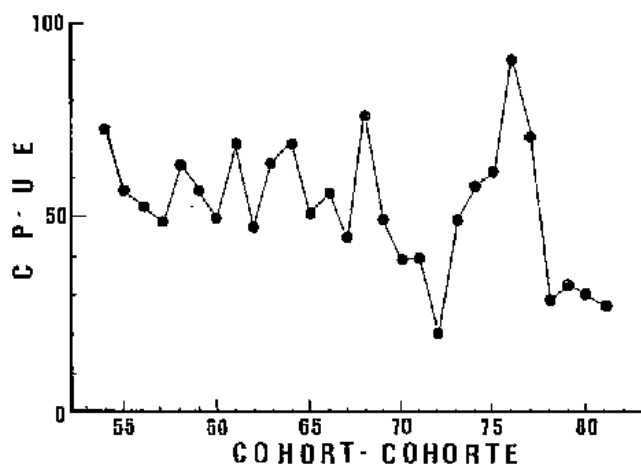


Fig. 12 CPUE (nombre poissons/jours pêche), germon de 3 ans, Atl. nord-est (BB + TROLL). La cohorte 1980 se base uniquement sur les données de la pêche espagnole de surface.

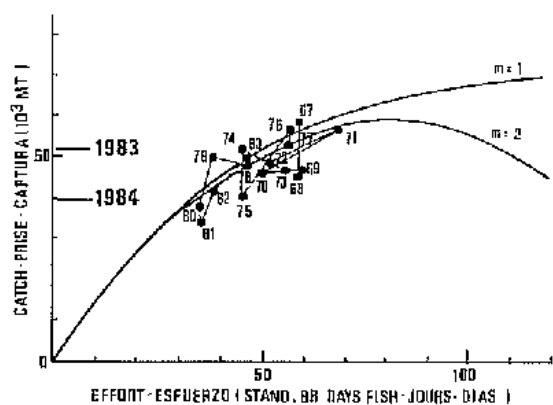


Fig. 13 Résultat de l'ajustement du modèle de production au stock de germon de l'Atl. nord. Niveau prise 1983 et 1984 indiqué pour référence.

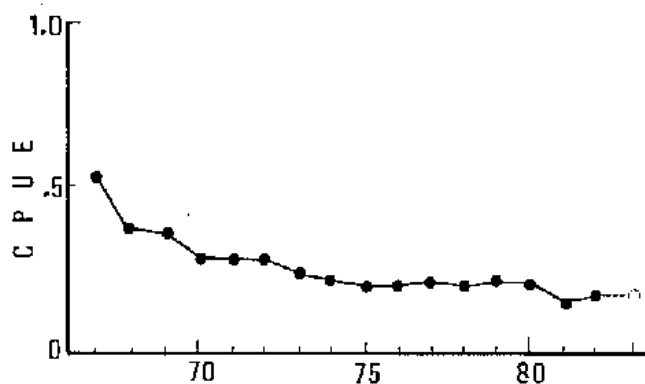


Fig. 14 CPUE palangrière, germon, Atl. sud.

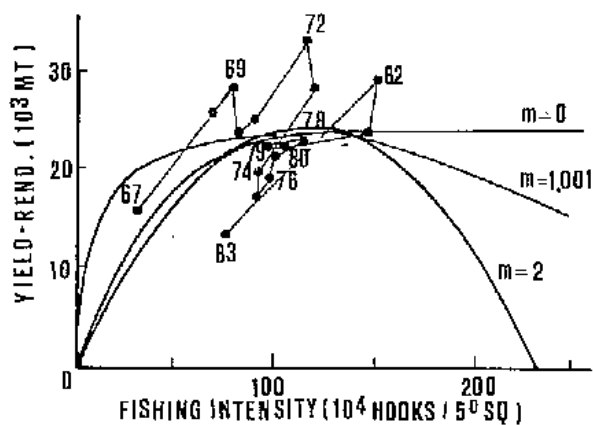


Fig. 15 Résultat de l'ajustement du modèle de production au stock de germon de l'Atl. sud. Intensité de pêche exprimée en 10^4 hameçons/ 5^0 SQ. (Niveau prise 1984 indiqué pour référence).

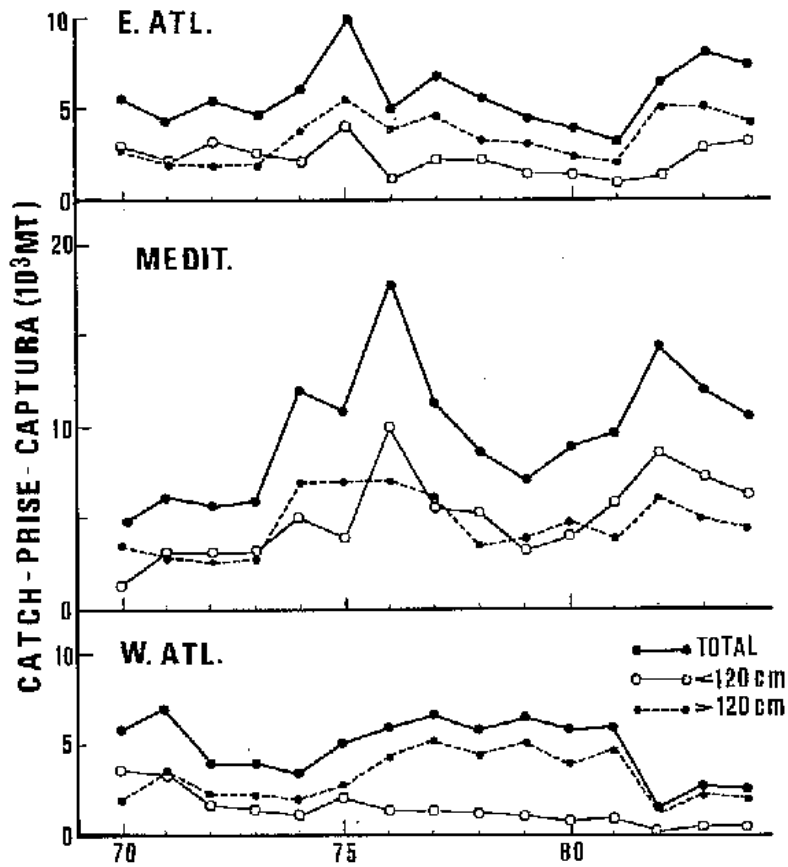


Fig. 16 Prises (en poids) de thon rouge, petits et grands poissons, Atlantique ouest, Atlantique est et Méditerranée. Données 1984 incomplètes.

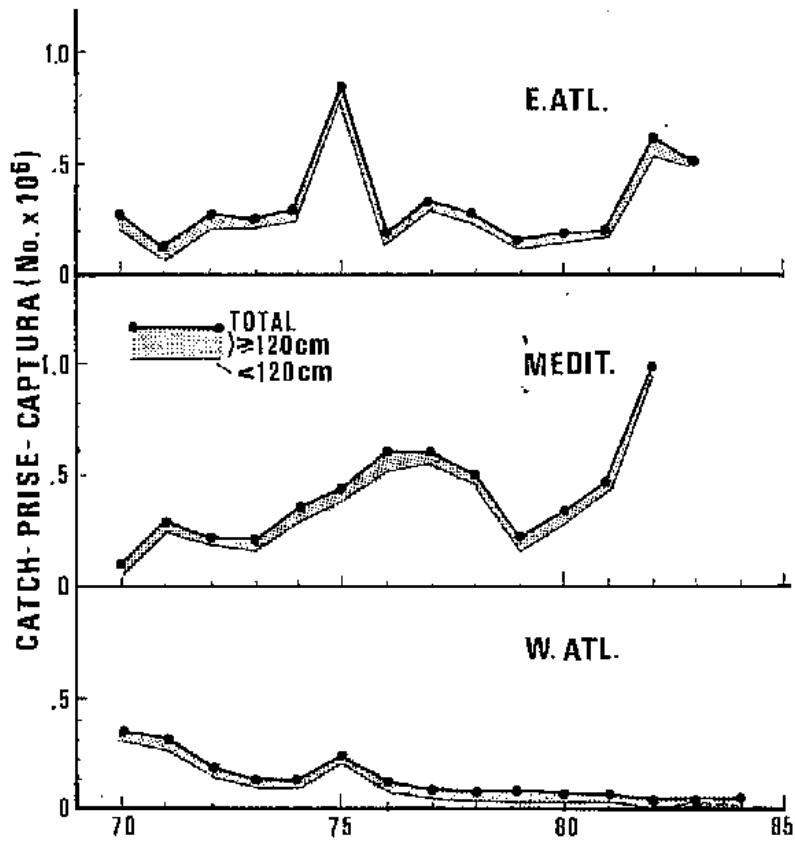


Fig. 17 Prise (nombre de poissons) de thon rouge, petits poissons (moins de 120 cm) et total, Atlantique est (sauf Méditerranée), Méditerranée et Atlantique ouest. Données 1984 incomplètes.

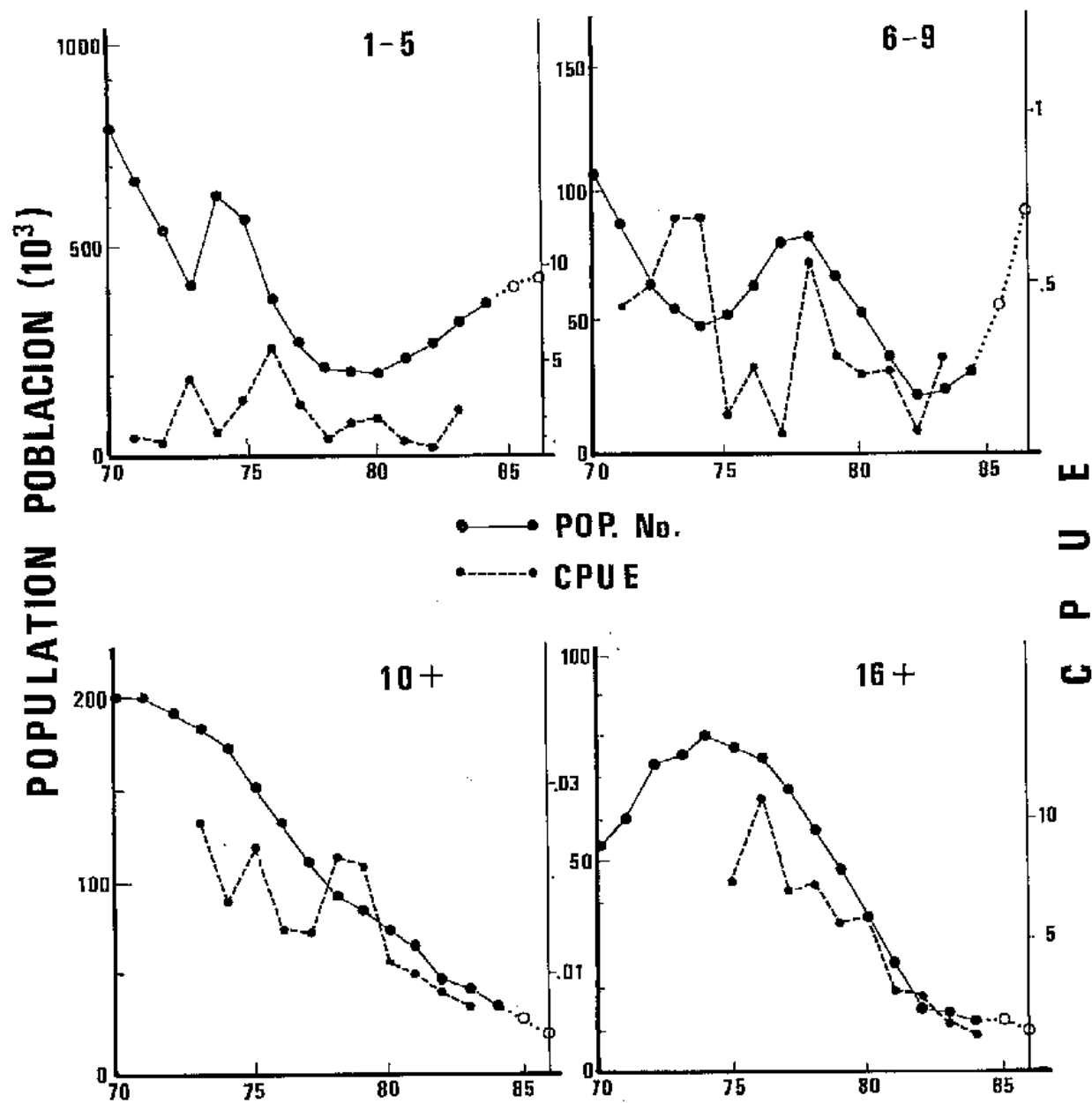


Fig. 18 Tendence numérique de la population de thon rouge de l'Atl. ouest à partir des données de SPA et de CPUE (les projections de la taille de la population après 1984 ne sont pas accompagnées d'information sur la prise et l'âge et sont indiquées en pointillé).

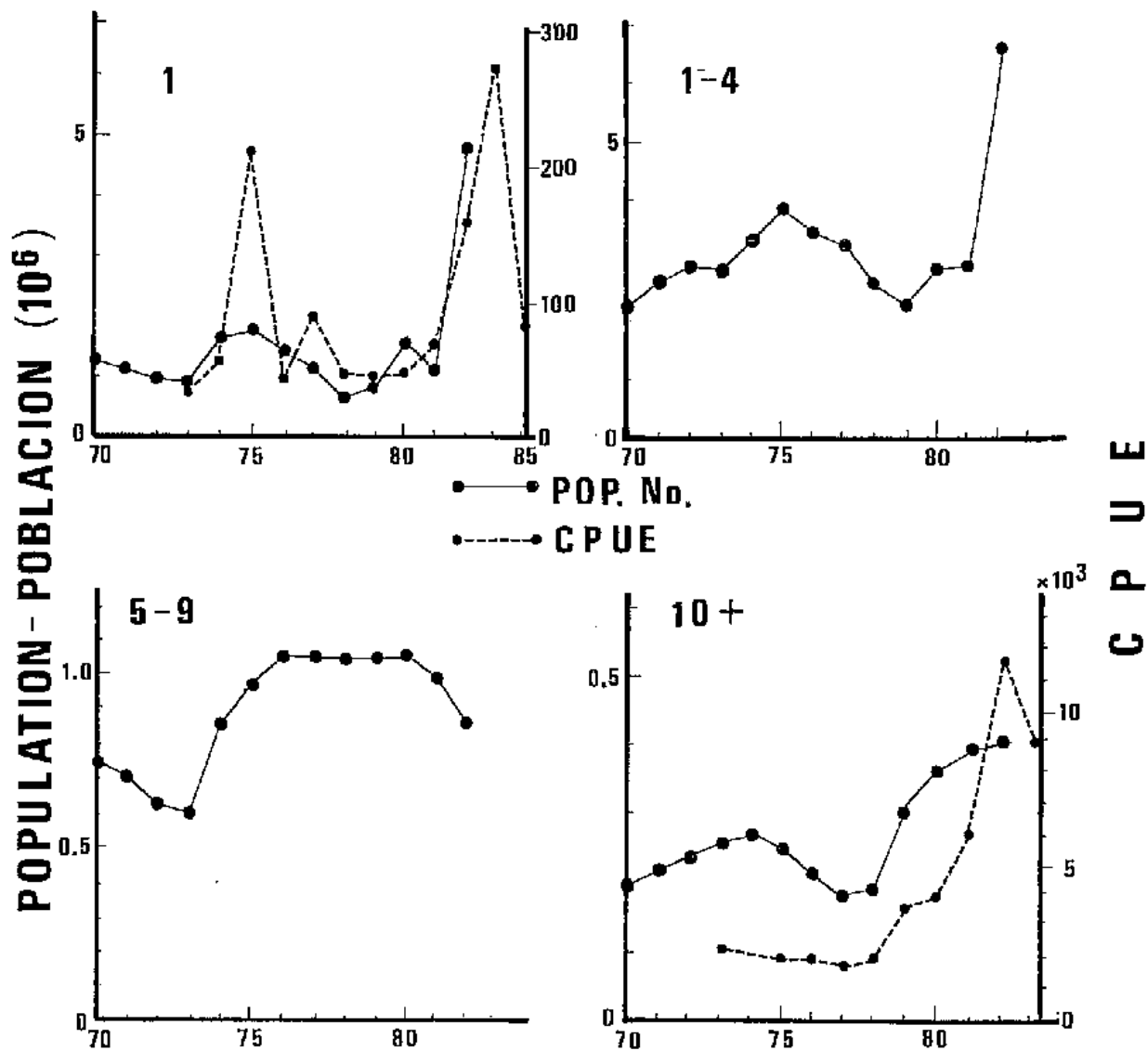


Fig. 19 Tendence numérique de la population de thon rouge de l'Atl. est à partir des données de SPA et de CPUE.

Appendice 1 à l'Annexe 10

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Présentation des délégations
4. Admission des observateurs
5. Admission des documents scientifiques
6. Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche
7. Rapport du Groupe de travail sur le Thon rouge
8. Examen de l'état des stocks, et bref exposé des principaux travaux sur ce sujet

Thonidés tropicaux: YFT-Albacore, BET-Thon obèse, SKJ-Listao

ALB-Germon

BFT-Thon rouge

BIL-Istiophoridés, SWO-Espadon, SBF-Thon rouge du sud

SMT-Petits thonidés

MLT-Interactions plurispécifiques: tropicales et tempérées

9. Examen de la préparation de la publication du Programme listao
10. Rapport du Comité de planification de l'Année internationale albacore
11. Rapport du Sous-Comité des Statistiques et examen des statistiques thonières atlantiques et du système de gestion des données

- (a) Statistiques nationales et transmission au Secrétariat
- (b) Statistiques des flottilles non conventionnelles
- (c) Etudes bio-statistiques
- (d) Groupe de travail de coordination des statistiques thonières
- (e) Considérations sur l'informatisation future du Secrétariat
- (f) Echange de programmes d'ordinateur
- (g) Comparaison des données ICCAT/FAO
- (h) Nouveau Bulletin statistique pour la période 1970-79
- (i) Examen du formulaire d'inspection au port de l'ICCAT
- (j) Autres

12. Normes de présentation des documents et publication
13. Programmes de recherche du SCRS et méthodes de travail
14. Collaboration avec d'autres organismes
15. Recommandations
16. Autres questions
17. Election du président
18. Adoption du rapport
19. Clôture

Appendice 2 à l'Annexe 10

Liste de documents SCRS

SCRS/85/

- 1 Ordre du jour provisoire du SCRS-1985
- 2 Observations à l'ordre du jour provisoire du SCRS-1985
- 3 Programme provisoire du SCRS-1985
- 4 Ordre du jour provisoire du Sous-Comité des Statistiques-1985
- 5 Organisation de la réunion de 1985 du SCRS
- 6 Normes de présentation des documents-1985
- 7 Rapport du Comité de Planification de l'Année albacore
- 8 Bulletin statistique - 1970-1979
- 9 A proposal for exchange of computer programs between laboratories - P. M. Miyake
- 10 Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche
- 11 Rapport de la Réunion du Groupe de travail sur le Thon rouge, Miami, Etats-Unis, 18-28 septembre 1985
- 12 Etude comparative sur l'acquisition d'un nouveau système d'ordinateur - P.M. Miyake, P. Kebe
- 13 Comparison of ICCAT and FAO tuna data bases - P.M. Miyake
- 14 Proposal for inter-regional agencies meeting for improvement of world tuna statistics - P.M. Miyake
- 15 Probable underestimates and misreporting of Atlantic small tuna catches, with suggestions for improvement - J.P. Wise
- 16 Analysis of levels of sampling for catch and effort by species and country in the ICCAT Task II data base, 1976-83 - J.P. Wise
- 17 Whither the ICCAT "Article IV" publications? History, projections to the year 2000, and some recommendations for management - J.P. Wise

- 18 Review of levels of sampling in Atlantic fisheries for tunas and tuna-like fishes – J.P. Wise
- 19 (Numéro non utilisé.)
- 20 Updating of bluefin tuna catch-by-size data base – P.M. Miyake, D. DaRodda
- 21 Bluefin fishery in the Portuguese Exclusive Economic Zone – M. Azevedo, M. Carmo Gomes
- 22 Situación de la pesca del atún rojo (*Thunnus thynnus*, L.) juvenil del atlántico Este – J.L. Cort
- 23 Catch and effort in the Canadian inshore bluefin tuna fishery – D. Clay
- 24 Catch-at-age and estimates of growth of Canadian bluefin tuna – D. Clay, T. Hurlbut
- 25 Bluefin tuna statistics (inshore and offshore) within Canada's fishing zone (1981-1984) – D. Clay, A. Sinclair
- 26 Review of the monitoring system of bluefin tuna in the western Atlantic – T. Yonemori
- 27 Comments on the recent assessment work of Atlantic bluefin tuna – T. Nagai
- 28 CPUE analysis of the Atlantic bluefin tuna up to 1983 – Z. Suzuki
- 29 Stock abundance of the Atlantic bluefin tuna in the Gulf of Mexico – T. Matsumoto, M. Honma, T. Nagai, Y. Ishizuka, I. Warashina
- 30 Fishing conditions of the Japanese longliners in the western Atlantic during 1982-1985 – T. Nagai
- 31 Bilan de la campagne thonière au large des côtes françaises de Méditerranée en 1984 – B. Liorzou
- 32 Distribution and abundance of bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) larvae in the Gulf of Mexico in 1982 and 1983 with estimates of the biomass and population size of the spawning stock for 1977, 1978, and 1981-1983. – M.F. McGowan, W.J. Richards
- 33 An analysis of recaptures of tagged bluefin with respect to the mixing assumption – S.C. Turner
- 34 Evaluation of hydro-acoustics as a means to assess spawning stocks of bluefin tuna in the Gulf of Mexico – D.S. Freeze, T.M. Vanselous
- 35 A method of analyzing catches and abundance indices from a fishery – M.L. Parrack
- 36 Chemical variability and stock variation in northern Atlantic bluefin tuna – J.R. Calaprice
- 37 La pesquería española de atún blanco en el Mediterráneo. Año 1984 – J.A. Camiñas, E. Alot, A. Ramos

- 38 Análisis de las cpue del pez espada, *Xiphias gladius*, del area bill-95 en el año 1984 – J.A. Camiñas, E. Alot, A. Ramos
- 39 Las pesquerías españolas de pequeños túnidos en el Mediterráneo – J.A. Camiñas, A. Ramos, E. Alot
- 40 Campaña de marcado de atunes en el Golfo de Vizcaya en 1985 – J.L. Cort
- 41 Data on Reproduction of Atlantic little tuna in the tropical West African waters – G.P. Rudomiotkina
- 42 Premières pêches palangrières de surface à l'espadon (*Xiphias gladius*) au Sénégal (1983-1984): prises, rendements et structure en taille des captures – A. Caverivière, P. Cayré
- 43 Commentaires sur les migrations de l'albacore (*Thunnus albacares*) en Atlantique Est – F.X. Bard, P. Cayré
- 44 Résultats des campagnes de marquage de thonidés tropicaux menées par la Côte d'Ivoire (1983-1984) – F.X. Bard, J.B. Amon Kothias
- 45 Données sur les germons (*Thunnus alalunga*) pêchés à la senne dans l'Atlantique Tropical Est – F.X. Bard, J.B. Amon Kothias
- 46 Analyse des débarquements des thonidés mineurs et poissons porte-épée en Côte d'Ivoire en 1984-1985 – J.B. Amon Kothias
- 47 Note sur l'échantillonnage plurispécifique des thons tropicaux au port d'Abidjan – F.X. Bard, Ph. Vendeville
- 48 Rapport sur la pêche et la recherche thonière au Sénégal en 1984-1985 – P. Cayré
- 49 Japanese tuna fishery and research in the Atlantic, 1984-85 – S. Kume
- 50 Production model analysis on Atlantic bigeye tuna – S. Kume
- 51 National Report of the United States – NMFS
- 52 National Report of Canada – D. Clay
- 53 Ghana Tuna National Report, 1984 – M.A. Mensah
- 54 Campaña de marcado "Listado 8509" en aguas de Canarias – A. Santos Guerra, C. García-Ramos
- 55 Relación talla/peso de la melva, *Auxis thazard*, para el Atlántico y Mediterráneo – A. Ramos, E. Alot, J.A. Camiñas
- 56 Les ressources thonières de Petites Antilles – J. Marcille
- 57 Comparison between the indices of stomach fullness of living and distressed specimens of bigeye tuna – V.Z. Gaikov, Yu. P. Fedoseev
- 58 Studies of frigate tuna *Auxis Thazard* (Lacepede) age and growth in the eastern part of the equatorial Atlantic – M.E. Grudtsev, L.I. Korolevich
- 59 The influence of temperature and biotic factors on vertical distribution of bigeye tuna (*Thunnus obesus*) in the Atlantic Ocean – V.Z. Gaikov, Yu.P. Fedoseev

- 60 On the analysis of the population structure of skipjack (*Katsuwonus pelamis* L.) from the eastern part of the tropical Atlantic Ocean – N.V. Titova
- 61 Análisis de la pesquería española de pez espada, *Xiphias gladius*, del Atlántico, 1984 – A. González-Garcés
- 62 National Report of the Republic of Korea
- 63 Length composition of bigeye tuna caught by Madeiran baitboat fishery, 1979-1984 – L. Gouveia
- 64 Informe sobre la pesca e investigación española de túnidos en 1984 y 1985 – A. González-Garcés
- 65 Análisis de la situación de la población de atún blanco, *Thunnus alahunga*, del Atlántico norte, 1984 – A. González-Garcés, J. Mejuto
- 66 Note sur les indices d'abondance de l'albacore calculés à partir des p.u.e. des flottilles FISM et espagnole – A. Fonteneau
- 67 Analysis on *Tetrapturus albidus* Poey (1861), caught off south and southeast of Brazil (1971-1984) – C.A. Arfelli, A. Ferreira de Amorim, J.C. Galhardo-Amado
- 68 Interpretation of longline hook rates – D. Au
- 69 Significance of changes in catch and fishing effort in the eastern Atlantic yellowfin tuna fishery – D. Au
- 70 Sizes and species composition of Atlantic tuna imports landed in Puerto Rico, 1984 – A. Coan, A. Weinfield, E. Holzapfel
- 71 An assessment of the status of stocks of swordfish in the northwest Atlantic Ocean – R. Conser, P.L. Phares, J.J. Hoey, M.I. Farber
- 72 Estimación de la edad y crecimiento del patudo (*Thunnus obesus*, Lowe, 1939) capturado en las Islas Canarias – A. Delgado de Molina, J.C. Santana
- 73 Statistiques de la pêcherie thonière FISM durant la période 1969 à 1984 – P. Cayré, A. Fonteneau, T. Diouf
- 74 Variabilité des rendements en albacore (*Thunnus albacares*) et listao (*Katsuwonus pelamis*), en relation avec les anomalies interannuelles de la température de surface – P. Cayré, C. Roy
- 75 Analyse de l'état du stock d'albacore Atlantique au 30 septembre 1985 – T. Diouf
- 76 Collecte et traitement des données statistiques concernant la thonine au Sénégal: étude de la pêcherie artisanale de traîne de Yoff et extension des résultats à l'ensemble des pêcheries sénégalaises – T. Diouf
- 77 Les petits thonidés pêchés par la flottille espagnole de 1980 à 1983 – T. Diouf, J.C. Rey
- 78 Marquage de petits thonidés au Sénégal en 1985 – T. Diouf

- 79 Analyse de l'exploitation de quelques concentrations d'albacore par les senneurs durant la période 1980-1983, dans l'Atlantique est - A. Fonteneau
- 80 Aspects of fishing effort of Korean tuna longline fishery exerted to the Atlantic yellowfin and bigeye tuna - J.U. Lee
- 81 Captures de jeunes albacores (*Thunnus albacares*) aux Açores - J. Pereira
- 82 Composition spécifique des bancs de thonidés pêchés à la senne, aux Açores - J. Pereira
- 83 Report on statistics and scientific research of Atlantic tunas conducted by the U.S.S.R. in 1984-1985 - Yu.A. Vialov, V.V. Ovchinnikov
- 84 Résumé de la situation de la pêche aux thonidés République du Cap Vert, 1985 - H. Santa Rita Vieira

Comité de planification de l'Année internationale albacore

Ce comité s'est réuni les 2-4 novembre à l'Hôtel Mar-Sol, à Palma de Majorque, sous la présidence du Dr. A. Fonteneau. Les participants étaient MM. A. Fonteneau, F.X. Bard, P. Soisson, P. Kleiber, S. Kume, A. Gonzalez-Garcés, J. Ariz, J.A.G. Pereira, P. Cayré, T. Diouf, J.P. Wise et P.M. Miyake. La tâche de rapporteur était assumée par P. Kleiber.

1. Introduction

L'ICCAT est régulièrement informé depuis de nombreuses années au sujet des évaluations de l'état des stocks d'albacore dans l'Atlantique. Ces évaluations se basent avant tout sur l'analyse des données de prise et d'effort. Au cours de la dernière décade l'effort s'est considérablement accru en Atlantique est, avec un accroissement minime ou inexistant des prises. L'analyse du modèle de production montre que l'effort se situait de 1980 à 1983 à un niveau égal ou supérieur à celui de la production maximale équilibrée (figure 1). En se fondant sur des analyses de même nature et des analyses plus détaillées des captures par taille, l'ICCAT recommanda que des limites de taille soient imposées de façon à maintenir la production de la pêcherie, laquelle semblait proche du niveau de la prise maximale équilibrée.

A partir de 1983, l'effort global en est atlantique a beaucoup diminué du fait du déplacement des senneurs (surtout FIS) de l'Atlantique tropical est à l'océan Indien (figure 1). La prise a également fortement diminué, et il semble que le système soit en état de déséquilibre. Si l'effort est maintenu au niveau actuel, le système devrait se rapprocher de nouveau du niveau d'équilibre, c'est-à-dire que l'abondance devrait s'accroître, ainsi que les prises. Le rythme de rapprochement des conditions d'équilibre peut aider à mesurer certains paramètres de dynamique des populations d'albacore qui ne sont connus que de façon peu précise.

Pour tirer parti de cette occasion unique, un comité a été créé lors de la réunion de 1984 du SCRS pour formuler une proposition quant aux activités scientifiques qui sont jugées appropriées. Le travail du comité constitue le présent rapport. Les objectifs de la recherche proposée sont d'approfondir nos connaissances de la dynamique des populations d'albacore et, partant, d'améliorer notre capacité de formuler des avis pertinents sur l'aménagement de cette importante ressource.

Outre l'opportunité unique qui s'offre d'appréhender les mécanismes de la réaction du stock à la spectaculaire baisse d'effort actuellement observée, le programme permettrait de mieux cerner d'importants problèmes classiques encore mal résolus, tels que:

- déterminer l'utilité réelle d'une taille limite à la première capture pour l'albacore de l'Atlantique;
- déterminer s'il existe un ou plusieurs stocks d'albacore dans l'Atlantique;
- mieux estimer les potentiels de capture dans l'ouest atlantique, ceux-ci étant actuellement inconnus.

2. Activités prévues

2.1 Données de prise et effort

Il est important de poursuivre le recueil de données détaillées et fiables sur la prise par âge et sur l'effort. Il s'agit des seules données pertinentes qui aient été rassemblées de façon régulière avant la diminution de l'effort. Elles comptent donc parmi les rares types de données qui permettent d'effectuer directement des comparaisons "avant-après". Le recueil de données détaillées de prise et effort est également important du point de vue des activités de marquage prévues, qui sont décrites ci-après. Sans ces données, le marquage perd de sa valeur.

La qualité des données de prise à une taille donnée et d'effort pour l'albacore atlantique s'est régulièrement améliorée dans le cas de l'Atlantique est, et est actuellement très bonne. La tâche complexe de maintenir ce niveau élevé de détail, fiabilité et régularité relève en fait du Sous-Comité des Statistiques. Nous tenons néanmoins à insister pour que ce niveau soit maintenu. En outre, une attention spéciale doit être accordée au fait que la composition globale de la flottille s'est modifiée depuis que les senneurs FIS n'en forment plus l'élément primordial. Il faudra que les priorités antérieures d'échantillonnage soient ajustées pour insister sur des flottilles qui jusqu'à maintenant étaient d'importance secondaire. Quelque attention doit également être accordée à l'amélioration du recueil de données sur les flottilles qui se développent en ouest atlantique. En dernier lieu, il ne faut pas négliger les données palangrières, du fait que la prise de grands albacores par cette flottille pourrait fort bien s'accroître du fait de la réduction de l'effort de surface.

2.2 Observateurs

Ainsi que nous l'indiquions ci-dessus, l'importance et la composition de la flottille dans son ensemble se sont brutalement modifiés. Nous supposons que le nouvel état de choses pourrait avoir entraîné des modifications quant aux espèces-cibles et aux modes de recherche du poisson. Il faudra peut-être ajuster en conséquence certains aspects du traitement des données brutes de prise et effort, ainsi que la relation entre CPUE et abondance. Nous proposons donc de mener un programme d'observateurs.

Ce programme serait également utile à d'autres fins. Le programme de marquage exige que soit jaugé le degré d'efficacité du processus de récupération de marques. Les observateurs pourraient contribuer en effectuant des opérations de salage (marquages post mortem) dans les cuves des bateaux de pêche. La détection des bancs à vue par des obser-

vateurs pourrait être directement reliée à l'abondance par la théorie des transects, comme cela a été fait pour les dauphins. Des super-concentrations d'albacore ont été détectées, lesquelles sont exploitées de façon suffisamment intense à certaines époques de l'année pour être épuisées rapidement (en 2-4 semaines). Une observation approfondie de ces phénomènes pourrait donner des estimations plus fiables de l'importance de ces super-concentrations, et donc, avec les données de prospection, une estimation de l'abondance. Enfin, les observateurs pourraient aider à améliorer l'échantillonnage au port en fournissant des vérités-terrain sur la composition en tailles et en espèces du poisson dans les cales qui seront ensuite échantillonnées au port.

Le programme d'observateurs serait facilité par l'expérience acquise lors du projet similaire mené dans le cadre du programme d'Année internationale du Listao. Les formulaires d'enregistrement de données et les programmes d'ordinateur serviraient de nouveau. Ceci faciliterait la comparaison des données d'observation obtenues avant et après la réduction de l'effort.

Les activités des observateurs couvriront toutes les flottilles importantes, de façon à assurer une bonne couverture du point de vue géographique et de celui de la gamme de tailles de l'albacore. Toutes les saisons de l'année seront également couvertes, en insistant peut-être sur le premier trimestre où il est plus probable de rencontrer des super-concentrations.

2.3 Marquage

Un accroissement de l'abondance en albacore dans l'Atlantique tropical est pourrait se produire de deux façons: par croissance des juvéniles et par immigration en provenance d'autres zones. Le marquage peut aider à étudier ces deux phénomènes.

La croissance a déjà été étudiée à partir de marquages antérieurs portant sur environ 10.000 albacores. Une hypothèse a été avancée, à savoir qu'un ralentissement de la croissance pourrait se présenter pour certaines tailles du stock après rétablissement de ce dernier, du fait d'une concurrence trophique accrue. Les résultats des nouveaux retours de marques doivent être comparés aux résultats antérieurs pour déterminer si cette différence peut être détectée, bien que cette probabilité soit réduite. Si aucune différence n'est observée, les nouvelles données constitueraient une confirmation d'importance des résultats antérieurs qui montrent une courbe de croissance à deux phases singulière (et controversable du point de vue des connaissances en biologie), et quelque indication de l'existence de courbes différentes pour les mâles et les femelles. Certains poissons marqués pourraient recevoir une injection de tétracycline pour faciliter les analyses de croissance à partir d'otolithes, et peut-être aussi de vertèbres comme il est indiqué ci-après.

Le programme antérieur de marquage ne visant pas l'albacore, la répartition des marquages ne satisfaisait pas aux besoins des études sur les déplacements de l'albacore. C'est sur ce point que le nouveau programme de marquage doit se concentrer. Nous avons défini six zones où l'albacore doit être marqué, quatre dans l'Atlantique tropical est, plus les Açores et le Vénézuéla. Ces zones ont été retenues selon les cartes de la répartition générale du petit albacore (figure 2) et de celui de taille moyenne (figure 3), ces deux catégories étant visées par le marquage. Les renseignements concernant les déplacements aideront, non seulement à interpréter le rétablissement local du stock dans l'Atlantique tropical oriental, mais aussi à résoudre la question permanente de l'existence d'un stock unique ou multiple.

Un autre avantage du marquage est la possibilité d'estimer l'abondance au moyen de quelque variante de l'analyse traditionnelle de la distribution des marques. Le marquage d'albacores dans le cadre du Programme listao n'a malheureusement pas servi ce but. Nous ne disposerons donc pas d'un bon point de repère pour la comparaison avec l'époque qui a précédé la réduction de l'effort. Néanmoins, l'effort s'accroîtra probablement de nouveau, auquel cas une estimation établie maintenant en phase d'effort réduit s'avérera très utile.

Une grande partie du matériel nécessaire utilisé lors du Programme listao est encore disponible, y compris manuels d'opération, formulaires d'enregistrement, affiches, aiguilles de marquage, programmes d'ordinateur, etc. Un grand nombre de personnes du monde de la pêche qui avaient reçu une formation pour s'occuper des retours de marques sont encore sur place. L'ICCAT dispose également d'un stock d'environ 30.000 marques, ce qui est justement le bon nombre de marques à apposer. Le nombre de poissons marqués serait moindre, car un fort pourcentage recevrait une double marque.

Nous avons défini quatre modalités de marquage: (1) marquage occasionnel par des observateurs à bord de canneurs lors d'opérations normales de pêche; (2) location d'un canneur qui serait exclusivement consacré au marquage; (3) utilisation du navire de recherche "Nizery", qui pourrait être concédée par l'ORSTOM, (4) marquages par hameçons perdus aux îles du Cap-Vert. Toutes ces solutions présentent des avantages, inconvénients et coûts distincts.

Le marquage occasionnel assurerait une ample couverture des strates où travaillent les canneurs, et aucune ailleurs. Pour la plupart de ces bateaux, l'albacore constitue une prise accidentelle. La plus grande partie des frais entraînés par ce type d'opération est le paiement du poisson, lequel, à 3-4 US\$/poisson peut atteindre une somme impressionnante (tableau 2). Le prix réel par poisson doit être négocié. La location d'un canneur nous permet de viser l'albacore dans les strates qui nous intéressent. La location semble la seule alternative possible dans l'ouest atlantique. La durée de location doit être brève du fait des frais élevés de celle-ci (environ 100.000 US\$/mois). Le "Nizery" permettrait également de viser l'albacore dans des strates déterminées. Son efficacité du point de vue de la capture du poisson est inférieure à celle d'un canneur commercial, mais les frais ne comprendraient que le coût du carburant (environ 16.000 US\$ par mois).

Nous recommandons que les trois premières modalités soient utilisées, afin de couvrir toutes les tailles d'albacore (sauf les plus grandes) et toutes les zones recommandées ci-dessus. Les tableaux 1 et 2 et la figure 4 fournissent le détail des époques, zones et coûts.

Une connaissance des migrations de gros albacores est de grande importance pour les pêcheries de l'Atlantique. La méthode la plus directe et la plus courante pour obtenir ces connaissances, qui est le marquage avec marques à dard, ne peut pas être effectuée sur d'aussi gros poissons, qui sont difficiles à capturer et à manipuler pour les besoins d'un marquage classique. En conséquence, un quatrième type de marque d'une conception originale devrait aussi être utilisé à titre expérimental durant ce programme, bien que les résultats de ce projet soient encore hypothétiques.

Ce marquage est basé sur l'observation de la capture aux Açores de gros albacores ayant gardé, semble-t-il durant une longue période, un hameçon dans la gueule. Le projet actuel est de faire fabriquer des hameçons marqués du sigle "ICCAT" avec un identificateur du lieu de marquage. Ces hameçons pourraient être distribués gratuitement à des pêcheurs artisanaux capturant des gros albacores avec des hameçons.

Ce marquage serait alors basé sur le fait qu'un certain nombre de lignes se cassent lors des opérations de pêche (surtout les lignes à main); les gros albacores seront ainsi remis involontairement en liberté avec un hameçon ICCAT dans la gueule, à un point géographique déterminé. Ils pourront ensuite être recapturés dans une autre pêcherie, ce qui permettrait de suivre leur migration.

La pêcherie artisanale des îles du Cap-Vert apparaît un site idéal pour implanter ce projet. D'autres pêcheries, telles que les pêcheries des îles Canaries, Madère et Açores, pourraient aussi servir de base à ce projet dans un deuxième temps. Les hameçons ICCAT devront impérativement être identiques à ceux de la pêcherie où ils seront implantés.

L'opération pourra être réalisée à un coût modéré (10.000 US\$ approximativement) et serait susceptible de fournir des résultats d'un intérêt exceptionnel sur les migrations des gros albacores.

2.4 Analyse de pièces osseuses

Une technique d'analyse micro-chimique des vertèbres de thonidés a récemment été élaborée (SCRS/85/36). Elle s'est avérée utile dans le cas du thon rouge, pour l'étude du mélange de poissons entre zones géographiques et pour celle de l'histoire de la croissance des individus. L'information serait utile en ce qui concerne les études sur l'albacore, pour les mêmes raisons qui sont exposées ci-dessus au sujet du marquage. Néanmoins, la technique n'a jamais été mise à l'épreuve pour l'albacore, ni aucune autre espèce tropicale. L'emploi de cette méthode aurait donc un caractère spéculatif, en particulier pour l'histoire de la croissance.

Nous recommandons cependant que des échantillons soient prélevés, et ceci pour trois raisons: (1) le coût d'échantillonnage est négligeable (le financement des frais élevés d'analyse pourrait être assumé par une université qu'intéresseraient ces recherches); (2) les probabilités de succès en ce qui concerne le taux d'échange sont favorables; et (3) les avantages sont importants si l'aspect histoire de la croissance est traité avec succès (ou peut-être quelque autre trace historique, telle que les phases de reproduction). Certains albacores actuellement en liberté témoignent chimiquement dans leurs pièces osseuses de la situation précédant la réduction de l'effort.

2.5 Identification des zones de reproduction

Les efforts antérieurs visant à définir les zones de reproduction ont été très limités du point de vue géographique, et ont négligé certains secteurs actuellement exploités dont on suppose qu'ils constituent des concentrations en vue de la reproduction.

Pour vérifier ce point, et peut-être identifier d'autres zones de reproduction, nous recommandons que des échantillons soient prélevés en vue de mesurer l'indice gonado-somatique, dans les secteurs où se trouvent des super-concentrations, et dans d'autres zones. Les échantillons de gonades doivent également être examinés du point de vue de la fécondité en vue d'une comparaison avec une recherche antérieure sur la fécondité menée dans l'intérieur du golfe de Guinée en 1985.

3. Alternatives possibles au projet actuel

Si l'ICCAT n'est pas à même de financer le programme actuel, spécialement au niveau le plus intéressant des marquages, celui-ci perdra l'essentiel de son intérêt, du fait que les petits laboratoires isolés qui travaillent dans la zone d'étude ne disposent en général que de modestes moyens et ne peuvent pas faire face aux coûts élevés des marquages. En outre ces centres de recherche sont en général régis par de strictes règles administratives qui interdisent le plus souvent les opérations du type de celles projetées (par exemple de payer des poissons à un pêcheur pour les rejeter à la mer).

Dans l'hypothèse où seulement une partie des fonds prévus dans le budget actuel pourraient être disponibles, il demeurerait possible de réduire les objectifs des marquages, en fonction du budget alloué, tout en conservant un très grand intérêt au programme. Ces réajustements du programme pourraient être le cas échéant décidés par les scientifiques responsables du programme (une réunion est prévue début 1986).

Dans l'hypothèse défavorable où aucun financement ne serait accordé par l'ICCAT, seule l'amélioration des statistiques et un programme allégé d'observateurs pourrait être mis en oeuvre. Il permettrait bien entendu de mesurer les changements de prises par unité d'effort des diverses flottilles en fonction des tailles capturées et des zones d'opération. Le mécanisme réel de la réaction du stock demeurerait probablement difficile à appréhender, et la communauté scientifique internationale ne tirerait qu'un bénéfice marginal des circonstances uniques qui se sont offertes dans l'Atlantique.

4. Logistique

Nous recommandons que ce programme d'Année albacore débute dès que possible pendant le premier trimestre de 1986. Les activités de marquage et d'observation doivent se poursuivre jusqu'au premier trimestre de 1987 compris. Le recueil des retours de marques, l'analyse des données et la présentation des résultats s'étaleraient ensuite sur une certaine période (voir le calendrier des activités).

Les deux importantes tâches que nous avons mentionnées, marquage et observation, doivent être menées par deux groupes d'action composés de scientifiques basés dans les secteurs appropriés. Le groupe d'action s'occupant des observateurs se chargerait aussi de l'échantillonnage des pièces osseuses et des gonades. Un troisième groupe d'action s'occuperait du traitement et de l'analyse des données. Le SCRS doit désigner les membres et responsables de ces groupes.

La procédure à suivre pour la fourniture de matériel de marquage et l'acheminement des marques serait la même que pendant l'ISYP. Le Secrétariat administrerait les fonds ICCAT utilisés pendant l'Année albacore et, après consultation avec l'équipe de marquage, mènerait les négociations en vue de la location d'un bateau. En liaison avec le groupe d'analyse, le Secrétariat servirait également de plaque tournante et apporterait l'aide nécessaire au traitement des données.

Les moyens humains et matériels prévus actuellement aux niveaux nationaux par les pays membres de l'ICCAT pour la réalisation du programme sont importants et sont donnés à titre indicatif (tableau 3). Ces moyens ne sont pas comptabilisés dans le budget du programme car ils ne sont pas à la charge du programme. Il s'agit là d'une procédure

identique à celle du programme d'année internationale du listao pour lequel les investissements nationaux n'avaient pas été chiffrés dans le budget ICCAT, bien que ceux-ci aient été très importants.

5. Budget

	US\$
Marques et matériel de marquage	Budget normal ICCAT
Paiement des observateurs	5.000
Paiement des poissons marqués.....	48.500
Carburant du "Nizery"	48.000
Location d'un canneur vénézuélien.....	80.000
Location d'un canneur ghanéen	100.000
Publication.....	10.000
Voyages.....	10.000
Réunions.....	5.000
Groupes de travail	7.000
Formation de techniciens	5.000
Récompenses.....	14.000
Hameçons ICCAT.....	10.000
Imprévus.....	<u>10.000</u>
TOTAL	362.500

6. Calendrier des activités

Novembre 1985	Groupes d'action créés par le SCRS
Janvier 1986	Début du programme
Janvier ou février 1986	Réunion des responsables de groupes
Mars 1987	Achèvement de l'observation et du marquage
Mars 1988	Gros des retours de marques reçu
Juillet 1988	Journées d'étude
Novembre 1988	Session spéciale du SCRS

Tableau 1. Strates spatio-temporelles où il est le plus probable de pêcher de l'albacore de petite taille ou de taille moyenne

<i>Trimestre</i>	<i>Ghana</i>					
	<i>Cap Lopez</i>	<i>C.d'Ivoire</i>	<i>Libéria</i>	<i>Sénégal</i>	<i>Açores</i>	<i>Vénézuéla</i>
1	S	S				
2	S,M	S		M		
3	S,M	S,M		M	M	M
4		S,M	S,M			
Projet marquage	NZ OGBB ECBB	NZ OGBB ECBB	NZ ECBB	OSBB	AZBB	WCBB

NZ - "Nizery"

OGBB - canneur ghanéen, marquage occasionnel

ECBB - canneur en location Atlantique est

OSBB - canneur sénégalais, marquage occasionnel

AZBB - canneur açorien

WCBB - canneur en location Atlantique ouest

Tableau 2. Estimation du marquage prévu et des frais correspondants (US\$)

<i>Projet marquage</i>	<i>Taille YFT prévue</i>	<i>Nombre prévu</i>	<i>Durée</i>	<i>Epoque</i>	<i>Frais d'opération</i>
"Nizery" marquage	moyens	6.000 (TTC)	3 mois 6 sorties	février 86 février 87	48.000
BB Ghana (occasionnel)	petits, quelques moyens	12.000 (TTC?)	9 mois 6 sorties	avril 86 mars 87	36.000
BB location Atl. ouest	moyens	5.000 (TTC)	1 mois 1 sortie	mi-86	80.000**
BB location Atl. est	moyens et petits	15.000 (TTC)	1 mois 1 sortie	2ème se- mestre 86	100.000**
BB Sénégal (occasionnel)	moyens	2.000	2 mois 5 sorties	mi-86	10.000
BB Açores	moyens	500	2 mois	mi-86	2.500
Cap-Vert	grands	1.000	12 mois	85-86	10.000

Notes:

petits - 1,5-4 kg

moyens - 4-15 kg

grands - +20 kg

TTC - tétracycliné (dans ce cas, 20 o/o des poissons marqués le sont)

* frais proportionnels au nombre de poissons marqués

** frais non encore déterminés, à traiter

Tableau 3. Moyens nationaux actuellement prévus pour être mis en oeuvre sur le programme année albacore en 1986-87 (en mois) (estimations fournies à titre indicatif)

<i>Pays</i>	<i>Nombre de mois chercheurs</i>	<i>Nombre de mois techniciens</i>	<i>Nombre de mois observateurs</i>	<i>Facilités</i>
Cap-Vert	6	12	-	--
Côte d'Ivoire	18	24	6	--
Espagne	18	12	6	Traitement données
France	12	-	3	3 mois navire rech.
Ghana	6	12	3	--
Sénégal	24	24	3	Saisie et traitement données
Etats-Unis	6	--	--	Traitement données
Vénézuéla	24	12	3	--
Portugal	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>2</u>	--
TOTAL	150	102	24	--
<i>Coût estimé (US\$)</i>	300.000	50.000	200.000	
<i>Coût total: 550.000 US\$</i>				

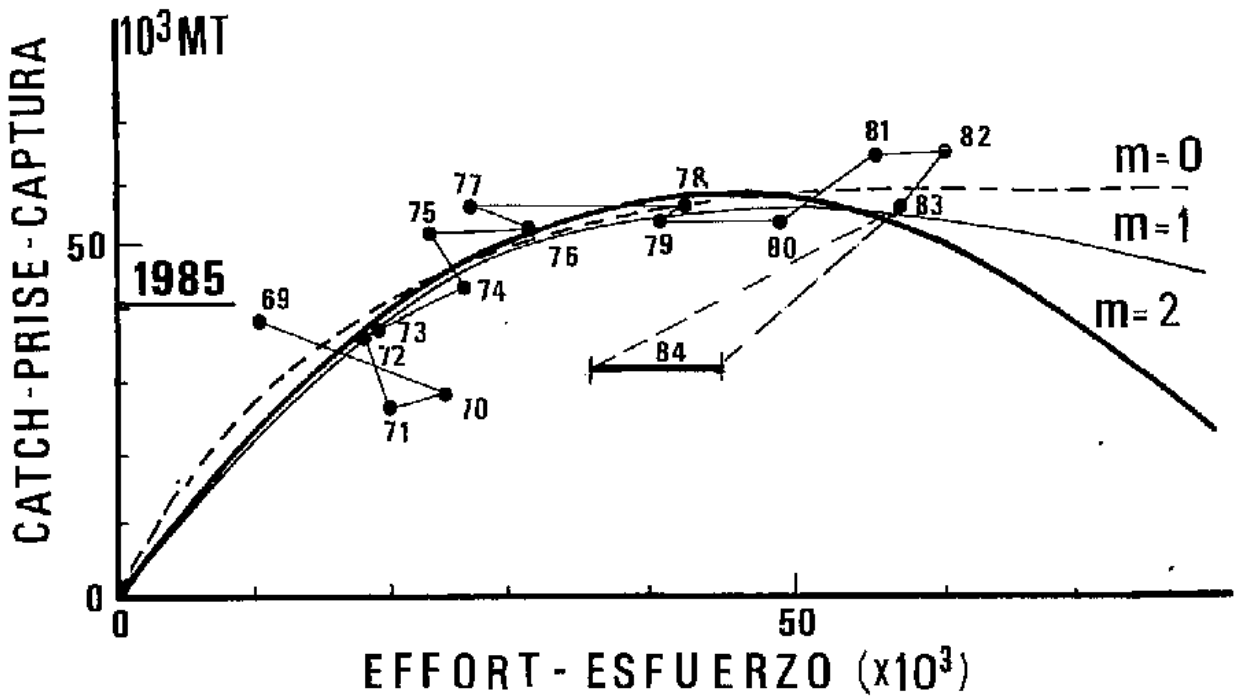


Figure 1. Modèle de production pour l'albacore est-atlantique. (84) estimation provisoire du SCRS, la CPUE de 1984 étant estimée égale à celle de 1983.

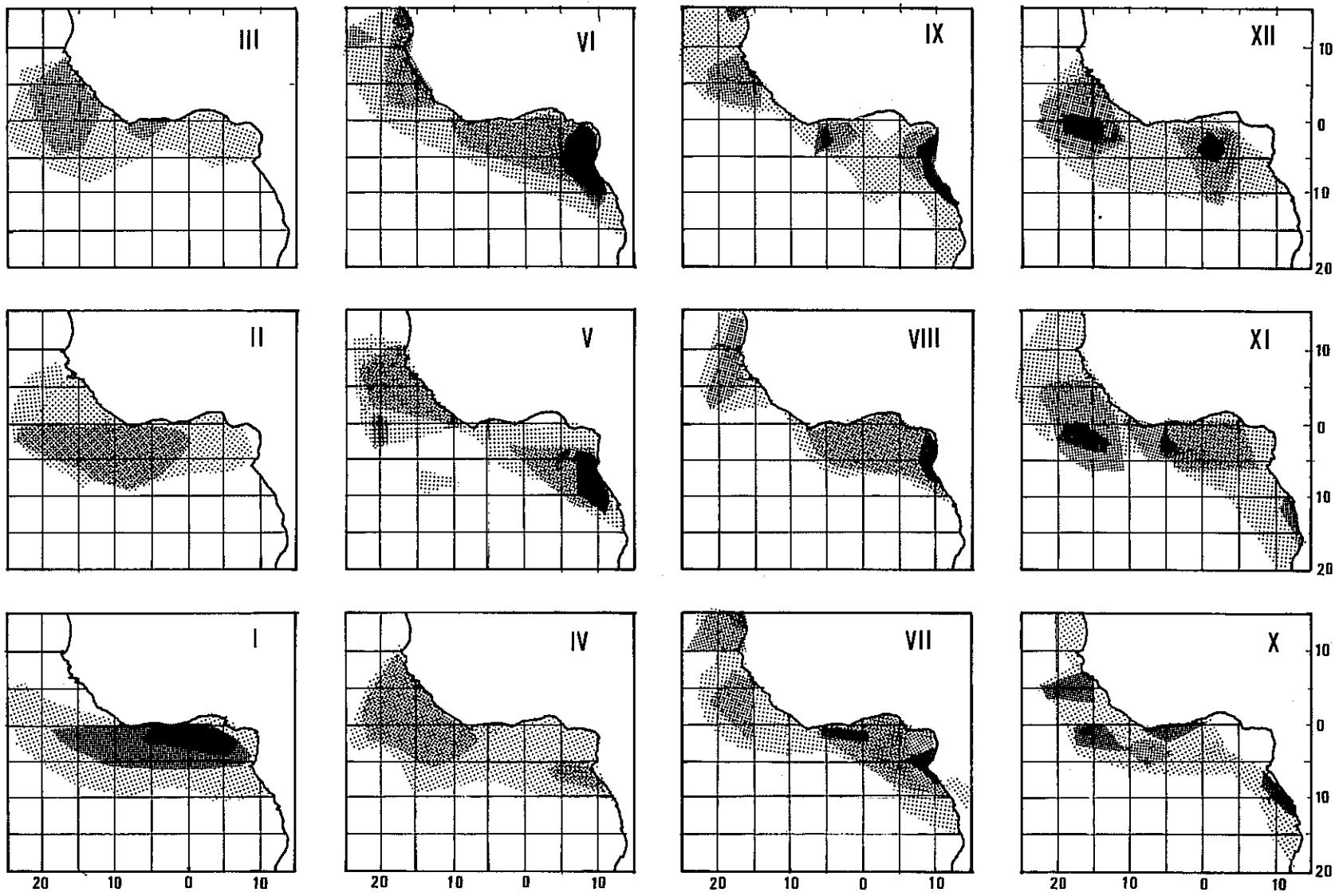


Figure 2. Répartition des captures mensuelles d'albacores juvéniles, d'après les échantillons prélevés de 1979 à 1983 sur les senneurs FISM et espagnols (SCRS/85/43) (mois en chiffres romains).

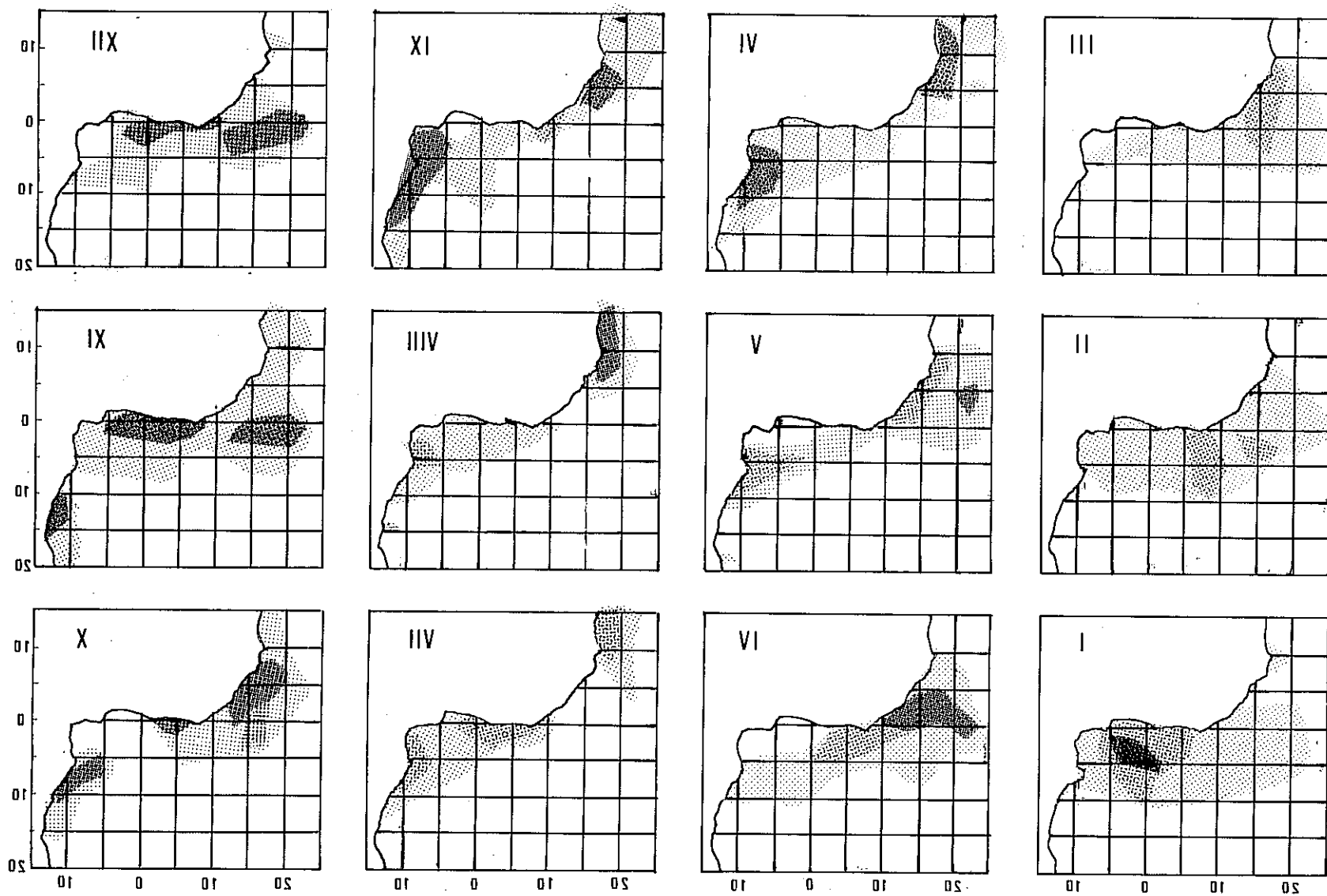


Figure 3. Répartition des captures mensuelles d'albacores adultes, d'après les échantillons prélevés de 1979 à 1983 sur les senneurs FISM et espagnols (SCRS/85/43) (mois en chiffres romains).

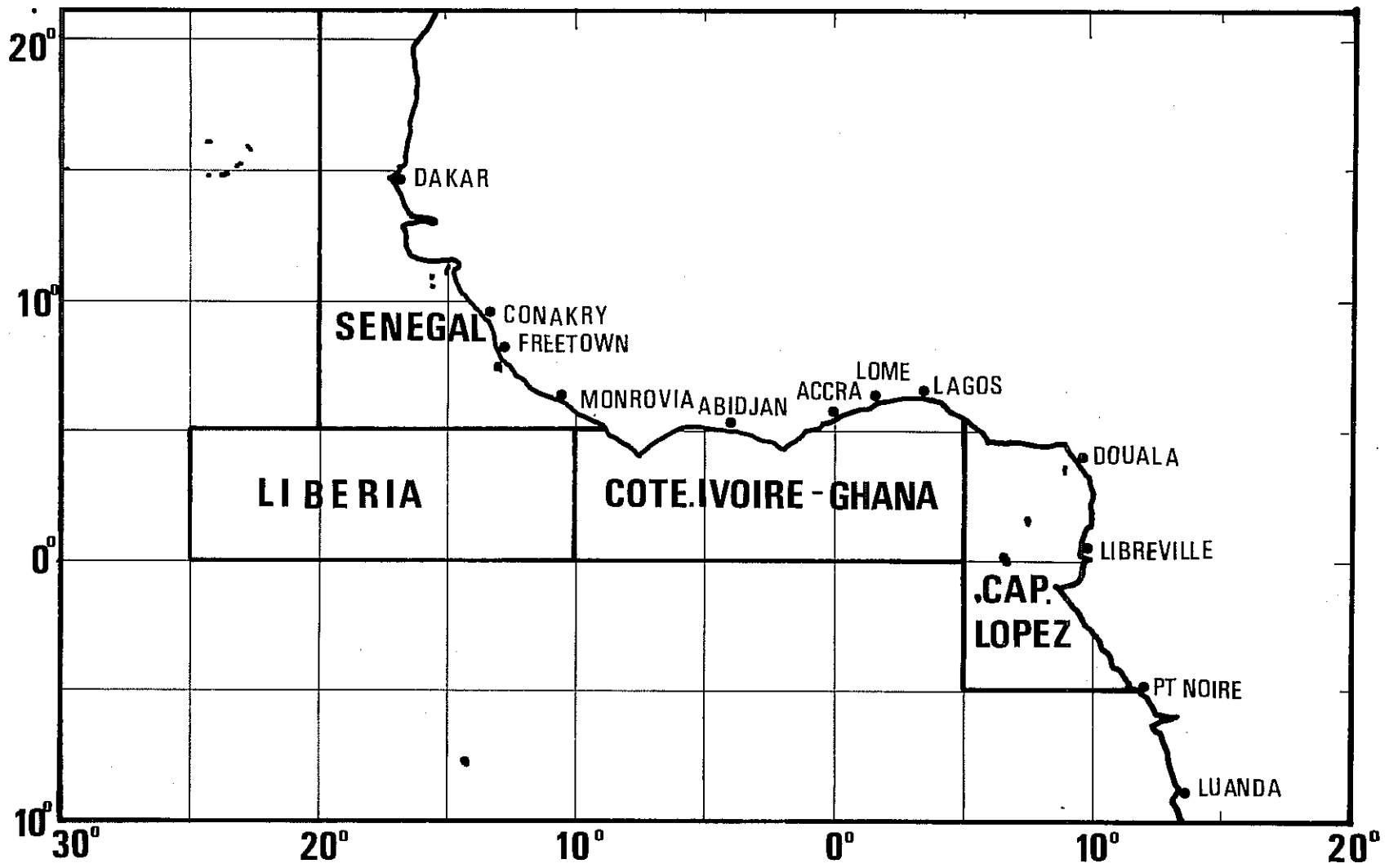


Figure 4. Zones générales définies pour le marquage d'albacore de petite taille et de taille moyenne.

Sous-Comité des Statistiques

1. Ouverture

La réunion s'est tenue à Palma de Mallorca (Espagne), à l'hôtel de Mar Sol le 9 novembre 1985. Les débats étaient présidés par le Dr. N.W. Bartoo (Etats-Unis).

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (ci-joint en tant qu'Addendum 1). Le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) a été nommé rapporteur.

3. Progrès réalisés par les administrations nationales

Le rapport élaboré par le Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (SCRS/85/10) a été révisé en ce qui concerne les progrès réalisés par les administrations nationales dans le recueil de données. Il a été noté que la transmission des données par les pays membres a été très lente cette année, et a atteint un point tel que l'édition provisoire du Bulletin des Statistiques couvrant les données de 1984 n'a pas pu être élaborée avant la réunion du SCRS.

Le président insiste sur l'importance de pouvoir disposer des données à temps pour l'évaluation des stocks actuels, et ce chaque année; des instructions pertinentes à ce sujet sont données aux scientifiques ainsi qu'au Secrétariat pour s'assurer que la date limite est respectée.

L'observateur de la CEE a réitéré son intervention du premier jour de la réunion du SCRS concernant l'intérêt profond que la CEE montre pour les activités de l'ICCAT. Il a souligné le fait que la CEE est aussi préoccupée que l'ICCAT quant à la qualité des statistiques sur les pêches, surtout en ce qui concerne la Méditerranée. Dans ce cadre, il a informé le sous-comité que la CEE est tout à fait disposée à coopérer avec l'ICCAT; elle est en train de faire des démarches afin que ses pays membres fournissent régulièrement au Secrétariat de l'ICCAT des statistiques fiables sur leurs pêches de thonidés.

Le tableau 1 montre la disponibilité des données pour 1984 à la date de la présente réunion.

4. Examen des statistiques ICCAT

Ce sujet a été traité de façon approfondie en 1984, et aucun changement spécial n'a été signalé cette année sur les procédures statistiques employées par les administrations nationales.

Les résultats des différentes recommandations concernant l'amélioration des statistiques exprimées en 1984 lors de la réunion du SCRS ont été revus par le SCRS pour chacune des espèces. L'évaluation des résultats figure en général à la section 8 du rapport SCRS; si des actions futures sont à entreprendre, elles y sont recommandées. De nombreuses, sinon toutes les recommandations concernant l'albacore, le listao, le thon obèse, le germon, le thon rouge et l'espadon se sont accomplies. Il existe encore des problèmes pour les petits thonidés, le thon rouge des pays de l'est de la Méditerranée et les istiophoridés.

Le comité réitère toutes les recommandations formulées dans la section 8 du rapport du SCRS.

5. Examen des progrès réalisés par le Secrétariat

5.1 Traitements effectués en 1985

Le sous-comité a noté que le Secrétariat avait accordé aux programmes spéciaux de traitement des données, tels que la mise à jour du fichier thon rouge pour les besoins du Groupe de travail sur le Thon rouge, le traitement des données sur la flottille vénézuélienne, etc., la priorité sur le travail de routine. Vu les efforts du Secrétariat pour maintenir à un minimum les coûts d'informatique, et le volume croissant de traitement à effectuer, une partie du travail de routine a souffert des retards. En particulier, les demandes de copies de la base présentées par divers scientifiques n'ont pu être satisfaites en temps voulu.

Le sous-comité a insisté sur l'importance de l'actualisation des données de routine et du maintien de la base en état de bon fonctionnement, en priant le Secrétariat de remédier à cette situation au plus tôt.

5.2 Comparaison des données ICCAT/FAO

Le document SCRS/85/13 décrit l'étude comparative effectuée par l'ICCAT et la FAO de leurs bases respectives, et signale que de nombreuses statistiques ne concordent pas. Le comité a noté que les divergences sont en grande partie dues à des normes différentes, c'est-à-dire que la base ICCAT réunit les meilleures estimations scientifiques, alors que la base FAO rassemble surtout des données officielles transmises par le service statistique des administrations nationales.

Le sous-comité a également été informé que l'ajustement de la base FAO à la base ICCAT entraînerait de nouvelles divergences entre la base FAO et celle d'autres organismes régionaux internationaux (par exemple EUROSTAT, CIEM, NAFO, etc.). Les organisations qui ont moins d'intérêt et/ou d'expérience que l'ICCAT en ce qui concerne les statistiques thonnières peuvent avoir du mal à adopter les séries ICCAT du fait des différences dans la ventilation par zone et l'enregistrement des prises selon les pavillons, etc.

Le sous-comité encourage le Secrétariat à assumer la direction de l'amélioration des statistiques thonières d'autres organismes, et à aider ces derniers, s'il souhaite utiliser la base ICCAT, à l'incorporer à leur format, ceci dans les limites des attributions et du budget du Secrétariat. Il faudrait en même temps envisager d'établir un schéma permettant de maintenir la concordance entre les bases des divers organismes en ce qui concerne les statistiques actuelles.

Il a été signalé que les délégués ignorent souvent les normes du SCRS à l'effet d'adopter les meilleures estimations des scientifiques en tant que base. Quelque confusion a donc pu être observée à l'échelle des pays. Si les scientifiques doivent informer leurs délégués de la différence entre les statistiques appelées officielles et la base statistique ICCAT (meilleures estimations des scientifiques), le Secrétariat doit pour sa part rappeler ces différences aux délégués.

5.3 Statistiques des flottilles non conventionnelles

Le sous-comité a noté que la plupart des problèmes posés par les prises non signalées par les flottilles qui arborent des pavillons de convenance ou en entreprise mixte sont maintenant suivis grâce aux efforts des scientifiques nationaux sur le terrain ou du Secrétariat. Cependant, vu la grande mobilité géographique et politique des flottilles, il est suggéré de suivre ces dernières de façon constante.

Des opérations palangrières ont été signalées dans la mer des Antilles, et il a été demandé si les prises de ces bateaux étaient signalées. Le Secrétariat dispose de données de prise et effort pour les palangriers basés à St. Maarten, aux Antilles Néerlandaises, et à Carupano, au Vénézuéla. Un examen des registres a été suggéré pour déterminer si la zone et l'époque de pêche signalés se recoupent avec celles où a été observée la présence de ces palangriers.

5.4 Programme d'échantillonnage au port

Le sous-comité a noté que l'échantillonnage du Secrétariat sur les transits palangriers dans les ports atlantiques se poursuivait, en insistant plus sur l'échantillonnage de taille et moins sur l'extraction de livres de bord. L'échantillonnage de bateaux cubains à Las Palmas est encore problématique, vu le peu de collaboration des patrons. Le sous-comité recommande que l'échantillonnage effectué par le Secrétariat se poursuive dans l'avenir et s'assure la collaboration des flottilles cubaines afin que l'échantillonnage puisse également être mené à bien dans ce secteur.

Le sous-comité a exprimé sa satisfaction d'apprendre qu'un livre de bord avait été élaboré par le Secrétariat pour la flottille basée à Téma qui débarque ses prises à Abidjan comme à Téma. Ces carnets de pêche ont été imprimés par le Secrétariat et diffusés par les chercheurs à tous les bateaux à Abidjan et Téma. On procède au rassemblement des copies, et le CRO d'Abidjan s'est offert à les traiter par le biais d'un accord à l'échelle locale.

L'échantillonnage biologique de la flottille basée à Téma qui débarque à Abidjan a été entrepris par les scientifiques ivoiriens, comme il avait été convenu à la réunion de 1984. Un nombre considérable d'échantillons ont été prélevés. Le Secrétariat est disposé à assumer cette responsabilité sur la base de contrats avec les chercheurs ivoiriens. Le coût est

estimé à US\$ 10/échantillon, ou à peu près US\$ 2.000/an. Le CRO d'Abidjan s'est également offert dans ce cas à traiter gracieusement les données de livre de bord et biologiques. Le sous-comité estime que cette solution est satisfaisante, et recommande que les données brutes, comme les données traitées, soient transmises au Secrétariat pour les extraits de livres de bord comme pour les échantillons.

Le sous-comité a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans l'obtention de données de prise et effort sur la pêcherie basée au Vénézuéla. Celles-ci sont maintenant disponibles pour tous les engins, pour 1983 et 1984, avec un bon taux de couverture. Le sous-comité insiste pour que les efforts se poursuivent, et suggère quelques améliorations du format du carnet de pêche (par exemple, l'utilisation d'un format différent pour la surface et la palangre).

Le Secrétariat a signalé qu'un expert en échantillonnage, dont le NMFS des Etats-Unis avait prêté les services à l'ICCAT, avait été envoyé au Vénézuéla pour instaurer un échantillonnage biologique dans les ports de ce pays. Un schéma a été mis en place et l'échantillonnage a démarré, mais des difficultés internes empêchent actuellement sa poursuite. Le sous-comité, tout en insistant sur l'importance de l'échantillonnage des prises vénézuéliennes, prie instamment le gouvernement du Vénézuéla de résoudre ces problèmes et de reprendre l'échantillonnage biologique entrepris au début de 1985. Le rapport de l'expert en échantillonnage au Vénézuéla sera disponible dans un proche avenir avec quelques corrections.

La France, qui a détaché un scientifique au Vénézuéla pour aider à développer un programme de recherche sur les thonidés, a offert sa collaboration pour l'échantillonnage et la collecte de statistiques.

Le sous-comité a noté que les Etats-Unis avaient poursuivi l'échantillonnage effectué à partir des transbordements de Puerto Rico. Le sous-comité recommande que l'effort se poursuive dans l'avenir si possible.

5.5 Critères de gestion des données du Secrétariat

et

5.6 Publication et diffusion des données

Ces deux points ont été traités ensemble. Un bref exposé a été fait sur les critères de gestion et de publication des données. Etant donné que cette question est étroitement liée aux critères de publication qui ont été traités par le petit groupe de travail créé à cet effet par le SCRS, il n'y a pas eu d'autres débats.

5.7 Tâches bio-statistiques

Le SCRS/85/15 présente les problèmes concernant les éventuelles prises de petits thonidés non déclarées par différents pays de l'Atlantique, ainsi que quelques hypothèses à cet égard. Vu que les problèmes ont été traités au point 8, il n'y a pas eu d'autres débats.

Le SCRS/85/16 fait état de la poursuite du travail sur l'étude du degré adéquat d'échantillonnage, ainsi que sur les données de CPUE et la couverture de données pour plusieurs espèces de l'Atlantique.

Le SCRS/85/18 présente les résultats d'un examen des travaux publiés effectué en vue de déterminer la taille de l'échantillon et les procédures appropriées de stratification pour les pêcheries de thonidés de l'Atlantique en utilisant l'"Aquatic Sciences and Fisheries Information System". Les résultats montrent que peu de travaux ont été élaborés dans ce domaine, mis à part ceux qui sont effectués en collaboration avec l'ICCAT. Plusieurs critères et directives publiés sur l'échantillonnage par le Secrétariat ont été révisés et les données d'échantillonnage ont été évaluées pour savoir si elles suivaient ces normes.

Le sous-comité a noté que les études ultérieures sur la stratégie d'échantillonnage devraient se baser sur les théories à cet égard et traiter du niveau d'échantillonnage et de la stratification. On a signalé la difficulté d'élaborer un modèle de stratification adéquat pour les pêcheries polyvalentes et plurispécifiques complexes, tout en constatant qu'un bon modèle réduira la taille de l'échantillon et augmentera la précision des estimations.

5.8 Autres questions

Aucune autre question n'a été soulevée.

6. Considérations sur l'avenir du système d'ordinateur du Secrétariat

Le sous-comité a noté que le document COM-SCRS/85/12 proposait un nouveau système d'ordinateur pour l'ICCAT. Vu qu'un groupe ad hoc a été mis en place pour étudier cette proposition, le sous-comité a décidé de ne pas en traiter pour le moment. Il rappelle toutefois au SCRS que le choix d'un système d'ordinateur adéquat à des fins statistiques est essentiel pour éclaircir les problèmes de traitement des données et permettre au Secrétariat de rattraper son retard dans le travail de gestion des données.

7. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS

7.1 Echange de programmes d'ordinateur

Le SCRS/85/9 propose un système facilitant l'échange entre laboratoires des programmes d'ordinateur élaborés pour les besoins de l'évaluation des stocks. Selon le plan, chaque laboratoire fournira au Secrétariat une liste de programmes. Ces listes seront rassemblées et distribuées par le Secrétariat aux scientifiques intéressés. Le Secrétariat servira de plaque tournante pour échanger les programmes. Le sous-comité a fortement appuyé le projet, en recommandant que le SCRS adopte la proposition et que le Secrétariat se mette en contact immédiatement avec les laboratoires pour mener à bien ce projet.

7.2 Groupe de travail de coordination sur les statistiques thonières

Le document SCRS/85/14 présente les antécédents de la collaboration entre organismes pour le rassemblement des statistiques thonières, et la proposition formulée à ce sujet par le Secrétaire exécutif adjoint aux scientifiques du monde entier travaillant sur les thonidés. Le sous-comité a noté avec satisfaction que la proposition avait été bien acceptée

par plusieurs organismes, ainsi que par les pays, et qu'une réunion serait organisée en décembre par la FAO à Colombo, Sri Lanka, pour traiter des problèmes inter-régionaux et définir le mode de collaboration entre les organismes travaillant dans divers océans. Il est recommandé que participent activement les principaux pays pêcheurs, par exemple l'Espagne, etc., ainsi que des représentants des organismes, tels que la CEE.

Le sous-comité a adopté sans réserve cette proposition, en demandant au Secrétaire exécutif adjoint de l'ICCAT de lui faire part de l'expérience de l'ICCAT dans ce domaine lors de la réunion. Constatant que, parmi les organismes internationaux, l'ICCAT possède les meilleures statistiques sur les thonidés, le sous-comité estime qu'elle devrait prendre l'initiative de collaborer avec d'autres organismes à l'amélioration des statistiques thonières. On compte également sur les résultats de la réunion. Le Secrétariat devrait également participer à la réunion de l'IOFC avant la réunion des statistiques et faire part des résultats.

7.3 Nouveau Bulletin statistique pour la période 1970-79

Le document SCRS/85/8 envisage la publication et la diffusion d'un volume historique provisoire du Bulletin statistique couvrant la période 1970-79 pour la commodité des scientifiques qui emploient les séries de statistiques thonières. Des délibérations s'ensuivirent afin de choisir entre publier un tel volume ou étendre de 11 à 20 ans la période actuellement couverte par le Bulletin statistique. Vu que cette dernière solution serait sensiblement plus onéreuse, le sous-comité a décidé que la publication d'un nouveau volume couvrant la période 1970-79 était préférable. Les organismes nationaux sont priés de réviser de façon critique les statistiques de leur pays présentées dans ce document, et de communiquer les modifications, le cas échéant, au Secrétariat avant que le volume ne soit mis au point et publié. La page de garde de ce volume devrait comporter le même avertissement que le Bulletin statistique normal en ce qui concerne les modifications éventuelles des données.

7.4 Examen du formulaire d'inspection au port de l'ICCAT

La Commission a chargé le sous-comité, par l'intermédiaire du SCRS, de réviser, du point de vue biologique et statistique, le nouveau formulaire d'inspection au port proposé pour les inspecteurs au port. Le formulaire annexé au document COM/85/16 a été examiné par le sous-comité, qui a constaté que l'enregistrement sur un formulaire unique des échantillonnages, pour les besoins de la gestion, des prises débarquées dans un port présentait quelques difficultés. L'information biologique requise sur le formulaire, si ce dernier est correctement rempli, est adéquate du point de vue du Comité d'Infractions. Toutefois, il faudrait prendre note du poids total de la capture, même s'il n'est effectué qu'un débarquement partiel. Certains problèmes sémantiques peuvent surgir au moment d'interpréter le formulaire.

7.5 Autres

a) Réorganisation des travaux statistiques au Secrétariat

Le Sous-comité a noté que de nombreuses tâches de traitement statistiques sont actuellement confiées au Secrétariat, telles que:

- Création d'un programme d'édition de façon à ce que le personnel puisse vérifier les données mises en doute
- Traitement des données de base avec le nouveau système d'ordinateur
- Contrôle de toutes les données transmises et récupération des données manquantes et tardives
- Recueil de différentes statistiques de pays non-membres
- Préparation de fichiers de travail pour les réunions scientifiques
- Conversion des programmes et des données du système Infonet au nouveau système
- Liquidation du travail accumulé de traitement des données de routine

Le sous-comité constate que ces tâches demanderaient de gros efforts du point de vue informatique, et recommande que le Secrétariat prenne des mesures internes afin de faire face à l'augmentation du travail. Ensuite, et seulement si cela s'avère absolument nécessaire, un contrat temporaire sera signé avec des experts de l'extérieur.

b) Nouveau rapport longueur-poids pour l'albacore

Lors de la réunion de 1984 du Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles, une nouvelle équation du rapport longueur-poids de l'albacore a été proposée, mais citée de façon erronée (Caverivière, 1976). L'équation exacte est:

$$W = 2.153 \times 10^{-5} \times FL^{2.976}$$

Cette équation est très proche de celle qui avait en fait été adoptée par le groupe, et la substitue. Le sous-comité recommande au SCRS l'approbation de cette nouvelle équation.

c) Format de déclaration de la disponibilité des données (tableau 1 du document COM-SCRS/85/10)

La complexité du tableau qui accompagne chaque année le Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche a été mentionnée. Le sous-comité a décidé que ce tableau soit simplifié en n'y indiquant que la date de réception des données, ainsi que des commentaires concernant leurs défauts, le cas échéant.

8. Autres questions

L'aide financière prêtée par le Secrétariat aux programmes de marquage a été révisée par le sous-comité. L'"Instituto Español de Oceanografía" (IEO) est parvenu à un accord avec le Centre de Recherches Océanographiques (CRO) d'Abidjan et celui de Dakar (CRODT) pour le prélèvement d'échantillons biologiques et l'extraction de livres de bord sur la flottille espagnole qui débarque dans ces deux ports. Les difficultés administratives compliquent gravement la transmission des fonds de l'IEO au CRO et au CRODT.

Le sous-comité, constatant l'importance de prélever sans délai des échantillons sur la flottille tropicale espagnole, insiste auprès du Secrétariat pour qu'il recherche une solution au problème de la transmission de fonds de l'IEO au CRO d'Abidjan et au CRODT de Dakar par l'intermédiaire du Secrétariat.

9. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté avec quelques modifications.

10. Clôture

La réunion a été déclarée levée.

Tableau 1. Progrès réalisés dans le recueil de statistiques de 1984 (au 9 novembre 1985).

Espèce, engin et pays	TACHE I			TACHE II PRISE & EFFORT BIOLOGIE (TAILLE)				Remarques	
	Reçu le		Nbre. de bateaux	Reçu le		Reçu le			
	1984	1985		1984	1985	1984	1985		
YFT, BET, SKJ - Surface									
BB									
Angola	Mar 26	Apr 19	X	Aug 14	Jul 16	Aug 14	Aug 12	Partiellement zone ICCAT. Données 1983 pour SIZE. SKJ (& BLF).	
Brésil	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30	Aug 29	Aug 30		
Basés Brésil (localisation): Japon	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30	Aug 29	Aug 30		
Cap-Vert	Jun 7	Nov 9	X	Jun 7		Jun 14	Aug 26		
Cuba	Aug 23	Jun 26	X			Jul 9	Apr 18		
FIS	Mar 27	Oct 14		May 30	Jul 31				
		Nov 5	X						
Ghana	Feb	Sep		Mar 28	Sep	Feb			C/E don. brutes partielles.
Basés Ghana: (Japon-ICCAT, Corée-Panama)	Feb			Mar 28		Feb			
Japon	Jun 22	Sep 26	X	Jul 2	Feb 7				
Corée	Aug 6	Aug 28	X	Jul 13	Jul 30	Jul 13	Jul 31		
Panama	Aug								
Portugal (Madère)	Aug 21		X	Aug 21				Données janv-juin 1984. Données juil-sept 1984. Données oct-déc 1984. Données 1979-84*. C/E données 1983.	
	Nov 6		X						
		Mar 6	X		Mar 6		Mar 24		
(Açores)	Aug 2	Oct 9		Aug 2			Nov 6		
Afrique du Sud	Mav 4	Aug 23	X	Mav 4	Aug 23				

(Canaries)	May 8	Aug 12		Mar 9		Mar 9		
(Péninsule)	May 8	Aug 12						
Vénézuéla	Jun 11	Apr	X	Jun 4	Apr			Données 1983 et 1984.
VEN-FOR		Apr	X		Apr			Données 1983 et 1984.
PS								
Basés Brésil (location): Espagne	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30	Aug 29	Aug 30	
Cuba	Aug 23	Jun 26	X					
FIS	Apr 4	Oct 14		May 30	Jul 31			
		Nov 5	X					
Ghana	Feb	Sep		Mar 28	Sep			C/E don. brutes partielles.
Japon	Feb 28	Sep 26	X	Feb 28	Feb 7			C/E données 1983-84.
Maroc		May						1983 & 1984 - J.C. Rey.
Portugal								
(Péninsule)	Jul 16	Aug 2						
(Açores)		Oct 9				Jun 14	Nov 6	
Afrique du Sud	May 4	Aug 23	X	May 4	Aug 23			
Espagne	May 8	Aug 1		Jul	Aug 1	Jul	Aug 1	
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X		Jul 18	Jul	Jul 18	
U.R.S.S.	Jun 27	May 22		Jun 27	Aug 5	Aug 16	Sep 11	C/E YFT & SKJ seulement.
Vénézuéla	Jun 11	Apr	X	Jun 4	Apr			
VEN-FOR		Apr	X		Apr			
NEI		Feb 14	X					
UNCL & Others								
Angola	Mar 26	Mar 20						
Bénin	Jan 26	Mar 18	X	Jan 26	Mar 18			
Brésil	Aug 29	Aug 30						
Cap-Vert	Jun 7	Nov 9	X	Jun 7				Reçu aussi données 1981-83.
Ghana		Feb 1						Pêche artisanale 1983.
Maroc		May						1983 & 1984 - J.C. Rey.

Tableau 1. (suite)

Espèce, engin et pays	TACHE I			TACHE II PRISE & EFFORT BIOLOGIE (TAILLE)				Remarques
	Reçu le		Nbre. de bateaux	Reçu le		Reçu le		
	1984	1985		1984	1985	1984	1985	
UNCL & Others (suite)								
Portugal	Jul 16	Aug 2						
Ste. Hélène		Nov 5						
Afrique du Sud	May 4	Aug 23	X	May 4	Aug 23			
Espagne (Péninsule)	May 8	Aug 12						
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X		Apr 9	Jul	Apr 9	Données 1983-84 (don. 84 C/E et SIZE préliminaires).
U.R.S.S.	Jun 27	May 22		Jun 27	Aug 5		Sep 11	
Vénézuéla	Jun 11	Apr	X	Jun 4	Apr			Données 1983 et 1984.
VEN-FOR		Apr	X		Apr			Données 1983 et 1984.
Germon - Surface								
BB								
Brésil	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30			
Basés Brésil (loca- tion): Japon	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30			
Cap-Vert	Jun 7			Jun 7				
France	Oct 30	Oct 11	X					
Portugal (Açores)	Jun 14	Oct 9		Jun 14	Apr 18	Jun 14	Nov 6	C/E données 1983.
(Madère)	Aug 21		X	Aug 21				Données janv-juin 1984.
	Nov 6		X	Nov 6				Données juil-sept 1984.
		Mar 6	X		Mar 6			Données oct-déc 1984.
							Mar 24	Données 1979-84*.
Afrique du Sud	May 4	Aug 23	X	May 4	Aug 23			

(Canaries)	May 8	Aug 1		Mar 9				
(G. Gascogne)	May 8	Oct 10	X	Jun 1	Aug 12	Jun 1	Aug 12	1975-84 (C/E & SIZE).
(Méditerranée)	May 8	Aug 1	X			Jun 1	Aug 19	
Vénézuéla	Jun 11	Oct 10	X	Jun 4	Apr			Données 1983-84.
VEN-FOR		Apr	X		Apr			Données 1983-84.
PS								
FIS	Apr 4	May 6						
France		Oct 11	X					
Afrique du Sud		Aug 23	X		Aug 23			
Espagne		Aug 12						
TROL								
France	Oct 30	Oct 11	X				Oct 30	
Espagne								
(G. Gascogne)	May 8	Aug 12		Jun 1	Aug 12	Jun 1	Aug 12	1975-84 (C/E & SIZE).
Etats-Unis	Jul 16	Oct 10	X					
UNCL & Others								
Brésil	Aug 29	Aug 30						
Italie								
Portugal								
(Açores)						Jun 14		
Ste. Hélène		Nov 5						
Afrique du Sud	May 4	Aug 23	X	May 4	Aug 23			
Espagne		Aug 12						
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X		Apr 9		Apr 9	C/E & SIZE données 1983-84.
Vénézuéla	Jun 11	Apr	X	Jun 4	Apr			Données 1983-84.
VEN-FOR		Apr	X		Apr			Données 1983-84.

Tableau 1. (suite)

Espèce, engin et pays	TACHE I			TACHE II PRISE & EFFORT BIOLOGIE (TAILLE)				Remarques
	Reçu le		Nbre. de bateaux	Reçu le		Reçu le		
	1984	1985		1984	1985	1984	1985	
Thon rouge - Surface								
BB								
Cap-Vert	Jun 7	Aug 2		Jun 7				Transmis par J. Pereira.
France								
(G. Gascogne)	Sep 11	Sep 10	X					
Portugal								
(Açores)	Jun 14	Oct 9		Jun 14	Apr 18			C/E données 1983.
(Madère)	Aug 21		X	Aug 21				Données janv-juin 1984.
	Nov 6		X	Nov 6				Données juil-sept 1984.
		Mar 6	X		Mar 6			Données oct-déc. 1984.
						Mar 24		Données 1979-84*.
Espagne								
(Canaries)	May 8	Aug 12		Mar 9				
		Oct 10	X			Mar 9		
(G. Gascogne)	May 8	Aug 12		Jun 1				
		Oct 10	X					
(Méditerranée)	May 8	Aug 12					Aug 19	
		Oct 10					Oct 14	SIZE données 1983.
PS								
France								
(Méditerranée)	Sep 11	Sep 10	X			Oct 1	Sep 18	
Italie		May			May		May	
Maroc	Mar 27	May						1983 & 1984 - J.C. Rey.
Norvège	Mar 16	Feb 12	X		Feb 28		Feb 28	
					Apr 15			Données 1982.

(Péninsule) (Açores)	Jul 16	Aug 2 Oct 9			Jun 14	Nov 6	
Espagne	May 8	Aug 12 Oct 10	X				
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X		Jul	Jul 18	
TRAP							
Canada	May 14	Aug 14					
Italie		May					
Libye							
Maroc	Mar 27	May					
Espagne	May 8	Aug 12			Jan 20	Aug 19	Voir "Diverss". 1983 & 1984 - J.C. Rey.
UNCL & Others							
Canada	May 14	Aug 14 Nov 5	X X		Sep 10	Aug 12	
France (Méditerranée)	Sep 11	Sep 10					
Italie							
Portugal (Açores) (Madère) (Péninsule)				Apr 18		May 24	Données 1983. Données 1979-81.
Espagne	Jul 16 May 8	Aug 2 Aug 12 Oct 10	X			Aug 19	
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X	Jul 18		Jul 18	C/E 1983-84 data.
Poissons porte-épée (y compris Espadon) - Surface							
Bénin		Mar 18	X				
Brésil	Aug 29	Aug 30					
Canada	May 14	Jul 30					
FIS	Apr 4						

Tableau 1. (suite)

Espèce, engin et pays	TACHE I			TACHE II PRISE & EFFORT BIOLOGIE (TAILLE)				Remarques
	Reçu le		Nbre. de bateaux	Reçu le		Reçu le		
	1984	1985		1984	1985	1984	1985	
Poissons porte-épée (y compris Espadon) - Surface (suite)								
Ghana								Transmis par la FAO. 1983 & 1984 - J.C. Rey. Données janv-juin 1984. Données juil-sept 1984. Données oct-déc 1984. Données 1980-84 (SIZE). Données pour 1983-84.
Italie		Oct 31						
Maroc		May 30						
Portugal (Madère)	Aug 21 Nov 6		X X	Aug 21 Nov 6				
		Mar 6	X		Mar 6		May 24	
(Açores)	Jun 14	Oct 9			Apr 18	Jun 14		
Sénégal	May 10	Nov 5		May 10	Nov 5			
Afrique du Sud	May 4	Aug 23	X	May 4	Aug 23			
Espagne	May 8	Aug 1						
		Oct 10	X					
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X		Apr 9	Jul	Apr 9	
U.R.S.S.		Jul 26			Aug 5			
Petits thonidés Surface								
Angola	Mar 26	Apr 19	X	Aug 14	Jul 16	Aug 14	Aug 12	Reçu aussi pour 1981-83.
Bénin		Mar 18	X		Mar 18			
Brésil	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30		Aug 30	
Cap-Vert	Jun 7	Nov 9	X	Jun 7				
Cuba	Aug 23	Jul 26	X					
FIS	Apr. 4							

Italie		Oct 31						Transmis par la FAO.
Maroc	Mar 27	May						Comprend flottille tropicale (transmis par J.C. Rey).
Portugal								
(Péninsule)	Jul 16	Aug 2						
(Açores)	Jun 14	Oct 9			Apr 18	Jun 14		C/E pour 1983-84.
(Madère)	Aug 21		X	Aug 21				Données janv-juin 1984.
	Nov 6		X	Nov 6				Données juil-sept 1984.
		Mar 6	X		Mar 6			Données oct-déc 1984.
Ste. Hélène		Nov 5	X					
Sao Tomé	Jul 10							
Sénégal		Jan 18	X		Jan 18	Feb 26		C/E & SIZE - 1980-83.
		Aug 9			Aug 9			
Espagne	May 8	Aug 12				Jan 20	Aug 19	
		Oct 10	X					
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X		Jul 18			
U.R.S.S.	Jun 27	May 22		Jun 27	Aug 5	Sep 11		
Palangre (toutes espèces)								
Brésil	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30	Aug 29	Aug 30	
				Nov 3				
Basés Brésil (location): Japon	Aug 29	Aug 30	X	Aug 29	Aug 30	Aug 29	Aug 30	
				Nov 3				
Canada	May 14	Jul 30	X					
Chine (Taiwan)	Aug 8	Sep 18	X	Aug	Nov 7	Oct 28	Nov 7	Aussi C/E en nbre. poissons.
Cuba	Aug 23	Jun 26	X	Oct 5	Oct 7		Jun 26	SIZE seulement pour BIL.
Japon	Sep 10	Sep 26	X	Apr 3	Jun 30	Jun 20	Sep	C/E & SIZE pour 1983.
JP-CA-OB**							Aug 12	Données 1981-84.
Corée	Aug 6	Aug 28	X	Aug 6	Jul 31	Aug 6	Jul 31	
Corée-Panama					Sep		Sep	Echantillonnage au port.

Tableau 1. (suite)

Espèce, engin et pays	TACHE I			TACHE II PRISE & EFFORT BIOLOGIE (TAILLE)				Remarques
	Reçu le		Nbre. de bateaux	Reçu le		Reçu le		
	1984	1985		1984	1985	1984	1985	
Palangre (toutes espèces) (suite)								
Maroc		May						1983 & 1984 - J.C. Rey. Tâche I par échant. au port C/E.
Panama		(Secretariat)			See Korea- Panama	See Korea- Panama		
Afrique du Sud	May 4	Aug 23	X	May 4	Aug 23			Données SWO 1983. Données SWO 1975-84. Données SWO 1981, 1983.
Espagne	May 8	Aug 12			Mar 18	Mar 18		
		Oct 10	X		Aug 12	Aug 12		
					Nov 6	Nov 6		
Uruguay	Mar 22							
Etats-Unis	Jul 16	Jul 18	X					
U.R.S.S.	Jun 27	May 22		Jun 27	Aug 5	Aug 24	Sep 11	
Vénézuéla	Jun 11	Apr	X	May 28	Apr			Données 1983-84.
VEN-FOR		Apr	X		Apr			Données 1983-84.
Divers								
Transits Puerto-Rico (Transmis par FAO)		Jan Jul-Oct Oct 31				Jul 16	Jul 18	Transmis par Etats-Unis. Données 1983.

* Comprend HAND.

** Données relevées par des observateurs canadiens à bord de palangriers japonais.

Addendum 1 à l'Appendice 4 à l'Annexe 10

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Progrès réalisés par les administrations nationales
4. Examen des statistiques ICCAT
 - 4.1 Systèmes nationaux de recueil de données
 - 4.2 Traitement des données par les administrations nationales
 - 4.3 Transmission à l'ICCAT
 - 4.4 Améliorations nécessaires
5. Examen des progrès réalisés par le Secrétariat
 - 5.1 Traitements effectués en 1985
 - 5.2 Comparaison des données ICCAT/FAO
 - 5.3 Statistiques des flottilles non conventionnelles
 - 5.4 Programme d'échantillonnage au port
 - 5.5 Critères de gestion des données du Secrétariat
 - 5.6 Publication et diffusion des données
 - 5.7 Tâches bio-statistiques
 - 5.8 Autres questions
6. Considérations sur l'avenir du système d'ordinateur du Secrétariat
7. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS
 - 7.1 Echange de programmes d'ordinateur
 - 7.2 Groupe de travail de coordination sur les statistiques thonnières
 - 7.3 Nouveau Bulletin statistique pour la période 1970-79
 - 7.4 Examen du formulaire d'inspection au port de l'ICCAT
 - 7.5 Autres
8. Autres questions
9. Adoption du rapport
10. Clôture

Groupe de travail ad-hoc sur la politique de publication de l'ICCAT

Ce groupe de travail s'est réuni à la demande du SCRS pour juger de la politique générale de publication et diffusion des documents scientifiques de l'ICCAT. Ceci concernait particulièrement les documents de travail de chaque session du SCRS, réunis et publiés dans le "Recueil de Documents".

Pour ces documents de travail, trois questions explicites ont été formulées par le président du SCRS:

- Comment devrions-nous améliorer la qualité de ces documents?
- Comment pouvons-nous éviter la fréquente répétition de l'information présentée d'un document sur l'autre et d'une année sur l'autre?
- Comment pouvons-nous réduire le nombre de documents de recherche, en prenant en compte l'idée d'une publication de haute qualité éventuellement soumise à sélection?

Après examen et commentaires du document de base SCRS/85/17, qui décrit en détail l'ensemble des publications de l'ICCAT et les problèmes divers que certains posent, le groupe s'est mis d'accord pour examen de l'ensemble des publications afin de faire des propositions au SCRS.

Enfin il a été compris par le groupe qu'il devait faire son examen dans un double but, d'amélioration de la qualité scientifique, de la qualité des publications et de diminution des coûts. Au sujet des coûts il a été précisé au groupe que la principale cause de ceux-ci était le coût de diffusion (envoi postal,...), plutôt que le nombre d'exemplaires réalisés généralement, étant donné que les publications sont tirées en offset au Secrétariat pour en réduire le coût.

Les publications de l'ICCAT sont actuellement:

- Le Recueil de Documents scientifiques, qui permet de publier l'information suivante:
 - Les documents de recherche SCRS
 - Le Rapport "A"
 - Les rapports des groupes de travail spéciaux
 - Les documents des symposiums

- Le rapport annuel de la Commission
- Le Bulletin statistique
- Les Séries statistiques
- Le Recueil de Données

Le nombre de pages de ces documents est indiqué par an au tableau 1 pour 1973-1985. Leur détail peut être trouvé dans le document SCRS/85/17.

Après discussion, le groupe est arrivé aux conclusions suivantes sur chaque type de publication:

a) Documents de recherche SCRS

Les documents de recherche SCRS ne peuvent pas être soumis à une quelconque limitation basée sur un critère de qualité. En outre, ils doivent être conservés sous une certaine forme en tant que "mémoire scientifique de l'ICCAT". On doit donc maintenir leur mise en recueil-sous la forme dite du Recueil de Documents scientifiques.

Dans le but d'améliorer la qualité de ces documents, on doit encourager les auteurs à utiliser la procédure de révision de leurs documents avant inclusion et publication définitive dans le Recueil de Documents scientifiques.

Ceci doit cependant être fait dans un délai raisonnable. Dans le même but, un guide des auteurs définissant les meilleures méthodes de réalisation de tels documents scientifiques, et ce dans les trois langues officielles, devrait être préparé par le Secrétariat et largement diffusé. Un tel guide permettrait probablement d'améliorer le style et la logique des documents. Ce Guide des auteurs sera différent des instructions de dactylographie déjà diffusées avant chaque réunion.

Par ailleurs le jeu de document doit être porteur d'une mention comme quoi il n'engage la responsabilité scientifique que des seuls auteurs. Cette mention serait : "Ceci est un recueil de documents destinés aux débats du SCRS qui n'ont donc été ni approuvés, ni révisés, par le SCRS. Chaque document n'engage en conséquence que son ou ses auteurs. De plus ces documents peuvent ne représenter qu'un état provisoire des travaux sur le sujet et non pas des conclusions définitives. Afin de s'assurer de la validité des données et conclusions exprimées dans chaque document, les personnes qui les utilisent sont donc priées de prendre éventuellement contact avec le ou les auteurs".

Il a été enfin convenu que les auteurs ont toujours le droit de mettre la mention: "Ne pas citer sans la permission de l'auteur".

Enfin, la diffusion du recueil de documents doit obéir aux règles de diffusion définies pour le Recueil de Documents scientifiques, qui sont commentées au point 4.

b) Rapport "A"

Le rapport "A" du SCRS doit donc disparaître des séries du Recueil de Documents scientifiques. Il doit être diffusé de façon limitée, sous la forme la plus simple possible, aux participants aux réunions du SCRS et à certains de la Commission. Quelques exemplaires devraient rester comme dossiers disponibles au Secrétariat.

Toutefois la partie du rapport "A" intitulée "Examen des recherches en cours" pour chaque espèce devrait être incluse telle quelle au rapport "B", lui-même publié dans le rapport annuel de la Commission.

c) Groupes de travail

Pour le cas particulier des groupes de travail d'évaluation d'une espèce qui précèdent la session du SCRS (cas du thon rouge), le rapport de ce groupe devrait tenir lieu de rapport "A". On évite ainsi un double emploi.

Il est souhaitable que le rapport de chacun de ces groupes de travail soit revu avant inclusion dans le Recueil de documents scientifiques par le rapporteur avec l'aide du Secrétariat, du point de vue de la logique et du style, et ce en accord avec le Guide des auteurs, sans modifier la substance du rapport.

Il est bien précisé que chaque produit de Groupe de travail ainsi diffusé comprendra le Rapport, toutes les tables statistiques et les documents de recherche utilisés.

Comme pour le recueil de documents de recherche, ce produit des groupes de travail étant publié dans la série du Recueil de Documents scientifiques suivra les conditions de diffusion de celui-ci comme défini au point 4.

d) Symposiums

Les actes des symposiums doivent être publiés dans le Recueil de Documents scientifiques dans les mêmes conditions que les rapports de groupes de travail.

e) Bulletin statistique

Les conditions de réalisation de la diffusion du Bulletin statistique doivent rester inchangées.

f) Recueil de Données et Séries statistiques

Les Recueils de Données et les Séries Statistiques doivent être regroupés en une seule publication. Toutefois il apparaît que cette publication doit évoluer dans le sens suivant:

- Réduction de la Série à un catalogue des divers jeux de données disponibles au Secrétariat (ce catalogue existe déjà dans le Recueil de Données).
- Envoi des jeux de données à la demande, de préférence par extraction de la base de données et mise sur supports magnétiques compatibles avec les systèmes informatiques du demandeur.
- Si aucune possibilité de transfert sur support magnétique n'existe, envoi à la demande, de jeux de données sur listings.

Néanmoins, le Recueil de Données pourrait être réduit à un catalogue, et des jeux résumés de capture et effort aisément manipulables. Les données de fréquence de taille pourraient également être réduites. Ce type de recueil fournirait l'information nécessaire à de nombreux correspondants et leur permettrait une sélection particulière pour demandes spécifiques au Secrétariat.

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité scientifique des publications de l'ICCAT, le Groupe a longuement débattu des possibilités de sélection des documents soumis au SCRS, dans un but d'amélioration de la qualité scientifique des publications de l'ICCAT. Les avantages d'une telle politique de sélection s'avèrent contrebalancés par de nombreuses difficultés de réalisation et des conséquences éloignées du champ scientifique mais bien réelles.

En conséquence le groupe ne formule aucune recommandation spécifique en matière de sélection des documents scientifiques de l'ICCAT.

La politique de diffusion de chaque publication de l'ICCAT a été discutée. Les résultats sont les suivants.

Les publications du Recueil de Documents scientifiques doivent être diffusées sélectivement sur les bases suivantes:

- Participants au SCRS
- Participants intéressés de la Commission
- Scientifiques non présents au SCRS mais connus pour travailler sur les thonidés
- Bibliothèque des centres de recherche travaillant sur les thonidés

Il est enfin convenu que les Recueils de Documents scientifiques doivent être diffusés sur demande en tentant de réduire au mieux la demande à des organismes et personnes réellement impliqués.

On espère réduire ainsi d'un tiers le volume d'exemplaires de chaque édition des Recueils de Documents scientifiques.

Les volumes de la série de Recueil de Données doivent être diffusés sur la même base que le Recueil de Documents scientifiques.

Tableau 1. Publications ICCAT sélectionnées, 1973-85

Année	<i>Recueil de Documents scientifiques</i>	<i>Séries statistiques</i>	<i>Recueil de Données</i>	<i>Bulletin statistique</i>	Total
	-----pages-----				
1973	560	0	396	105	1.061
1974	628	0	302	102	1.032
1975	212	0	310	109	631
1976	385	109	698	74	1.266
1977	459	206	565	87	1.317
1978	400	544	558	89	1.591
1979	591	70	330	100	1.091
1980	1.824	119	625	120	2.688
1981	800	119	544	123	1.586
1982	697	0	736	310*	1.743
1983	1.096	166	543	131	1.936
1984	1.488	115	823	132	2.558
1985	895	--	--	--	895
TOTAL	10.035	1.448	6.430	1.482	19.395

* Comprend deux Bulletins statistiques historiques (79 à 109 pages).

Contenu du Recueil de Documents scientifiques, 1980-85

<i>Contenu</i>	<i>Pourcentage total pages</i>
Documents SCRS	51 (après 1979)
Rapports groupes travail/ journées d'étude	30 (après 1979)
Rapports "A"	20 (après 1980)
Symposiums	5 (après 1981)

Source: SCRS/85/17.

*Appendice 6 à l'Annexe 10***Groupe de travail sur l'achat d'un ordinateur adéquat**

Un petit groupe de 15 scientifiques possédant une grande expérience de l'informatisation des processus et analyses s'est réuni pour examiner les besoins du Secrétariat dans ce domaine. Le président du SCRS avait chargé ce groupe d'étudier les besoins en informatique du Secrétariat, vu l'inévitable cessation du système Infonet. Deux scénarios devaient être envisagés:

1. Le Secrétariat conserverait ses fonctions statistiques, ainsi que les capacités d'analyse dont il dispose actuellement, et le SCRS et ses groupes de travail compteraient sur les installations de pays membres pour leur support informatique.
2. Le Secrétariat poursuivrait ses fonctions statistiques et fournirait le support informatique nécessaire aux groupes de travail et au SCRS.

Les membres du groupe ont jaugé les besoins du Secrétariat et ont estimé qu'ils concordent dans l'ensemble avec l'information présentée dans le document SCRS/85/12. Ceux d'entre eux qui sont familiers avec le maintien et l'actualisation de systèmes statistiques de grand volume ont convenu que le Secrétariat devrait disposer de son propre système pour travailler en direct et donc éviter les retards actuels dans les traitements. Le groupe a commenté qu'un système orienté vers les statistiques ou l'analyse ne doit pas être associé à des fonctions de traitement de texte, car l'adjonction de ces dernières entraverait gravement ses capacités statistiques et analytiques. Le Secrétariat doit donc conserver un traitement de textes indépendant. Il n'est pas particulièrement important de relier les machines à traitement de texte.

En se basant sur l'expérience acquise dans les deux domaines, le groupe a étudié les différences dans l'équipement nécessaire pour chacun des scénarios, et a conclu que ces distinctions étaient étrangement minimales. La principale différence concerne la capacité de mémoire. Les opérations purement statistiques exigent plus de 1 megabyte, et l'analyse 2 ou plus. Après avoir examiné la fiche signalétique des équipements disponibles, le groupe a décidé que les besoins des deux scénarios étaient fondamentalement les mêmes.

Fort de son expérience, le groupe a déterminé que 3 machines répondaient aux exigences minimums de la capacité de mémoire: le Micro-Vax II avec une mémoire de 5 MB, le HP-9000 de Hewlett-Packard, et l'IBM-4361.

Le groupe a noté que le Secrétariat doit essayer les 3 machines pour s'assurer que le système de base d'exploitation, le programme de mise en forme de texte et la vitesse d'exploitation sont acceptables. L'une des méthodes proposées est la création et le passage sur chacune de ces machines d'une série de programmes visant à en mesurer la vitesse entrée-sortie, la vitesse de calcul arithmétique, et la vitesse logique. Le temps requis par chacun des équipements pour traiter les programmes servira de point de comparaison. Les applications statistiques exigent une bonne vitesse entrée-sortie, ainsi qu'une bonne vitesse logique.

Le Secrétariat doit également pouvoir lire et écrire les bandes dans toutes les densités normales. Ceci pourrait disqualifier le HP-9000 qui est limité à 1600 bpi et pourrait ne pas être comme les 2 autres machines en mesure d'écrire dans tous les formats requis. Il est nécessaire de consulter le représentant technique à ce sujet.

Il semblerait que l'IBM-4361 et le Micro-Vax II puissent tous deux répondre à toutes les exigences. Après un débat sur la capacité de logiciel et les coûts de ces deux machines, il est évident que le Micro-Vax II, avec sa mémoire de 5 MB et son dérouleur de bande à densité multiple, constitue un choix logique, sous réserve de ce que sa vitesse, son programme d'édition et son système d'exploitation soient tous acceptables.

Appendice 7 à l'Annexe 10

Proposition d'études plus poussées sur les micro-éléments des vertèbres de thon rouge

Le document SCRS/85/36 passe en revue les études effectuées sur le thon rouge, en particulier sur le pourcentage probable d'individus de cette espèce repris du côté de l'océan opposé à leur zone d'origine. Les méthodes, résultats et conclusions sont présentés et servent de base à la proposition suivante. Les données sont disponibles pour la poursuite des études, en particulier pour étudier plus en détail les différences moyennes observées chez les juvéniles et chez les adultes en provenance de l'Atlantique est, et pour étendre les analyses menées sur le thon rouge adulte.

Les vertèbres de quelque 50 adultes, 25 de chaque bord de l'Atlantique, ont été étudiées à raison de 15 à 25 lectures par vertèbre, du centre vers l'extérieur. Il est peut-être possible de déterminer s'il existe des preuves de migration transatlantique fréquente de la part des individus. Le SCRS/85/36 ne traite que de la question du déplacement en soi. Il est tout aussi intéressant de déterminer la fréquence et l'époque de ces déplacements. Les implications de ces derniers points pour la gestion sont évidentes.

Les analyses plus poussées, qui pourraient être entreprises sous contrat entre l'ICCAT et l'IATTC, sont les suivantes:

Tâche 1 - Etude du degré d'hétérogénéité dans l'Atlantique est

Les résultats qui sont décrits dans le SCRS/85/36 fournissent des preuves d'hétérogénéité dans cette zone. Les échantillons de juvéniles prélevés dans le golfe de Gascogne, et les échantillons méditerranéens (golfe du Lion) diffèrent du point de vue statistique. Il existe également des preuves d'hétérogénéité chez les adultes de la Méditerranée, qui semblent constituer deux groupes généraux. Le résultat des analyses de grappes suggère que l'un de ces groupes prédomine en mer Tyrrhénienne. L'étude permettrait de déterminer si les différents modes observés chez les juvéniles correspondent à ceux des adultes des mêmes régions de la Méditerranée. Elle permettrait en particulier d'examiner en détail ce que suggèrent les données, à savoir qu'il existerait des similitudes entre les juvéniles qui "résident" en Méditerranée et les adultes capturés en mer Ionienne.

La méthode utilisée exige la définition de la nature des différences chimiques entre les juvéniles trouvés en Méditerranée en au-dehors, et la recherche de ces modes dans des sous-groupes déterminés d'adultes. La technique de Monte-Carlo servirait à évaluer le degré de probabilité d'observer ces différences et association par pur hasard.

Tâche 2 - Définition de la fréquence des déplacements transatlantiques au cours du cycle vital

Cinquante poissons ont été exposés aux rayons pendant sept heures. Ils représentent une importante somme de données qui n'a pas encore été analysée.

Cette tâche serait abordée en comparant systématiquement les modes chimiques dont on sait qu'ils diffèrent du point de vue géographique, à chaque point irradié le long de la vertèbre. Il devrait être possible de déterminer à quel âge et avec quelle fréquence le poisson traverse l'océan. Il devrait également être possible de se renseigner quant aux régimes océaniques qu'occupent ces poissons géants quand ils deviennent matures.

Budget

Les coûts concernent exclusivement les salaires et quelque assistance pour la programmation. Les études Monte-Carlo de simulation seront effectuées sur l'ordinateur Vax de l'IATTC, et si possible sur le super-ordinateur Cray. Les probabilités d'utiliser ce dernier sont excellentes.

Salaires	US\$
Chercheur (80 % du salaire pendant 6 mois)	24.500
Assistance programmation (et toute aide technique) ..	<u>5.300</u>
Total	29.800

Les tâches décrites ci-dessus dans les grandes lignes devraient être entreprises pendant la première partie de l'année et durer jusqu'au mois de septembre. Un rapport sera remis au SCRS 1986 à l'achèvement des études.

*Appendice 8 à l'Annexe 10***Groupe ad hoc sur l'analyse des micro-éléments
et leur relation avec les variations du stock**

Le groupe s'est réuni le 9 novembre 1985 pour examiner l'état de la recherche présentée à l'ICCAT sur l'analyse de la variabilité chimique et les variations du stock de thon rouge nord-atlantique.

1. Evaluation des méthodes

L'IATTC est en train de mettre en route à l'extérieur une évaluation de cette méthodologie mettant en jeu des experts en d'autres domaines que l'halieutique, par exemple physique, chimie et ostéologie. Le groupe recommande que l'ICCAT demande à l'IATTC de bien vouloir lui transmettre les résultats de cet examen d'ici la prochaine réunion. Par ailleurs, un rapport sur le travail thon rouge sera remis à une revue scientifique, qui en assurera l'examen par des chercheurs de même niveau, et qui fournira une évaluation plus poussée.

2. Vérification des méthodes

L'application de cette technologie à des poissons dont on sait qu'ils ont traversé l'Atlantique permettrait de vérifier la possibilité de détecter les déplacements transatlantiques. Ceci s'appliquerait de même au poisson dont on sait qu'il est passé de la Méditerranée à l'Atlantique. A l'heure actuelle, l'Espagne marque des poissons dans le cadre de son programme de recherche. Si des pièces osseuses peuvent être prélevées sur des retours de poisson qui ont abandonné ces zones, il sera possible de vérifier la méthodologie des micro-éléments. Les Etats-Unis tenteront de le faire pour les retours de l'Atlantique ouest. Etant donné que le taux de retour de marques est faible, et que le nombre de traversées transatlantiques estimé est également médiocre, il serait souhaitable que plus d'efforts portent sur le marquage. La France serait en mesure de marquer en Méditerranée, mais il n'est pas sûr que son budget lui permette de louer un bateau commercial si le SCRS estime qu'il s'agit d'une priorité pour 1986. Dans le but de s'assurer des points de repère, il est utile de pré-

lever les vertèbres de 10 individus pour chaque opération de marquage de l'an dernier, afin d'établir un jeu de références pour l'examen des récupérations futures. Il est recommandé que le Secrétariat coordonne cet effort et signale chaque année les progrès réalisés.

3. Proposition de l'IATTC

L'IATTC a présenté une proposition concernant l'analyse plus poussée des données déjà rassemblées à partir des échantillons de vertèbres de thon rouge. Cette proposition aborde deux points distincts. Le premier concerne la possibilité de détecter les migrations transatlantiques répétées d'individus, et le deuxième est l'examen plus approfondi des différences entre les poissons méditerranéens et est-atlantiques. Bien que ces points constituent une même proposition, le travail pourrait être scindé en deux parties. La participation de l'ICCAT à cette recherche lui permettrait de participer à l'avancement et à l'élaboration de l'application d'une technologie nouvelle en halieutique. L'information fournie par ces analyses fournirait d'autres preuves quant à la valeur de la technologie, ainsi que des renseignements éventuels concernant la séparation des stocks et les déplacements qui peuvent être utiles au SCRS pour ses débats sur l'état des ressources en thon rouge. Le groupe appuie cette proposition, jugeant qu'elle justifie une aide financière de la part de l'ICCAT, soit dès maintenant, soit à l'avenir.

*Appendice 9 à l'Annexe 10***Groupe de travail sur les tâches bio-statistiques**

Un petit groupe de travail (P. Cayré, A. Fonteneau, J.-J. Maguire, J. Marcille et P.M. Miyake) a été convoqué pour examiner et étudier le rapport de la réunion du groupe de travail chargé en 1983 de définir les tâches biostatistiques.

Le groupe de travail constate que les conclusions du rapport de 1983 (Addendum 1 à l'Appendice 9) sont encore valables. Il a été noté que, de nos jours, des connaissances en informatique constituent un grand avantage chez un bio-statisticien pour la réalisation des analyses.

Le groupe a traité de la meilleure façon d'atteindre les résultats correspondant aux quatre points mentionnés dans le rapport de 1983. Il a conclu que le point 1 exigeait la participation de plusieurs personnes, mais qu'il faut mettre en jeu aussi bien des contrats à court terme que le bio-statisticien du Secrétariat. Le point 2 peut très probablement être mené à bien à travers des contrats à court terme avec des spécialistes. Les points 3 et 4 seront traités par le bio-statisticien du Secrétariat.

*Addendum 1 à l'Appendice 9 à l'Annexe 10***Groupe de travail chargé de définir les tâches biostatistiques**

Les problèmes qui avaient à l'origine justifié la création d'un poste de biostatisticien à l'ICCAT sont résumés dans le rapport de 1975 du Souscomité des Statistiques: "savoir si les données actuellement recueillies sont celles qui conviennent, si les données actuelles seront adéquates à l'avenir, coût, intérêt et efficacité des programmes actuels et futurs d'échantillonnage, programmes de contingence permettant de tenir compte des changements de la structure de la flottille, des zones de pêche, des espèces exploitées, et tous problèmes de ce genre".

Le groupe de travail a noté que des progrès significatifs avaient été réalisés dans la plupart de ces domaines, tandis que d'autres, de par leur nature propre (études en cours), requièrent encore du travail.

Le groupe a tenté de définir les tâches biostatistiques relevant des attributions du Secrétariat. Quelques-unes d'entre elles sont énumérées ci-dessous:

1. Contrôle de qualité et gestion des données - S'assurer de ce que les données transmises au Secrétariat soient totalement épurées, de façon à ce que les erreurs qu'elles contiennent soient corrigées (ceci devrait également comprendre la révision des données déjà publiées), et de ce qu'elles soient assidûment combinées en bases communes, lesquelles devront être établies selon un format permettant d'en analyser facilement le contenu.
2. Etude des méthodes d'échantillonnage et des variances liées à différents niveaux, par flottille et par espèce - Ceci pourrait impliquer une révision ou la création de directives concernant le niveau d'échantillonnage et le volume de l'échantillon.
3. Evaluation du degré de précision de l'échantillonnage, par flottille et par espèce - Ceci doit logiquement permettre de donner aux chercheurs des divers pays des avis sur la façon de compléter les tâches. Une formation sera peut-être nécessaire.
4. Contrôle et organisation de l'échantillonnage de pêcheries non comprises dans les programmes conventionnels de recherche.

Le groupe de travail a noté que les besoins en données et analyses des scientifiques ne cessent d'augmenter, et que les exigences biostatistiques se sont donc également accrues et continueront probablement de le faire. La réalisation de ces tâches relève du Secrétariat, dont le travail ne peut que se trouver facilité par l'intégration d'un biostatisticien dans l'équipe. Certaines tâches demandent une attention régulière et continue, alors que d'autres pourraient être réalisées par contrat temporaire.

Le groupe de travail estime que le Secrétariat doit avoir au mois une personne/année à titre permanent pour occuper le poste de biostatisticien, et de plus des fonds lui permettant des contrats à court terme selon les besoins.

CHAPITRE III

Rapports Nationaux

RAPPORT NATIONAL DE L'AFRIQUE DU SUD

par

A.J. Penney

1. Pêche

La prise globale s'est accrue en 1984 d'environ 3%, soit 3.714 TM, ceci étant dû à l'accroissement de 28% des prises de germon, suite à la forte exploitation des importants bancs par les canneurs qui opèrent au large de la côte nord-ouest. Les prises d'autres espèces ont baissé suite à la concentration de l'effort sur le germon, bien que les prises d'albacore (806 TM) sont restées les deuxièmes prises les plus importantes depuis la prise record effectuée en 1979. Les prises de thon obèse (36 TM) et de listao (10 TM) sont faibles. Il est intéressant de noter que les prises d'espadon se sont quadruplées (jusqu'à 28 TM), ceci à cause des prises accessoires des palangriers destinés à la pêche expérimentale du colin et de "Kingklip".

2. Recherche

2.1 *Echantillonnage biologique*

Dans le port de Table Bay, 2.690 germons en tout ont été mesurés sur les navires étrangers transbordant 2.260 TM de thonidés.

2.2 *Recherche de milieu*

Un nombre de croisières de recherche ont été menées à bien dans les zones de pêche des prises commerciales de thonidés, au cours desquelles plusieurs croisières biologiques et hydrologiques ont été réalisées.

RAPPORT NATIONAL DU BRESIL

par

J.H. Meneses de Lima

1. Pêcherie

1.1 Développement de la flottille

En tout, 69 thoniers ont pêché en 1984 dans les eaux brésiliennes. Cette flottille se composait de 58 bateaux brésiliens (11 palangriers et 47 canneurs) et 11 bateaux étrangers en location (3 palangriers japonais, 5 canneurs japonais et 2 senneurs espagnols). Le tableau 1 donne la ventilation de la flottille par catégorie de jauge brute (TJB).

Le nombre de palangriers en location a décré d'une unité par rapport à 1983. Ces bateaux ont cessé leurs activités au mois d'août lorsque prit fin le contrat d'affrètement, et ne furent remplacés par trois autres unités qu'en mars 1985. Les palangriers nationaux ont compté avec une unité de moins pour la flottille basée à Santos (SP), ce qui fut compensé par la pêche d'un petit palangrier sur les côtes tropicales nord-ouest du Brésil.

La flottille de canneurs en location s'est accrue de deux unités en août 1984, comptant en tout 6 bateaux jusqu'au mois d'octobre, après quoi l'une des unités cessa ses activités.

Les canneurs nationaux ont continué à montrer une baisse du nombre de bateaux par suite du retour de certaines unités modifiées à leur armement d'origine (sardinières et crevettiers). La réduction du nombre d'unités entre 1983 et 1984 (18 %) a été inférieure à celle qui avait été enregistrée entre 1982 et 1983 (41 %). Ceci semble indiquer que la flottille approcherait un équilibre entre 50 et 60 bateaux. Au mois de juin 1985, il y avait 49 unités.

En ce qui concerne les senneurs, les deux bateaux espagnols en location ont cessé leurs activités en mars 1984.

Nous ne disposons pas d'information valable sur le nombre d'unités artisanales en activités, mais nous pensons que cette flottille n'a pas subi de modifications ces dernières années quant à sa composition.

1.2 Zones de pêche

Les palangriers nationaux ont pêché dans la même zone que les années précédentes, du Cap Frio (23°S) à Tramandai (31°S), sauf dans le cas d'un petit bateau de pêche au homard armé en palangrier qui débuta ses activités fin 1983 sur le littoral nord-est entre 0°S et 10°S de latitude.

Les palangriers en location ont pêché dans les eaux tropicales près de l'île de l'Ascension (carrés statistiques 05010, 05015 et 05020) pendant le premier trimestre de l'année. La pêche s'est ensuite concentrée dans le sud (28°S à 34°S).

L'aire totale de pêche exploitée par les canneurs s'étendait du sud du banc d'Abrolhos (20°S) jusqu'à la limite méridionale des eaux brésiliennes (34°44'S).

La plupart des activités de pêche se sont concentrées entre le Cap de São Tomé (22°S) et Tramandai (31°S). On peut définir cinq principaux secteurs de pêche dans ces limites: sud-est du Cap São Tomé, sud-est du Cap Frio, sud d'Ilha Grande, est de São Francisco do Sul et est du cap de Santa Marta Grande (figure 1). La pêche au nord du Cap São Tomé et au sud de Tramandai a été le fait de canneurs en location qui n'y ont pêché que sporadiquement pendant le printemps et l'été.

1.3 Tendances des prises et de l'effort

La prise annuelle totale de thonidés et espèces voisines effectuée en 1984 dans les eaux brésiliennes s'élevait à 22.752 TM, c'est-à-dire environ 1.000 TM de moins qu'en 1983.

Sur cette prise totale, 18.201 TM avaient été prises par la pêche industrielle (cancurs, palangriers et senneurs), 4.168 par la pêche artisanale (filets fixes, filets maillants, lignes traînantes, etc.) et 38,3 par la pêche sportive.

La tendance des prises et de l'effort, par catégorie de flottille, est la suivante:

Les palangriers japonais ont pris 1.311,6 TM, 42 % de moins qu'en 1983 (tableau 2). Cette baisse est attribuée à la réduction du nombre de bateaux de pêche, et au fait que ceux-ci n'ont travaillé que jusqu'au milieu de l'année. Il s'est produit un changement de la composition en espèces de la prise, le thon obèse ayant supplanté l'albacore en tant qu'espèce prédominante. Une tendance similaire a été observée pour le taux de capture. Vu la prise totale, le taux de capture était proche de celui des années précédentes.

Les prises des palangriers nationaux ont montré une légère baisse par rapport à 1983. La composition en espèces de la prise était la même que les années précédentes, l'albacore

et l'espadon représentant les plus forts pourcentages. L'effort s'est accru et le taux de capture a continué à baisser (tableau 3).

La prise totale des canneurs en location était de 5.877,6 TM, 58,3 % de plus qu'en 1983 (tableau 4). Cette augmentation était due au fait que la flottille comprenait un plus grand nombre d'unités. Le listao prédomine toujours dans les prises, suivi de l'albacore. L'effort n'a montré qu'un léger accroissement, et le taux de capture a augmenté de 40 % par rapport à 1983, revenant ainsi au niveau de 1982, année où débutèrent les activités de la flottille.

La prise des canneurs nationaux a été de 9.137,0 TM, une forte baisse (33,6 %) par rapport à 1983. Ceci était dû à la réduction du nombre de bateaux, ainsi qu'au médiocre taux de capture (tableau 5). La composition en espèces des prises était semblable à celle de la flottille en location, mais avec un plus fort pourcentage d'albacore. L'effort a subi une baisse du fait de la réduction du nombre d'unités actives, et le taux de capture a diminué par rapport à 1983. Ainsi que nous le signalions l'an dernier, cette baisse du taux de capture pourrait être bien plus importante qu'il ne paraît, du fait de l'accroissement escompté de la puissance de pêche de cette flottille par suite de l'accroissement progressif du tonnage brut moyen des bateaux.

Les prises des sennecurs espagnols en location se sont élevées à 840 TM, avec la composition en espèces suivante: listao 52,6 %, albacore 39,7 % et auxide 7,7 %. Le tableau 6 fait état des données correspondant aux opérations de cette flottille, ainsi que de celle de Grand Caïman de 1982 à 1984.

Les prises de la flottille artisanale se sont élevées à 4.168 TM, 102 % de plus qu'en 1983. Ces prises plus fortes sont néanmoins attribuées à l'introduction de données de capture sur la pêche artisanale menée dans les états du sud et du sud-est. Si l'on ne tient compte que de la pêche artisanale des états du nord-est, l'augmentation a été d'environ 32,5 %.

2. Recherche

Des données de prise et effort ont été recueillies (par mois, zone et engin: Tâche 2) sur plus de 70 % des prises effectuées par la flottille industrielle en 1984.

L'échantillonnage de taille mené par la SUDEPE a été amélioré, ce qui a permis de mesurer 27.469 poissons, dont 24.212 listaos, 1.301 albacores, 590 germons, 829 thons obèses, 519 espadons et 18 auxides. Pour l'albacore, l'échantillonnage de taille a également compris en 1984 les débarquements des canneurs.

Les données de fréquence de taille sur l'espadon pour les palangriers nationaux pendant la période 1971-84, ainsi que les données d'échantillonnage de taille obtenues lors de campagnes de recherche sur d'autres espèces, ont également été remises en 1984. Les données de fréquence de tailles qui manquent encore sur les istiophoridés sont en préparation et seront prêtes cette année.

Bien que des expériences avec objets agrégatifs flottants (OAF) aient été menées sur les côtes sud et sud-est du Brésil depuis 1982, on ne dispose pas encore de suffisamment de preuves de leur efficacité pour rassembler les thonidés et faciliter la capture. Jusqu'à maintenant, trois modèles différents d'OAF ont été testés, lesquels allaient du type le plus

rudimentaire aux modèles les plus sophistiqués, adaptés aux conditions de la mer prévalant dans la zone.

Le manque de croisières périodiques d'entretien pour remplacer les structures endommagées des OAF afin de leur assurer une plus grande longévité, ainsi que la couverture insuffisante des prises effectuées par les canneurs travaillant autour de ces dispositifs, constituent le principal problème à résoudre lors d'expériences futures. D'autres problèmes concernent les forts courants et les vents violents qui se produisent à certaines époques de l'année dans les secteurs où des OAF ont été placés. Un modèle plus complexe d'OAF vient d'être placé en fin d'année dans le sud, mettant un terme aux expériences dans cette région. D'autres tentatives similaires auront lieu sur la côte nord-est où un OAF expérimental est déjà testé.

Les résultats d'autres domaines de recherche en 1984 ont été présentés dans les travaux scientifiques remis lors de la réunion du SCRS.

3. Information préliminaire 1985

Les prises de thonidés effectuées par la flottille industrielle durant le premier semestre de 1985 s'élevaient en tout à 18.033 TM, réparties comme suit par flottille: palangriers 964, canneurs 17.069. En se fondant sur ces données, et en supposant que les prises de la flottille artisanale atteindront le même niveau que l'an passé, on escompte pour 1985 une prise totale d'environ 30.850 TM.

La pêche thonière initiée dans le nord-est par un palangrier national modifié s'est avérée productive, et un bateau supplémentaire de taille moyenne y est actif.

La pêche des palangriers basés à Santos (SP) montre toujours une baisse du taux de capture, et la proportion de requins augmente dans ses prises. Ceci a entraîné la modification d'un palangrier de cette flottille, adapté à la pêche au thon en employant des filets mailants de surface. La pêche a eu lieu jusque sur les côtes nord-est.

Bien que cette expérience soit encore en cours, l'information préliminaire transmise par les pêcheurs montre un faible taux de capture et un pourcentage encore plus élevé de requins.

En ce qui concerne la recherche, nous avons étendu l'échantillonnage au port de façon à obtenir des données de fréquence de taille pour l'albacore et le germon de la flottille de canneurs en location qui débarque dans l'état de Santa Catarina.

Tableau 1. Nombre de bateaux par catégorie de jauge brute (TJB) (canneurs et palangriers) et capacité de transport (senneurs).

<i>Canneurs</i>			<i>Senneurs</i>			<i>Palangriers</i>	
<i>TJB</i>	<i>Pavillon brésilien</i>	<i>Pavillon japonais</i>	<i>TJB</i>	<i>Pavillon brésilien</i>	<i>Pavillon japonais</i>	<i>Capacité transport (TM)</i>	<i>Pavillon espagnol</i>
50	04	----					
51 - 150	37	----	51 - 200	11	----	501 - 600	01
151 - 200	06	----	201 - 500	----	03	plus de 1.000	01
201 - 300	----	06					

Source: PDP/SUDEPE.

Tableau 2. Prise totale, effort estimé et taux de capture par principale espèce de thonidé et espèce voisine capturée par la flottille palangrière japonaise en location dans les eaux brésiliennes, 1976-84.

<i>Année</i>	<i>Effort (nombre hameçons)</i>	<i>Albacore</i>		<i>Germon</i>		<i>Thon obèse</i>		<i>Espadon</i>		<i>Prise totale</i>	
		<i>Prise (TM)</i>	<i>Taux hameçon (kg/100)</i>	<i>Prise (TM)</i>	<i>Taux hameçon (kg/100)</i>	<i>Prise (TM)</i>	<i>Taux hameçon (kg/100)</i>	<i>Prise (TM)</i>	<i>Taux hameçon (kg/100)</i>	<i>Prise (TM)</i>	<i>Taux hameçon (kg/100)</i>
1977	273,825	45.2	16.5	55.0	20.1	65.6	23.9	12.6	4.6	470.4	171.8
1978	1,733,413	450.0	26.0	374.2	22.0	481.0	27.7	180.4	10.4	1,998.4	115.3
1979	1,174,577	378.7	32.2	215.6	18.3	401.2	34.2	201.6	17.2	1,508.7	128.4
1980	1,278,542	283.3	22.2	204.1	15.9	392.6	30.7	409.5	32.0	1,666.7	130.4
1981	1,178,950	727.5	61.7	187.1	15.9	341.4	28.9	222.8	18.9	1,902.0	161.3
1982	2,240,916	582.1	26.0	537.1	24.0	464.0	20.7	390.8	17.4	2,816.3	125.7
1983	1,781,589	504.7	28.3	472.2	26.5	378.2	21.2	282.8	15.9	2,263.2	127.0
1984	1,082,131	131.6	12.16	280.0	25.87	521.5	48.19	121.5	11.22	1,311.6	121.20

Source: PDP/SUDEPE.

Tableau 3. Prises, effort estimé et taux de capture des principales espèces de thonidés capturées par la flottille palangrière nationale dans les eaux brésiliennes, 1976-84.

Année	Effort (nombre hameçons)	Albacore		Germon		Thon obèse		Espadon		Prise totale	
		Prise (TM)	Taux hameçon (kg/100)	Prise (TM)	Taux hameçon (kg/100)	Prise (TM)	Taux hameçon (kg/100)	Prise (TM)	Taux hameçon (kg/100)	Prise (TM)	Taux hameçon (kg/100)
1976	1,085,005	424.3	39.1	156.8	14.5	111.8	10.3	371.8	34.3	1,421.4	131.0
1977	1,250,335	368.0	29.4	157.0	12.6	150.0	12.0	330.0	26.4	1,423.8	113.9
1978	1,281,380	331.0	25.8	65.0	5.1	76.0	5.9	138.0	10.7	872.0	68.1
1979	1,294,565	553.0	42.7	151.0	11.7	167.0	12.9	213.0	16.5	1,361.0	105.1
1980	1,192,610	236.2	19.8	184.9	15.2	174.0	14.6	1,125.0	94.3	2,150.0	180.3
1981	1,223,105	459.5	37.6	63.1	5.2	102.4	8.4	405.0	33.1	1,140.4	93.2
1982	1,629,735	322.2	19.8	173.1	10.6	188.1	11.5	613.0	37.6	1,448.9	88.9
1983	2,302,915	337.1	14.6	191.2	8.3	127.4	5.5	470.7	20.4	1,458.2	63.3
1984	2,575,255	343.6	13.3	171.0	6.6	135.7	5.3	341.3	13.2	1,380.6	53.6

Source: PDP/SUDEPE.

"Instituto de Pesca" (São Paulo).

Tableau 4. Prise totale, effort estimé et taux de capture des principales espèces de thonidés capturées par la flottille de canneurs japonais en location, 1982-84.

Année	Effort (jours de pêche)	Prise totale (TM)	Taux capture	Listao		Albacore		Autres ²	
				Prise (TM)	Taux capture ¹	Prise (TM)	Taux capture ¹	Prise (TM)	Taux capture ¹
1982	163	1.761,0	10,80	1.714,0	10,51	4,0	0,02	43,0	0,26
1983	513	3.713,3	7,23	3.659,6	7,13	39,7	0,08	14,0	0,03
1984	569	5.877,6	10,30	5.707,8	10,00	129,0	0,23	40,8	0,07

1 - TM/jour de pêche (y compris les jours de recherche non productifs).

2 - Comprend germon, thon obèse et petits thonidés.

Source: PDP/SUDEPE.

Tableau 5. Prise totale (TM), effort estimé et taux de capture des principales espèces prises par la flottille nationale de canneurs, 1979-84

Année	Effort		Prise totale			Listao			Albacore			Autres		
	Total	Jours	Prise (TM)	Taux capture		Prise (TM)	Taux capture		Prise (TM)	Taux capture		Prise (TM)	Taux capture	
	jours pêche*	effectifs**		1	2		1	2		1	2		1	2
1979	--	--	2.104,0	--	--	1.818,0	--	--	117,0	--	--	169,0	--	--
1980	--	1.068	6.846,0	--	6,41	6.070,0	--	5,68	392,0	--	0,37	383,0	--	0,36
1981	--	2.821	14.737,0	--	5,22	13.786,0	--	4,89	906,0	--	0,32	45,0	--	0,02
1982	6.108	4.053	17.469,0	2,86	4,31	16.299,0	2,67	4,02	1.027,0	0,17	0,25	143,0	0,02	0,04
1983 ³	4.629	2.783	13.751,0	2,97	4,94	11.688,0	2,52	4,20	1.738,0	0,37	0,62	325,0	0,07	0,12
1984	3.709	2.638	9.137,0	2,46	3,46	7.379,0	1,99	2,80	1.169,0	0,31	0,44	589,0	0,16	0,22

* Se réfère à tous les jours de pêche, même les jours de recherche non productifs. ** Ne comprend que les jours de pêche productifs.

1 - TM/jour de pêche. 2 - TM/jour de pêche effectif. 3 - Effort extrapolé à la prise totale à partir des données sur la flottille de Rio de Janeiro, vu que le pourcentage des autres flottilles est médiocre.

Source: PDP/SUDEPE.

Tableau 6. Pêche à la senne au Brésil par les bateaux étrangers en location, 1982-84.

Année	Tri-mestre	Flottille	Nbre. sorties cou-vertes	Nbre. ba-teaux	Jours mer	Jours pêche et rech.	Jours pêche effective	Total coups	Coups pro-ductifs	Prise totale (TM)	Taux capture				
											TM/jour mer	TM/jour pêche et rech.	TM/jour pêche effective	TM/coup	TM/coup product.
1982	III/IV	I.C.	03	01	68	--	--	37	10	95,9	1,41	--	--	2,59	9,59
1983	I	I.C.	03	01	22	--	--	29	21	103,0	4,68	--	--	3,55	4,90
1983	II	I.C.	02	01	24	--	--	12	09	32,6	1,36	--	--	2,72	3,62
1983	IV	Esp.	05	02	126	87	24	11*	01	319,1	2,53	3,67	13,29	--	--
1984	I	Esp.	06	02	125	85	315	78*	30	840,0	6,72	9,65	26,67	--	--

Source: PDP/SUDEPE.

I.C. - bateaux arborant pavillon de Grand Caïman. Esp. - bateaux arborant pavillon espagnol.

* information partielle.

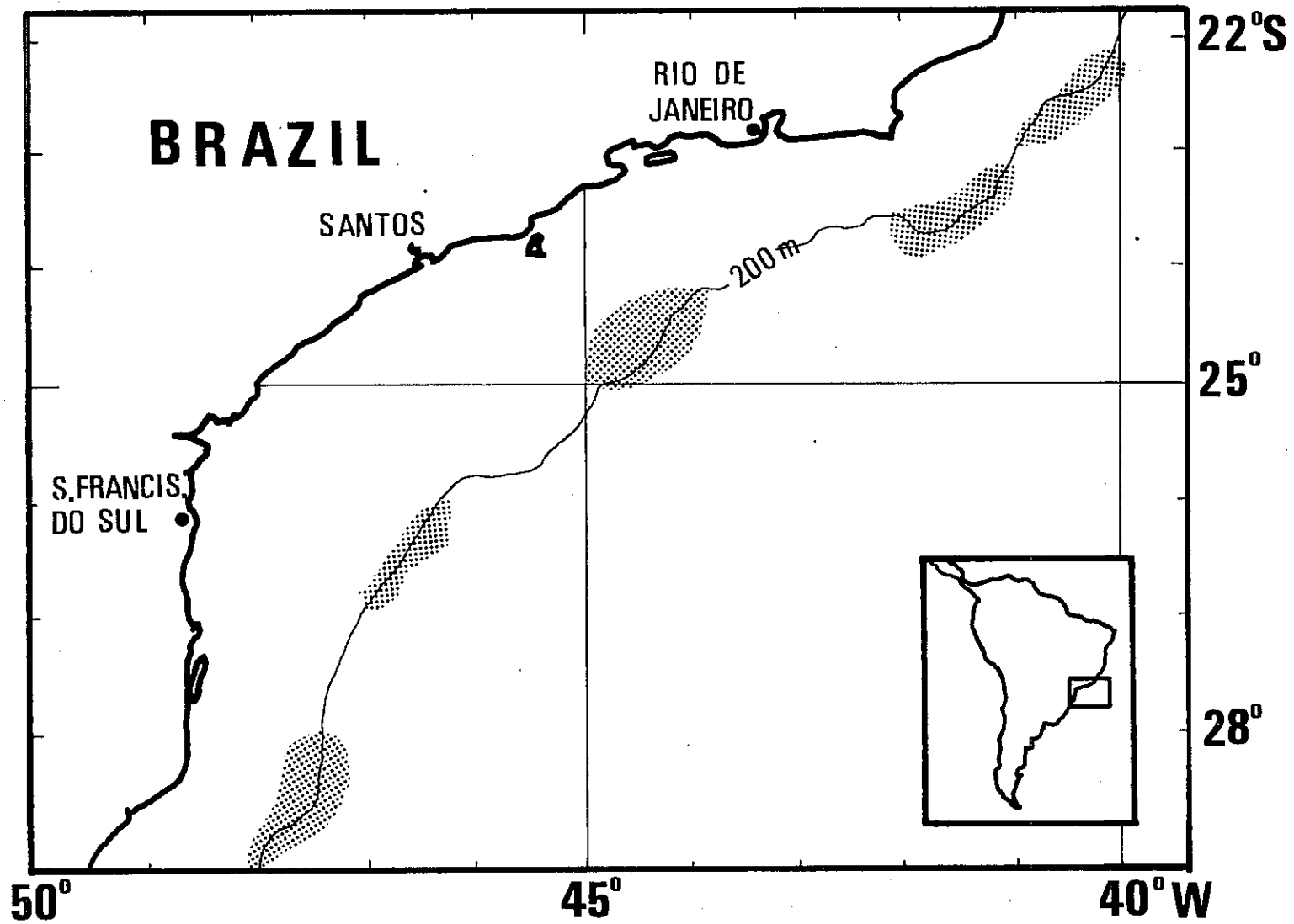


Figure 1. Principales zones de pêche de la flottille de canneurs qui pêche au large des côtes sud-est du Brésil.

RAPPORT NATIONAL DU CANADA

par

D. Clay

1. Pêcherie

1.1 Thon rouge

Les débarquements canadiens de thon rouge atlantique en 1984 se sont élevés en tout à 590 grands poissons pesant 264,2 TM, ce qui représente une baisse à la moitié seulement des débarquements de 1983.

La madrague a diminué de nouveau en 1984, ne débarquant que 8 poissons.

Les prix payés aux pêcheurs canadiens ont plus varié qu'auparavant, et les différences, mensuelles et en particulier régionales, ont été chose commune. La baie de Saint-Georges a bénéficié du meilleur prix moyen, et a connu en 1984 une meilleure pêche qu'en 1983; les débarquements des autres régions étaient tous en baisse par rapport à 1983. La prise par unité d'effort basée sur l'information fournie par les livres de bord est en baisse en 1984 pour la pêche sportive à la canne et moulinet, comme pour la pêche commerciale à la ligne à main (ligne "surveillée").

Le poids moyen du thon rouge capturé dans le golfe du Saint-Laurent en 1984 était de 457,5 kg, 5 % de plus qu'en 1983, poursuivant ainsi la tendance prolongée qui a son origine à la fin des années soixante.

Les unités canadiennes n'ont pas effectué de pêche de thon rouge à la senne depuis 1981.

1.2 Espadon

Les débarquements nominaux d'espadon au Canada en 1984 ont été de 499 TM, dont 93 %, soit 465 TM, pêchées à la palangre et les autres 34 TM au harpon.

Ces chiffres sont inférieurs de 50 % aux débarquements de 1983, mais peuvent être comparés au niveau de 1982.

La chute de 1984 est attribuée en partie au déplacement de l'effort vers d'autres pêcheries, notamment le flétan de l'Atlantique.

Rapport original en anglais.

2. Recherche

2.1 *Thon rouge*

Un échantillonnage biologique intensif a été mené dans l'île du Prince-Edouard, dans la baie de Sainte-Marguerite et dans celle de Saint-Georges, en Nouvelle-Ecosse. Environ 120 otolithes ont été prélevés (sur les 590 poissons débarqués) et ont fait l'objet de lectures en vue de la détermination de l'âge.

Le poids individuel de tous les poissons débarqués en 1984 a été annoté, et les registres de bord de 1981 à 1984 ont été analysés pour compléter la série de CPUE qui débute en 1975.

D'autres échantillons de tissus ont été prélevés en 1984 et ont fait l'objet, avec ceux qui avaient été recueillis en 1983, d'analyses quant à leur composition en lipides, protéines, eau et minéraux.

Les données d'échantillonnage rassemblées dans le cadre du programme international d'observateurs du Département des Pêches et Océans ont été analysées pour la première fois et les résultats préliminaires transmis. L'analyse des données actuelles et historiques se poursuivra au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles.

2.2 *Espadon*

Aucune nouvelle étude n'a été mise en route, et aucun marquage n'a eu lieu en 1984.

3. Information préliminaire pour 1985

3.1 *Thon rouge*

Au 20 octobre 1985, les débarquements atteignaient environ 75 % de ce qu'ils étaient à la même date en 1984, ce qui révèle que 1985 a été une année médiocre pour la pêche canadienne de grands poissons.

Les madragues de la baie de Sainte-Marguerite constituent le seul secteur ayant montré des débarquements plus importants en 1983 qu'en 1984, bien que les quelque 35 poissons débarqués représentent un ordre de grandeur encore inférieur aux prises historiques des années soixante et soixante-dix.

Le Canada n'a effectué aucune pêche à la senne en 1985, et aucun thonidé n'a été marqué, mais quelques retours de marques ont été enregistrés.

4. Documents présentés à la réunion de 1985 du SCRS

Deux travaux de recherche et un document de réunion ont été présentés au SCRS en 1985. Ils figurent dans l'Appendice 2 à l'Annexe 10 ci-joint, et dans les vol. XXIV et XXV du Recueil de Documents scientifiques.

RESUME DE LA SITUATION DE LA PECHE AUX THONIDES REPUBLIQUE DU CAP-VERT - 1985

par

M.H. Santa-Rita Vieira

1. Généralité sur la pêche au thon au Cap-Vert

Les types de pêche au Cap-Vert ont été définis selon les types d'embarcation.

1.1 Pêche artisanale:

La pêche artisanale est pratiquée par les barques, et les principales méthodes de pêche utilisées sont les lignes et les sennes de plage.

Les barques sont des unités en bois d'une grande diversité de taille, de forme et de capacité; les dimensions moyennes sont 45 m de long et 1,50 m, plus ou moins, de large. Le mode de propulsion est la rame, la voile ou le moteur hors-bord, ou une combinaison de ces trois modes.

Quelques 1.173 embarcations réparties en 75 points de débarquement opèrent pendant presque toute l'année aux alentours des îles, sur les accores des plateaux insulaires, ou bien sur les bancs, avec un équipage de 3-4 pêcheurs par embarcation. Elles utilisent plusieurs engins de pêche pouvant capturer, soit le thon, soit d'autres poissons pélagiques ou démersaux. Elles capturent le thon de surface, mais plus fréquemment le thon de profondeur.

Les engins sont les lignes à main, de longueur variable, 150-450 m. Dès que le thon est ramené en surface près de la barque, si sa taille est jugée assez importante, il est harponné, puis sa tête est retenue hors de l'eau à l'aide d'une gaffe enfoncée dans les ouïes et, à coups de massettes, le thon est assommé avant d'être hissé à bord.

Il est utilisé une moyenne de 2-3 kg d'appât par sortie. L'appât peut être utilisé mort ou vif. L'appât vivant est conservé au fond de la barque où il a un renouvellement d'eau fréquent.

La thonine et l'auxide sont souvent capturés avec des sennes de plage.

Le produit de la pêche artisanale est vendu au marché local pour le ravitaillement de la population. Pendant la saison chaude, quelques artisans vendent aux conserveries ou entreprises de congélation.

Une petite conserverie est presque entièrement approvisionnée par la production de quelques 40 barques.

Le thon représente un pourcentage de 40 à 60 % du total des prises artisanales, dont l'albacore constitue la quantité la plus importante.

1.2 Pêche industrielle:

La pêche dite industrielle est pratiquée par des embarcations de plus de 7 m de long, moteur intérieur, coque fermée, et dont le produit doit être exporté, soit congelé, soit après transformation en conserve.

Il s'agit d'une flottille comprenant de petits bateaux en bois ou en fibre de verre (7-25 m de LHT) armés en thoniers-canneurs et des thoniers océaniques en acier (39 m de LHT). Ces bateaux sont très anciens et sont souvent immobilisés au port en raison de difficultés, généralement d'ordre mécanique. Une nouvelle flottille de 8 canneurs de pêche fraîche de 15-18 m de LHT doit commencer à arriver à la fin de cette année.

Le listao est l'espèce la plus capturée par les canneurs, principalement durant les mois d'octobre et novembre.

Les zones de pêche fréquentées par les canneurs sont en générales identiques à celles utilisées par les barques, si l'on exclut les canneurs-congélateurs qui ont fait des campagnes de pêche hors des eaux capverdiennes.

2. La flottille

La flottille active pendant les années 1984 et 1985 est récapitulée au tableau 1.

3. Captures

Les prises totales pour les années 1984 et 1985 sont récapitulées aux tableaux 2 et 3. Les statistiques de pêche artisanale depuis 1981-83 sont au tableau 4.

4. Régions de pêche

En 1985, les activités de pêche se sont déroulées pour la plupart au Cap-Vert. Un canneur a pêché aux Açores durant le mois de juillet 1985, sans résultat satisfaisant. Un autre, qui était en campagne de pêche au Mozambique, est rentré au Cap-Vert début juin 1985.

5. Statistiques

Concernant les statistiques de pêche industrielle, nous nous efforçons de suivre les recommandations de l'ICCAT en faisant le prélèvement des données de prise, effort et échantillonnage de tailles par carrés de 5⁰.

Pour ce qui est de la pêche artisanale, nous sommes convaincus que les estimations de prise et d'effort enregistrées depuis 1981 sont encore biaisées. Seulement en 1985 on a pu avoir des enquêteurs sur le terrain en nombre suffisant pour obtenir un échantillonnage que nous estimons représentatif. Compte tenu du temps d'adaptation et d'autres difficultés, on estime avoir des données plus ou moins fiables seulement en 1986. Nous effectuons actuellement l'échantillonnage de taille des thons capturés par les artisans.

Tableau 1. Flottille active pendant 1984 et 1985.

	1984	1985
Barques	1.173	?
Canneurs sans congélation.	27	31
Canneurs avec congélation.	2	4

Tableau 2. Prise de thonidés 1984 (pêche industrielle + pêche artisanale) en TM.

	Total	<i>Thunnus albacares</i>	<i>Thunnus obesus</i>	<i>Katsuwonus pelamis</i>	<i>Acantocyb. solandri</i>	<i>Aux.thazard E.alletteratus</i>	Engin	Effort
Pêche artisanale	3.511	1.831	4	331	1.336	9	Hand	128.710
Pêche artisanale	1	--	--	--	--	1	Uncl	2.726
Pêche artisanale SUCLA	142	127	--	11	4	--	Hand	6.720
Pêche industrielle	2.015	862	97	1.030	25	1	BBF + BB	1.788
Pêche industrielle	5	--	--	--	--	5	PSS	5
TOTAL	5.674	2.820	101	1.372	1.365	16		

Tableau 3. Prise de thonidés 1985 (pêche industrielle presque à fin septembre).

<i>Total</i>	<i>Thunnus albacares</i>	<i>Thunnus obesus</i>	<i>Katsuwonus pelamis</i>	<i>Acantocyb. solandri</i>	<i>Aux. thazard E. alletterat.</i>	<i>Thunnus alalunga</i>	<i>Engin</i>	<i>Effort</i>	<i>Région</i>
826	431	15	360	10	10	--	BB	1.403	Cap-Vert
14	--	--	--	--	--	14	BBF	31	Açores
565	67	7	491	--	--	--	BBF	183	Cap-Vert
12	--	--	--	--	12	--	PSS	6	Cap-Vert
1.417	498	22	851	10	22	14		1.623	

Tableau 4. Prise de thonidés (pêche artisanale 1981, 1982, 1983).

<i>Année</i>	<i>Total</i>	<i>Thunnus albacares</i>	<i>Thunnus obesus</i>	<i>Katsuwonus pelamis</i>	<i>Auxis Euthynnus</i>	<i>Acantocybium</i>	<i>Effort (nombre sorties)</i>
1981	6.749	4.404	59	4	1	2.281	152.490
1982	4.282	2.691	63	53	40	1.435	130.271
1983	5.046	3.392	1	61	30	1.562	160.400

RAPPORT NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DE COREE

1. Pêche

La prise globale coréenne des thonidés de l'Atlantique et espèces voisines s'est élevée à 15.750 TM en 1984, soit une baisse de 12 % par rapport aux prises de 1983. Environ 94 % de la prise globale ont été capturés par la palangre et 6 % à la ligne à main (Tableau 1).

Depuis 1975, la prise totale annuelle a montré une tendance à la baisse, date où elle a atteint un pic de 46.500 TM. Ceci a été en grande partie dû à la réduction des secteurs de pêche ainsi qu'à la diminution du nombre de bateaux de pêche. Toutefois, la prise globale du premier semestre de 1985 a été estimée à 10.500 TM, une hausse d'environ 92 % par rapport à l'année précédente.

1.1 Palangriers

La prise globale palangrière de 1984 s'est élevée à 14.800 TM, donnant un 9 % par rapport aux prises de 1983 (Tableau 2). Les prises palangrières se sont élevées à: 8.900 TM de thon obèse, soit 60 %, suivies de 2.700 TM d'albacore (18 %), et 1.300 TM de germon (9 %).

Il ne s'est pas produit de changements importants dans le schéma et les zones de pêche de cette pêcherie depuis ces dernières années. Selon les données de livres de bord des bateaux de pêche commerciaux, la distribution des principaux lieux de pêche se situent principalement dans la zone tropicale de 10°N à 10°S. Néanmoins, les prises de la pêcherie palangrière coréenne ont continué à baisser par rapport au pic de 38.800 TM atteint en 1977.

1.2 Canneurs

Un bateau coréen basé à Téma a participé à la pêche de thonidés tropicaux dans le golfe de Guinée de janvier à août 1984. La prise globale de ce bateau s'est élevée à 970 TM, soit 43 % de moins qu'en 1983 (Tableau 3). La prise globale se composait de 850 TM de listao, poisson cible de cette pêcherie, et 120 TM d'albacore. Les prises de listao de 1984 sont tombées à 45,5 % et celles d'albacore à 19,5 % par rapport à la prise de 1983.

Depuis 1979, la prise annuelle globale des canneurs coréens a montré une baisse considérable où elle atteignait un pic de 17.200 TM. Ceci est surtout dû à la baisse du nombre de bateaux de pêche avec échange de pavillon entre d'autres pays.

2. Recherche

La "National Fisheries Research and Development Agency" (FRDA) a, comme par le passé, rassemblé les données de prise et effort ainsi que de fréquences de taille de 1984 des bateaux de pêche commerciaux pour les thonidés de l'Atlantique et espèces voisines. Elle a également traité et compilé toutes les données tel que l'avait recommandé le SCRS. Les statistiques de la prise globale de 1984 (Tâche I) par engin et espèces, les données de prise et effort de 1984 (Tâche II) des palangriers et des canneurs ainsi que les données de fréquences de taille des principaux poissons ont été transmis à l'ICCAT.

Un effort a été fait pour améliorer le taux de couverture et l'exactitude des données Tâche II selon la recommandation formulée par le SCRS en termes de statistiques. Comme résultat, les données Tâche II de 1984 couvraient 63 % du total des prises des palangriers et 100 % des canneurs.

Tableau 1. Prises coréennes (TM) de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique par type d'engin, 1975-1984

<i>Type d'engin</i>	<i>1975</i>	<i>1976</i>	<i>1977</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>
Palangriers	38.819	31.575	38.849	29.094	20.069	18.952	22.306	21.033	16.224	14.785
Canneurs	7.653	3.339	6.202	10.364	17.188	9.901	9.529	3.503	1.697	969
Total	46.472	34.914	45.051	39.458	37.257	28.853	31.835	24.536	17.921	15.754

Tableau 2. Prise nominale (TM) de thonidés et espèces voisines effectuées par les palangriers (LL) coréens dans l'Atlantique, 1971-84.

<i>Année</i>	<i>Thon rouge</i>	<i>Albacore</i>	<i>Germon</i>	<i>Thon obèse</i>	<i>Listao</i>	<i>Espadon</i>	<i>Makaire bleu</i>	<i>Makaire blanc</i>	<i>Voilier</i>	<i>Autres Istiophoridés</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
1971	3,039	9,901	11,539	7,353	47					780	4,078	36,737
1972	30	11,078	13,577	5,730	45					1,714	3,562	35,736
1973	66	12,844	8,525	5,829						1,984	2,809	32,051
1974	56	15,518	5,216	7,376	116					1,335	3,951	33,568
1975	23	15,344	6,073	10,162	196	451				990	5,580	38,819
1976	10	11,211	8,755	6,747	26	1,147				1,015	2,664	31,575
1977	3	16,347	9,345	7,610	9	1,240	164	202	141	449	3,339	38,849
1978		11,512	4,418	9,182	42	1,333	177	79	29	111	2,211	29,094
1979	2	6,997	3,875	7,035	2	606	95	13	20	96	1,058	20,069
1980		5,869	1,487	8,963	4	683	9	1	5	167	1,764	18,952
1981		6,650	1,620	11,682	47	447	81	13	11	171	1,584	22,306
1982		5,872	1,889	10,615	21	684	17	24	16	114	1,781	21,033
1983	3	3,405	1,077	9,383	530	462	65	20	4	51	1,224	16,224
1984		2,673	1,315	8,943	29	406	61	5	3	423	927	14,785

Tableau 3. Prises nominales (TM) de thonidés et espèces voisines effectuées par les canneurs (BB) coréens dans l'Atlantique, 1973-84.

<i>Année</i>	<i>Albacore</i>	<i>Thon obèse</i>	<i>Listao</i>	<i>Germon</i>	<i>Non classées et autres</i>	<i>Total</i>
1973	900	-	922	-	-	1,822
1974	2,169	-	2,123	-	120	4,412
1975	1,259	1,750	4,469	-	175	7,653
1976	365	810	1,948	-	216	3,339
1977	1,075	640	3,600	-	887	6,202
1978	941	965	8,132	43	283	10,364
1979	2,871	1,712	12,017	-	588	17,188
1980	2,122	563	6,718	113	385	9,901
1981	947	61	8,085	-	436	9,529
1982	22	-	3,386	-	95	3,503
1983	144	-	1,553	-	-	1,697
1984	116	4	846	-	3	969

RAPPORT NATIONAL DE LA COTE D'IVOIRE

par

F.X. Bard et J.B. Amon Kothias

1. Statistiques

L'activité des thoniers ivoiriens a été considérablement réduite. En Atlantique, trois d'entre eux ont opéré une partie de l'année et ont capturé 1.385 TM de thons, dont la répartition par espèce est donnée dans le tableau 1. Pour les autres flottilles, les débarquements et les transbordements au port d'Abidjan ont été évalués à 98.517 TM.

Les statistiques des Tâches 1, 2 et les mensurations sont régulièrement couvertes par le CRO et transmises à l'ICCAT.

Les canneurs ghanéens, au nombre de 21, effectuent de plus en plus régulièrement des déchargements à Abidjan. A la fin 1985 on peut estimer que l'ensemble de cette flottille est basée à Abidjan.

2. Recherche

Une campagne de marquage a été effectuée en mai 1985, au cours de laquelle 69 thons ont été marqués.

Différentes recherches sur la biologie des thons ont été menées (collecte et interprétation de pièces dures, gonades).

3. Références

Les résultats des activités de recherche présentés au SCRS sont publiés dans l'Appendice 2 à l'Annexe 10 ci-joint et dans le vol. XXV du Recueil de Documents scientifiques.

4. Publications

Bard, F.X., J.M. Stretta, M. Slépoukha, 1985 - Les épaves artificielles comme auxiliaires de la pêche thonière en océan Atlantique. Quel avenir? Pêche Maritime, octobre 1985, no 1291, pp. 655-659.

Rapport original en français.

Tableau 1. Captures (en TM) des thoniers ivoiriens.

<i>Espèce</i>	<i>Année</i>		
	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>
Albacore	7.712	837	661
Listao	6.961	2.935	722
Patudo	96	10	1
Germon.	<u>72</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
TOTAL	14.841	3.783	1.386

RAPPORT NATIONAL SUR LES PECHERIES DE THONIDES ET ESPECES VOISINES ET LES PROGRAMMES DE RECHERCHE DE CUBA EN 1984-85

par

B. Garcia-Moreno

1. Flottille

En 1984, le nombre de thoniers actifs dans l'océan Atlantique a été semblable à celui d'années antérieures. Ceci n'a pas été le cas en 1985, où ce nombre a été légèrement inférieur du fait de la cessation des activités de quelques grands palangriers pour raisons techniques.

La flottille palangrière cubaine active en 1984 se composait de 18 grands palangriers (501-1000 TJB) ayant leur port d'attache à Las Palmas de Gran Canaria, ainsi que de 13 palangriers de tonnage moyen (51-200 TJB) basés dans divers ports de Cuba.

Un senneur moyen (501-600 TJB) a effectué des opérations de pêche dans certains secteurs de l'Atlantique centre-est, fondamentalement dans le golfe de Guinée.

Environ 60 bateaux à l'appât vivant (51-150 TJB) ont capturé du listao et du thon à nageoires noires dans les eaux cubaines, tandis qu'un autre groupe de petites embarcations, en nombre égal, effectuaient des captures à la ligne traînante et à la palangre dérivante modifiée.

2. Zones de pêche

La zone de pêche des palangriers à ample champ d'action a été l'Atlantique central, dont l'extrémité orientale a acquis une grande importance, concrètement le golfe de Guinée et les zones adjacentes, qui constituaient également le principal lieu de pêche de l'unique senneur actif.

Par ailleurs, les eaux de la zone économique de Cuba ont été le secteur d'activité de palangriers de petit et moyen tonnage, ainsi que de nombreuses embarcations à l'appât vivant.

3. Prises

Les prises cubaines de thonidés et espèces voisines en 1984 se sont élevées à 9.610 TM, le gros de l'effort ayant porté sur le thon à nageoires noires.

La composition spécifique des captures, par ordre d'importance, est la suivante: albacore 4.005 TM (41,7 %), listao 1.558 (16,2 %), espadon 1.367 (14,2 %), makaires 678 (7 %), *Scomberomorus spp.* 544 (5,6 %), thon à nageoires noires 487 (5 %), thon obèse 447 (4,6 %), makaire bleu "castero" 373 (3,9 %), germon 136 (1,4 %) et thonine 15 (0,15 %).

Le tableau I fait état des prises de thonidés et espèces voisines effectuées par Cuba pendant la période 1980-84.

4. Perspectives

Les conditions techniques de la plupart des grands palangriers à large champ d'action se sont avérées défectueuses après plus de 20 ans d'exploitation, d'où l'on prévoit la cessation progressive de leurs activités, sans que s'incorporent à court terme de nouvelles unités, ce qui altère de façon substantielle la stratégie de pêche.

Vu qu'au cours des années à venir le nombre des unités actives ne cessera de décroître, on peut s'attendre à ce que les prises cubaines de thonidés et espèces voisines diminuent graduellement d'année en année, jusqu'à ce qu'elles se stabilisent à un niveau considérablement inférieur au niveau actuel, dans le cadre duquel les prises des divers engins dans la zone économique cubaine ou les eaux avoisinantes revêtiront une importance accrue.

5. Recherche

L'échantillonnage biologique de listao, thon à nageoires noires, makaires et makaire bleu "castero" s'est poursuivi dans les ports cubains; l'information correspondante a servi à élaborer les formulaires FORM 3.4 et 3.5 confectionnés pour l'ensemble des espèces ci-dessus.

Diverses recherches ont également été menées en ce qui concerne le rapport entre les paramètres abiotiques et l'abondance en listao et en thon à nageoires noires, ainsi que l'abondance larvaire et autres aspects biologiques de l'espèce.

6. Statistiques

Les formulaires modèles FORM 1.1, 1.2 et 2 ont été transmis à l'ICCAT avec l'information correspondant à 1984.

Tableau 1. Captures cubaines de thonidés et espèces voisines pendant la période 1980-84 (TM).

	1980	1981	1982	1983	1984
Albacore	5.800	4.900	3.754	2.709	4.005
Germon	100	100	111	74	136
Thon obèse	1.400	700	521	421	447
Listao	2.500	1.300	1.323	1.835	1.558
Scomberomorus spp.	500	600	476	689	544
Makaires	800	600	589	1.068	678
Espadon	600	400	686	1.228	1.367
Makaire bleu "castero"	--	300	436	396	373
Thonine	--	100	77	6	15
Thon à nageoires noires	--	700	622	558	487
Autres	<u>100</u>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
TOTAL	11.800	9.700	8.595	8.984	9.610

RAPPORT SUR LA PECHE ET LA RECHERCHE DE L'ESPAGNE PORTANT SUR LES THONIDES, 1984-1985

par

A. González-Garcés
Instituto Español de Oceanografía
La Coruña

1. Pêche

En 1984, les prises espagnoles de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique et de la Méditerranée se sont élevées à 148.423 TM, soit une hausse de 5.000 TM par rapport à 1983. Ces prises sont les plus importantes prises espagnoles de thonidés et espèces voisines enregistrées dans ces zones depuis le début des pêcheries (Figure 1).

Le Tableau 1 récapitule les prises en TM des principales espèces de ces dernières années.

Il convient de noter que les données varient par rapport à celles qui ont été présentées l'année dernière. Ces variations se réfèrent surtout à l'albacore, le listao et le thon obèse et sont dues à des corrections effectuées suite à la recommandation formulée par le Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles de 1984.

L'Espagne pêche de façon traditionnelle dans quatre différentes zones de l'Atlantique: zone tropicale est, Canaries, Atlantique nord-est et Méditerranée. Mais une autre pêche commence à s'implanter, et bien qu'elle ne soit pas tout à fait nouvelle pour l'Espagne, elle devient intéressante vu la hausse considérable de ses prises. Il s'agit de la zone tropicale ouest de l'Atlantique.

1.1 Pêcherie tropicale est

L'Espagne a commencé à pêcher dans la zone tropicale est au milieu des années 50 avec une flottille de canneurs qui s'est transformée petit à petit en une flottille de grands senneurs. En 1983, la flottille tropicale espagnole de l'Atlantique est se composait de 52 bateaux, alors qu'en 1984 ils étaient au nombre de 55.

Néanmoins, depuis 1984, 14 bateaux (4 de catégorie 6 et 10 de catégorie 7) ont quitté l'Atlantique pour aller pêcher dans l'océan Indien. En 1985, la même flottille qu'en 1984 s'est maintenue, aussi bien dans l'Atlantique (41 bateaux) que dans l'océan Indien (14 bateaux), bien qu'en été certains bateaux de l'océan Indien soient revenus vers l'Atlantique à cause du mauvais temps.

Ci-après la distribution de la flottille de ces dernières années, en tonnes de jauge brute:

<i>TJB</i>	1983	1984	1985
300-450	2	2	2
451-750	9	9	9
751-1250	24	24	24
plus de 1.250	<u>17</u>	<u>20</u>	<u>20</u>
Total	52	55	55

Malgré l'abandon d'une partie de la flottille, la prise globale de 1984 a augmenté par rapport à 1983, ceci étant dû à l'importante hausse des prises de listao. Il y a eu néanmoins une baisse notable des prises d'albacore et de thon obèse.

Le Tableau 2 récapitule les prises de l'Atlantique tropical est de ces dernières années, une fois les corrections effectuées suite aux recommandations formulées par le Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles.

En 1984, les prises de cette pêcherie ont atteint un chiffre record, s'élevant à 10.000 TM de plus qu'en 1983, ne représentant que quelques tonnes de plus qu'en 1982.

Durant les trois premiers trimestres de 1985, on estime qu'environ 34.000 TM d'albacore et de thon obèse et 20.000 TM de listao ont été capturées.

1.2 Pêcherie tropicale ouest

Le Tableau 3 présente les prises espagnoles en TM de l'Atlantique tropical est. On note qu'après trois ans sans activité dans cette zone, les prises de 1983 et de 1984 sont assez considérables, les prises de 1984 étant les plus importantes de toute la série historique.

1.3 Iles Canaries

La flottille thonière des Canaries se compose principalement de petits bateaux de moins de 20 TJB qui utilisent l'appât vivant comme type de pêche. Le nombre de bateaux a augmenté de 6 unités par rapport à 1983, comprenant: 259 bataux de moins de 20 TJB, 35 entre 20 et 50 TJB, 28 entre 51 et 150, et un palangrier de 750 TJB.

Le Tableau 4 présentent les prises de cette zone de ces dernières années. Les prises de 1984 se sont élevées à 2.500 TM de plus que celles de 1983. Ceci est surtout dû à la hausse des prises d'albacore. D'autre part, la chute des prises de thon rouge est frappante.

Au 30 septembre 1985, les prises estimées s'élevaient à: 640 TM d'albacore, 2.600 TM de listao, 3.400 de thon obèse, 1.300 TM de germon et quelque 35 TM de thon rouge.

1.4 Pêcheries de l'Atlantique nord-est

Il existe trois pêcheries principales de thonidés et espèces voisines dans cette zone: celle du germon qui a lieu de juin à octobre et qui couvre une zone vaste de Gibraltar à l'Irlande et des côtes européennes au méridien 35° W; celle de l'espadon qui a surtout lieu au cours du premier et quatrième trimestre de l'année et qui englobe une zone qui va du Sénégal jusqu'en Irlande et à partir des côtes africaines et européennes jusqu'au méridien 35° W; et la pêcherie de thon rouge qui a lieu dans deux zones de pêche différentes, celle du golfe de Gascogne, pendant l'été, avec des canneurs, et celle du Golfe de Cadiz, au printemps, avec des madragues.

La flottille qui a opéré en 1984 se composait de 228 canneurs (BB), 505 ligneurs (TROL), 185 palangriers, trois madragues et un nombre de bateaux difficile à déterminer qui capturent des thonidés de temps à autres, principalement du thon rouge, étant donné que cette espèce n'est pas visée par cette pêcherie; par exemple, des senneurs qui pêchent essentiellement la sardine ou des anchois, des chaluts qui jettent leurs "lignes" la nuit, des bateaux à filets maillants dans lesquels un thonidé reste parfois accroché, etc.

En 1984, une quatrième madrague a été lancée mais elle n'a pu être utilisée à cause de problèmes techniques.

Le Tableau 5 récapitulent les prises de cette zone de ces dernières années. On note une forte baisse des prises en 1984, ceci étant surtout dû à la chute des prises de germon qui sont tombées à près de la moitié de celles de 1983 (en 1984 14.000 TM de moins qu'en 1983). La baisse des prises de germon s'est surtout produit dans la flottille de canneurs du nord de l'Espagne.

Les prises de thon rouge se sont toujours maintenues en hausse, au même niveau atteint en 1983; des 4.802 TM qui ont été capturées dans cette zone, 2.271 TM provenaient des madragues et 2.364 TM des canneurs du golfe de Gascogne.

Dans le golfe de Gascogne, 1.678 TM (dont 710 TM correspondent aux poissons de classe d'âge 0) proviennent uniquement du port de Fuenterrabia qui possède une flottille de 21 bateaux qui visent principalement cette espèce. Les 686 TM qui restent (dont 290 TM d'âge 0), ont été capturées par la flottille de germon, en tant qu'espèce accessoire.

La forte hausse des prises de thon rouge dans cette zone durant les années 1983 et 1984 semble être due à l'entrée de la forte cohorte de 1982 dans la pêcherie, ce qui laisse prévoir des prises élevées dans le golfe de Gascogne en 1985.

On s'attend à ce que les prises de 1985 s'élèvent à 3.000 TM de thon rouge, 17.000 TM de germon, 6.000 TM d'espadon y quelque 1.000 TM d'autres espèces. Selon ces estimations, les prises de thon rouge seront plus faibles à cause des madragues, les prises de germon augmenteront sensiblement et celles d'espadon se maintiendront.

1.5 Pêcheries de la Méditerranée

Une flottille variée opère dans cette zone. Elle se compose de palangriers (118 bateaux), ligneurs, canneurs (114 bateaux), petits ligneurs, bateaux de pêche sportive, "saltillo" (ligne à main), "morunas" (petites madragues), filets maillants ("boniteras", "melveras", "soltas", etc.), trois madragues et plusieurs petites madragues, "almadrabillas".

Le Tableau 6 fait état des prises de ces dernières années. En 1984, elles ont augmenté de 2.500 TM, surtout à cause des prises de thon rouge et de germon de la récente pêcherie de canneurs.

On estime les prises de thon rouge à 900 TM pour les huit premiers mois de 1985 (165 TM de palangriers, 495 de madragues et 240 de lignes à main), 450 TM d'espadon, 150 de bonite à dos rayé et 390 d'auxide. Les canneurs qui capturent de fortes quantités de thon rouge et de germon ne sont pas compris dans ces estimations étant donné que cette pêcherie commence en septembre-octobre.

2. Recherche

2.1 Pêcherie tropicale

Pour ce qui est du rassemblement des données statistiques, on a obtenu en 1984 des informations sur la prise et effort par mois, zone et engin de pêche (Tâche II ICCAT) de 85 % de la prise globale de ce secteur. Dans les échantillonnages de taille effectués cette année, 52.417 poissons ont été mesurés: 15.517 albacores, 30.531 listaos, 3.105 thons obèses et 3.264 d'autres espèces.

La collecte de ces données et les échantillonnages dans les ports africains où la flottille espagnole effectue la plupart de ses débarquements a été réalisée en collaboration avec le Centre de Recherches océanographiques d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et le Centre de Recherches océanographiques de Dakar (Sénégal). Il convient de signaler que sans la collaboration et l'aide fournie par ces deux organismes de recherche il aurait été impossible d'atteindre la couverture statistique et d'échantillonnage.

Les travaux de recherche réalisés pendant 1984 et 1985 se sont centrés sur les recommandations formulées par le SCRS de l'ICCAT portant sur les espèces tropicales et les résultats sont reflétés dans les travaux présentés au SCRS et au Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles de 1984 qui analysent les activités de la flottille tropicale espagnole de façon très détaillée, tout en étudiant la durée des lancers, la puissance de pêche, l'effort de pêche, la composition des lancers par espèces, ainsi que des analyses sur le comportement des bancs de poissons par rapport aux pêcheries, telles que les phases lunaires sur les rendements de pêche, associations de poissons avec objets flottants, etc.

2.2 Pêcherie des Canaries

En ce qui concerne les Tâches I et II de l'ICCAT, le contrôle des pêcheries de cette zone s'est poursuivi au moyen d'un réseau d'information et d'un échantillonnage qui couvre 100 % de la prise.

En 1984, 8.963 thonidés ont été échantillonnés et au 30 septembre 1985, 3.520 individus avaient été mesurés.

Des campagnes de marquage ont eu lieu aussi bien en 1984 qu'en 1985, relâchant à la mer 208 thonidés en 1984 (entre autres, listaos, germons, albacores et thons obèses) et 221 listaos en 1985.

En 1985, un programme de recherche biologique a démarré dans cette zone, ce qui permettra de faire des études sur la croissance par sexe. Ce programme vise surtout le thon obèse, espèce principale des Iles Canaries. A l'heure actuelle des pièces osseuses sont prélevées pour étudier la croissance du thon obèse, listao, albacore et germon.

2.3 Pêcherie de l'Atlantique nord-est

La collecte des données statistiques détaillées de la Tâche II de l'ICCAT couvre 90 % du total des prises de cette zone. En 1984, pour ce qui est des échantillonnages de taille, 17.022 germons, 43.893 espadons, 3.749 thons rouges, 1.824 bonites à dos rayé, 1.319 auxides, 1.149 albacores et 409 thon obèses ont été mesurés.

En 1984, deux campagnes de marquage ont été menées à bien sur les thonidés, une d'entre elles sur le germon durant laquelle 193 germons et un thon rouge ont été marqués, et l'autre qui visait le thon rouge, durant laquelle 513 poissons de cette espèce ont pu être marqués, la plupart d'entre eux âgés de 2 ans, et 4 thons obèses.

En 1985, des campagnes de marquage ont également eu lieu, une d'entre elles dirigée sur le germon (126 germons marqués) et l'autre sur le thon rouge (407 thons rouges marqués).

En 1984, grâce à la gestion des échantillonneurs-enquêteurs de Galice, un programme de marquage a été mis en place sur l'espadon et les espèces voisines (requins) en utilisant les marques ICCAT, à partir de bateaux commerciaux. Au cours de ce programme ce sont les propres pêcheurs qui effectuent le marquage de jeunes poissons, dont 60 espadons et 35 requins ont été marqués et relâchés depuis octobre 1984 à octobre 1985.

En 1984 et 1985 des travaux d'évaluation des populations de thon rouge (population de l'Atlantique est), de germon et d'espadon ont été présentés au SCRS de l'ICCAT. De même, en 1984 et 1985, l'Espagne a participé au Groupe de travail du thon rouge.

2.4 Pêcherie de la Méditerranée

En 1984, le réseau d'échantillonnage et de l'information des pêcheries de thonidés dans cette zone s'est étendu. En 1985, une couverture de 85 % a été atteinte pour la Tâche II de l'ICCAT.

En 1984, 3.669 thons rouges, 12.532 espadons, 383 germons, 2.959 bonités à dos rayé, 1.525 auxides et 112 thonines ont été mesurés.

Au cours de ces années, une attention spéciale a été prêtée sur les thons rouges juvéniles de cette zone, surtout ceux de "classe 0". En 1984, les captures ont été estimées et 51 individus ont été marqués.

Une étude sur la relation taille-poids de l'auxide a été menée à bien ainsi qu'une analyse de la pêcherie espagnole de petits thonidés (bonite à dos rayé, auxide et thonine) de la Méditerranée. De plus, une analyse de la pêcherie de l'espadon a été effectuée dans cette zone.

Il convient de souligner qu'une première révision des données et une analyse de la pêcherie récente de germon de la Méditerranée (qui a démarré en 1981) sont menées à bien, ainsi que la relation entre la température de l'eau de mer de surface et les captures de cette espèce.

Documents présentés au SCRS - 85

Les travaux présentés au SCRS en 1985 sont mentionnés à l'Appendice 2 à l'Annexe 10 et/ou publiés dans les vols. XXIV et XXV du Recueil de documents scientifiques.

Tableau 1. Prises espagnoles de thonidés et espèces voisines durant la période 1978-1984.

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	35.670	27.097	6.849	4.190	25.404	4.342	6.803	110.355
1979	41.135	19.800	5.419	3.656	29.810	3.382	5.409	108.611
1980	38.759	26.384	8.430	2.468	25.202	4.560	10.365	116.168
1981	51.428	35.458	10.010	2.601	22.631	5.134	8.370	135.632
1982	54.164	38.016	9.332	3.813	26.156	5.454	7.306	144.241
1983	49.114	30.634	12.420	5.257	30.387	8.422	6.512	142.746
1984	46.061	50.087	10.566	7.547	17.323	7.560	9.279	148.423

Tableau 2. Prises espagnoles des espèces principales de thonidés de la pêcherie tropicale est (ETRO), durant la période 1978-1984

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>ALB</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	33.393	24.508	2.999	0	600	61.500
1979	39.938	17.418	2.444	0	800	60.600
1980	38.682	24.222	4.396	0	5.800	73.100
1981	51.332	31.307	7.598	889	4.748	95.874
1982	53.779	34.650	7.496	106	2.562	98.593
1983	46.358	29.114	9.816	295	2.517	88.100
1984	39.532	45.621	7.742	307	5.453	98.655

Tableau 3. Prises espagnoles des espèces principales de thonidés de la pêcherie tropicale ouest (WTRO), durant la période 1978-1984

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>TOTAL</i>
1978	2.029	2.031	4.060
1979	1.052	1.052	2.104
1980	0	0	0
1981	0	0	0
1982	0	0	0
1983	1.957	209	2.166
1984	3.976	2.610	6.586

Tableau 4. Prises espagnoles des espèces principales de thonidés de la pêcherie des Iles Canaries (CANA), durant la période 1978-1984

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>TOTAL</i>
1978	248	558	3.850	1.548	1.160	7.364
1979	145	1.330	2.975	758	604	5.812
1980	77	2.162	4.034	397	518	7.203*
1981	96	3.876	2.313	524	1.009	7.818
1982	385	3.366	1.449	43	519	5.762
1983	690	1.255	2.352	305	768	5.370
1984	2.458	1.837	2.784	2	977	8.058

* Comprend 15 TM de petits thonidés dont 10 TM d'auxide et 5 TM de thonine.

Tableau 5. Prises espagnoles des espèces principales de thonidés de la pêcherie Atlantique nord-est (NE), durant la période 1978-1984

<i>Année</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	2.477	24.244	3.622	2.624	32.967
1979	2.783	29.206	2.582	1.132	35.703
1980	1.938	24.684	3.810	1.150	31.582
1981	1.723	19.833	4.014	1.580	27.150
1982	2.781	24.959	4.554	1.501	33.795
1983	4.140	28.789	7.100	1.051	41.080
1984	4.802	14.708	6.315	653	26.478

Tableau 6. Prises espagnoles des espèces principales de thonidés de la pêcherie méditerranéenne (MEDI), durant la période 1978-1984

<i>Année</i>	<i>BFT</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>BON</i>	<i>FRI</i>	<i>OTH</i>	<i>TOTAL</i>
1978	165	0	720	711	1.676	1.192	4.464
1979	115	0	800	713	1.771	993	4.392
1980	133	0	750	480	2.120	800	4.283
1981	354	900	1.120	710	1.700	6	4.790
1982	989	572	900	990	1.935	705	6.091
1983	812	535	1.322	1.225	2.135	1	6.030
1984	2.743	1.331	1.245	984	2.301	42	8.646

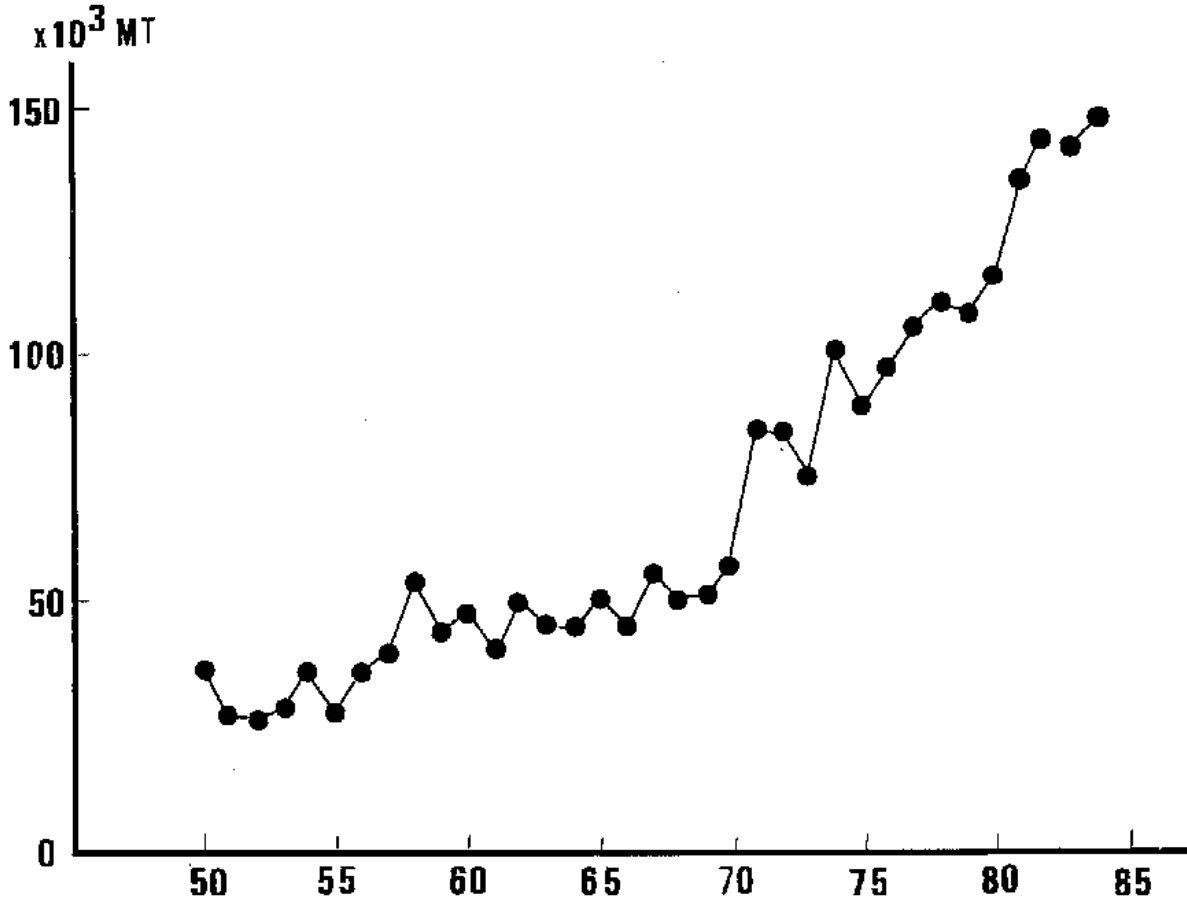


Figure 1. Prises totales espagnoles de thonidés et espèces voisines de 1950 à 1984.

RAPPORT NATIONAL DES ETATS-UNIS

par

National Marine Fisheries Service*

1. Introduction

Le "National Marine Fisheries Service" est responsable à l'échelle nationale du suivi des statistiques de pêche et de la réalisation des recherches sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique pour appuyer la Convention de l'ICCAT. Cette responsabilité est répartie entre le "Southwest Fisheries Center", La Jolla, California et le "Southeast Fisheries Center", Miami, Florida. Ce rapport fait état des accomplissements atteints pour satisfaire ces responsabilités en 1984-85.

2. Pêche

Le NMFS s'occupe de suivre les pêcheries de thonidés des Etats-Unis des espèces principales de thonidés des eaux tropicales telles que l'albacore, le listao et le thon obèse, et les espèces principales des eaux tempérées telles que le thon rouge et le germon. Les pêcheries d'istiophoridés et de scombridés, d'une importance secondaire du point de vue commercial, étant surtout plus importantes comme pêche sportive, ont également été suivies. Le suivi comprend, la mise en place de programmes d'échantillonnage, le rassemblement de statistiques, l'actualisation d'une base de données exhaustive, et la récapitulation et transmission des données à l'ICCAT et autres organismes.

2.1 *Thonidés tropicaux*

La prise combinée des Etats-Unis des trois espèces principales est passé à 2.477 TM en 1984, soit une hausse par rapport aux 1.070 TM de 1983. En 1984, la prise se composait de 1.252 TM d'albacore, soit une hausse par rapport aux 226 TM de 1983, 408 TM de thon obèse, en hausse par rapport aux 255 TM de 1983, et 817 TM de listao, soit une hausse par rapport aux 589 TM de 1983. Ces hausses sont surtout dues aux cinq grands senneurs qui ont opéré dans l'Atlantique ouest, surtout dans la mer des Caraïbes, et qui ont capturé 1.069 TM d'albacore et 709 TM de listao. Le reste des prises de thonidés tropicaux étaient des prises accessoires capturées par des petits senneurs et des palangriers qui visaient d'au-

*Rédigé par le personnel du "Southwest Fisheries Center", La Jolla, California, et le "Southeast Fisheries Center", Miami, Florida.
Rapport original en anglais.

tres espèces, ainsi que d'autres petites pêcheries qui opéraient dans le golfe du Mexique et au large de la côte est des Etats-Unis.

Les niveaux d'importation des thonidés tropicaux de l'Atlantique aux Etats-Unis ont légèrement baissé (moins d'un pour cent), soit 87.143 TM en 1984. Ces chiffres représentent environ un quart des prises des espèces principales de thonidés de la prise globale de l'Atlantique, les importations de listao étant les plus importants, 40.770 TM. En 1984, les importations estimées d'albacore et de thon obèse se sont élevées à 3.500 TM et 2.134 TM respectivement. En 1984, les débarquements de thonidés tropicaux importés ont été échantillonnés à Puerto Rico pour obtenir les données de taille et de composition par espèce. Environ 5.000 poissons ont été mesurés en 1984. Un document fournissant les résultats de l'échantillonnage de 1984 et offrant une comparaison des données antérieures a été préparé à l'occasion de la réunion du SCRS.

L'échantillonnage des importations se poursuit à Puerto Rico, où, depuis le 1er janvier jusqu'au 16 octobre 1985, 852 albacores, 188 thons obèses et 302 listaos de l'océan Atlantique ont été échantillonnés. Environ 150 poissons d'autres espèces, y compris le germon, le "bullet tuna" et le thon à nageoire noire ont également été échantillonnés dans le cadre de ce programme. Les échantillons indiquent qu'en pratique, tous les thonidés tropicaux importés en 1985 jusqu'à l'heure actuelle sont plus gros que la taille limite de 55 cm (3,2 kg) imposée par l'ICCAT.

2.2 Thonidés tempérés et poissons porte épée

Les navires des Etats-Unis ont capturé en 1984 1.338 TM de thon rouge, soit une légère baisse (4 %) par rapport à 1983. La pêche a été menée à bien au large de la côte est des Etats-Unis et dans le golfe du Mexique. Les captures ont été effectuées par divers types d'engin, y compris canne et moulinet, senne et ligne à main, et en respectant des réglementations de quota très strictes.

Les prises de germon des Etats-Unis ont souffert une hausse de 39 %, soit 25 TM. Cette prise est surtout due à la prise accessoire des palangriers d'espadon qui pêchent le long de la côte est des Etats-Unis.

2. Recherche

Comme chaque année, les scientifiques du "Southwest" et "Southeast Fisheries Centers" ont poursuivi leur recherche sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique. Ces recherches impliquent des analyses visant à évaluer l'état de plusieurs stocks et le développement de nouvelles méthodes permettant d'améliorer l'évaluation. Les scientifiques ont également participé aux réunions ordinaires de l'ICCAT et aux réunions de groupe de travail durant lesquelles les plans de recherche ainsi que leurs résultats sont débattus.

3.1 "Southwest Fisheries Center"

En 1984 et 1985, la recherche du "Southwest Fisheries Center" s'est surtout penchée sur l'étude des changements potentiels des stocks d'albacores de l'Atlantique est, suite à une réduction de l'effort de pêche. En 1984, de nombreux bateaux qui pêchaient auparavant dans l'Atlantique est sont partis pour pêcher dans l'océan Indien. Bien qu'il semble

que ces bateaux sont en train de retourner, une attention spéciale a été prêtée à la pêcherie d'albacore après une réduction de l'effort. Un document a été élaboré pour la réunion du SCRS et a étudié la variabilité des prises d'albacore et des données de l'effort. Ces analyses fournissent des niveaux de confiance permettant d'avancer l'importance de la réduction des prises attendues avec une diminution observée de l'effort de pêche. Les analyses montrent que plus les changements observés dans la prise par unité d'effort sont faibles plus de points de données sont nécessaires pour être sûr que la prise par unité d'effort a changé.

Un deuxième domaine de recherche touche l'évaluation de la relation entre la prise palangrière par unité d'effort et la densité du stock. Un document a été préparé pour la réunion du SCRS qui étudie la théorie de la pêche palangrière du point de vue de rencontres au hasard entre les poissons et les bancs de poissons et un engin qui peut éventuellement devenir saturé. Le document présente les tendances des taux d'hameçons palangriers du point de vue de cette théorie et le comportement probable du poisson. Cette étude indique que sans évidence expérimentale il est impossible d'émettre un choix entre les hypothèses qui définissent la relation entre la CPUE et la densité du stock.

3.2 "Southeast Fisheries Center"

Les chercheurs du SEFC ont continué à insister en 1984-1985 sur la recherche du thon rouge, des makaires et de l'espardon. Deux réunions se sont tenues l'an dernier pour réviser les plans scientifiques. Les scientifiques ont aidé aux préparatifs et ont présenté quatre documents à la réunion du Groupe de travail sur le thon rouge qui s'est réuni en septembre 1985, à Miami, Florida. Les documents traitaient de l'analyse des données de récupération de marques de thon rouge de l'Atlantique ouest, l'estimation de la biomasse du stock reproducteur et importance de la population du point de vue de l'abondance larvaire, les résultats d'une étude multi-annuelle de la variabilité chimique et la variation du stock de thon rouge de l'Atlantique nord ainsi que de l'étude de la migration. Un système de moindres carrés pour calibrer les estimations des VPA de la taille du stock par rapport aux indices d'abondance indépendants a également été présenté.

En 1985, la recherche sur les poissons porte-épée s'est centrée sur l'élaboration d'une base de données sur l'espardon. Un document a été préparé à l'occasion de la réunion du SCRS qui présente une récapitulation des données de fréquences de taille historiques des Etats-Unis et les données rassemblées à bord, l'estimation des taux de mortalité à partir des données de marquage, l'évaluation des techniques de la détermination de l'âge et les modèles de croissance d'analyses de production par recrue, ainsi qu'une analyse de la population virtuelle de l'état des stocks d'espardon dans l'Atlantique nord-ouest.

Le suivi des prises et du taux de capture des poissons porte-épée de l'Atlantique et des thonidés lors des championnats et par enquêtes sur les quais ont continué à donner plus de 87.000 personnes heures d'effort de pêche sportive enregistré en 1984. Le nombre de marques marquées de poissons porte épée (3.700) est de nouveau un record et le retour d'un makaire bleu marqué représente un record (plus de 8 ans passé en mer) pour cette espèce.

Un effort important a été déployé sur le thazard et le maquereau espagnol durant 1985. Ces efforts portent sur: le rassemblement des données des prises par unité d'effort des navires loués dans le golfe du Mexique et les côtes sud-est des Etats-Unis, le rassemblement des données de fréquence de taille et la collecte d'échantillons pour l'analyse d'identification des stocks. Une évaluation des stocks de thazard menée à bien cette année montre un épuisement important de cette espèce dans le golfe du Mexique.

4. Documents

Les travaux présentés en 1985 au SCRS figurent à l'Appendice 2 à l'Annexe 10 et/ou sont publiés dans les vols XXIV et XXV du Recueil de documents scientifiques.

Tableau 1. Prises et débarquements (TM) de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique effectués par les pêcheurs américains, 1967-84.¹

Année	Thon rouge	Alba- ^{2,3} core	Germon	Thon ² obèse	Thonine	Listao ²	Bonite à dos rayé	Espadon	Maquereau espagnol	Thazard	Non classés	Total
1967	2,320	1,136	0	0	7	493	22	474	3,577	2,767	10	10,806
1968	807	5,941	0	18	6	3,314	43	274	5,342	2,813	2	18,560
1969	1,226	18,791	0	148	7	4,849	98	171	4,952	2,814	1	33,057
1970	3,327	9,029	0	195	158	11,752	83	287	5,506	3,050	—	33,387
1971	3,169	3,764	0	544	5	16,224	90	35	4,713	2,571	50	31,165
1972	2,138	12,342	10	212	212	12,290	24	246	4,863	2,213	—	34,550
1973	1,294	3,590	0	113	20	21,246	261	406	4,437	2,710	—	34,077
1974	1,857	5,621	13	865	51	19,973	92	1,125	4,990	4,747	1	39,335
1975	2,823	14,335	1	67	67	7,567	117	1,700	5,288	3,095	19	35,079
1976	1,931	2,252	0	28	5	2,285	23	1,429	6,385	4,053	30	18,421
1977	1,956	7,208	2	331	53	6,179	268	912	5,453	3,837	71	26,270
1978	1,852	9,747	9	248	113	8,492	224	3,039	3,310	2,507	31	29,572
1979	2,297	3,182	11	212	12	3,102	502	3,405	2,926	2,204	11	17,864
1980	1,505	2,118	21	202	88	3,589	195	3,535	5,429	3,192	513	20,387
1981	1,530	1,866	54	152	97	5,373	333	2,074	2,748	3,368	200	17,795
1982	812	883	126	377	87	731	209	3,746	3,747	3,713	962	15,393
1983 ⁴	1,394	226	18	255	107	589	253	2,132	2,784	3,033	453	11,244
1984	1,338	1,252	25	408	41	817	217	3,813	1,892	2,403	883	13,089

1/ Estimations de la prise pour thon rouge, albacore, germon, thon obèse, listao et thonine. Chiffres de débarquement pour toutes les autres espèces.. Prises sportives non comprises, sauf pour le thon rouge.

2/ Comprend des prises de senneurs battant pavillon des Bermudes, des Antilles Hollandaises, du Nicaragua et de Panama.

3/ Comprend jusqu'en 1975 de petites quantités de thon obèse.

4/ Chiffres préliminaires.

RAPPORT SUR LA PECHE ET LA RECHERCHE FRANCAISE

1. Etat de la pêche

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Albacore	41.6	38.7	43.6	40.6	29.2	31.9	5.8
Listao	19.9	15.2	22.5	27.2	26.1	20.5	13.2
Patudo	2.2	3.1	0.8	0.4	3.0	6.0	2.1
Germon	8.4	8.0	4.2	3.3	3.6	3.0	2.9
Thon rouge	<u>2.3</u>	<u>1.8</u>	<u>1.7</u>	<u>2.4</u>	<u>5.0</u>	<u>4.1</u>	<u>4.2</u>
TOTAL (1.000 TM)	74.4	66.8	72.8	73.9	66.9	65.5	28.2

Les captures de thons réalisées par les flottilles françaises en 1984 sont en forte baisse, essentiellement par suite du départ cette année dans l'océan Indien de la flottille de senneurs intertropicaux.

- Thon rouge:

Malgré une diminution de 22 % du nombre de jours de pêche effective en 1984 par rapport à 1983, les captures de thon rouge en Méditerranée sont restées au même niveau durant ces deux années soit 3.600 TM. Les quantités débarquées au Pays Basque sont en légère hausse. On peut dès à présent penser que les débarquements de thon rouge seront très importants en 1985 avec plus de 6.000 TM.

- Germon:

La saison métropolitaine de pêche au germon a été bonne malgré une diminution du nombre de bateaux armant à cette pêche (1983: 2.400 TM pour 113 ligneurs, 1984: 2.800 TM pour 103 ligneurs). La campagne 1985 qui se prolonge en novembre aura été médiocre en début de saison, compte tenu essentiellement des mauvaises conditions météorologiques sévissant en juillet-août sur le NE-Atlantique. La capture par les senneurs de germons est de plus en plus fréquente en Méditerranée.

- Thonidés tropicaux:

Les captures françaises de thonidés tropicaux sont en forte baisse en 1984 du fait du départ vers l'océan Indien de la plupart des senneurs français. On note que les prises de la flottille de canneurs français basés à Dakar sont en hausse sensible malgré une légère baisse de l'effort de pêche.

2. Recherche

Les principaux organismes participant aux programmes de recherche sur les thonidés sont l'ORSTOM (Office de la Recherche scientifique et technique d'Outre-Mer) et l'IFREMER (Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer).

2.1 Germon

Les campagnes de prospection se sont poursuivies en 1984 et 1985 sur des bateaux professionnels. Grâce à l'étroite collaboration entre chercheurs IFREMER à terre et embarqués et le CMS de Lannion qui fournissait chaque jour une carte des isothermes et fronts thermiques de la mer obtenue par radiométrie satellitaire, les zones potentielles de concentration de germons ont été prospectées avec succès. En 1985, la prospection s'est scindée en deux groupes: un groupe "traditionnel" pilotant la flottille et un groupe du "grand large" pour prospecter au-delà du 30° W des secteurs de pêche non fréquentés par la profession. En 1986 seront essayés des filets maillants dans le but d'accroître le rendement des germoniers.

Le recueil des données statistiques sur les captures (prises, effort et composition démographique) a été effectué par l'IFREMER. Les données traitées par les centres de traitement du Réseau statistique national ont été confrontés aux données officielles et ont servi de base à l'estimation globale 1984.

2.2 Thon rouge

L'échantillonnage de thon rouge s'est poursuivi en Méditerranée sur les quantités débarquées par 23 senneurs français. Un chercheur de l'IFREMER a participé au Groupe de travail sur le thon rouge qui s'est réuni à Miami du 18 au 28 septembre 1985.

2.3 Thonidés tropicaux

Les recherches sur les thonidés tropicaux continuent d'être menées par les chercheurs de l'ORSTOM affectés au Sénégal et en Côte d'Ivoire, dans le cadre des programmes de recherche de ces deux pays. Les travaux portant sur la biologie et la dynamique des stocks d'albacore, de listao et de patudo. En 1984, ceux-ci se sont concentrés sur les problèmes d'aménagement des pêcheries capturant des thonidés tropicaux juvéniles. En particulier a été proposée à cette réunion une procédure visant à corriger la composition spécifique des

livres de bord à partir des échantillonnages de fréquence de taille. En outre, un nouveau modèle de simulation multiengins et à plusieurs espèces a été mis au point et utilisé pour tenter d'estimer les conséquences de la fermeture des zones où sont concentrés les albacores et patudos juvéniles. Ces travaux ont permis au groupe de travail ICCAT réuni à Brest en juillet 1984 de conclure qu'aucune stratégie de fermetures saisonnières de zones de pêche, ne permettrait actuellement de produire une amélioration de la production des pêcheries d'albacore, listao et patudo.

3. Références

Les travaux présentés au SCRS en 1985 sont mentionnés à l'Appendice 2 de l'Annexe 10 et/ou publiés dans les vols. XXIV et XXV du Recueil de documents scientifiques.

RAPPORT NATIONAL DU GHANA SUR LES THONIDES - 1984

par

M.A. Mensah

1. Flottille

La flottille thonière à pavillon ghanéen qui a opéré en 1984, se composait de vingt-sept (27) canneurs et quatre (4) senneurs. De plus, quatre (4) canneurs à pavillon japonais ont opéré durant les quatre premiers mois de l'année puis ont quitté la flottille.

Depuis le mois de mars 1984, il s'est produit un fait important dans les opérations de la flottille, à savoir que les prises ont été débarquées à Abidjan. De manière générale, seules les prises locales du marcher (thonidés sous taille) ont été déchargées à Téma. Il faut très longtemps qu'un thonier ne débarque pas toute sa capture à Téma.

2. Débarquements

Les débarquements suivants, en tonnes métriques, ont été effectués en 1984 par les bateaux à pavillon étranger et ghanéen:

<i>Espèce</i>	<i>Pavillon étranger</i>	<i>Ghana industrie</i>	<i>Total</i>
Albacore	200.605	4.230.229	4.420.834
Thon obèse	----	119.266	119.266
Listao	1.708.406	20.252.231	21.960.637
Thonine	---	223.493	223.493
Auxide	---	---	---
Voilier	----	0.230	0.230
Espèces mélangées*	<u>231.596</u>	<u>4.318.416</u>	<u>4.532.012</u>
Total	2.122,607	29.143,865	31.266,472

*Les espèces mélangées englobent toutes les espèces sous taille qui ne peuvent pas être exportées et l'*Elegatis bipinnulatus*. La thonine comprend de l'*Euthynnus alletteratus* et du *Sarda sarda*.

Rapport original en anglais.

Débarquements trimestriels totaux des canneurs

<i>Espèces</i>	<i>1^{er} trimestre</i>	<i>2^{ème} trimestre</i>	<i>3^{ème} trimestre</i>	<i>4^{ème} trimestre</i>	<i>Total</i>
Albacore	565.457	171.867	425.695	1.126.484	2.289.503
Thon obèse	—	0.614	—	41.154	41.768
Listao	4.016.813	2.448.915	6.983.376	3.573.480	17.022.584
Thonine	1.142	—	—	0.264	1.406
Esp. mélangées	<u>1.181.655</u>	<u>442.911</u>	<u>1.426.288</u>	<u>594.368</u>	<u>3.645.222</u>
Total	5.765.067	3.064.307	8.835.359	5.335.750	23.000.483

Débarquements trimestriels totaux des senneurs

<i>Espèces</i>	<i>1^{er} trimestre</i>	<i>2^{ème} trimestre</i>	<i>3^{ème} trimestre</i>	<i>4^{ème} Trimestre</i>	<i>Total</i>
Albacore	167.946	264.712	336.593	1.372.080	2.141.331
Thon obèse	1.426	6.112	16.945	53.015	77.498
Listao	747.133	1.447.262	1.007.006	1.736.652	4.938.053
Thonine	—	86.565	78.098	57.424	222.087
Esp. mélangées	<u>566.141</u>	<u>9.189</u>	<u>43.148</u>	<u>268.272</u>	<u>887.020</u>
Total	1.482.646	1.813.840	1.482.060	3.487.443	8.265.989

2. Recherche

La collecte des données de prises nominales (Tâche I), de prise et effort (Tâche II) et biologiques s'est poursuivie tout au long de l'année. Ces travaux ont été entravés par le déplacement dans des débarquements de Téma à Abidjan. Les scientifiques d'Abidjan qui travaillent sur les thonidés se sont efforcés à rassembler le plus de données possible pour les comparer avec les données des scientifiques ghanéens. Avant la fin de l'année, les scientifiques ghanéens et de la Côte d'Ivoire se sont réunis à Abidjan et se sont mis d'accord sur la façon de procéder pour rassembler, manipuler et analyser les données de capture des bateaux à pavillon ghanéen qui débarquent à Abidjan.

- (a) Les études se sont poursuivies sur la distribution des fréquences de taille, la maturité et la nutrition des trois principales espèces de thonidés, à savoir, albacore, listao et thon obèse. En tout, 3.273 listaos, 2.394 albacores et 305 thons obèses ont été mesurés à Téma pour déterminer la distribution des fréquences de taille de cette année.

(b) L'échantillonnage au port à Téma a été faible étant donné que la plupart des débarquements ont eu lieu à Abidjan.

(c) Aucune marque n'a été récupérée dans le cours de l'année.

4. Programme de recherche pour 1985-86

(a) Si la flottille revient à effectuer ses débarquements à Téma, des efforts seront faits pour améliorer les statistiques de la Tâche II et l'échantillonnage par taille.

(b) Poursuite de l'échantillonnage.

PECHE ET RECHERCHE DU JAPON CONCERNANT LES THONIDES DE L'ATLANTIQUE, 1984-1985

par

S. Kume
Far Seas Fisheries Research Laboratory

1. Pêche

En 1984, trois types d'engin ont été utilisés par la pêcherie thonière japonaise de l'Atlantique: palangre, canne et senne. Les prises japonaises de 1984 des thonidés et espèces voisines de l'Atlantique se sont élevées à 42.567 TM, dont 92% ont été capturées par la pêcherie palangrière (Tableau 1). Les prises de 1984 se sont accrues de 25 % par rapport à celles de 1983, ceci étant dû à la hausse des prises de thon obèse. La pêcherie de canneurs a cessé ses activités au mois d'avril 1984. En 1985, les pêcheries palangrières et de senneurs ont poursuivi leurs opérations comme les années précédentes.

Les pêcheurs japonais ont été sujets à des mesures gouvernementales de réglementation en rapport avec les réglementations que la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) a imposées sur le thon rouge, l'albacore et le thon obèse. En mai et juin 1984, un patrouilleur a été détaché pour surveiller la pêche au thon rouge de la flottille palangrière. En 1985, durant la même période, deux navires ont détachés pour la même raison.

1.1 Palangriers

En 1984, les prises palangrières se sont élevées à 39.096 TM, soit une hausse d'environ 13.400 TM par rapport aux prises de 1983 et un peu au-dessus de la moyenne des cinq dernières années (Tableau 3). Le nombre de palangriers a également augmenté, passant de 182 en 1983 à 212 en 1984 (Tableau 2). Le thon obèse représentait la prise la plus importante, soit 24.310 TM ou 62% des prises des autres espèces, suivi du thon obèse, albacore 3.967 TM (10%), espadon 3.789 TM (10%) et thon rouge 3.246 TM (8%). La prédominance de thon obèse a été reflétée par la concentration des palangriers dans les zones de pêche de cette espèce. Durant le premier semestre de 1985, le schéma général de la flottille palangrière était le même que ces dernières années.

1.2 Canneurs

Depuis le 1er avril 1984 la pêche dans l'Atlantique n'a pas été réalisée par des canneurs. En 1984 les prises de thonidés de cette pêcherie s'élevaient uniquement à 565 TM, et se composaient surtout de listao (Tableau 4), capturées par deux canneurs basés à Téma (Tableau 2).

1.3 Senneurs

En 1984, un senneur japonais a opéré dans le golfe de Guinée et a capturé 2.906 TM de thonidés tropicaux, dont la plupart étaient des listaos et des albacores (Tableau 5). En 1985, deux senneurs ont opéré dans cette zone et un bateau supplémentaire s'est joint au mois de juillet.

2. Recherche

Le "Far Seas Fisheries Research Laboratory" (FSFRL) a mené la recherche scientifique sur les thonidés et espèces voisines. Le FSFRL a également rassembler et traiter les données de la pêcherie de l'Atlantique. Tous les résultats scientifiques et statistiques ont été transmis régulièrement au Secrétariat de l'ICCAT et présentés au Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS). En septembre 1985, les scientifiques du FSFRL ont participé à la Réunion du Groupe de travail sur le thon rouge qui s'est tenue à Miami, Etats-Unis.

2.1 Données de pêche

Jusqu'à présent, les données préliminaires de la prise de 1984 (Tâche I) et les données de prise et effort définitives de 1983 (Tâche II) de la pêcherie palangrière ont été transmises au Secrétariat de l'ICCAT. L'efficace système de transmission des livres de bord à un port d'escale fonctionne depuis avril 1984. Le traitement des données définitives des données palangrières correspondant à 1984 est en train d'être mené à bien. Les données Tâche I et II des pêcheries de canneurs et de senneurs ont été rassemblées et transmises pour ce qui est de l'année 1984. L'échantillonnage de taille à bord de palangriers s'est poursuivi et les données de taille de 1983 ont été compilées et transmises à l'ICCAT.

2.2 *Biologie et évaluation des stocks*

Le FSFRL a poursuivi ses recherches sur la biologie et la dynamique des populations des thonidés de l'Atlantique et des poissons porte-épée en prêtant une attention spéciale à l'évaluation des stocks de thon rouge et de thon obèse. Cinq documents traitant de l'étude du système de contrôle et des techniques d'évaluation des stocks, des conditions récentes de la pêche palangrière et des analyses de CPUE du thon rouge ont été présentés lors de la réunion du Groupe de travail sur le thon rouge. En outre, une évaluation mise à jour des stocks de thon obèse a été présentée à la réunion du SCRS.

3. Références

Les travaux présentés au SCRS en 1985 sont mentionnés à l'Appendice 2 à l'Annexe 10 et/ou publiés dans les vol. XXIV et XXV du Recueil de documents scientifiques.

Tableau 1. Prises japonaises (en TM) de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique et en Méditerranée, par types de pêcheries, 1979-84.

<i>Type de pêcherie</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>
Total	44,480	49,505	53,814	63,664	33,906	42,567
Palangriers basés au Japon	27,613	35,437	37,636	50,794	25,596	39,096
Canneurs	16,867	14,068	16,178	10,620	5,577	565
Senneurs	-	-	-	2,250	2,733	2,906

Tableau 2. Nombre de thoniers japonais actifs dans l'Atlantique et en Méditerranée, 1979-84.

<i>Type de pêcherie</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>
Palangriers basés au Japon	249	300	320	269	182	212
Canneurs	15	12	10	7	4	2
Senneurs	-	-	-	1	1	1

Tableau 3. Prises (en TM) de thonidés et espèces voisines effectuées par les palangriers japonais dans l'Atlantique, 1979-84.

<i>Année</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>
TOTAL	27,612	35,437	37,636	50,794	25,596	39,096
ATLANTIQUE						
Sous-total	27,511	35,317	37,535	49,828	24,913	38,041
Germon	1,324	1,369	2,298	1,350	1,318	800
Thon obèse	11,957	20,477	21,044	32,867	15,141	24,310
Thon rouge	4,251	4,816	4,286	2,865	3,320	2,210
Thon rouge du sud	6,192	2,788	2,506	1,135	505	1,636
Albacore	1,986	2,839	4,145	6,062	2,069	3,967
Espadon	968	2,107	2,232	3,723	1,893	3,770
Makaire bleu*	134	308	468	1,132	440	833
Makaire blanc	57	106	143	111	44	76
Voilier**	39	55	94	173	69	97
Autres	603	452	319	410	114	342
MEDITERRANEE						
Sous-total	101	120	101	966	683	1,055
Thon rouge	99	119	100	961	677	1,036
Espadon	2	1	1	5	6	19

* Comprend une faible quantité (19 TM) de makaire noir.

** Comprend du "shortbill/ spearfish".

Tableau 4. Prises (en TM) de thonidés et espèces voisines débarqués par les canneurs japonais, 1979-84.

<i>Année</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>
<i>Total</i>	<i>16,867</i>	<i>14,068</i>	<i>16,178</i>	<i>10,620</i>	<i>5,577</i>	<i>565</i>
Thon obèse	582	243	184	95	49	26
Albacore	573	697	2,564	1,752	966	97
Listao	14,686	12,304	12,935	8,520	4,562	442
Autres	1.026	824	495	253	-	-

Tableau 5. Prises (en TM) de thonidés effectués par les senneurs japonais dans l'Atlantique, 1979-84.

<i>Année</i>	<i>1979</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>
<i>TOTAL</i>			<i>2,250</i>	<i>2,733</i>	<i>2,906</i>
Thon obèse pas de pêche		30	22	23
Albacore pas de pêche		810	1,245	1,516
Listao pas de pêche		1,410	1,440	1,367
Germon pas de pêche		-	26	-

RAPPORT NATIONAL DE SAO TOME ET PRINCIPE 1984-85

par

G. Espirito Santo

1. Pêche

A São Tomé et Príncipe on ne se consacre pas à la pêche thonière proprement dite, par manque de flottille.

Ce sont les pêcheurs artisanaux qui occasionnellement pêchent à la ligne quelques thons.

En 1985, les débarquements de thonidés capturés (pêche piroguière artisanale) ont été de 215 tonnes.

2. Recherche

La recherche sur les thonidés commencée en 1982 s'est poursuivie en 1984 et 1985 dans le but d'étudier la composition des espèces, leurs caractéristiques biologiques, et d'effectuer des études hydrologiques et météorologique dont l'influence est importante dans le comportement de ces espèces.

3. Statistiques

En ce qui concerne les statistiques, nous nous efforçons de suivre les recommandations de l'ICCAT en faisant le prélèvement des données de prise.

Néanmoins, nous rencontrons de grandes difficultés à obtenir des données des pays étrangers qui pêchent sous licence.

RAPPORT SUR LA PECHE ET LA RECHERCHE THONIERE AU SENEGAL EN 1984-1985

par

P. Cayré

1. La pêche thonière

1.1 Albacore, listao et patudo

La flottille thonière basée à Dakar en activité en 1984 se compose de 21 canneurs et de 4 senneurs.

On constate une augmentation des captures globales (tableau 1) de 1984 (13.111 TM) par rapport à celles de 1983 (9.722 TM). Cette augmentation des captures observée dans les débarquements des trois espèces (albacore, listao et patudo) est liée à une saison de pêche active plus étendue notamment en fin d'année.

En 1985, la pêche semble s'annoncer également fructueuse en raison, entre autres, de la signature d'accord de pêche avec la Mauritanie intervenue au moment opportun.

Les débarquements ou transbordements de la flottille de senneurs FISM à Dakar en 1964 (1.057 TM) sont en très forte régression par rapport à 1983 (7.004 TM) en raison du déplacement de la majeure partie de cette flottille vers l'océan Indien. Cette diminution a été très largement compensée par l'augmentation des débarquements et transbordements des flottilles thonières espagnole et mexicaine (23.758 TM en 1984 contre 8.876 TM en 1983).

Les débarquements et transbordements totaux de thons au port de Dakar en 1984 (37.927 TM) sont ainsi en forte augmentation (26.000 TM en 1983).

1.2 Autres espèces

Les débarquements de petits thonidés (tableau 2) en 1984 (6.238 TM) sont en légère diminution par rapport à 1983 (7.129 TM).

Les captures de voilier (tableau 3) en 1984 (154 TM) sont en très forte baisse (462 TM en 1983), en raison d'une mauvaise capturabilité de l'espèce observée dans les deux pêcheries (artisanale et sportive).

Rapport original en français.

Les prises d'espadon *Xiphias gladius* dans les eaux sénégalaises par des palangriers espagnols en 1984 se sont élevées à près de 550 TM.

2. Recherche

Le recueil des statistiques thonières et l'échantillonnage des captures au port de Dakar s'est déroulé normalement. On a constaté en 1984 une amélioration du taux d'enquête des marées des canneurs (83% en 1984).

Une analyse des méthodes d'enquête utilisées actuellement pour l'estimation des débarquements de petits thonidés par la pêche piroguière sénégalaise, a été conduite en 1984-85 et devrait déboucher sur une meilleure estimation des captures de ces espèces. En 1985 un nombre significatif de petits thonidés (730 thonines, 394 bonites à dos rayé et 8 auxides) a été marqué à partir de pirogues; les recaptures déjà observées (environ 2%), semblent indiquer tout l'intérêt que l'on peut espérer du traitement de ces données de marquage.

Nous rappellerons aussi l'importance des travaux réalisés au CRODT pour la réunion ICCAT du Groupe de Travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles (Brest, 12-21 juillet 1984): état des stocks des 3 espèces (albacore, listao et patudo, modélisation multispécifique-multiengin, et scénarios d'aménagement, amélioration des statistiques spécifiques... Ces travaux ont constitué la base de l'essentiel des discussions du groupe.

D'autre part une réunion s'est tenue au CRODT (2 au 6 juin 1985), avec des chercheurs sénégalais, français et ivoiriens pour préparer les travaux du SCRS (flottille thonière FISM) et planifier ou distribuer les rôles de chacun de ces chercheurs dans la rédaction de la synthèse FAO sur les thons tropicaux de l'Atlantique.

3. Travaux présentés au SCRS 1985

Les travaux présentés au SCRS en 1985 sont mentionnés à l'Appendice 2 de l'Annexe 10 et/ou publiés dans le vol. XXV du Recueil de documents scientifiques.

Tableau 1. La pêche thonière à Dakar 1984-1985

Pêcherie	No. de bateaux	Effort (J.M.)	1984				1985 ¹					
			YF	Prise (TM)		Total	No. de bateaux	Effort (J.M.)	YF	Prise (TM)		Total
				SJ	BE					SJ	BE	
Dakaroise												
– canneurs	21	2896	3396,4	3732,9	2105,07	9235,0	21	1510	1637,0	1799,2	1014,9	4451,1
– senneurs	4	638	1425,6	1566,8	883,9	3876,3	3	310	1079,2	1186,1	669,1	2934,4
Total	25	–	4822,0	5299,7	2989,6	13111,3	24	–	2716,2	2985,3	1684,0	7385,5
Etrangère												
									YF+ BE			
FISM (deb. transb.)	6	218	401,6	655,6	0,1	1057,3	4	478	875,7	202,4	–	1078,1
Espagnole (débarq.) (2)	32	3883	8270,6	15166,5	321,2	23758,3	pas disponible	
Total	38	4101	8672,2	15822,1	321,3	24815,6	4	478	875,7	202,4	–	1078,1

1. Données provisoires arrêtées au 31 août 1985 et composition spécifique des captures provisoires.

2. Le total de 1985 (arrêté au 31 août) ne comprend pas les débarquements espagnols.

Tableau 2. Débarquements (TM) de petits thonidés au Sénégal (1983-1984)

<i>Espèces</i>	1983			1984		
	<i>Pêche artisanale</i>	<i>Pêche industrielle</i>	<i>Total</i>	<i>Pêche artisanale</i>	<i>Pêche industrielle</i>	<i>Total</i>
Thonine (<i>E. alletteratus</i>)	4572	1333	5905	4444	796	5240
Maquereau-bonite (<i>Scomberomorus tritor</i>)	662	--	662	868	--	868
Pélamide (<i>Sarda sarda</i>)	562	--	562	130	--	130
TOTAL	5796	1333	7129	5442	796	6238

Tableau 3. Débarquements (TM) d'espadon voilier (*Istiophorus albicans*) au Sénégal en 1984

	<i>Nombre d'individus</i>	<i>Poids (TM)</i>	<i>o/o</i>	<i>Rappel o/o 1983</i>
Pêche artisanale	3.209	93,1	60,4	89,1
Pêche sportive	1.369	41,1	26,7	10,5
Pêche industrielle	667	20,0	12,9	0,4
Total	5.245	154,2	100,0	100,0
Rappel 1983	15.407	462,2		

RAPPORT SUR LES STATISTIQUES ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE L'URSS SUR LES THONIDES DE L'ATLANTIQUE EN 1984-85

par

Yu.A. Vialov, V.V. Ovchinnikov

AtlantNIRO

1. Pêcheries

En 1984, la prise globale de thonidés et espèces voisines par l'URSS dans l'est atlantique s'est élevée à 12.604 TM, dont 5.903 d'auxides, 2.168 d'albacore, 1.233 de thon obèse, 1.000 de listao et 613 de thonine (la prise totale de thonidés était donc de 10.917 TM), ainsi que 174 TM d'espadon, 1.290 de bonite à dos rayé et 223 de maquereau espagnol.

Par rapport à la prise de 13.461 de 1983, celle de 1984 était moindre du fait d'une baisse des captures de listao, thonine et bonite à dos rayé. Les prises d'albacore, thon obèse et auxides ont considérablement augmenté, ce qui est attribué à un accroissement de l'effort de senne et de palangre. L'effort total dans l'Atlantique centre est (principale zone de pêche) a été de 1,6 million d'hameçons pour la palangre et 837 jours de pêche pour la senne. La prise totale des senneurs en est atlantique s'est élevée à 6.245 TM, celle des palangriers à 1.739, et celles de surface (chalut) à 4.620.

Selon les données préliminaires, les prises du premier semestre de 1985 ont été de 6.922 TM (dans l'Atlantique centre-est), dont 6.859 de thonidés, 59 d'espadon et 4 d'istiophoridés.

2. Recherche

En 1984-85, les recherches ont compris des études sur les aspects océanologiques de la repartition des concentrations d'importance commerciale de listao et de thon obèse, ainsi que sur les caractéristiques biologiques du listao. Des études ont également porté sur les particularités trophiques de l'albacore, ainsi que sur la détermination de l'âge de l'auxide et la structure longueur-âge de la thonine de l'Atlantique centre-est. Le rapport longueur-poids de quatre espèces de thonidés a été déterminé.

2.1 Listao

L'examen des données sur le marquage de listao indique que les circuits migratoires de cette espèce sont liés à la direction du déplacement des eaux de surface dans le cadre d'un système gyroscopique (dans le sens des aiguilles d'une montre) de cyclones sud-tropicaux pratiquement stationnaire, ainsi que le long de la zone de divergence de courants

d'importance majeure. La gamme de composition de tailles des prises de listao est plus ample dans les zones de haute mer de l'Atlantique centre-est que dans les eaux côtières, et fluctue entre 36 et 68 cm (47,9 cm en moyenne) ce qui correspond aux âges 2 à 5. L'intensité trophique est plus faible en haute mer (indice moyen de réplétion 1,28) que dans les eaux côtières (1,87). Les crustacés et mollusques à l'état larvaire de 2,5 à 23 mm de long prédominaient dans le contenu stomacal.

2.2 *Thon obèse*

Selon les données sur la pêche palangrière pour 1980-84, la pêche de thon obèse est limitée aux zones de divergence équatoriale, à celles de divergence de la délimitation orientale et aux zones septentrionales de convergence subtropicale. La ponte des thonidés a lieu dans les secteurs de pêche juste au sud et au nord de l'équateur, et les concentrations de thonidés en période trophique sont exploitées dans les zones d'activités septentrionales de convergence subtropicale.

2.3 *Albacore*

L'intensité trophique de l'albacore diffère dans l'Atlantique ouest, centre et est. Le trophisme le plus intense est enregistré dans l'hémisphère nord en janvier-février, et dans l'hémisphère sud en décembre. L'indice de réplétion est plus élevé dans le sud que dans le nord.

2.4 *Petits thonidés*

Un anneau de couleur obscure (croissance intense) et un de couleur claire (croissance ralentie) ont été retenus en tant que signes de la croissance annuelle sur une coupe de rayon de la première dorsale d'auxide et de thonine. Un calcul de régression sur la croissance indique que la taille moyenne de l'auxide et de la thonine est respectivement d'environ 22,9 et 34,6 cm pendant la première année du cycle vital, 30,4 et 40,4 la deuxième année, 36,7 et 46,9 la troisième, et 40,4 et 48,3 la quatrième. L'âge maximum de la thonine est 5 ans avec une taille moyenne de 50,3 cm. La structure démographique des prises est de 50 % à l'âge 3 et 45 % à l'âge 4 chez l'auxide, et 43 % à l'âge 2, 32 % à l'âge 3, 12,3 % à l'âge 4 et 11,7 % à l'âge 5 chez la thonine.

Le rapport longueur-poids de quatre espèces dans le secteur du Sierra Leone a été calculé:

Listao	$W = 0.04193 \times L^{2.814}$
Thonine	$W = 0.03501 \times L^{2.458}$
Auxide ("bullet")	$W = 0.09822 \times L^{2.486}$
Auxide ("frigate")	$W = 0.003276 \times L^{3.458}$

3. Campagnes de recherche

En 1984-85, deux croisières de recherche ont porté sur l'étude de la pêche palangrière de thonidés dans l'Atlantique centre-ouest, et une autre sur celle de la pêche à la senne dans l'Atlantique centre-est. Quatre observateurs ont embarqué sur des senneurs commerciaux, et deux autres sur un bateau-mère thonier.

Ces campagnes ont permis de rassembler le matériel suivant:

Palangre	
Mensurations massives	3.478
Analyse biologique	1.495
Echantillons pour la détermination de l'âge	1.895
Stations hydrologiques	78
Senne	
Mensurations massives	6.700
Analyse biologique	970
Echantillons pour la détermination de l'âge	370
Echantillons pour les études sur la fécondité	70
Morphométrie	50
Analyse bio-chimique	100
Stations hydrologiques	135

4. Documents présentés à l'ICCAT

Les documents présentés figurent à l'Appendice 2 à l'Annexe 10 ci-joint, et dans le vol. XXV du Recueil de Documents scientifiques.

5. Publications (en russe)

Alekseeva, E.I., F.E. Alekseev, 1984. Cycles sexuels du poisson dans l'étude de la structure fonctionnelle et par espèce de la zone. In: Différentiation intra-spécifique des poissons de mer et invertébrés d'importance commerciale. Kaliningrad, p. 28-38.

Gaikov, V.Z., L.I. Korolevich, 1984. Morphométrie comparée du thon obèse *Thunnus obesus* (Lowe) dans l'océan Atlantique. In: Différentiation intra-spécifique des poissons de mer et invertébrés d'importance commerciale. Kaliningrad, p. 48-51.

Ovchinnikov, V.V., S.Yu. Leontjev, V.G. Shchieglov, 1984. Analyse de la structure de la population de listao (*Katsuwonus pelamis* L.) dans l'océan Atlantique. In: Différentiation intra-spécifique des poissons de mer et invertébrés. Kaliningrad, p. 39-47.

Ovchinnikov, V.V., A.K. Sigaev *et al.*, 1985. Substantiation méthodique des recherches sur la détection, la pêche et la biologie des thonidés, de l'espadon, des istiophoridés et des requins dans l'océan Atlantique. AtlantNIRO, Kaliningrad, 125 p.

Sigaev, A.K., V.V. Ovchinnikov, 1984. Impact des conditions hydrophysiques sur la distribution et les migrations des thonidés. In: Facteurs océanologiques dans les prévisions concernant la pêche. Kaliningrad, p. 16-25.

Tableau 1. Données sur la prise de thonidés de l'URSS (en TM), premier semestre de 1985.

<i>Espèce</i>	<i>TM</i>
Albacore	1.755
Thonine	1.852
Auxide	1.602
Listao	1.150
Thon obèse	500
Espadon	59
Makaire	4
TOTAL	6.922

RAPPORT NATIONAL DE CHINE (TAIWAN)

par

H.C. Liu

1. Pêche

Le nombre de palangriers taiwanais dans l'océan Atlantique est passé de 99 unités en 1983 à 116 à fin 1984, c'est-à-dire à peu près 17 % de plus. Les débarquements globaux de cette flottille se sont également accrus, de 23.653 TM en 1983 à 24.964 en 1984. En 1984 le germon était toujours l'espèce cible et constituait 91,4 % (22.812 TM) des débarquements totaux (24.964 TM). Quant aux débarquements de germon, 14.923 TM provenaient de l'Atlantique nord et 7.889 de l'Atlantique sud.

2. Statistiques

2.1 Tâche 1

Les rapports sur les débarquements effectués dans les ports d'attache atlantiques ont servi à estimer les statistiques Tâche 1. Les données de débarquement sont transmises par les agents locaux, en poids et par espèce, à l'entreprise de pêche correspondante au Taiwan. Ces entreprises rassemblent ensuite les statistiques et les transmettent au "Taiwan Fisheries Bureau" (TFB), qui compile les statistiques mensuelles de débarquement par port. Les statistiques Tâche 1 sont tout d'abord estimées à partir des statistiques de débarquement dans les ports publiées par le TFB, en excluant les débarquements des bateaux qui ont pêché dans d'autres océans mais vont décharger dans des ports atlantiques.

2.2 Tâche 2

Les carnets de pêche remplis à bord par les bateaux pêchant dans l'Atlantique sont, soit envoyés directement à l'entreprise de pêche correspondante au Taiwan, soit acheminés par l'intermédiaire d'un agent local du port d'attache. L'entreprise remet ensuite les livres de bord au TFB qui procède à une première vérification, puis les transmet au "Tuna Resources Research Center" (TRRC) à l'Institut d'Océanographie de l'Université de Taiwan, où se poursuit la compilation. Les techniciens du TRRC procèdent à une deuxième vérification des livres de bord avant de traiter les statistiques sur ordinateur.

Rapport original en anglais.

Pour la compilation des statistiques Tâche 2, le taux mensuel de couverture de chaque carré de 5° (FDSB) est estimé. Le taux de couverture de chaque FDSB est estimé comme suit:

$$\text{Taux de couverture} = \frac{\text{Nombre total d'hameçons selon enregistrement livres de bord}}{\text{Nombre total d'hameçons utilisés}}$$

Le nombre total d'hameçons utilisés dans chaque FDSB a été obtenu d'après le rapport journalier de position des palangriers fourni par la station radio pêche de Kaohsiung (KFRS) dont le fonctionnement dépend du TFB. Selon nos règlements, tout palangrier pêchant en eaux lointaines doit transmettre tous les jours au KFRS sa position et le nombre d'hameçons utilisés.

Les statistiques de prise et effort en provenance des livres de bord ont ainsi été récapitulées, puis extrapolées à une couverture à 100 % selon le taux mensuel calculé pour chaque zone FDSB.

2.3 Données biologiques

Tous les palangriers qui pêchent dans l'Atlantique ont reçu l'ordre de relever à bord la taille des premiers 30 poissons capturés dans chaque opération. Les données de taille ainsi réunies sont, soit envoyées avec les livres de bord, soit transmises séparément par l'agent local du port d'attache à l'entreprise de pêche correspondante au Taiwan, qui les remet ensuite au TRRC par l'intermédiaire du TFB. Le TRRC compile ensuite ces données de taille par mois, espèce et FDSB. Pour s'ajuster au format ICCAT de présentation des données biologiques, les données de taille ont également été fournies par grande zone ICCAT et par trimestre.

3. Estimation précoce des prises de 1985

Au mois d'août 1985, les bateaux actifs dans l'Atlantique étaient au nombre de 167. En se fondant sur les statistiques de débarquement pour les six premiers mois, par port, les débarquements totaux de cette année s'élèveront à environ 32.000 TM.

4. Recherche

Des mensurations de taille ont été relevées en 1984 sur les dix principales espèces dans les prises palangrières. En tout, environ 265.000 poissons ont été mesurés, dont 249.587 germons, 5.074 albacores et 7.155 thons obèses.

L'effort standardisé total de la palangre portant sur le germon a été mis à jour jusqu'à 1984. Ceci a permis d'analyser l'intensité de pêche et la CPUE de la pêcherie palangrière de germon. L'évaluation du stock de germon de l'Atlantique sud a également été mises à jour jusqu'à 1984.